

2021

# RAPPORT ANNUEL



ISoSL

INTERCOMMUNALE DES SOINS  
SPÉCIALISÉS DE LIÈGE

---

# **INTERCOMMUNALE DE SOINS SPECIALISES DE LIEGE S.C.R.L.**

*En abrégé : ISoSL S.C.R.L.*

Siège social : rue Basse-Wez, 145 4020 LIEGE  
Téléphone : 04/341.78.11  
Fax : 04/341.77.59  
Site Internet : [www.isosl.be](http://www.isosl.be) e-mail : [info@isosl.be](mailto:info@isosl.be)

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
AYANT EMPRUNTE LA FORME D'UNE SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
CONSTITUÉE LE 16 JUILLET 1993**

Numéro d'entreprise 0250.610.881

## **Exercice comptable 2021**

(29<sup>ème</sup> exercice social)

**Assemblée Générale ordinaire du 29 juin 2022**

<b>Rapport du Conseil d'Administration</b>	<b>4</b>
Introduction	4
Organes de gestion et de contrôle	5
Organigramme	10
Secteur A santé mentale	11
- A Lierneux	13
- A Liège	25
Secteur B cliniques spécialisées	44
Secteur C accueil & hébergement personnes âgées	52
Ressources Humaines	62
Les investissements	67
Les résultats financiers	70
Risques et incertitudes / Evénements majeurs après clôture	101
Plan financier pluriannuel	103
Litiges	104
<b>Etats financiers au 31 décembre 2020</b>	<b>107</b>
ISoSL consolidé (Bilan et compte de résultats)	108
- Synthèse des résultats des établissements	110
Secteur A-"S.Mentale" consolidé (Bilan et compte de résultats)	112
- Secteur A "Lierneux" consolidé (Bilan et compte de résultats)	114
. Comptes de résultats des établissements A Lierneux	116
- Secteur A "Liège" consolidé (Bilan et compte de résultats)	118
. Comptes de résultats des établissements A Liège	120
Secteur B-"Cliniques spécialisées" (Bilan et compte de résultats)	128
- Cliniques Valdor/Pèri (Bilan et compte de résultats)	130
- C.I.M.C. (Bilan et compte de résultats)	132
Secteur C-"Personnes âgées" consol. (Bilan et compte de résultats)	134
- Secteur C-"Héberg/Accueil" consol. (Bilan et compte de résultats)	136
. Comptes de résultats des établ. Secteur C Hébergem./Accueil	138
- Secteur C-"Maintien à domicile" (Bilan et compte de résultats)	149
<b>Annexes au rapport annuel</b>	<b>151</b>
Annexes aux états financiers	152
Bilan social	158
Liste des adjudicataires des marchés	163
Rapport sur les prises de participation	170
Rapport de Rémunération	171
Rapport du Comité de Rémunération	177
<b>Rapport du commissaire-réviseur</b>	<b>182</b>

## INTRODUCTION

*Trois secteurs d'activité assurent l'objet social et la gestion des infrastructures de l'Intercommunale*



### **Le secteur A**

- Établissements et services de soins relevant de la psychiatrie



### **Le secteur B**

- Cliniques de soins spécialisés: établissements hospitaliers relevant de la gériatrie, de la psychogériatrie, de la revalidation et des soins palliatifs



### **Le secteur C**

- Hébergement, accueil et services pour personnes âgées

Des directions et services « transversaux » assument les fonctions communes (finances, achats, hôtellerie, ressources humaines, informatique, technique, administration, contrôle interne, ...)

Dans les pages qui suivent, après le relevé des principales décisions des organes de gestion de l'Intercommunale, seront mis en évidence les principales activités et les réalisations 2020, les statistiques des 3 secteurs et les commentaires concernant les états financiers annexés au présent rapport.

## ORGANES DE GESTION ET CONTRÔLE

### Associés

COMMUNES	PROVINCE	CPAS	AUTRES
Ville de Liège Ville de Herstal Ville de Visé Commune d'Ans Commune d'Awans Commune de Bassenge	Province de Liège	CPAS de Liège CPAS d'Ans CPAS de Welkenraedt	CHR de la Citadelle CHBA Ecetia Intercommunale SCRL Ethias Belfius Banque SA

CONSEIL D'ADMINISTRATION			
PRÉSIDENTE	VICE-PRÉSIDENTE	ADMINISTRATEURS	
Maggy YERNA	Audrey NEUPREZ	Mohammed BOUGNOUCH Vincent BONHOMME Fouad CHAMAS André DENIS Fabrice DREZE Julien ETIENNE (à partir du 27 janvier) Elisabeth FRAIPONT Martine GROOTEN	Dominique JANS Guy KRETTELS Christian LAVERDEUR Roland LEONARD Fabrice MEROLA Geneviève MOHAMED Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA Julien PETERS Pierre STASSART

COMITÉS DE GESTION			
SECTEURS	<u>A</u>	<u>B</u>	<u>C</u>
PRÉSIDENTE	Maggy YERNA	Maggy YERNA	Maggy YERNA
VICE-PRÉSIDENTE	Audrey NEUPREZ	Audrey NEUPREZ	Audrey NEUPREZ
ADMINISTRATEURS	Mohammed BOUGNOUCH Roland LEONARD Pierre STASSART	Mohammed BOUGNOUCH Dominique JANS Julien PETERS	Vincent BONHOMME Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA Christian LAVERDEUR

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	COMITÉ D'AUDIT
<p>Elisabeth FRAIPONT Dominique JANS Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA Julien PETERS Pierre STASSART</p>	<p>Fabrice DREZE (à partir du 19 mai 2021) Guy KRETTELS Christian LAVERDEUR Fabrice MEROLA (à partir du 17 mars 2021) Geneviève MOHAMED (jusqu'au 11 mai 2021) Pierre STASSART (Président)</p>

**SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Laurence FAECK

**COMMISSAIRE-RÉVISEUR**

SPRL 3R, Leboutte & Co

## LES ORGANES STATUTAIRES

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 30 juin 2021 pour :**

- Approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.
- Approuver le rapport du Commissaire – réviseur.
- Approuver les états financiers arrêtés au 31/12/2020.
- Décider de l'affectation du résultat de l'exercice 2020.
- Approuver le projet d'acte constitutif contenant les statuts de la future société coopérative « Elipse, Réseau hospitalier universitaire ».
- Décider de la prise de participation d'IsoSL au capital de la société coopérative « Elipse, Réseau hospitalier universitaire » à raison d'une action de classe A au prix de 2.500,00 €.
- Approuver le rapport de rémunération du Conseil d'administration 2020.
- Donner décharge aux administrateurs.
- Donner décharge au Commissaire – réviseur.
- Nommer Monsieur Julien ETIENNE, Conseiller communal, en qualité d'administrateur représentant la ville de Liège en remplacement de Monsieur Benoit DREZE.

**L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 16 décembre 2021 pour :**

- Approuver la deuxième évaluation du plan stratégique 2020-2022 et le budget 2022.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le Conseil d'administration s'est réuni en 2021 les : 27/01 ; 24/02 ; 17/03 ; 19/05 ; 30/06 ; 01/09 ; 27/10 ; 30/11 ; et 16/12. Aux fins notamment :**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· De prendre des décisions en matière de personnel (Organisation d'examens - nominations – Mises à la pension – Mises à la pension pour IDTF – Mise en disponibilité pour convenance personnelle – Clôture de réserves de recrutement – Fixation des jours de congé 2021 - Versement de primes - Adhésion au contrat-cadre "assurance collective hospitalisation du SFP-SSC" 2022-2025...)</li> <li>· D'acter la démission d'un administrateur et de coopter un administrateur.</li> <li>· D'acter la démission et de remplacer des membres du Comité d'Audit.</li> <li>· De passer et d'attribuer des marchés publics.</li> <li>· De prendre les décisions utiles dans le cadre de l'exécution des marchés publics.</li> <li>· D'adhérer et de passer commande à des centrales de marchés.</li> <li>· De ratifier des décisions prises par le Directeur général sur base de l'urgence.</li> <li>· De marquer son accord sur la passation d'un acte authentique conférant un droit d'emphytéose à la Société de logement de service public « Le Logis social de Liège SCRL »</li> <li>· De décider de conclure une Convention avec la Région wallonne relative à l'octroi d'une ligne de prêts d'investissements conclu dans le cadre du fonctionnement du « CRAC – Infrastructures médico-sociales »</li> <li>· D'approuver le projet d'acte constitutif contenant les statuts de la future société coopérative « Elipse, Réseau hospitalier universitaire ».</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>· De désigner un représentant d'ISO SL à l'Assemblée générale de la société coopérative « Elipse, Réseau hospitalier universitaire » et de proposer des candidatures pour la représentation au sein du Conseil d'administration de ladite société</li> <li>· De prendre acte du rapport du Comité de rémunération 2020.</li> <li>· D'adopter le rapport annuel de rémunération 2020.</li> <li>· De prendre acte du rapport du Comité d'audit.</li> <li>· D'adopter le rapport annuel de gestion 2020.</li> <li>· De fixer l'ordre du jour des Assemblées générales.</li> <li>· De conférer des mandats spécifiques au Directeur général et à la Directrice financière.</li> <li>· D'adopter la deuxième évaluation du plan stratégique 2020-2022 et le budget 2022.</li> <li>· De modifier les Règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration et des Comités de gestion en vue de permettre les réunions à distance.</li> <li>· De désigner des représentants d'ISO SL à l'Assemblée générale de l'association de droit public « Maintien à domicile du Pays de Liège et de proposer une candidature pour la représentation au sein du Conseil d'administration de ladite société;</li> </ul> |
|--|--|

## LES COMITÉS DE GESTION

Au cours de leurs réunions mensuelles, les Comités de gestion ont assuré la gestion des secteurs d'activité de l'Intercommunale en matière ➔

- De suivi de l'évolution de la crise sanitaire COVID-19.
- De suivi de l'évolution financière à la lumière des indicateurs de gestion et des tableaux de bord financiers.
- De gestion des ressources humaines.
- De passation, d'attribution et d'exécution de marchés publics.
- D'agrément de prestataires indépendants.
- De conclusion de conventions.
- De mise en irrécouvrable de créances.

## LE COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

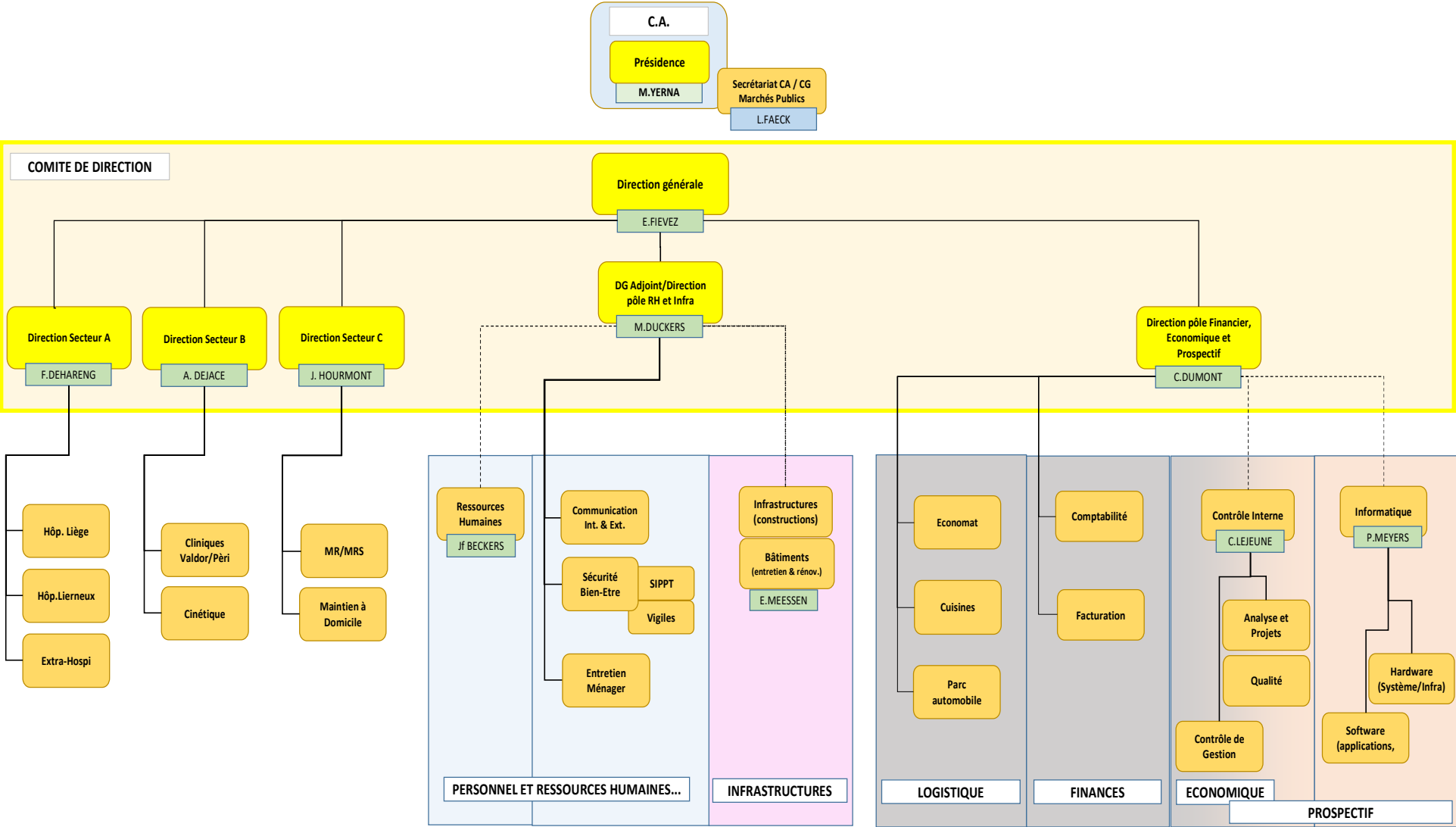
Le Comité de rémunération s'est réuni le 19/05/2021 afin de ➔

- Dresser son rapport annuel 2020.

## LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit s'est réuni les 17/05/2021 et 26/10/2021 afin de ➔

- Examiner les comptes annuels 2020.
- Examiner la deuxième évaluation du plan stratégique 2020-2022 et budget 2022.



## SECTEUR A – SANTÉ MENTALE

### INTRODUCTION SECTEUR A

L'année 2021 fut à nouveau une année complexe dont nous retiendrons 6 éléments majeurs qui ont principalement marqué notre secteur.

Il s'agit :

- De la poursuite de la crise sanitaire et de l'impact des inondations de juillet dans le bassin liégeois ;
- De la mise en route d'un important travail d'organisation : le nouvel organigramme du secteur et ses principes d'action ;
- De la réflexion d'un plan directeur pour l'entièreté du site de Lierneux en collaboration avec la firme AMIRATO et l'aboutissement d'une programmation détaillée pour l'élaboration d'un bâtiment permettant la modernisation de 160 lits ;
- De la fin des travaux de construction et de reconditionnement du pavillon du DOYARD à Lierneux ;
- Du projet d'infrastructure des Bleuets/Genêts dont dépend l'organisation future des soins sur le site du Petit Bourgogne ;
- De la pénurie de personnel infirmier, impactant principalement le site de Lierneux.

Si l'ensemble de nos structures ont dû maintenir une occupation à la baisse en début d'année, la fin de l'année a retrouvé peu à peu une occupation plus importante.

La charge de travail s'est accrue par l'absence importante des collaborateurs, épuisés par les procédures hybrides, la situation

psychosociale de la patientèle, et les contraintes de la gestion de la vie privée.

Malgré cela, toutes les équipes se sont mobilisées et sont restées solidaires.

L'activité chiffrée, ci-après, est le reflet d'une situation bouleversée dont il est difficile de programmer la relance dans le temps.

Par ailleurs, nous pouvons confirmer que certaines pratiques, issues des réflexions liées à la gestion des crises successives, se sont développées ou se sont déclinées en projets plus stratégiques.

Les admissions étant ralenties, la prise en charge ambulatoire s'est retrouvée surchargée sans y être bien préparée. Les hôpitaux de jour et les SSM ont revu l'organisation de leur accueil en mettant en place des suivis en téléconsultation.

Le soutien financier régional reçu dans le cadre du GET UP WALLONIA pour les soins psychiatriques à domicile (SPAD), les maisons de soins psychiatriques (MSP) et les initiatives d'habitations protégées (IHP), a permis de poursuivre le travail initié au niveau d'un public fragilisé (personnes âgées et personnes précarisées).

Par le reste, nous retiendrons la mobilisation autour du refinancement des psychologues de premières lignes, des financements supplémentaires des équipes mobiles toujours pour ce public plus précarisé.

### LE NOUVEL ORGANIGRAMME DU SECTEUR SANTÉ MENTALE ET LES VALEURS DU SECTEUR

---

L'été 2021 a été mis à profit pour réfléchir à l'organisation du secteur. Dans ce contexte, une première journée a été consacrée à la définition de valeurs sous forme de principes d'action.

Des propositions d'axes stratégiques ont émergé également pour le secteur.

Un organigramme s'est construit et une organisation autour de celui-ci a été mise en place par le biais de différents comités et staffs de travail.

Toute la complexité de cette organisation réside dans son déploiement au sein d'une équipe de direction qui doit encore apprendre à se connaître.

SECTEUR A LIERNEUX

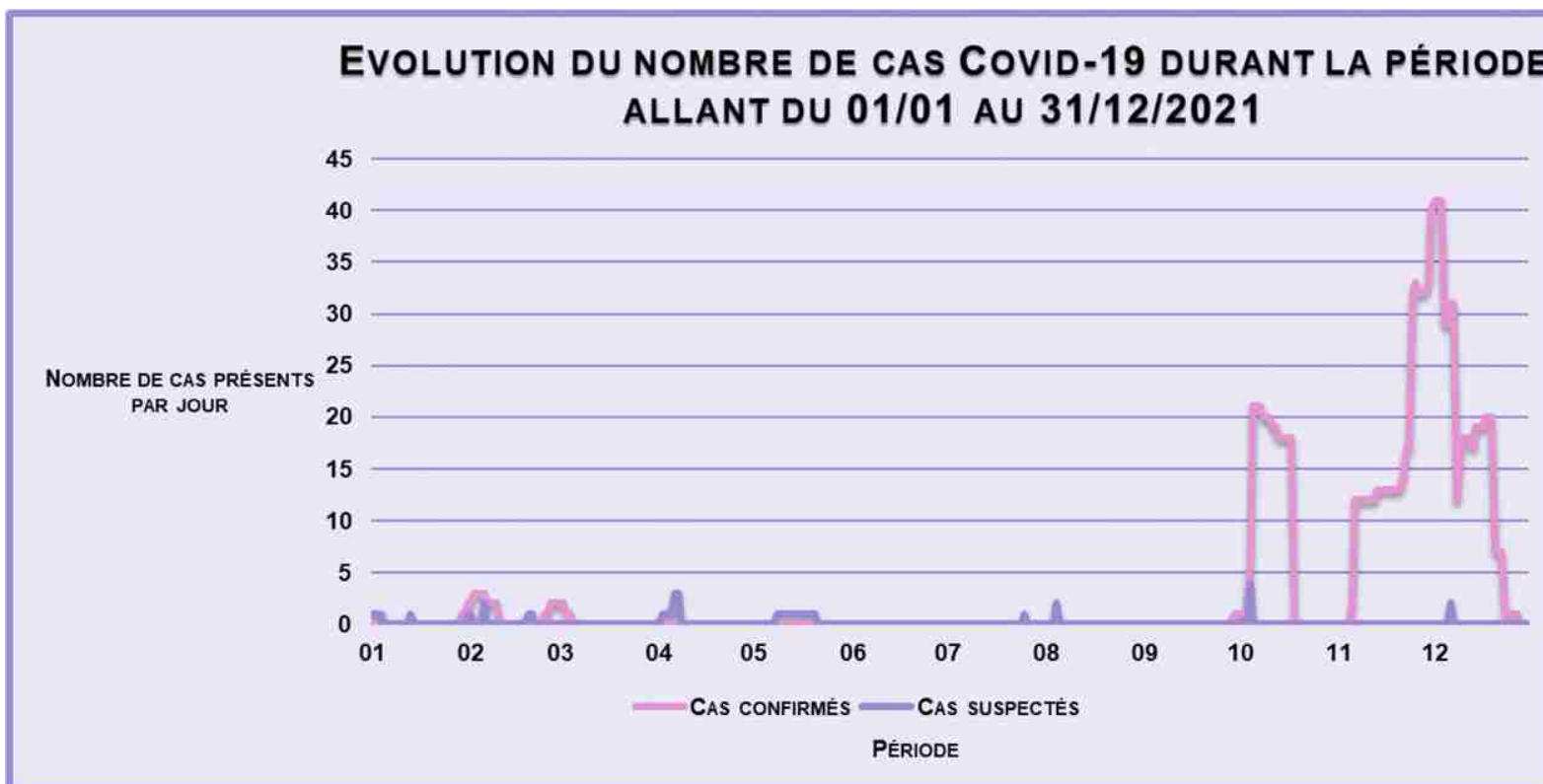
Fin 2021, le secteur A Lierneux, c'est :

Hôpital l'Accueil	Maison de soins psychiatriques Le Hameau	Accueil familial thérapeutique	Projets spécifiques	Équipe mobile
<p>323 lits agréés dont :</p> <p>20 lits gelés dans le cadre de la réforme</p> <p><b>Hôpital de jour Ka-dence</b> 30 lits</p> <p>30 lits Sp Psycho Gériatrique</p> <p><b>Policlinique</b></p>	60 lits	90 places	<p>Logements de transit</p> <p><b>Cellule Positive Agritude</b> projet de réhabilitation en exploitation agricole</p>	<p>Sur la route</p> <p><b>Projet 107 RESME</b></p>

**SECTEUR A LIERNEUX - GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19**

Le graphique ci-dessus montre l'évolution des cas suspectés et confirmés durant les deux vagues de l'épidémie de COVID-19. On constate que le secteur A Lierneux a été beaucoup plus impacté par la quatrième vague que par la troisième.

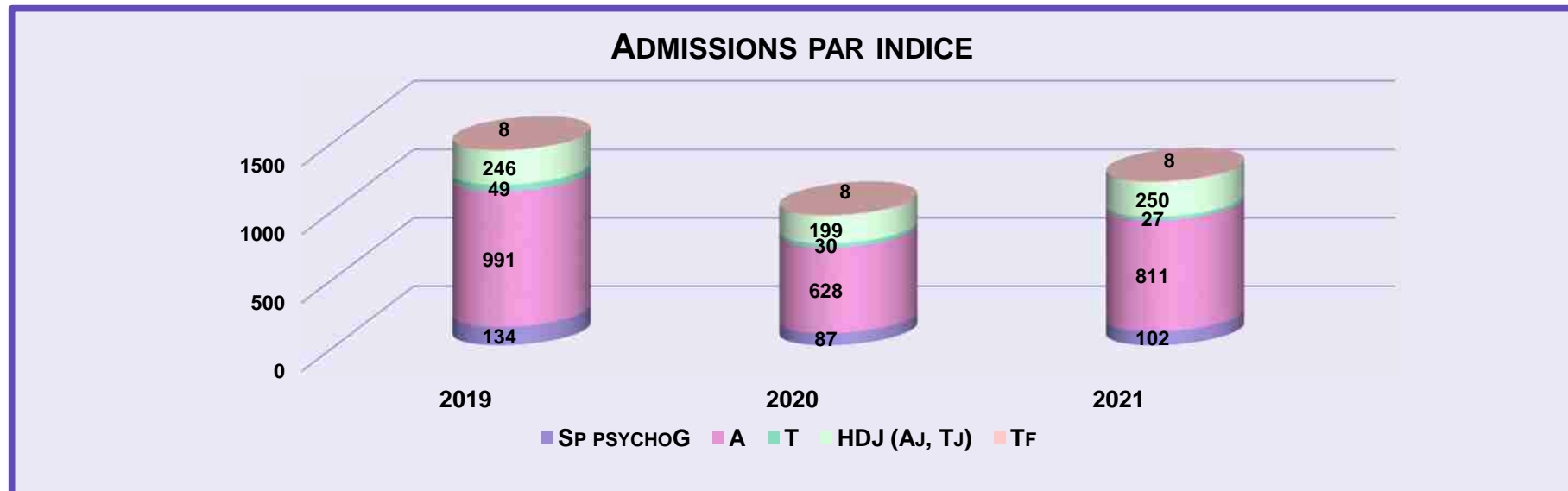
En effet, alors que la troisième vague a enregistré un pic de 21 patients COVID-19 confirmés par un test PCR le 6 octobre 2021, la quatrième vague, quant à elle, a culminé à 41 patients hospitalisés souffrant de la COVID-19 enregistrés le 2 décembre 2021.



## INDICATEURS CHIFFRÉS D'ACTIVITÉ

### 1° Admissions

Le nombre d'admissions a augmenté en 2021, mais reste encore en dessous de ce qui est attendu. Entre 2020 et 2021, les politiques d'admissions ont fortement évolué en fonction des recommandations des autorités sanitaires qui étaient plus nuancées. Les admissions en hôpital de jour ont moins été impactées suite à l'autorisation de poursuivre les consultations à distance en 2020, et on constate une augmentation en 2021.



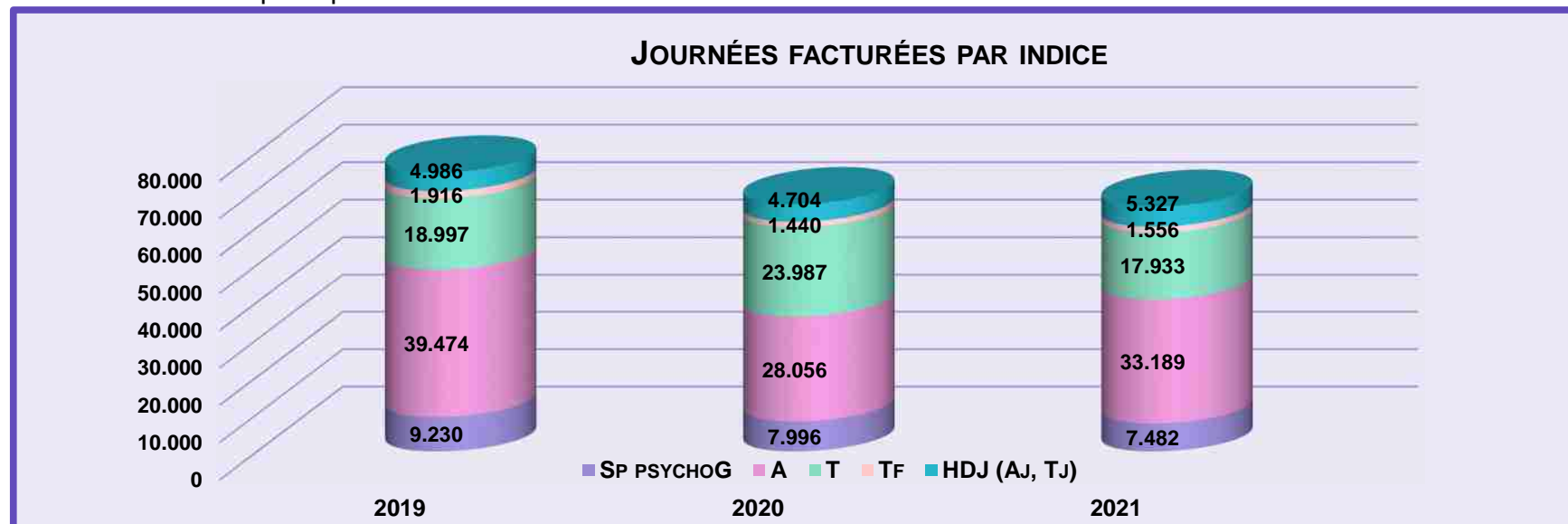
LIBELLÉ	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
SP PSYCHOG	134	87	102	15	17,2%
A	991	628	811	183	29,1%
T	49	30	27	-3	-10,0%
TF	8	8	8	0	0,0%
<b>SOUS-TOTAL HOSPI COMPLÈTE</b>	<b>1.182</b>	<b>753</b>	<b>948</b>	<b>195</b>	<b>25,9%</b>
HDJ (AJ, TJ)	246	199	250	51	25,6%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1.428</b>	<b>952</b>	<b>1.198</b>	<b>246</b>	<b>25,8%</b>

## 2° Journées

Le nombre de journées d'entretien est en légère diminution par rapport à 2020 mais est largement inférieur à 2019. On constate toutefois une augmentation au niveau de l'hôpital de jour. Si le nombre d'admissions a réellement augmenté, les séjours dans les services T ont été bouleversés par la difficulté de gestion des congés thérapeutiques (retour temporaire dans son lieu de vie). Par ailleurs, en prévision de l'ouverture du nouveau DOYARD, début février 2022, et vu la pénurie d'infirmiers, l'unité Re'va a fermé ses portes en décembre.

Par contre, le retour à l'hôpital des patients en famille d'accueil a pu être réactivé pour un certain nombre de cas.

Cette situation se répartit par indice comme suit :

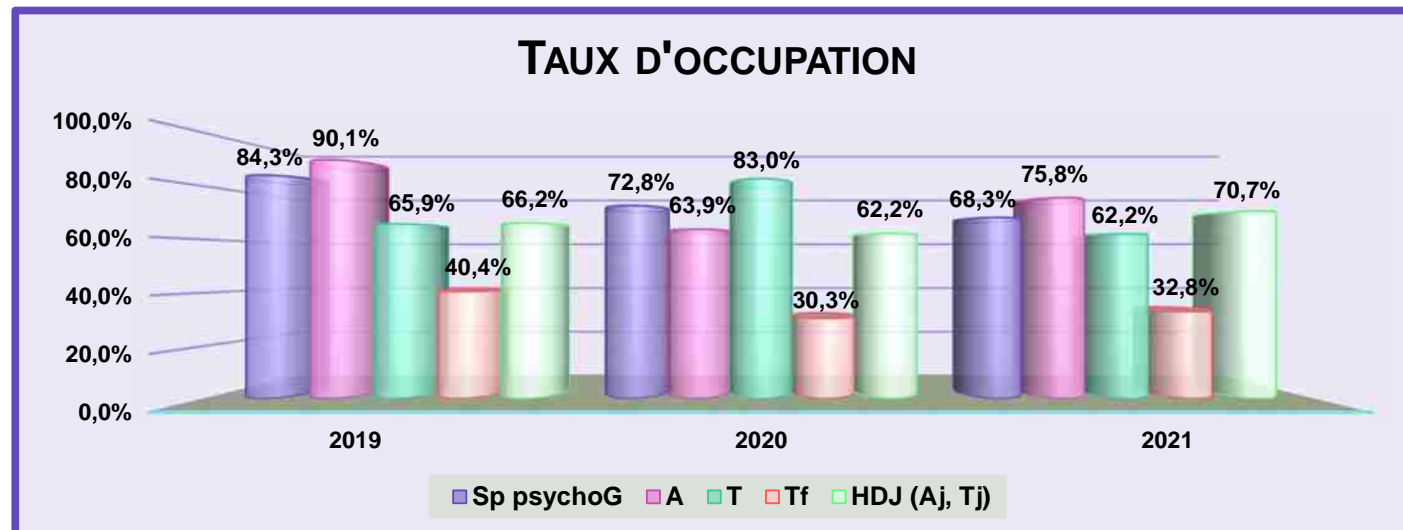


LIBELLÉ	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
SP PSYCHOG	9.230	7.996	7.482	-514	<b>-6,4%</b>
A	39.474	28.056	33.189	5.133	<b>18,3%</b>
T	18.997	23.987	17.933	-6.054	<b>-25,2%</b>
TF	1.916	1.440	1.556	116	<b>8,1%</b>
<b>SOUS-TOTAL HOSPI COMPLÈTE</b>	<b>69.617</b>	<b>61.479</b>	<b>60.160</b>	<b>-1.319</b>	<b>-2,1%</b>
HDJ (AJ, TJ)	4.986	4.704	5.327	623	<b>13,2%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>74.603</b>	<b>66.183</b>	<b>65.487</b>	<b>-696</b>	<b>-1,1%</b>

## 3° Taux d'occupation

Le taux d'occupation (basé sur les journées facturées) enregistre globalement une diminution de 0,7% par rapport à 2020 mais celle-ci est ciblée principalement sur l'indice T (- 20,8%) et se justifie par les mesures de la crise et la fermeture de Re'Va.

En ce qui concerne l'hôpital de jour, son occupation a augmenté de 8,5%, vu la possibilité de prendre en charge à distance (consultation de suivi par téléphone) et la relance plus nuancée de l'activité.



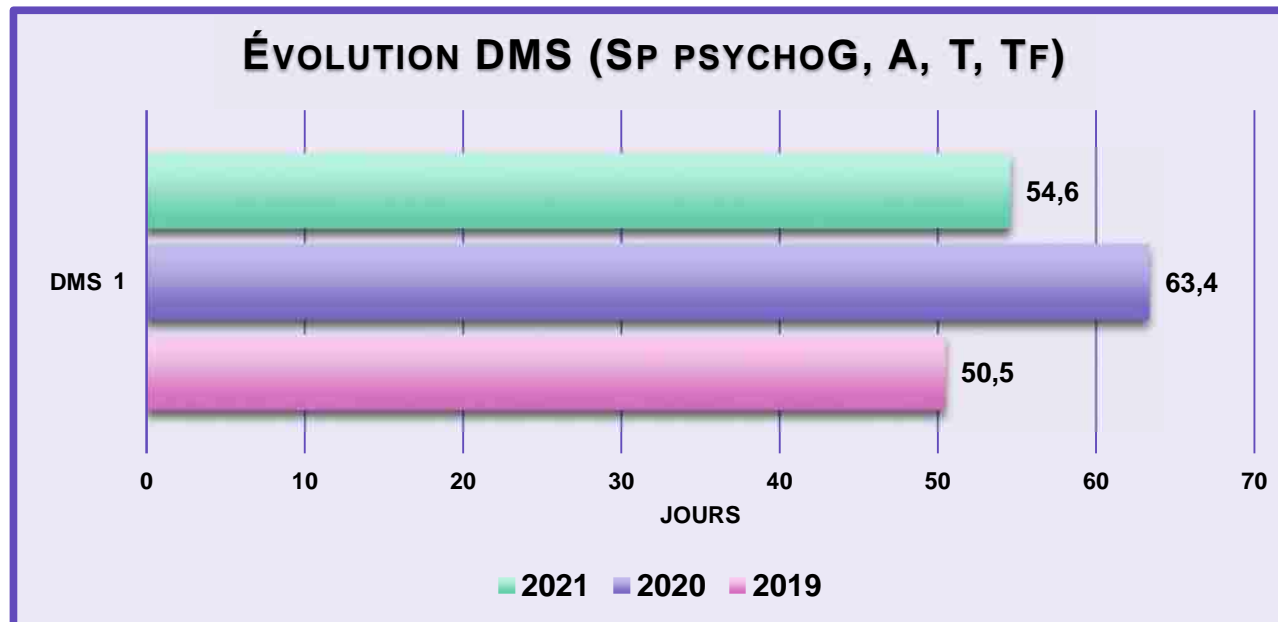
LIBELLÉ	2019	2020	2021	ÉCARTS
SP PSYCHO G	84,3%	72,8%	68,3%	-4,5%
A	90,1%	63,9%	75,8%	11,9%
T	65,9%	83,0%	62,2%	-20,8%
TF	40,4%	30,3%	32,8%	2,5%
<b>SOUS-TOTAL HOSPI COMPLÈTE</b>	<b>71,4%</b>	<b>63,1%</b>	<b>61,7%</b>	<b>-1,4%</b>
HDJ (AJ, TJ)	66,2%	62,2%	70,7%	8,5%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>77,8%</b>	<b>69,0%</b>	<b>68,3%</b>	<b>-0,7%</b>

**4° Durée moyenne de séjour**

La durée moyenne du séjour hospitalier arrêtée ci-dessous est calculée sur base du nombre de journées d'hospitalisation divisé par le nombre d'admissions (y compris le nombre de patients présents au 1er janvier).

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR (EN JOURS)	2019	2020	2021	ÉCARTS
DMS (Sp psychoG, A, T, Tf)	50,5	63,4	54,6	-13,9%

Vous trouverez l'évolution dans le graphique ci-dessous.



## 5° Service de Placement Familial

Le service de Placement Familial, unique en Région wallonne, se distingue tant dans son financement que dans la prise en charge des patients. Nous l'avons donc isolé de l'activité hospitalière, même si le lien reste indéniable, puisque les patients gardent un statut d'hospitalisé.

Le travail de fond mis en route depuis plusieurs années semble porter ses fruits puisqu'on note une implication de plus en plus marquée des accueillants dans le projet (participation à des soirées de formation).

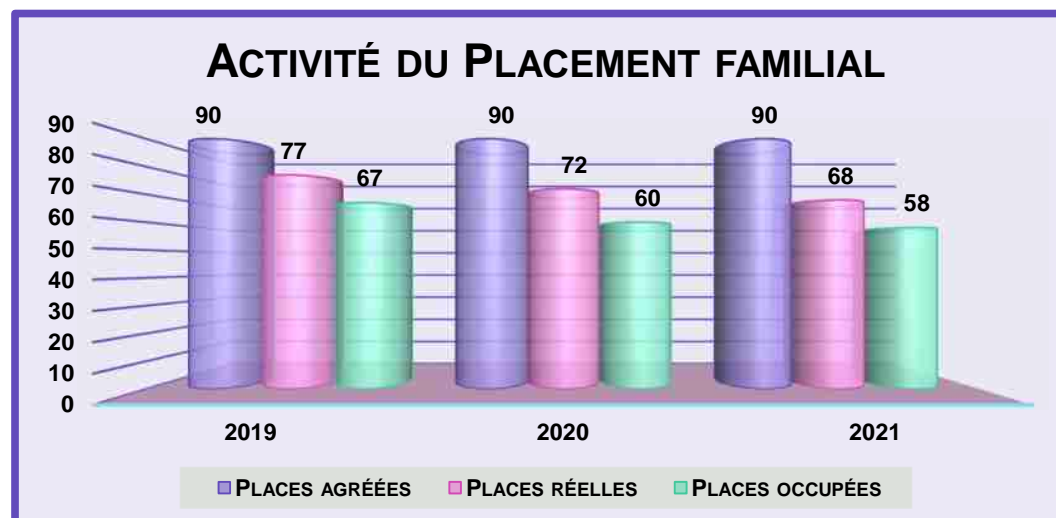
Cette année 2021 est marquée par les mesures COVID hybrides qui ont permis le retour en hospitalisation.

JOURNÉES	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
INTRA-MUROS : ECDOVAL	1.916	1440	1556	116	8,1%

Au niveau de l'accueil extra muros, on enregistre une diminution des journées en familles d'accueil par rapport à 2020 (-4,4%). Le nombre de familles accueillantes continue de diminuer.

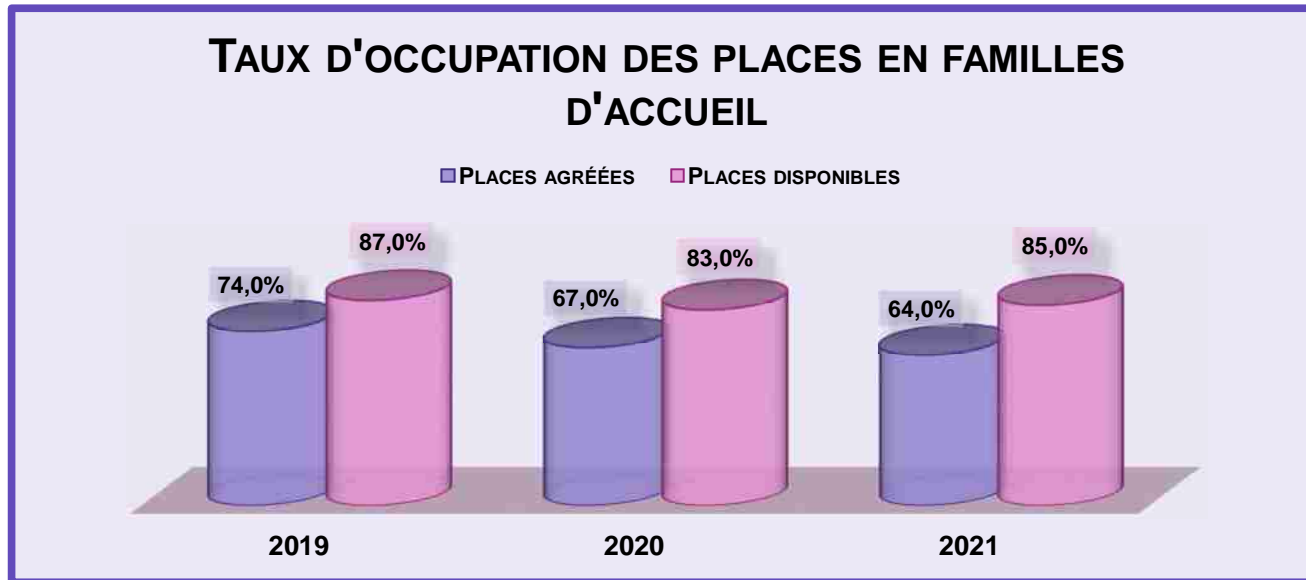
JOURNÉES	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
EXTRA MUROS : EN FAMILLES	24.627	22.024	21.046	-978	-4,4%

Relevé des places (moyenne par année) :



Taux d'occupation des places en famille d'accueil

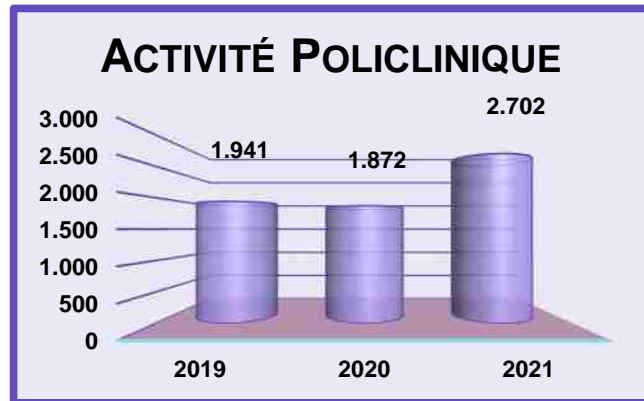
Les taux d'occupation sont restés stables sur les 3 derniers exercices en regard des variations du nombre de places disponibles.



LIBELLÉ	2019	2020	2021
PLACES AGRÉÉES	74,0%	67,0%	64,0%
PLACES DISPONIBLES	87,0%	83,0%	85,0%

## 6° Activité de polyclinique

L'activité de polyclinique, exprimée en nombre de consultations et séances de psychiatrie facturées, s'est assez bien développée. Les nouveaux locaux ont permis d'augmenter le nombre de consultations, ce qui a permis aux médecins de proposer une offre plus étendue.

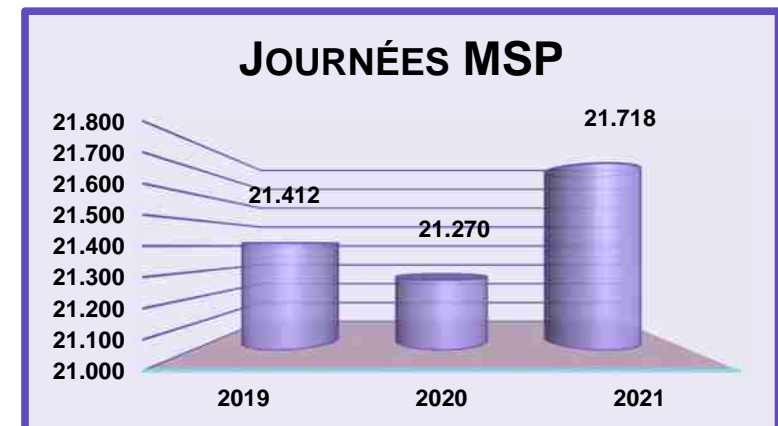


LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
POLICLINIQUE	1.941	1.872	2.702	830	44,3%

## 8° MSP "Le Hameau"

La MSP « Le Hameau » exploite **60 lits** (+ 12 en portefeuille et non exploités). En 2021, l'activité a enregistré une hausse de 2,39% en terme de journées. La mise à disposition de 3 places supplémentaires « tampons » contribue à la progression du taux d'occupation. Une réflexion menée en matière de politique d'admission se poursuit.

LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS
JOURNÉES FACTURÉES	21.412	21.270	21.718	448
TAUX D'OCCUPATION MOYEN	97,80%	96,86%	99,17%	2,39%



### PROJET INSTITUTIONNEL DU SITE DE LIERNEUX :

La nouvelle organisation s'est mise en place par la structuration du comité de secteur et du staff fonctionnel dont l'objectif est de travailler de façon pluridisciplinaire (médecins, soignants, psychologues, administratifs).

Le plan directeur d'infrastructure du site de Lierneux a vu le jour et a permis la définition de la programmation détaillée d'un nouveau bâtiment de 160 lits.

Une révision des grands axes du projet médical et des soins a été menée de front.

Par ailleurs, chaque département a poursuivi son travail de définition de service.

Nous retiendrons les faits marquants suivants :

#### POUR LE DÉPARTEMENT INFIRMIER ET PARAMÉDICAL

- **L'équipe de cadres**

La formation en équipe du staff DIPA: management transformationnel : formation entamée en 2021 dans l'objectif d'adapter le management des équipes aux réalités d'aujourd'hui et de manière à pouvoir utiliser des outils communs comme leviers d'intervention.

La participation au Comité de pilotage "Amirato" en vue de la création de la nouvelle programmation en lien avec la construction d'une nouvelle structure de 160 lits.

L'accueil, la formation et l'accompagnement des nouveaux responsables (Infirmiers Chefs, Infirmiers Chefs de Service).

- **La poursuite de la Gestion de la crise COVID :**

L'ensemble des pratiques de soins a été adapté en fonction de la crise COVID, cette révision a permis de réévaluer les besoins de nos patients et les différents axes de prise en charge.

- **La pénurie d'infirmiers :**

Le CHSA souffre d'une grande pénurie d'infirmiers.

Pour maintenir une continuité des soins de qualité, nous avons dû fermer provisoirement une unité de soins, cette fermeture a permis de renforcer les équipes des autres unités de soins et a permis d'anticiper l'ouverture de deux nouveaux services.

Le recrutement et l'attractivité restent deux priorités majeures, une réflexion spécifique se poursuit sur les techniques de recrutement, le processus de formation en regard du projet médical et de soins et des moyens mis à disposition.

- **Le projet 107 :**

Malgré une crise Covid très réductrice, l'équipe Mobile « sur la route » a pu garder un fonctionnement efficace au prix de nombreux aménagements. L'objectif de soutien au domicile semble avoir été atteint.

L'équipe a pu bénéficier d'une augmentation de 2,25 ETP, financés par un budget fédéral, afin de développer des missions spécifiques pour les personnes âgées et un public particulièrement précarisé.

- **Les unités:**

Les unités de soins ont poursuivi leurs activités et ont dû faire face à de nouvelles pratiques. Nous retiendrons l'implantation du Esketamine (molécule antidépresseur à action rapide) à l'hôpital de jour, le travail des ateliers réaménagé dans les unités.

### POUR L'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE

- L'ouverture en mars des nouveaux locaux de la **policlinique** comprenant une salle d'attente, 5 bureaux de consultation, un secrétariat, une salle de réunion et la nouvelle organisation de ce service (agenda, la prise de rendez-vous).
- **Le service social** a constaté une forte augmentation des demandes de collaboration avec les deux hautes écoles sociales (Helmo et HEPL). Diverses rencontres à caractère formatif ont également été réalisées.
- **Le service accueil** constate sur 2021 et probablement en relation avec l'évolution de la société et de la crise COVID, l'augmentation des colis livrés pour des patients. Une procédure a été élaborée.
- Depuis fin 2020 **les services d'admissions** et de pré-admissions ont été attentifs aux demandes d'aide par téléphone (crise COVID). Nous avons été sollicités à de nombreuses reprises pour des orientations autres que l'hospitalisation. Le nombre de demande de rendez-vous de préadmissions (hors médecin) en 2021 est de 442 pour 343 réalisés, ce qui correspond à une augmentation de 10%.

### POUR LE DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Le département de psychologie n'a pas été épargné par la crise et ses conséquences sur la prise en charge des patients.

Malgré les difficultés, le groupe Trajet de soins cognitifs, activé depuis le printemps 2020 a poursuivi ses réflexions par le biais de rencontres pluridisciplinaires autour de la prise en charge de patients ayant une problématique type alcoolique.

Le travail de réflexion a pour but :

- D'optimiser la collaboration entre neuropsychologues et ergothérapeutes autour du patient présent en atelier,
- D'identifier la fonction cognitive préservée (à partir du bilan neuro-psy),
- De palier au déficit par l'optimisation de la fonction préservée par une rééducation écologique (c'est-à-dire de "terrain" - au sein même de l'atelier et non par le biais d'une prise en charge individuelle type rééducation).

Le projet de **Pratique supervisée** s'est également lancé.

Il concerne l'exercice de la pratique clinique par des diplômés master en psychologie, postulant à une 6<sup>ème</sup> année afin d'obtenir leur titre de psychologue clinicien. Ces derniers devront s'exercer à leur pratique clinique dans un milieu hospitalier et ce, de façon supervisée par des psychologues ayant "un certificat interuniversitaire de maître de stage dans l'année de pratique supervisée en psychologie et orthopédagogie clinique".

Pour ce faire, deux psychologues du staff participent à cette formation certificative interuniversitaire 2021-2022.

L'objectif étant d'établir des collaborations entre les Universités et le CHSA, de participer à la formation continue des futurs cliniciens, d'accueillir au sein de notre institution des "assistants en psychologie clinique".

### POUR LE DÉPARTEMENT EXTRAHOSPITALIER : MSP LE HAMEAU

L'année 2021 a encore été impactée par la pandémie de COVID :

- Sorties interdites des résidents : il a fallu gérer tous les achats extérieurs (tabac, journaux, boissons, friandises, etc.).
- Peu ou pas d'activités internes et externes.
- Les visites ont eu lieu dans le sas de la maison 5 et le déroulement de ces visites a été adapté, à chaque fois, en fonction des recommandations de l'AVIQ.

Après la vaccination des résidents, il y a eu une reprise de la vie « normale » : les résidents ont de nouveau fait leurs courses, sont partis en congé ou en sortie. Les résidents ont bien respecté les gestes barrière.

Les moments festifs avec les familles n'ont pas pu reprendre car les conditions sanitaires ne le permettaient pas.

La première séance de zoothérapie a eu lieu et a comme but d'offrir une activité aux résidents qui ne s'intéressent pas aux autres activités.

Malgré la situation sanitaire, l'équipe est restée stable, avec des moments difficiles suite à des maladies et des écartements.

Le rôle de référent a été revu et un document avec les attentes du résident a été établi.

Une réflexion sur la demande de candidature en MSP a été lancée.

### POUR LE DÉPARTEMENT MÉDICAL :

Les réflexions autour du futur projet médical et de soins s'est poursuivi dans le cadre des réflexions du plan directeur d'infrastructure.

Elle s'est focalisée sur le **nouveau Doyard** qui a ouvert ses portes fin 2021.

Le projet de 30 lits + 3 isolements au rez et 24 lits au -1 s'est lancé pour être pleinement opérationnel en 2022.

**L'accueil familial thérapeutique** a également été l'objet de nombreuses réflexions.

La préparation d'un colloque, et surtout une analyse approfondie pour proposer des perspectives et des solutions de refinancement d'un projet médical revisité en deux volets (psychosocial et thérapeutique).

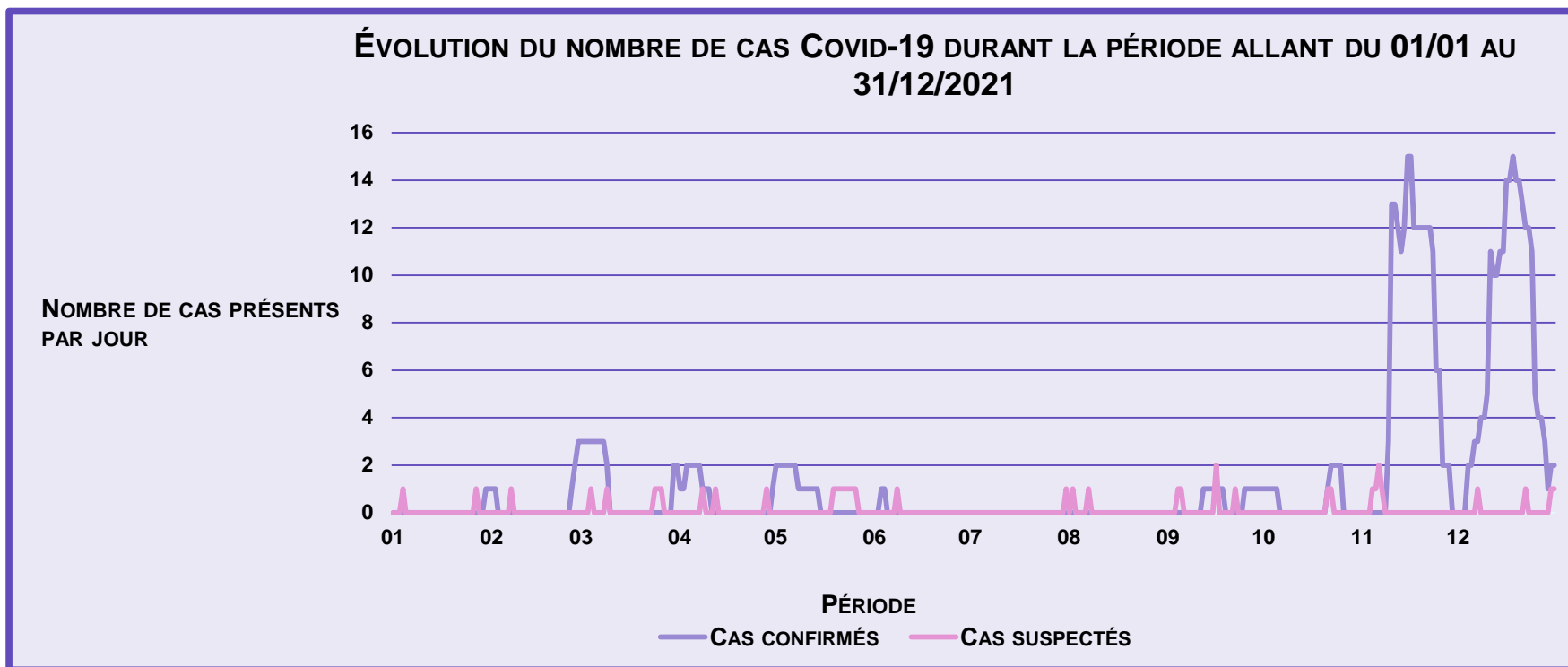
**La policlinique** : une activité de policlinique a été maintenue pour les patients les plus fragiles et/ou malades dans les nouveaux locaux.

## SECTEUR A LIÈGE

Hôpital Petit Bourgogne Agora Hillier	Maisons de soins psychiatriques	Habitations protégées	Services de santé mentale	Centre ambulatoire / résidentiel pour toxicomanes	Centre de prévention La Licorne	Équipes mobiles
440 lits dont : 30 lits gelés dans le cadre de la réforme	94 places réparties sur deux maisons de soins psychiatriques Charmilles et Cèdres	77 places	1 pour adultes	Start - Mass Maison d'accueil socio-sanitaire	CITES Clinique du stress et du travail	Projet 107 Fusion Liège ETAC/SPADI
Hôpital de jour 53 lits			1 pour enfants	Réadaptation fonctionnelle	TRANSITION Clinique pour adolescents	Équipe mobile réseau REALISM Mobilea
Projets spécifiques 16 lits for K 3 lits K UTI			1 Club thérapeutique	Bus itinérant		Trajet de soins internés ESTIM
Policlinique				Clean Résidentiel		Projet Double diagnostic handicap Parall'aile
						Équipes mobiles spécialisées ECOTONE Lilas Concerto

**SECTEUR A LIÈGE - GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19**

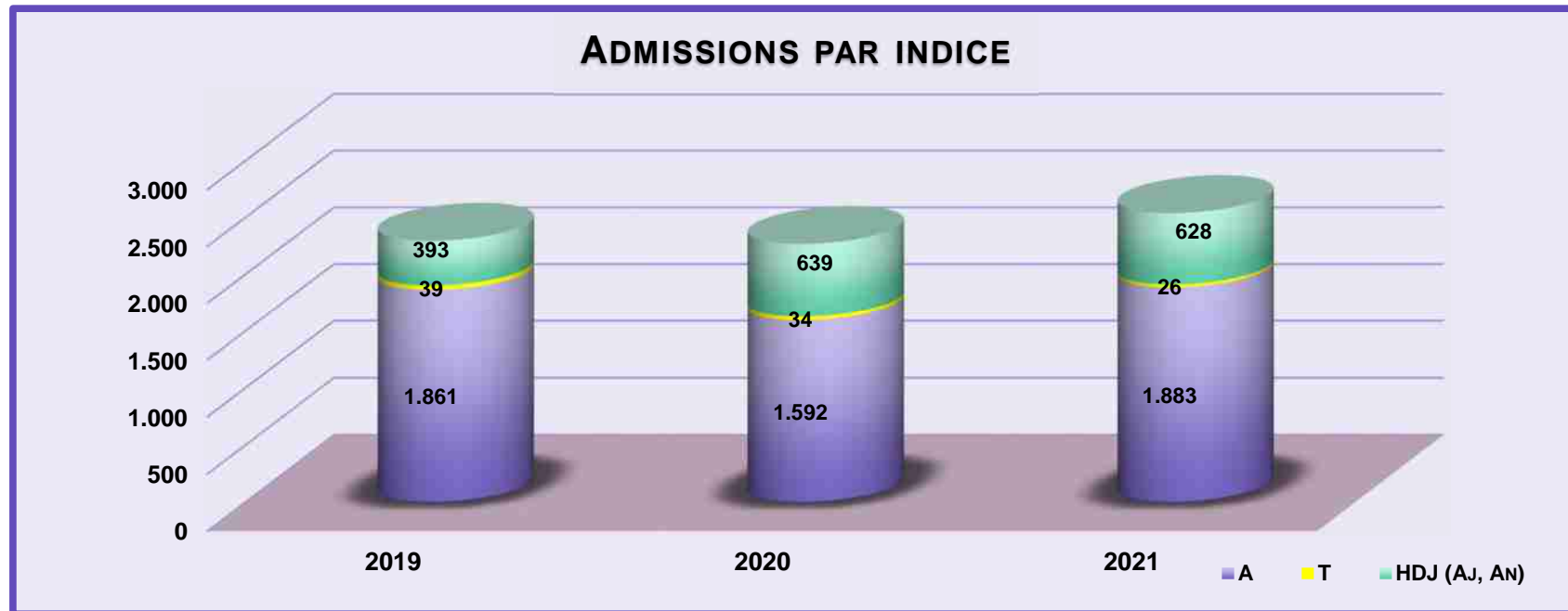
Le graphique ci-dessus montre l'évolution des cas suspectés et confirmés durant les deux vagues de l'épidémie de COVID-19. Ces dernières se sont succédées en fin d'année et ont connu la même ampleur avec un pic de 15 patients COVID-19 confirmés par un test PCR enregistrés respectivement le 15 novembre et le 18 décembre 2021.



## INDICATEURS CHIFFRÉS D'ACTIVITÉ :

### 1° Admissions

Le nombre d'admissions a augmenté en 2021 (17,4%). On constate même un léger dépassement par rapport à 2019. Les admissions en hôpital de jour restent élevées, ce qui s'explique par les mesures Covid et par une évolution de la nature de la prise en charge.



LIBELLÉ	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
A	1.861	1592	1883	291	18,3%
T	39	34	26	-8	-23,5%
<b>SOUS-TOTAL HOSPI COMPLÈTE</b>	<b>1.900</b>	<b>1.626</b>	<b>1.909</b>	<b>283</b>	<b>17,4%</b>
HDJ (AJ, AN)	393	639	628	-11	-1,7%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2.293</b>	<b>2.265</b>	<b>2.537</b>	<b>272</b>	<b>12,0%</b>

À côté de l'activité hospitalière et de jour, on retrouve l'activité pédopsychiatrique (lits for K et de crise). Cette activité a évolué comme suit :

## ADMISSIONS RÉALISÉES - PÉDOPSYCHIATRIE

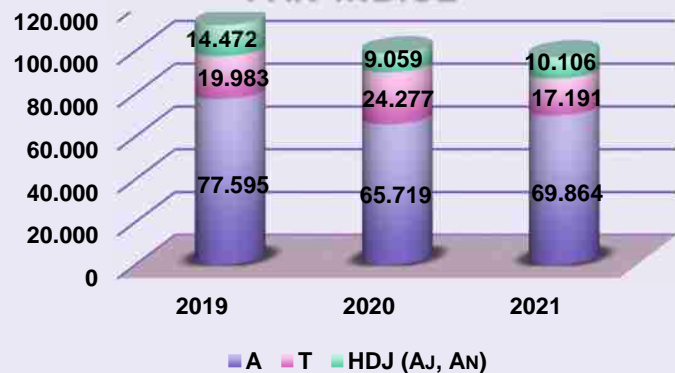


LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
LITS FOR K	77	69	86	17	24,6%
LITS DE CRISE	19	12	9	-3	-25,0%
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>81</b>	<b>95</b>	<b>-15</b>	<b>-18,5%</b>

## 2° Journées

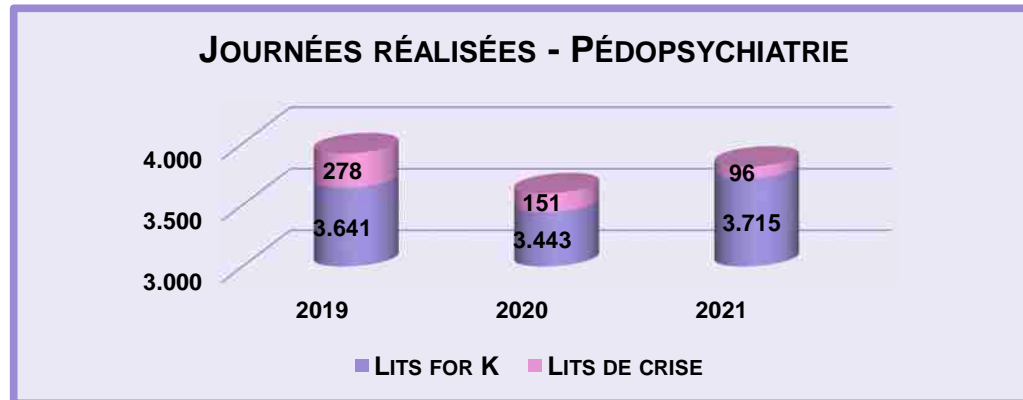
Le nombre de journées d'entretien enregistre une diminution de 3,3% par rapport à 2020. Celle-ci se concentre sur l'indice T. Cette évolution est conforme aux mesures prises dans le cadre de la crise. Les journées d'hospitalisation de jour sont, quant à elles, en voie d'augmentation (+11,6%).

## JOURNÉES FACTURÉES PAR INDICE



LIBELLÉ	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
A	77.595	65.719	69.864	4.145	6,3%
T	19.983	24.277	17.191	-7.086	-29,2%
<b>SOUS-TOTAL HOSPI COMPLÈTE</b>	<b>97.578</b>	<b>89.996</b>	<b>87.055</b>	<b>-2.941</b>	<b>-3,3%</b>
HDJ (AJ, AN)	14.472	9.059	10.106	1.047	11,6%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>112.050</b>	<b>99.055</b>	<b>97.161</b>	<b>-1.894</b>	<b>-1,9%</b>

À côté de l'activité hospitalière et de jour, on retrouve l'activité pédopsychiatrique (lits for K et de crise). Son activité a évolué comme suit :

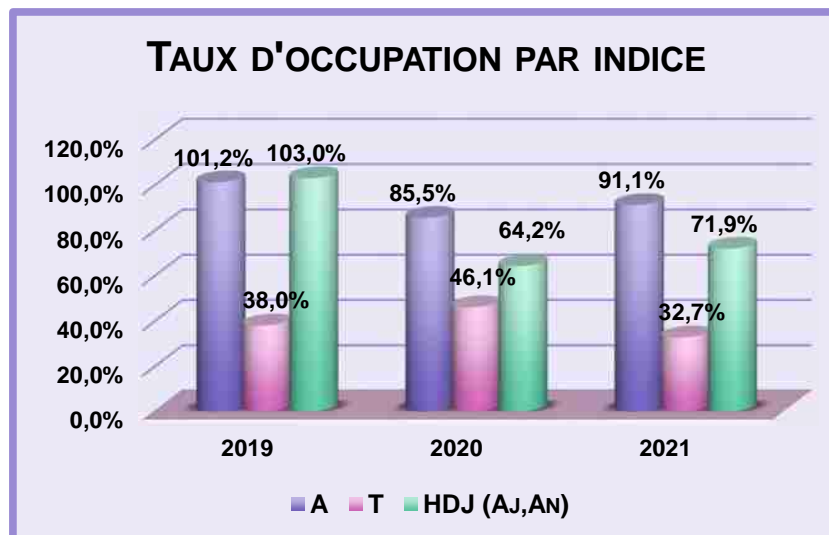


LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
LITS FOR K	3.641	3.443	3.715	272	7,9%
LITS DE CRISE	278	151	96	-55	-36,4%
<b>TOTAL</b>	<b>3.919</b>	<b>3.594</b>	<b>3.811</b>	<b>217</b>	<b>6,0%</b>

On constate une augmentation de l'ordre de 6% (+ 217 journées) par rapport à 2020.

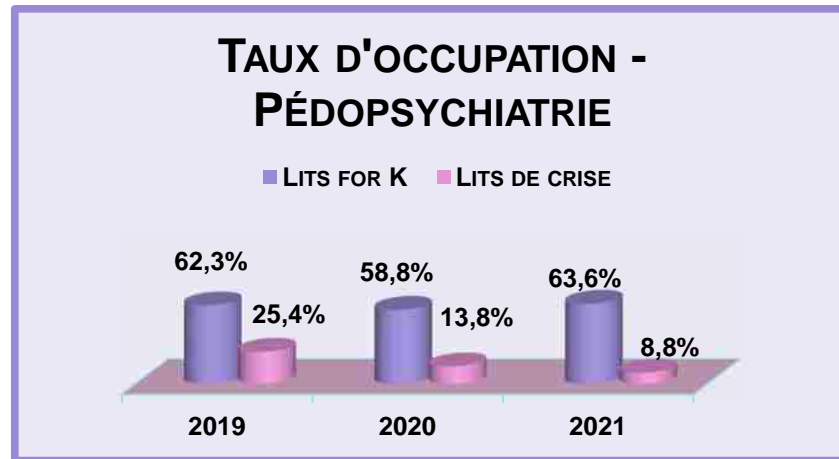
### 3° Taux d'occupation

Le taux d'occupation global calculé sur base des lits agréés s'élève à 67,4% en 2021, soit une perte de 2,1% par rapport à 2020. La perte est ciblée sur les indices T (-13,4%) tandis que l'activité d'hospitalisation de jour augmente de 7,7%.



LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS
A	101,2%	85,5%	91,1%	5,6%
T	38,0%	46,1%	32,7%	-13,4%
<b>SOUS-TOTAL A - T</b>	<b>75,5%</b>	<b>69,5%</b>	<b>67,4%</b>	<b>-2,1%</b>
HDJ (AJ, AN)	103,0%	64,2%	71,9%	7,7%
<b>TAUX D'OCCUPATION GLOBAL MOYEN</b>	<b>78,2%</b>	<b>66,0%</b>	<b>64,9%</b>	<b>-1,1%</b>

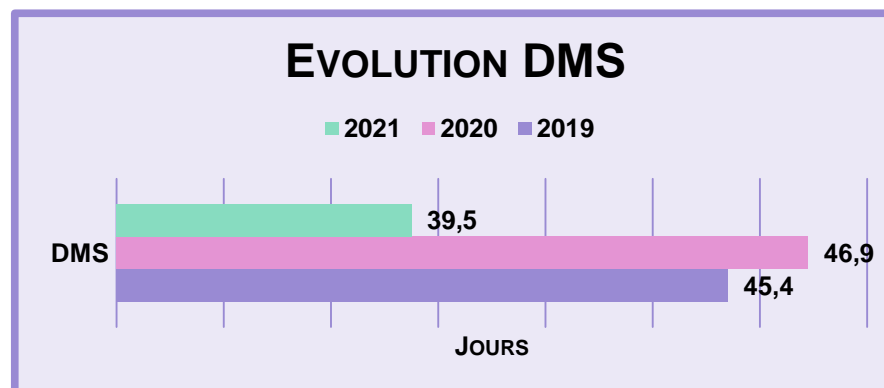
En ce qui concerne l'activité pédopsychiatrique, le taux d'occupation enregistre une réactivation, proche de l'année 2019. Soit 55% d'occupation, c'est-à-dire + 3,3% par rapport à 2020.



LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS
LITS FOR K	62,3%	58,8%	63,6%	4,8%
LITS DE CRISE	25,4%	13,8%	8,8%	-5,0%
<b>TOTAL</b>	<b>56,5%</b>	<b>51,7%</b>	<b>55,0%</b>	<b>3,3%</b>

#### 4° Durée moyenne de séjour

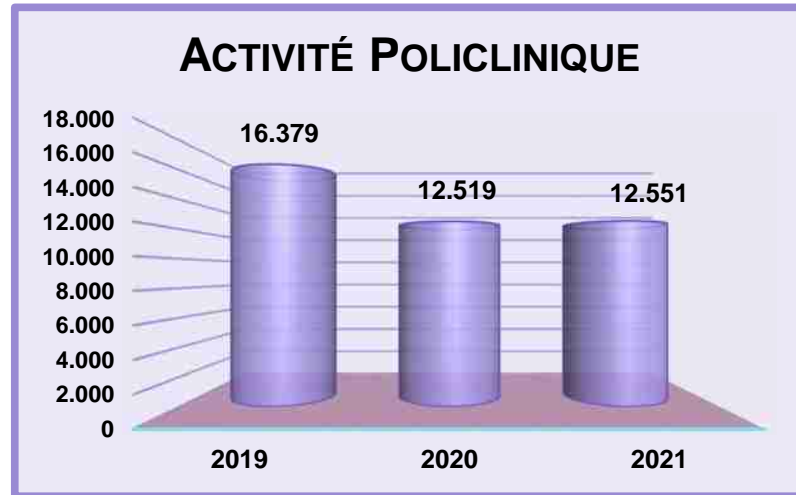
La durée moyenne du séjour hospitalier arrêtée ci-dessous est calculée sur base du nombre de journées d'hospitalisation divisé par le nombre d'admissions (y compris le nombre de patients présents au 1er janvier).



DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR (EN JOURS)	2019	2020	2021	ÉCARTS
DMS (A, T)	45,4	46,9	39,5	-15,8%

## 5° Activité Policlinique

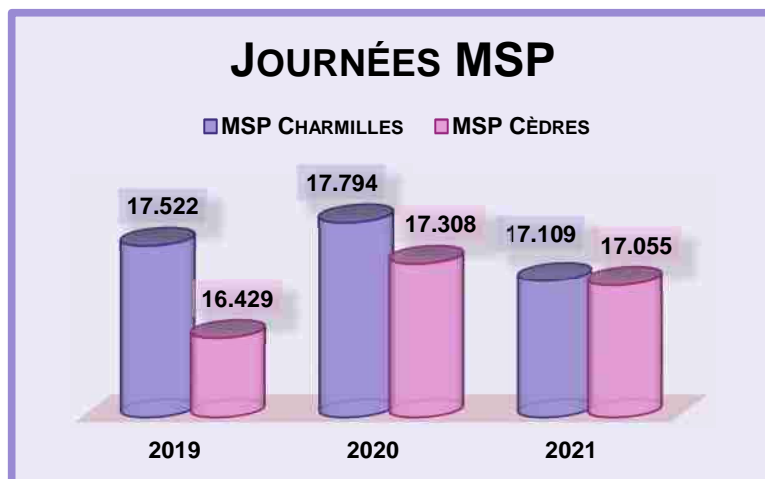
L'activité de policlinique concerne l'activité relative aux consultations médicales mais également celles des psychologues.



LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
POLICLINIQUE	16.379	12.519	12.551	32	0,3%

## 6° MSP "Charmilles" et "Cèdres"

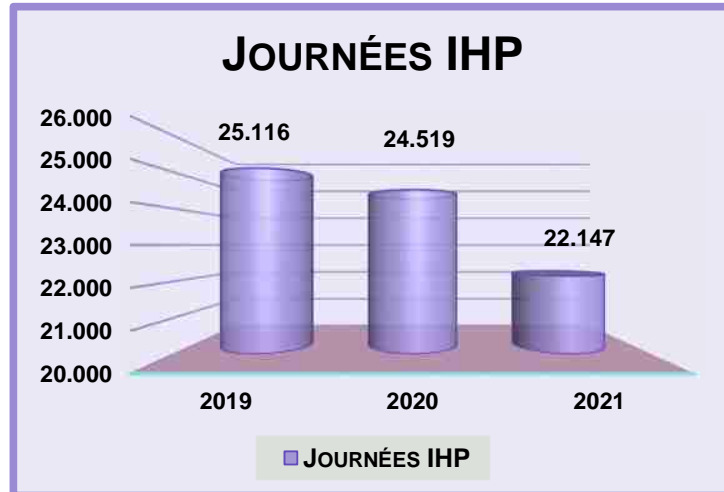
La MSP « Les Charmilles » dispose d'une capacité de 48 lits alors que la MSP « Les Cèdres » en dispose de 41 soit un total de 89 lits. Les chiffres d'occupation restent très élevés.



LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
MSP CHARMILLES	17.522	17.794	17.109	-685	-3,8%
MSP CÈDRES	16.429	17.308	17.055	-253	-1,5%
<b>TOTAL JOURNÉES</b>	<b>33.951</b>	<b>35.102</b>	<b>34.164</b>	<b>-938</b>	<b>-2,7%</b>
MSP CHARMILLES	100,01%	101,29%	97,65%	-3,63%	
MSP CÈDRES	109,78%	115,34%	113,97%	-1,37%	
<b>TAUX D'OCCUPATION MOYEN</b>	<b>104,51%</b>	<b>107,76%</b>	<b>105,17%</b>	<b>-2,59%</b>	

## 7° Initiatives d'Habitations Protégées

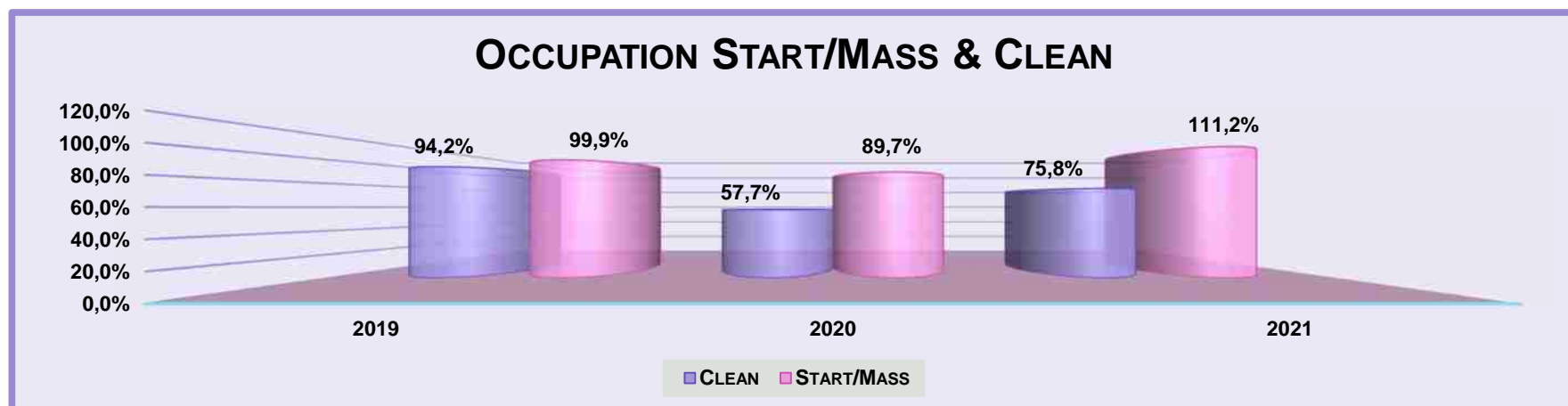
Le nombre de places disponibles au niveau des IHP s'élève à 77 au total. L'activité est restée relativement stable malgré les mesures difficiles liées à la crise. En 2021, les IHP Agora ont dû faire face à de nombreuses réhospitalisations, à des orientations qui n'ont pas fonctionné et à un manque de candidats à certaines périodes de l'année. Les IHP Agora ont également reçu des candidatures pour lesquelles les patients n'étaient pas preneurs des projets. Ces candidatures ont été analysées mais elles se sont arrêtées rapidement. En outre, des résidents plus jeunes ont été accueillis avec des durées de séjour plus courtes.



LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
IHP PTB	12.452	11.966	12.293	327	2,7%
IHP AGORA	12.231	12.553	9.854	-2.699	-21,5%
JOURNÉES IHP	25.116	24.519	22.147	-2.372	-9,7%
IHP PTB	89,80%	86,04%	88,63%	2,6%	
IHP AGORA	85,90%	87,94%	69,22%	-18,7%	
TAUX OCCUPATION MOYEN	89,40%	87,00%	78,80%	-8,2%	

## 8° Start/Mass & Clean

Au niveau des centres d'accueil pour toxicomanes, l'occupation est à l'image des mesures liées à la crise.



LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
CLEAN	94,20%	57,70%	75,76%	18,1%	31,3%
START/MASS	99,90%	89,65%	111,20%	21,6%	24,0%

Le taux d'occupation de Clean a diminué en regard de 2019 mais on constate malgré tout, une relance. Il est à noter que ce taux de 76% s'explique par plusieurs cas Covid, l'un à la suite de l'autre, qui ont empêché de poursuivre les admissions.

Précisons qu'au niveau de Start/Mass, le taux d'occupation repris-ci-dessus représente la fréquentation. Si l'on se réfère aux forfaits facturés, l'occupation tourne aux alentours de 77%.

LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
START/MASS	80,20%	65,60%	77,16%	11,6%	17,6%

### PROJET INSTITUTIONNEL MÉDICAL ET DE SOINS DE LIÈGE :

La nouvelle organisation s'est mise en place par la structuration du comité de secteur et du staff fonctionnel dont l'objectif était de travailler de façon pluridisciplinaire (médecins, soignants, psychologues, administratifs) et chaque département a poursuivi son travail de définition de service.

Par ailleurs, les réflexions relatives aux travaux Bleuets/Genêts se sont poursuivies en 2021, toutes les semaines en présence du bureau d'architecte, de l'équipe soins et de l'équipe technique afin d'une part de terminer le projet et, d'autre part, d'établir le cahier des charges complets. Le projet d'intensification des soins hospitaliers a été présenté au réseau Fusion Liège, aucune remarque ou objection n'a été émise par les partenaires.

En perspective de ces travaux, mais aussi pour rationaliser la répartition des ressources humaines fortement impactées par l'absentéisme liés à la crise COVID, il a été décidé de fermer les lits physiques surnuméraires de l'hôpital et ainsi fusionner deux unités 24 et 25 pour former le service B2. Celui-ci se consacre aux prises en charge des psychoses aiguës.

Nous retiendrons les faits marquant suivants :

#### POUR LE DÉPARTEMENT INFIRMIER

- La gestion de la crise COVID.
- La gestion des effectifs fut une préoccupation majeure afin d'assurer la continuité des soins au quotidien. De nouvelles stratégies ont vu le jour (comme par exemple, le recours aux intérimaires).
- Un travail de soutien au quotidien a été fait par l'ensemble de la ligne hiérarchique et une intervention psychosociale de

CITES dans les unités de soins. Cela n'a hélas pas permis de ne pas ressentir l'impact de l'absentéisme des soignants exprimant leurs difficultés concernant les conditions de travail et, principalement, la perte de sens du travail psychiatrique dans ces mêmes conditions.

- La réalisation, la mise en application et l'évaluation des procédures liées au COVID ont également été très énergivores.

#### Organisation générale du département

Malgré la crise sanitaire, nous avons continué à travailler sur les besoins du département mais aussi sur les projets inhérents à celui-ci. Le travail sur l'organisation du département s'est poursuivi tant en termes de gestion d'effectif que de gestion de compétences notamment pour les missions de qualité et d'hygiène.

Dans le cadre de la révision de l'organigramme, le SPADI / ETAC ont été intégrés au département infirmier. Cette équipe a par ailleurs, bénéficié d'une augmentation de 7,4 ETP dont 3,4 sont détachés par des partenaires du réseau (CITADELLE et AIGS).

Le département a organisé deux journées de réflexion. L'objectif de ces journées était d'établir la présentation du département. Deux axes ont été travaillés : les valeurs du département ainsi que sa mission. Le travail a été réalisé par les Infirmiers Chefs (IC) en collaboration avec les Infirmiers Chefs de Services (ICS) et la Directrice du Département Infirmiers Paramédicaux et Assimilés (DIPA).

En 2021, nous avons pu également bénéficier via le Fonds Blouses Blanches (FBB) de l'arrivée et du maintien des assistants logistiques dans une partie de nos unités. Le support logistique fourni par ce métier permet de soulager les soignants de première ligne afin de leur libérer plus de possibilités pour accomplir les soins et accompagnements. L'expérience, débutée fin 2019, s'avère concluante.

### Différents projets au niveau des unités de soins (US) :

Les unités de soins ont poursuivi leur activité habituelle tout en faisant face à l'implémentation de nouvelles pratiques.

Nous retiendrons :

- La fusion du nouveau Bleu 2, la mise en place du **Spravato** (antidépresseur) en hospitalier et en ambulatoire.
- Le nouvel atelier du Genêt 32 **PREAMBULES**.
- Le travail relatif aux hôpitaux de jour.
- Le service COVID d'Odysée.
- Le réaménagement de Dédale pour des raisons sanitaires et le projet Eladeb.
- L'accueil d'une troisième personne comme pair-aidant au centre Louis Hillier pour participer au module alcool.

### POUR LE DÉPARTEMENT PARAMÉDICAL

#### Organisation du département :

Le département a accueilli deux nouveaux chefs d'équipe. Cela a permis une meilleure fluidité des informations grâce à leur participation au staff fonctionnel.

Les deux chefs ont principalement travaillé sur la gestion de l'effectif et sur la réorganisation du département.

### Projets

- Durant les mois d'octobre et de novembre 2021 un quatuor de musique classique, Akhtamar, est venu présenter 10 spectacles pour l'ensemble des unités. Ces représentations font suite aux subventions octroyées à Akhtamar dans le cadre du concours « Un futur pour la culture ».
- Réorganisation suite au déconfinement sur le site Petit Bourgogne afin d'assurer une continuité de soins à l'ensemble des salles:
  - **L'équipe d'ergothérapie** propose en plus de leurs activités au sein des unités, trois permanences par semaine.
  - **L'équipe d'éducation physique** propose en plus de leurs activités au sein des unités, cinq permanences par semaine.
- Déménagement de Fil-à-fil du site Petit Bourgogne vers le site Agora.

### POUR LE SERVICE SOCIAL ET DE L'ACCUEIL

Durant l'année 2021, le staff social s'est rendu disponible pour les unités de soins et pour améliorer la qualité de vie des patients au sein de l'hôpital et ce, dans un contexte social et sanitaire particulier.

Il a participé activement à la construction de certains projets tels que :

- Le **7710** : présence d'une assistante sociale au call center et constitution de back-up au sein du staff social afin d'assurer la continuité du service.

- **Participation aux groupes de travail et de réflexions :** Département de la Psychologie Médicale, groupe relance et soutenance, Glem...
- **Gestion des transports :** création d'un groupe de travail afin de penser à une nouvelle méthode de travail et de facturation. Une nouvelle convention a été établie avec la société de transport « SOS dialyse ».
- **Gestion du contentieux :** constitution d'un groupe de travail qui a permis d'instaurer un dialogue entre les différents services et de développer de bonnes pratiques : information quotidienne du contentieux du patient aux assistantes sociales, remise en place des permanences du service contentieux sur le site du Petit-bourgogne, demande d'outils adaptés pour l'assurabilité du patient avec une réponse favorable de la direction. Le groupe est toujours en cours.
- **Mise à disposition des machines à laver et d'un sèche-linge** pour les patients et les membres du personnel sur le site du Petit-Bourgogne.
- **Mise à disposition d'une borne informatique à l'accueil** du site Petit-Bourgogne pour les membres du personnel qui n'ont pas d'ordinateur ou de connexion internet.
- **Gestion efficace des demandes de stage « assistant social »** (centralisation et traitement des demandes de stage pour les sites du Petit-bourgogne, Agora et Hillier).
- **Mise en place d'Inter-vision** lors des staffs sociaux (échange sur des situations sociales et élargissement des connaissances législatives et du réseau).

### POUR LE DÉPARTEMENT DES PSYCHOLOGUES

Suite aux inondations de juillet, une mise à disposition de psychologues volontaires a été proposée à différentes communes sinistrées (Chênee, Chaudfontaine, Angleur, Trooz et Tilff).

Une réflexion sur l'organisation du département de psychologie a été entamée. Le projet s'inscrit dans une approche méthodologique différente. Le processus d'engagements et d'affectations tiendra compte du développement des missions du psychologue selon quatre niveaux d'interventions (Institutionnel, Pôles thérapeutiques, Services, consultations internes).

Cette manière de présenter les missions permet de mieux définir les ressources disponibles mais aussi de mieux valoriser les compétences individuelles. Ce point est entamé en 2021 mais verra son aboutissement en 2022.

Mise en place d'un projet d'accompagnement des psychologues en pratique supervisée dans une collaboration croisée entre l'hospitalier et l'extrahospitalier.

### POUR LA PHARMACIE

- Mise en place de l'esketamine avec les équipes de soins et médicale.

### POUR LE DÉPARTEMENT MÉDICAL

#### Impact de la crise Covid :

Année de transition dans la crise COVID qui a débuté en mars 2020, l'année 2021 n'était plus complètement absorbée dans l'urgence épidémiologique. La cellule de crise a été dissoute. Mais l'activité médicale est restée fortement marquée par la

présence du virus (troisième vague en avril, quatrième puis cinquième en automne), mais aussi par les patients positifs et/ou symptomatiques et les clusters dans nos unités. Ce qui a entraîné un ralentissement dans l'activité médicale de base mais aussi dans le développement des projets médicaux.

2021 a aussi été l'année de la vaccination et de son organisation dans l'ensemble des structures du secteur A.

En regard des années pré-covid, le nombre d'admissions est resté assez stable mais la durée d'hospitalisation a diminué, ce qui peut être mis en lien directement avec l'impact, contraignant pour les soins psychiques, de l'épidémie.

Notre groupe pluridisciplinaire « GO intrahospi », animé par le Dr Batardy, a continué ses réunions hebdomadaires pour analyser les risques, éditer et modifier les procédures mises en place pour adapter les soins psychiatriques à l'épidémie.

Les réunions hebdomadaires avec le Comité d'Hygiène de crise ISO SL sont passées progressivement à un rythme bimensuel vu la diminution de l'intensité des crises. La prise de décisions et les réflexions communes aux trois secteurs d'ISO SL permettent une plus grande assurance et cohérence pour les directives d'hygiène.

### **Activité médicale :**

Outre cet impact de la COVID, plusieurs changements ont eu lieu dans la répartition des médecins dans les unités hospitalières ou structures extrahospitalières.

Le Dr Krings a investi la fonction de médecin des équipes mobiles au départ du Dr Gheorghias. Le temps médical a été augmenté afin de permettre la réalisation plus fréquente de visites au domicile du patient. Par ailleurs en automne 2021 l'équipe

du SPADI (soins psychiatriques à domicile intégrés) s'est vue confiée de nouvelles missions, appelées « missions spécifiques » pour lesquelles un nouveau financement a été octroyé. Concrètement cela signifie plus que le doublement de l'équipe traditionnelle. Nos collaborations avec le CHR restent étroites et indispensables. Une rencontre a eu lieu entre les deux équipes médicales. Un engagement a été pris pour les rendre annuelles.

Le Dr Reel s'est investie dans la cellule trajets de soins internés (TSI) alors qu'elle pilotait déjà depuis 2 ans le projet ESTIM (Équipe Mobile Trajet de Soins Internés) et son équipe mobile. Elle a aussi au départ du Dr Gheorghias repris son poste dans la MSP des Cèdres et le poste du Dr Krings comme médecin coordinateur des IHP Agora.

Le Dr Luppens s'est impliqué plus encore dans la poursuite et le développement de l'activité de la vitesse de conduction nerveuse (VCN) et électrophysiologie, impactée elle aussi par la crise COVID. Son objectif est de pouvoir la rendre dynamique et y consacrer deux demi-journées dès que possible.

Le Dr Lebas a mis sur pied la prise en charge de la dépression résistante avec l'esketamine.

Le Dr Coton a quitté le service Alizés pour construire progressivement un nouveau projet d'hôpital de jour sur le site Agora, dans le trajet de soins Relance.

### **Nos collaborations avec les Secteur B se sont poursuivies :**

- Au Comité d'Hygiène intersectoriel d'ISO SL.
- Dans le lancement d'une étude d'opportunité pour un projet de réseau alcoologie.
- Avec la proposition d'une collaboration autour de la prise en charge des personnes âgées dans nos équipes mobiles.

**Nos services de pédopsychiatrie** ont vu le nombre de demandes augmenter dans l'après coup du confinement.

Suite à un appel du SPF pour l'intensification de la prise en charge SMEA fortement impactée et débordée dans les hôpitaux généraux nous avons rendu un projet centré sur les adolescents et les jeunes adultes en mai 2021 qui n'a pas été retenu. Toutefois, les équipes de pédopsychiatrie ont obtenu un renforcement en personnel.

Dans le cadre des crises successives différents groupes de travail autour de la santé mentale des jeunes adultes ont été lancés à l'initiative de différents ministres (Vandenbroucke, Glatigny) et de l'ULB. Le Dr Raty, et les psychologues Mmes Tambour et Franssen y sont nos représentantes.

L'activité médicale institutionnelle de l'hôpital a aussi pu reprendre son rythme « classique » avec la tenue des différents comités (éthique, hygiène, médico-pharmaceutique). On peut souligner que :

- Le Comité d'hygiène de l'hôpital qui avait été tenu en 2020 par le Dr Davaux, nouvellement nommée dans le poste, a malheureusement dû acter sa démission fin de l'année. Nous sommes toujours en recherche d'un médecin hygiéniste.
- Le Comité Sécurité Informatique a aussi été mis sur pied et s'attelle à établir une matrice des droits d'accès au DPI en collaboration avec le DPO de l'hôpital.

Les réunions bimensuelles de staff médical, sont consacrées, outre les discussions entre médecins sur des problématiques ponctuelles, à des rencontres avec des partenaires internes ou externes au secteur. Nous avons pu ainsi recevoir la Directrice

du Département Infirmiers (DDI), le Pharmacien Chef, le responsable des psychologues, l'équipe informatique, la Directrice de l'hôpital, les responsables du Projet Qualité mais aussi différentes équipes de soins du secteur (SPADI, ESTIM, ...) ainsi qu'extérieures (UMPS CHR), et les médecins biologistes du CHR. Nous avons travaillé sur l'agenda patient, les admissions (notamment le 7710) et les gardes médicales, la prise en charge de la dépression résistante, les psychologues de premières lignes, ...

La direction médicale avait choisi pour thème de la journée de staff médical d'octobre le « rétablissement ». Il s'agissait de présenter aux médecins cette philosophie de soins afin de poursuivre plus volontairement l'implémentation grandissante dans notre institution de pair-aidants dans les équipes. L'intégration des patients et des familles dans les soins nous semblant primordiale à développer à l'avenir.

Les quatre rencontres du GLEM de l'hôpital de l'année 2021 ont décliné différents aspects de la prise en charge de migrants souffrant de troubles psychiques (Projet PARSAME du CIRE, soignants de FEDASIL – Dr BRUGGEMAN, ethnopsychiatrie – Dr WOITCHIK)

En ce qui concerne l'évolution des ressources humaines du département nous pouvons signaler :

- L'arrivée en octobre 2020 et donc la première année complète du Dr Nicolas Raty dans le service Cadran et le projet ECOTONE.
- L'arrivée en octobre 2021 du Dr Taureau pour reprendre le service Alizés.
- L'arrivée du Dr Bouhy comme médecin généraliste dans nos MSP.
- Le départ des Drs Gheorghias, Brevers et Reinaers ainsi que de notre médecin hygiéniste le Dr Davaux.

- La présence de trois assistants pour 2020/2021 (Drs Bierlier, Guilbaud et Docquier) ainsi que pour 2021/2022 (Drs Meunier, Munyaburanga et Bierlier).
- Nous recherchons toujours un médecin hygiéniste, un médecin alcoologue, un ou deux psychiatres.

### DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE MÉDICALE

Les réunions de construction du Département de Psychologie Médicale ont débuté en 2021 et se sont déroulées régulièrement afin de mettre autour de la table les partenaires et de construire le projet commun. En décembre 2021 un premier résultat concret a été réalisé avec le déménagement du service Fil-à-Fil sur Agora dans les locaux du rez de chaussée et le développement de collaboration avec le service des Pléiades.

LE PROJET SOUTENANCE/RELANCE animé par le Dr Krings a lui aussi pris son envol début 2021. Son objectif est de déterminer deux types de trajets de soins : un pour les soins chroniques (soutenance), l'autre pour les soins aigus chez des personnes bien insérées (relance). Il doit aider à l'implémentation d'agents de liaisons. Il s'attache en priorité plus spécifiquement à nos structures de jour.

### POUR LE DÉPARTEMENT EXTRAHOSPITALIER

#### Les MSP

L'année 2021 a encore été impactée par la pandémie COVID (gestion des sorties, visites, activités extérieures).

L'organisation et la charge de travail ont fortement augmenté au vu des confinements et des mesures sanitaires.

Les réunions de concertation et les analyses des candidatures ont été maintenues avec toutes les précautions de rigueur.

En 2021, on souligne l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste ainsi que l'arrivée d'un nouveau médecin psychiatre.

La garde nursing a été détachée de l'hôpital en octobre 2021 avec possibilité de faire appel à l'intérim.

#### Les SSM Accolade

Durant l'année 2021, les équipes sont sorties de la crise sanitaire en reprenant leur fonctionnement basé sur le travail en présentiel et en renforçant le travail directement auprès du public plus vulnérable.

L'équipe adulte a pu ainsi développer une collaboration avec le CPAS de Liège pour augmenter l'accès aux soins de personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS).

L'équipe enfant a développé une collaboration avec FEDASIL pour travailler avec les mineurs non accompagnés, particulièrement éprouvés par la pandémie.

Suite aux inondations des vallées de la Vesdre et de l'Ourthe, les équipes ont participé directement, en collaboration avec les centres d'aide aux sinistrés à des permanences sociales et psychologiques, dans un premier temps, directement sur le terrain puis, dans un second temps, en accueillant les personnes en leurs locaux.

Enfin, chaque équipe a mis l'accent sur la consolidation des liens en interne en développant des moments de réflexion à partir des pratiques de terrain (réorganisation des équipes, réflexions sur les fonctions, analyse clinique...).

#### Les IHP et le SPAD CONCERTO

Les divers processus (préparation, intégration, etc...) mis en place ont fait l'objet de constantes adaptations en fonction de

l'évolution de la crise sanitaire et des directives de l'AVIQ, ce qui a modifié les pratiques de terrain.

En 2021, on souligne l'arrivée d'un nouveau médecin psychiatre ainsi que la fermeture de l'IHP sise rue Jean Hans à Grivegnée.

Suite à la dissolution fin 2020 de l'ASBL « Les Habitations Protégées Liégeoises » un agrément provisoire avait été accordé. Une inspection de l'AVIQ a été réalisée en septembre et octobre 2021 afin de passer de cet agrément provisoire à un premier agrément d'une durée de 5 ans pour les 77 places d'IHP d'ISO SL.

Au cours de l'année 2021, 204 patients ont bénéficié de l'intervention de Concerto.

Chacune de ces demandes a fait l'objet d'une approche individualisée en termes d'analyse et de réponse apportée.

Suite aux inondations subies par de nombreuses communes en juillet 2021, le service Concerto a rassemblé ses forces (mission générale et mission spécifique Get up), afin de proposer son aide entre juillet et décembre 2021. Ainsi, le service Concerto a rencontré des personnes de la commune d'Esneux/Tilff mandatées pour gérer la crise sur le long terme afin d'analyser leurs besoins sur le terrain et proposer une collaboration.

Dans ce cadre, l'équipe du SPAD Concerto en charge de la mission spécifique Get Up, s'est engagée à réaliser des « maraudes » (du porte-à-porte), une à deux après-midis par semaine en binôme auprès des riverains sinistrés de plus de 60 ans.

Lors de ces rencontres, l'objectif était de s'assurer que toutes les personnes (avec une attention particulière pour les plus isolées ou précarisées) aient en leur possession toutes les informations concrètes concernant les aides mises en place par la commune mais aussi d'apporter une première écoute.

Le service Concerto a rencontré environ 300 personnes lors des maraudes entre septembre et décembre 2021.

Suite également à la mobilisation du réseau ISO SL, la psychologue de Concerto - mission générale, s'est rendue disponible pour réaliser des entretiens psychologiques sur la commune de Chaudfontaine.

Elle a ainsi réalisé une première écoute et un soutien jusqu'à ce qu'un suivi auprès d'un psychologue de première ligne soit mis en place.

Plusieurs maisons de repos ont été elles-mêmes inondées. L'équipe de la mission spécifique Get up est allée à la rencontre d'une septantaine de personnes âgées en maisons de repos et maisons de repos et de soins.

L'année 2021 a été pour le SPAD Concerto une année intense, comme c'est le cas pour l'ensemble du secteur de l'aide et des soins.

L'augmentation des demandes et la catastrophe sociale et psychique qui a découlé des inondations de juillet 2021 sont venues re-solliciter les capacités de réactivité, de créativité et d'adaptation du service Concerto.

### **START-MASS**

La gestion de la gratuité de la méthadone qui avait été décidée lors du premier confinement explique l'augmentation d'activité.

Afin de limiter la problématique de la manipulation de l'argent, on a choisi de décréter la gratuité de la méthadone lors de la première vague, puis lors de la deuxième. Cette mesure a par ailleurs été bénéfique pour certains des usagers pour lesquels la ressource de la mendicité s'est tarie.

L'e-bis (bus itinérant) a stationné près de 365 jours sur deux zones de stationnement dans le centre-ville de Liège (quelques permanences ont dû être annulées en dernière minute pour cause de personnel malade ou d'impossibilité complète de se déplacer au centre-ville).

Les chiffres de cette activité « échange de seringues » sont en augmentation significative au niveau du nombre d'échangeurs, à la fréquence de passages et aussi du nombre de seringues échangées.

301 usagers de drogue (+ 10% soit 272 usagers en 2020) ont bénéficié de l'offre de services de l'e-bis.

51.969 (soit 37% du nombre total de seringues données par l'ensemble du dispositif liégeois d'échange de seringues) seringues stériles (36.538 en 2020) ont été données pour 51.919 seringues usagées récupérées (35.122 en 2020).

### **CLEAN**

Le fonctionnement du Clean a dû s'adapter à chaque épisode de la pandémie de Covid. Les locaux, ainsi que leur utilisation, ont dû être repensés et adaptés afin d'assurer un circuit sain permettant de limiter au maximum l'infection au sein de l'établissement, dans le but de sécuriser au mieux tant le personnel (et les familles) que les résidents.

Le schéma de prise en charge a également subi des modifications et adaptations, de manière constante (charte Covid, adaptation du R.O.I., limitation des démarches, application du CST...).

2021 a été également synonyme de temps de réflexion pour l'après-Covid.

Le circuit des admissions a changé et nous pouvons, par conséquent, reprendre une meilleure cadence des nouvelles entrées.

L'immunisation financière de l'AVIQ a permis de faire face à la pandémie.

Il est important de rappeler que la structure et le fonctionnement du Centre CLEAN, en ce compris la composition du personnel, leurs niveaux d'études et de rémunérations, sont imposés par des règles strictes reprises dans la « Convention INAMI », convention en rééducation fonctionnelle, dont les deux annexes - qui en font partie intégrante - sont composées du « Projet thérapeutique » et des « Impositions en matière de personnel ».

### **La défense sociale- Trajet de soins Internés (TSI) et ses lits de crise - Équipe ESTiM Liège**

En 2021, on note une très nette augmentation dans les activations comparativement à l'année 2020.

En effet, l'équipe ESTiM Liège a reçu 92 demandes de prise en charge au cours de l'année écoulée, ce qui est quasiment le double de 2020. Cette hausse des activations peut s'expliquer par la reprise des activités de l'ensemble du réseau après une longue période de fermeture suite à la crise sanitaire.

Sur les 92 candidatures réceptionnées, 13 ont été refusées par le dispositif. La majorité des refus est motivée par une absence de projet de libération à l'essai à court ou moyen terme.

Pour les activations de 2021, la majorité des patients suivis par l'équipe mobile ESTIM Liège dépendent de la Chambre de Protection Sociale de Liège.

Les candidatures proviennent principalement de l'EDS de Paifve et des établissements pénitentiaires.

Comparativement à l'année 2020, les sources d'activations majoritaires restent les services psychosociaux des lieux d'enfermement.

En ce qui concerne les profils psychiatriques principaux des patients, les plus représentés sont les personnes souffrant d'un trouble psychotique et ceux présentant une déficience intellectuelle.

Enfin, sur les 92 candidatures de l'année, on observe une problématique liée à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres produits psychotropes.

Au 31 décembre 2021, 61 suivis ont été clôturés. C'est beaucoup plus que toutes les autres années. Ceci s'explique par la volonté de l'équipe ESTIM Liège d'inclure le patient interné dans un circuit de soins régulier et de créer un réseau solide et singulier autour de lui.

L'année 2021 a été résolument placée sous le signe de la reprise des activités. Cette reprise a certes encore été marquée par les conséquences de la crise sanitaire mais a globalement permis à chacun de reprendre pied dans l'élaboration de trajets de soins concertés.

La cellule défense sociale d'ISO SL Secteur Santé mentale Liège a poursuivi ses travaux durant l'année 2021 au travers du projet Liaison TSI Liège-Verviers.

Les avancées du projet peuvent se résumer comme suit:

Suites aux mouvements pendant l'année 2021 au sein de la cellule défense sociale, une nouvelle équipe avec un nouveau psychiatre a été mise en place. Ce dernier chapeaute également la gestion des lits de crise et l'équipe ESTiM Liège.

Ceci apporte une plus-value dans le travail au quotidien et permet de garder une cohérence entre les différents dispositifs internes.

Développement d'un travail de proximité avec une unité de soins (Bleuets 21).

Cette unité centralise également les lits de crise. Ceci contribue à une gestion qualitative de la prise en charge des internés.

Le point central d'échange a lieu lors des Commissions TSI.

Le dispositif des lits de crise internes a d'avantage fonctionné avec fluidité; ce qui a permis la mise en place d'un travail de proximité avec l'unité de soins des Bleuets 21.

Dès lors, la centralisation des hospitalisations en une seule unité de soins a notamment permis à l'agent de crise de créer un lien de collaboration plus pointu par des passages réguliers. L'agent de crise, de par sa position centrale, facilite les processus et crée du lien entre les différents partenaires.

Ayant bénéficié du soutien et de l'accompagnement d'un même médecin psychiatre référent tout au long de l'année 2021 (ce dernier est également référent de la cellule "défense sociale" de l'hôpital ainsi que médecin au sein de l'équipe ESTIM

Liège), on a pu constater une réelle plus-value au bénéfice de la cohérence des prises en charge.

### **Cites Clinique du Stress, Clinique du Travail & Transitions**

Suite à la crise sanitaire, l'activité a fluctué, les patients ont été atteints par la COVID, les prestataires également mais sans qu'il y ait un cluster au sein du CITES.

Malgré des désistements, soit des prestataires, soit des patients, pour cause de contamination, les soins ont été maintenus par visioconférences lorsque c'était possible ou reportés dans un délai court.

### **DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE MÉDICALE**

→ Participation au groupe de travail pour la création d'un département de psychologie médicale réunissant le CITES, Pléiades et Fil à fil.

### **NOMBRE DE CONSULTATIONS ET GROUPES**

→ 5400 consultations psychologiques et kinésithérapeutiques. 8 groupes d'initiation à la sophrologie et gestion du stress ont pu être maintenus avec 6 participants maximum.

### **FORMATIONS EN ENTREPRISES**

- Obtention de 5 marchés publics [AVIQ, SPF Emploi, SPF Justice, SPF Sécurité sociale, APEF] et continuation des actions de formations pérennes (FOREM, HEC, FGTB, CERES [ULiège], AGRICALL, ...)
- Formations pour les personnes de confiance, pour des personnes en réinsertion, pour des agents de réinsertion, des syndicats.
- Demandes de soutien psychosocial en lien avec la crise sanitaire.
- Mise en place d'une intervention de soutien psychosocial post-covid au sein du secteur A Santé mentale Liège d'ISO SL.

### **RECHERCHE-ACTION**

- Mise en place en collaboration avec l'Université de Liège, service ValoRH, d'un certificat universitaire en clinique du travail à destination des professionnels de la santé
- Étude sur les risques psychosociaux des indépendants.

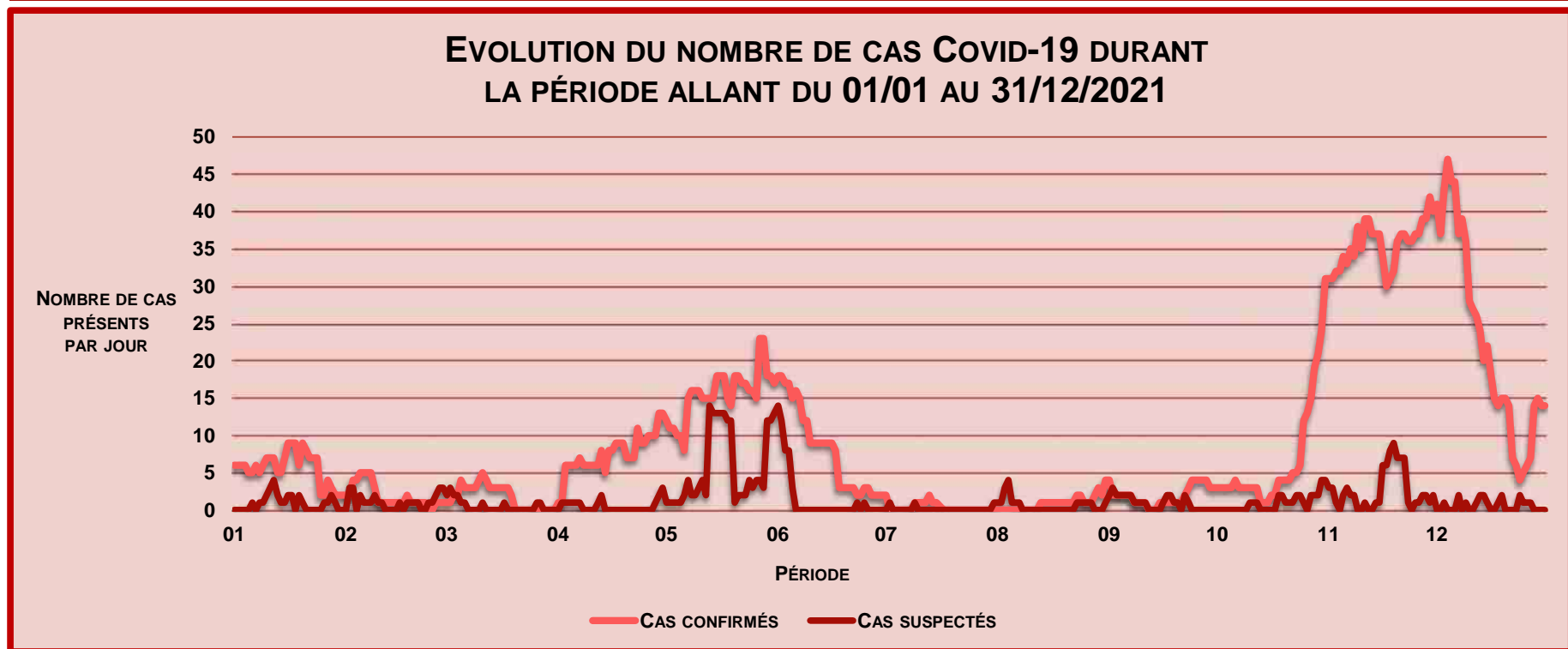
**SECTEUR B – LES CLINIQUES DE SOINS SPÉCIALISÉS VALDOR – PÈRÎ**

**FIN 2021, LE SECTEUR B C'EST :**

Un hôpital de 486 lits répartis comme suit :

Valdor	Pèrî - Agora	Centre Cinétique (Ex CIMC)
<p><b>Hospitalisation</b></p> <p>Gériatrie 128 lits G</p> <p>Revalidation 31 lits Sp locomoteur</p> <p>Neurologie 62 lits Sp neurologique</p> <p>Soins palliatifs 8 lits Sp soins palliatifs</p>	<p><b>Hospitalisation</b></p> <p>Psychogériatrie 141 lits Sp psychogériatrique</p> <p>Gériatrie 31 lits G</p> <p>Neurologie réparatrice 25 lits Sp neurologique</p> <p>Neuropsychiatrie adulte 60 lits T</p>	<p><b>Cinétique (Centre Liégeois Neuromoteur d'Education Thérapeutique pour enfants – anciennement CIMC – Centre pour Infirmes Moteurs Cérébraux)</b></p> <p>Centre de réadaptation fonctionnelle (CRF) spécialisé dans la prise en charge d'enfants, de 18 mois à 14 ans accomplis, atteints d'une pathologie neuromotrice, d'une pathologie neuromusculaire, d'un spina bifida, d'un traumatisme crânien, etc.</p>
<p><b>Policlinique générale</b> Incluant depuis 2015 la chirurgie orthopédique et les consultations en neurochirurgie</p>	<p><b>Centre d'expertise pour les patients souffrant de la Chorée d'Huntington</b></p>	
<p><b>Hôpital de jour</b></p>	<p><b>Policlinique générale</b></p>	
<p><b>Centre d'expertise pour les patients en état neurovégétatif chronique</b></p>	<p><b>Hôpital de jour</b></p>	
<p><b>Service de physiothérapie</b> Avec piscine de rééducation</p>		
<p><b>Imagerie médicale</b></p>		
<p><b>Médecine nucléaire</b></p>		
<p><b>Service d'autodialyse</b></p>		

**SECTEUR B - GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19**



Le graphique ci-dessus montre le rôle joué par les Cliniques de soins spécialisés Valdor – Pèrî durant les 3èmes et 4èmes vagues de l'épidémie COVID-19. Au pic de la 3<sup>ème</sup> vague, le 27 mai 2021, notre hôpital a enregistré 23 patients COVID-19 confirmés par un test PCR. Lors du pic de la 4<sup>ème</sup> vague, le 4 décembre 2021, notre hôpital enregistrerait 47 patients hospitalisés souffrant de la COVID-19.

L'importante crise sanitaire causée par le virus SARS-CoV-2 a donc continué à mobiliser d'importantes ressources dans la lutte contre la maladie de la COVID-19. Cette lutte, axée à la

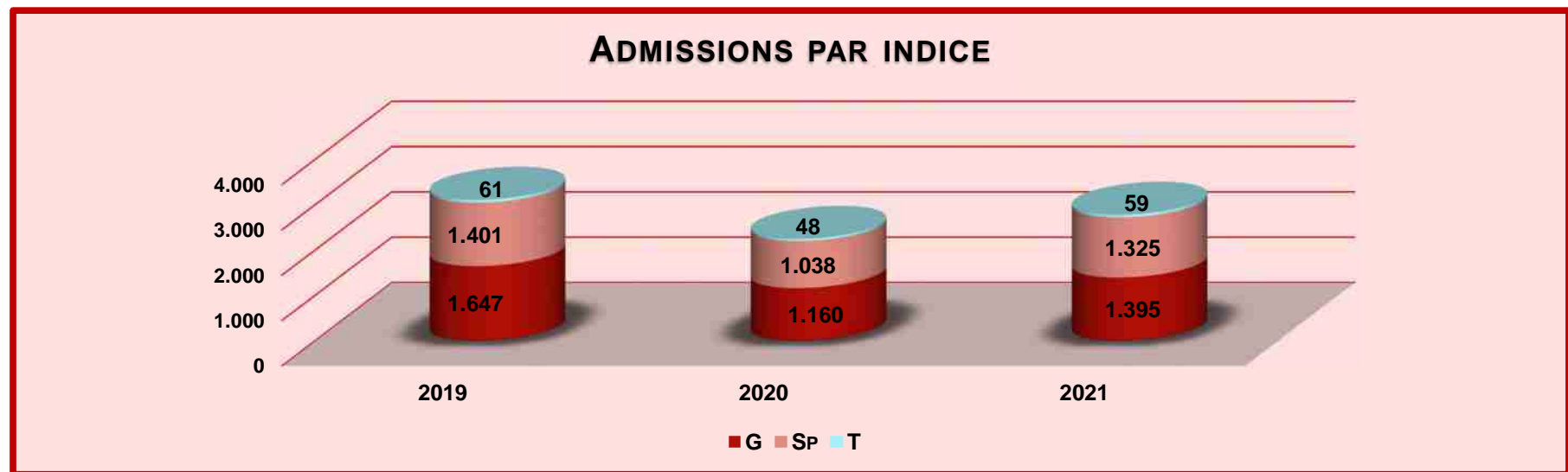
fois sur les aspects préventifs et curatifs, a nécessité une collaboration entre l'ensemble des métiers de l'hôpital. Ceci concerne, bien entendu les professions médicales, paramédicales et soignantes mais également l'ensemble des métiers sans lesquels un hôpital ne pourrait assurer sa mission première de soigner.

La politique a été de glisser d'une stratégie de crise à une stratégie de gestion des risques visant la reprise des activités hospitalières et des visites tout en garantissant la sécurité des patients et des équipes. En parallèle, nous avons relancé les projets du plan stratégique.

## INDICATEURS CHIFFRES D'ACTIVITE

### 1 °Admissions

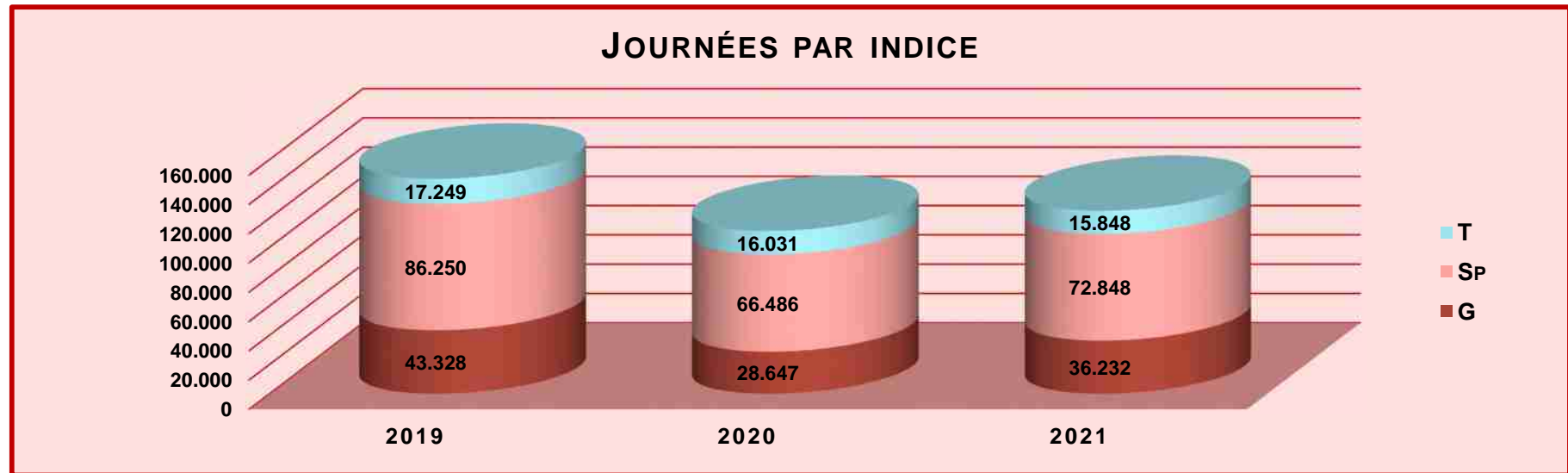
Après une forte diminution du nombre d'admissions (-27,8%), occasionnée par la crise sanitaire en 2020, on note une augmentation des admissions durant l'année 2021 (+23,7%), sans toutefois atteindre le niveau antérieur à la crise sanitaire. Ceci s'explique non seulement par l'impossibilité d'occuper les chambres à deux lits afin d'éviter la propagation de l'épidémie mais également par l'absentéisme important du personnel lié au virus SARS-CoV-2.



SERVICES	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
<b>INDICE G</b>	<b>1.647</b>	<b>1.160</b>	<b>1.395</b>	<b>235</b>	<b>20,3%</b>
<b>INDICE SP</b>	<b>1.401</b>	<b>1.038</b>	<b>1.325</b>	<b>287</b>	<b>27,6%</b>
SP LOCOMOTEUR	178	140	232	92	65,7%
SP NEUROLOGIQUE	477	358	453	95	26,5%
SP PSYCHOGÉRIATRIQUE	632	450	542	92	20,4%
SP SOINS PALLIATIFS	114	90	98	8	8,9%
<b>INDICE T</b>	<b>61</b>	<b>48</b>	<b>59</b>	<b>11</b>	<b>22,9%</b>
<b>HÔPITAL</b>	<b>3.109</b>	<b>2.246</b>	<b>2.779</b>	<b>533</b>	<b>23,7%</b>

## 2° Journées

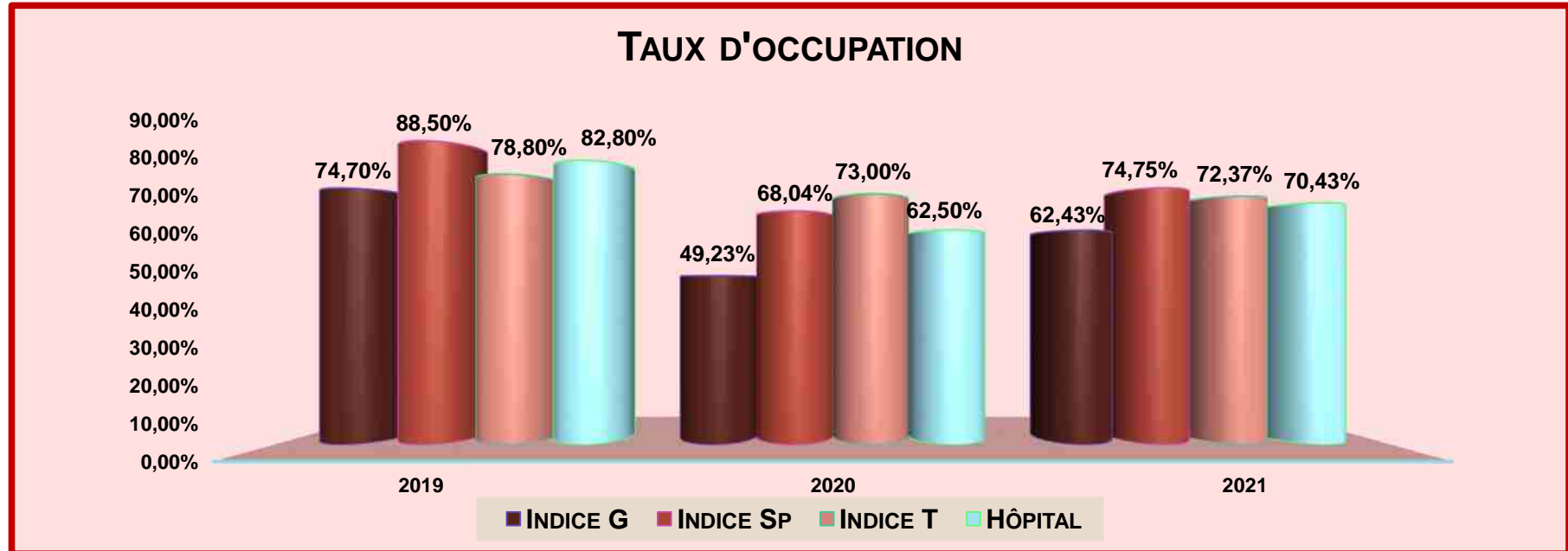
En 2021, le nombre de journées d'hospitalisation enregistre augmentation de plus de 12 % par rapport à 2020. C'est essentiellement dans les lits d'indice Sp locomoteur et indice G que cette augmentation est la plus marquée (+27,2% et + 26,5%).



SERVICES	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
<b>INDICE G</b>	<b>43.328</b>	<b>28.647</b>	<b>36.232</b>	<b>7.585</b>	<b>26,5%</b>
<b>INDICE SP</b>	<b>86.250</b>	<b>66.486</b>	<b>72.848</b>	<b>6.362</b>	<b>9,6%</b>
SP LOCOMOTEUR	10.082	6.655	8.462	<b>1.807</b>	<b>27,2%</b>
SP NEUROLOGIQUE	27.657	22.606	24.888	<b>2.282</b>	<b>10,1%</b>
SP PSYCHOGÉRIATRIQUE	46.020	35.170	37.244	<b>2.074</b>	<b>5,9%</b>
SP SOINS PALLIATIFS	2.491	2.055	2.254	<b>199</b>	<b>9,7%</b>
<b>INDICE T</b>	<b>17.249</b>	<b>16.031</b>	<b>15.848</b>	<b>-183</b>	<b>-1,1%</b>
<b>HÔPITAL</b>	<b>146.827</b>	<b>111.164</b>	<b>124.928</b>	<b>13.764</b>	<b>12,4%</b>

## 3° Taux d'occupation

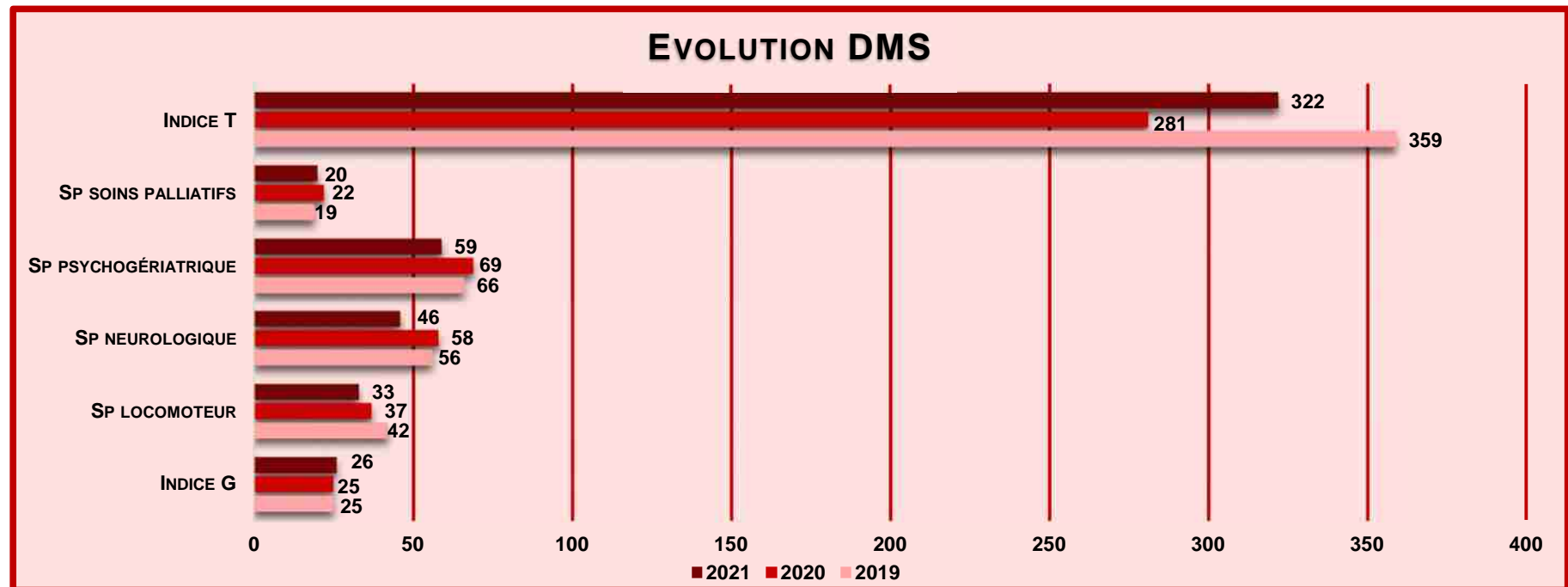
L'occupation moyenne des services hospitaliers est passée de 62,5% en 2020 à 70,4% en 2021. Une fois de plus, ce sont dans les lits d'indice Sp locomoteur et d'indice G où cette augmentation est la plus marquée. Cette occupation se répartit comme suit dans les différents indices de lits :



SERVICES	2019	2020	2021	ÉCARTS
<b>INDICE G</b>	74,7%	49,2%	62,4%	13,2%
<b>INDICE SP</b>	<b>88,5%</b>	<b>68,0%</b>	<b>74,8%</b>	<b>6,7%</b>
SP LOCOMOTEUR	89,1%	58,7%	74,8%	16,1%
SP NEUROLOGIQUE	87,1%	71,0%	78,4%	7,4%
SP PSYCHOGÉRIATRIQUE	89,4%	68,2%	72,4%	4,2%
SP SOINS PALLIATIFS	85,3%	70,2%	77,2%	7,0%
<b>INDICE T</b>	<b>78,8%</b>	<b>73,0%</b>	<b>72,4%</b>	<b>-0,6%</b>
<b>HÔPITAL</b>	<b>82,8%</b>	<b>62,5%</b>	<b>70,4%</b>	<b>7,9%</b>

## 4° Durée moyenne de séjour

Les durées moyennes de séjour se répartissent comme suit :

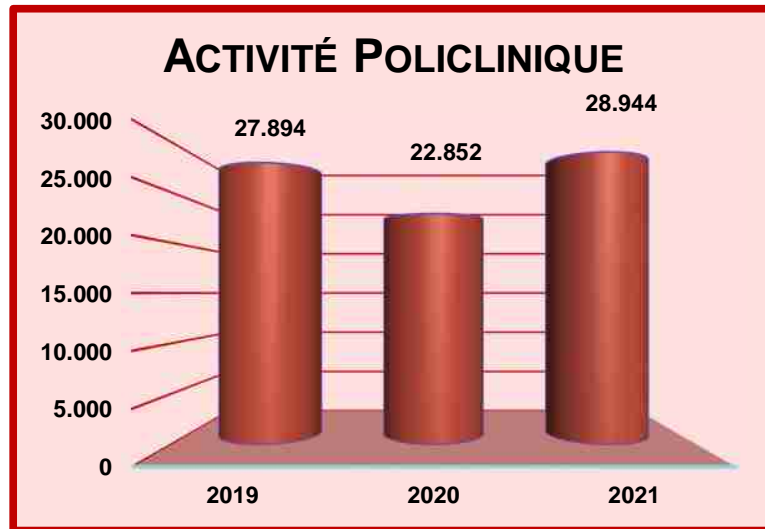


Les indices Sp psychogériatrique, Sp neurologique, Sp locomoteur et Sp soins palliatifs voient leur durée moyenne diminuer respectivement de 14,5%, 20,7%, 10,8% et 9,1%. Alors que l'indice G (gériatrie) enregistre une légère augmentation de sa DMS de 4,0%, l'indice T de psychiatrie enregistre également une augmentation de sa durée moyenne de séjour (+14,6%).

SERVICES	2019	2020	2021	ÉCARTS	%
<b>INDICE G</b>	25,0	25,0	<b>26,0</b>	<b>1,0</b>	<b>4,0%</b>
<b>INDICE SP</b>					
SP LOCOMOTEUR	42	37	<b>33</b>	-4,0	-10,8%
SP NEUROLOGIQUE	56	58	<b>46</b>	-12,0	-20,7%
SP PSYCHOGÉRIATRIQUE	66	69	<b>59</b>	-10,0	-14,5%
SP SOINS PALLIATIFS	19	22	<b>20</b>	-2,0	-9,1%
<b>INDICE T</b>	<b>359,0</b>	<b>281,0</b>	<b>322</b>	<b>41,0</b>	<b>14,6%</b>

**5° Activité de Polyclinique**

L'activité de polyclinique, qui avait été fortement impactée par la crise sanitaire, a augmenté de plus de 26 % en 2021. Elle est même plus importante que celle de l'année 2019 (avant la crise sanitaire).



LIBELLÉS	2019	2020	2021	ÉCARTS 2020/2021	%
POLICLINIQUE	27.894	22.852	28.944	6.092	26,7%

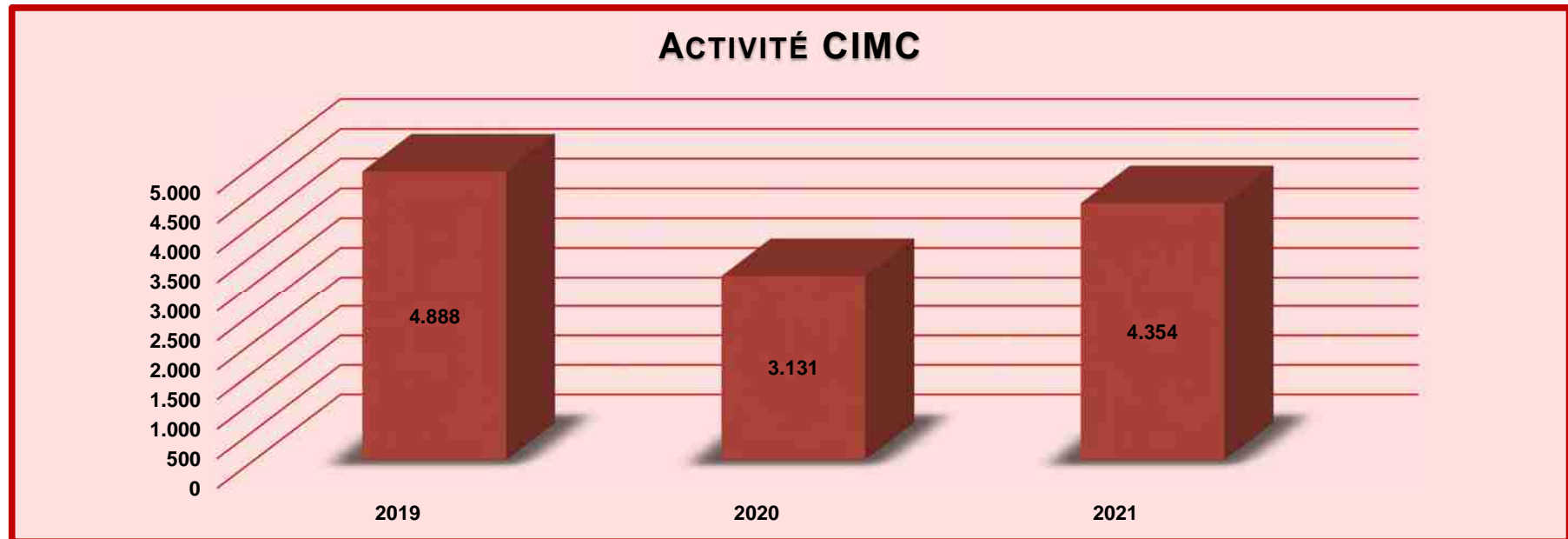
**6° CIMC**

Le Centre pour Infirmes Moteurs Cérébraux accueille des enfants et adolescents porteurs d'une atteinte neurologique congénitale ou acquise, responsable d'un trouble neuromoteur ou d'un retard de développement psychomoteur. Il est ouvert aux bénéficiaires âgés de 0 à 15 ans (0 à 2,5 ans : âge préscolaire) - (2,5 à 7 ans : âge maternel) - (7 à 12-15 ans : âge primaire).

Quarante bénéficiaires peuvent être pris en charge actuellement au centre de façon journalière. Ils présentent, pour la plupart, une atteinte neuromotrice prédominante à laquelle peuvent être associés des troubles cognitifs modérés du langage oral et de la communication, d'apprentissage (langage écrit et mathématique), sensoriels (visuels et auditifs), psycho-affectifs et du comportement.

Ce centre vise la prise en charge précoce et globale des besoins physiques et pédagogiques des bénéficiaires ainsi que la rééducation adaptée, spécifique, individualisée et en groupe.

En 2021, le nombre de forfaits liés aux présences des bénéficiaires s'est élevé à 4.354, soit une hausse de près de 40% par rapport à 2020.



**SECTEUR C – HÉBERGEMENT, ACCUEIL ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES**

**INTRODUCTION SECTEUR C**

Fin 2021, le Secteur C, c'est :

Des établissements d'accueil, d'hébergement et de services pour personnes âgées d'une capacité totale de :

**11 ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL, D'HEBERGEMENT ET DE SERVICES**

**1069 Lits**

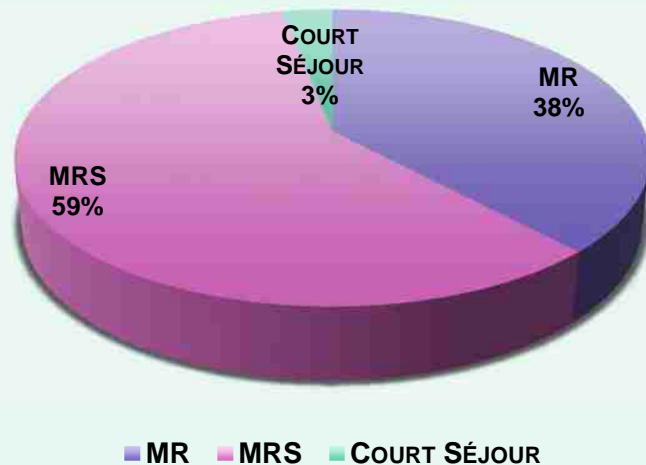
421 Lits de maisons de repos (dont 36 lits de court séjour)

648 Lits de maisons de repos et de soins

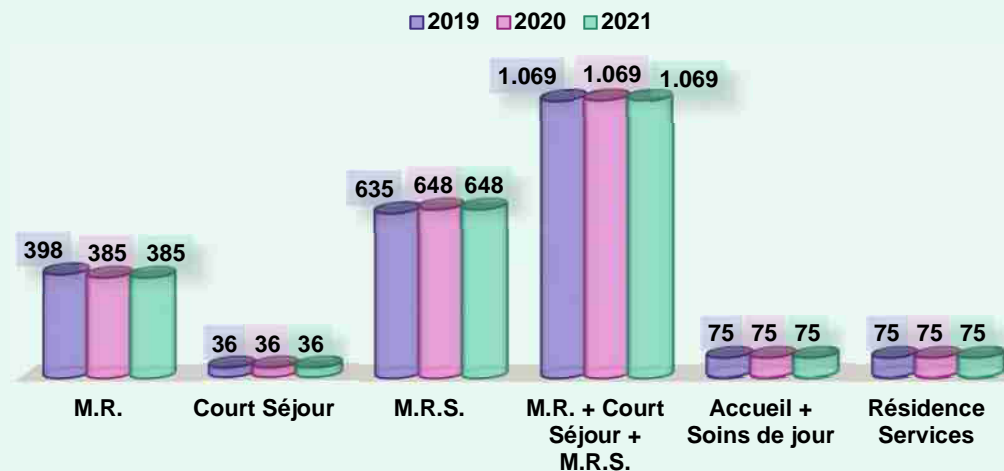
75 Places d'accueil et de soins de jour

75 Logements en résidence services

**RÉPARTITION DES LITS EN 2021**



**LITS/APPARTEMENTS**



## 11 Établissements d'accueil, d'hébergement et de services pour personnes âgées

Capacité totale de 1069 lits :  
 421 lits de maisons de repos (MR) - dont 36 de court séjour  
 648 lits de maisons de repos et de soins (MRS)

75 places  
 d'accueil et de  
 soins de jour

75 logements en  
 résidence-  
 services

Résidence Les Orchidées à Grivegnée : MR/MRS  
 99 lits

Résidence Le Tilleul d'Edouard à Grivegnée : MR/  
 MRS 90 lits, dont 10 lits de court séjour

Résidence Les Saules à Bassenge – Wonck : MR/  
 MRS (72 lits)

Résidence Louis Demeuse à Herstal : MR/MRS  
 150 lits

Résidence La Plaine à Liège : MR/MRS 108 lits dont 18 lits de court  
 séjour et centre d'accueil de jour 15 places

Résidence Les Tournesols à Liège : MR/MRS 97 lits et accueil de jour  
 12 places

Résidence Le Chemin de Loncin à Ans : MR/MRS 120 lits, centre d'accueil et de soins de  
 jour 10 places, résidence-services 20 appartements

Résidence Les Trois Rois à Visé : MR/MRS 104 lits, centre d'accueil et de soins de jour 8  
 places, résidence-services 9 appartements

Résidence Le Doux Séjour à Herstal : MR/MRS 78 lits, centre d'accueil et de soins de  
 jour 10 places, résidence-services 16 appartements

Domaine des Blés Dorés à Awans - Villers-l'Évêque : MR/MRS 66 lits, un centre d'accueil  
 de jour 10 places, résidence-services 16 appartements

Résidence Leonardo da Vinci à Welkenraedt : MR/MRS 85 lits dont 8 lits de court  
 séjour, un centre d'accueil de jour 10 places, résidence-services 14 appartements

## Service de maintien à domicile

Service d'aide aux familles et  
 aux aînés

Service de garde à domicile

Service de distribution des  
 repas à domicile

Service de soins à domicile  
 et dispensaire de soins

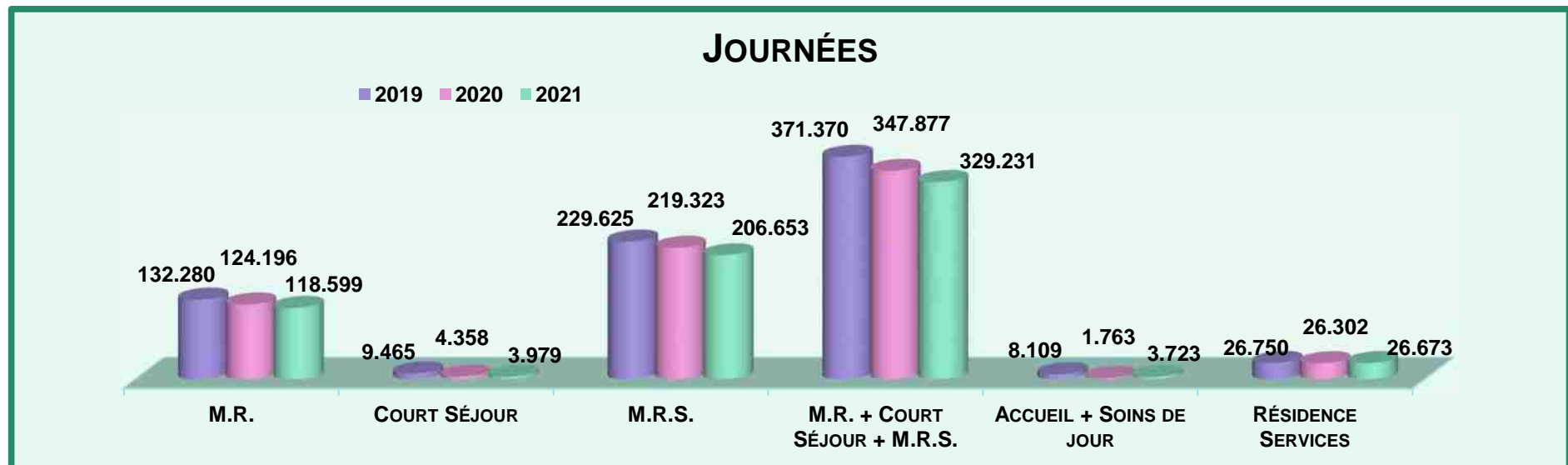
Service d'aide et soutien  
 psychologique

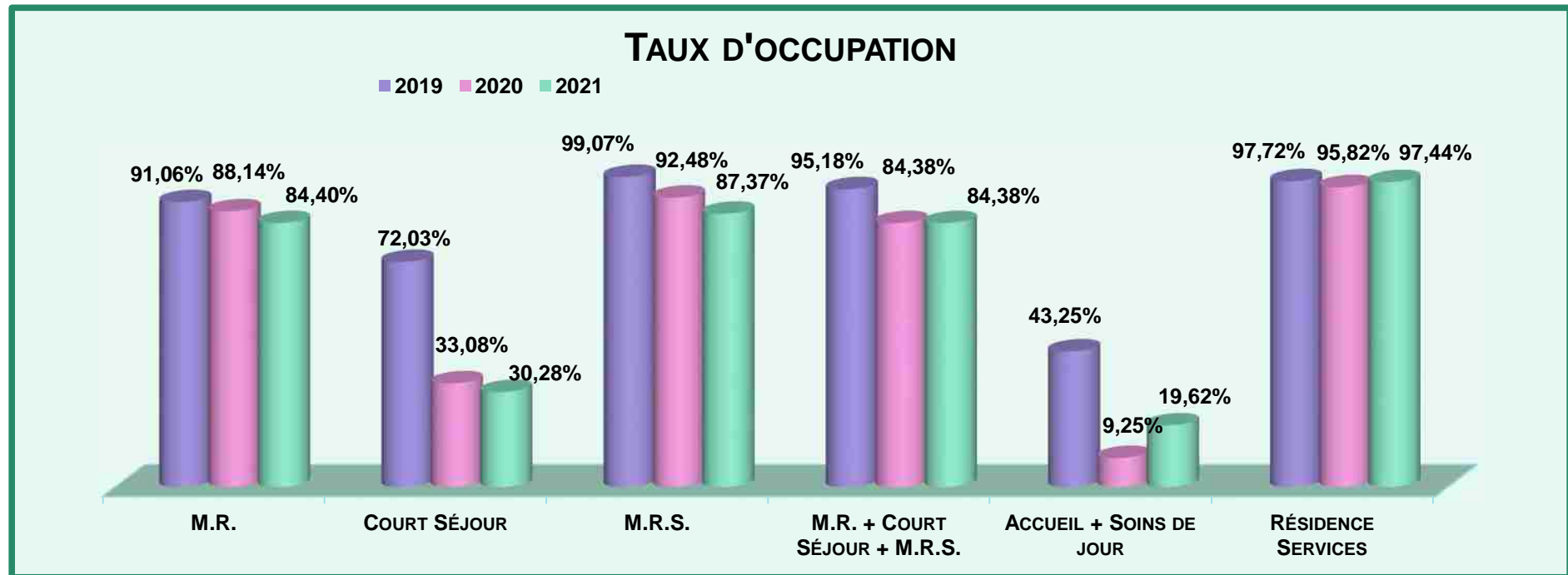
Comme déjà souligné, l'Intercommunale possède un réseau complet de prise en charge des aînés quel que soit leur milieu de vie au sein duquel le **Secteur C** joue un rôle important en permettant, en complément à la prise en charge des soins ambulatoires dans les polycliniques hospitalières et l'hospitalisation proprement dite, aux personnes âgées de bénéficier de tous les services du maintien à domicile et, si nécessaire, d'un hébergement de qualité.

INDICATEURS CHIFFRES D'ACTIVITE

TAUX D'OCCUPATION SECTEUR C					
SITUATION AU :	31/12/2021	LITS	RS	JOURNÉES CUMULÉES	% OCCUPATION CUMULÉ
	JOURS CALENDRIER :				365
	JOURS OUVRABLES :				253
<b>BLÉS DORÉS</b>	M.R.	24		5.707	65,15%
	M.R.S.	42		13.050	85,13%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>66</b>		<b>18.757</b>	77,86%
	<b>ACCUEIL + SOINS DE JOUR</b>	<b>10</b>		<b>0</b>	
	RÉSIDENCE SERVICES		16	5.728	98,08%
<b>CHEMIN DE LONCIN</b>	M.R.	40		15.722	107,68%
	M.R.S.	80		27.027	92,56%
	M.R. + M.R.S.	120		42.749	97,60%
	<b>ACCUEIL + SOINS DE JOUR</b>	<b>10</b>		<b>1.705</b>	
	RÉSIDENCE SERVICES		20	7.280	99,73%
<b>DOUX SÉJOUR</b>	M.R.	26		8.179	86,19%
	M.R.S.	52		18.184	95,81%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>78</b>		<b>26.363</b>	92,60%
	<b>ACCUEIL + SOINS DE JOUR</b>	<b>10</b>		<b>582</b>	
	RÉSIDENCE SERVICES		16	5.810	99,49%
<b>LEONARDO DA VINCI</b>	M.R.	30		10.635	97,12%
	M.R.S.	47		15.695	91,49%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>77</b>		<b>26.330</b>	93,68%
	<b>M.R. - COURT SÉJOUR</b>	<b>8</b>		<b>1.545</b>	52,91%
	<b>ACCUEIL + SOINS DE JOUR</b>	<b>10</b>		<b>118</b>	4,66%
RÉSIDENCE SERVICES		14	4.887	95,64%	
<b>LOUIS DEMEUSE</b>	M.R.	61		16.597	74,54%
	M.R.S.	89		29.078	89,51%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>150</b>		<b>45.675</b>	83,42%
<b>ORCHIDÉES</b>	M.R.	24		7.657	87,41%
	M.R.S.	75		26.007	95,00%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>99</b>		<b>33.664</b>	93,16%
<b>SAULES</b>	M.R.	29		8.420	79,55%
	M.R.S.	43		13.840	88,18%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>72</b>		<b>22.260</b>	84,70%
<b>TILLEUL D'EDOUARD</b>	M.R.	35		9.073	71,02%
	M.R.S.	45		12.714	77,41%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>80</b>		<b>21.787</b>	74,61%
	<b>M.R. - COURT SÉJOUR</b>	<b>10</b>		<b>1.118</b>	30,63%

LA PLAINE	M.R.	65		19.377	81,67%
	M.R.S.	25		9.259	101,47%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>90</b>		<b>28.636</b>	87,17%
	M.R. - COURT SÉJOUR	18		1.316	20,03%
	ACCUEIL + SOINS DE JOUR	15		0	
TOURNESOLS	M.R.	17		5.027	81,02%
	M.R.S.	80		22.769	77,98%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>97</b>		<b>27.796</b>	78,51%
	ACCUEIL + SOINS DE JOUR	12		942	31,03%
TROIS ROIS	M.R.	34		12.205	98,35%
	M.R.S.	70		19.030	74,48%
	<b>M.R. + M.R.S.</b>	<b>104</b>		<b>31.235</b>	82,28%
	ACCUEIL + SOINS DE JOUR	8		376	18,58%
	RÉSIDENCE SERVICES		9	2.968	90,35%
SECTEUR C	M.R.	385		118.599	84,40%
	M.R.S.	648		206.653	87,37%
	M.R. - COURT SÉJOUR	36		3.979	30,28%
	<b>M.R. + M.R.S. + C.S.</b>	<b>1.069</b>		<b>329.231</b>	84,38%
	ACCUEIL + SOINS DE JOUR	75		3.723	19,62%
	RÉSIDENCE SERVICES		75	26.673	97,44%





En raison de la situation sanitaire, le taux d'occupation a globalement diminué durant l'année 2021.

Ainsi, en 2021, le taux d'occupation des MR/MRS/CS enregistre une diminution de 4,53% (84,38%) par rapport à 2020 (88,91%).

Suivant la décision de l'AVIQ, les centres d'accueil et de soins de jour ont pu rouvrir leurs portes en 2021. Néanmoins, il est à noter que quelques fermetures temporaires sur décisions de l'AVIQ en raison de cas covid déclarés en CAJ ou en MR/MRS ont eu lieu durant l'année 2021. Malgré cela, le nombre de journées est passé de 1.763 en 2020 à 3.723 en 2021. Soit un taux de fréquentation qui repart à la hausse (+10,37% pour atteindre les 19,62%) sans toutefois retrouver le taux de fréquentation de 2019 (43,25%). Le taux d'occupation des Résidence Services poursuit son augmentation pour atteindre les 97,44% (taux d'occupation proche de celui de 2019).

ACTIVITE SECTEUR C - MAINTIEN À DOMICILE

	2019	2020	2021
<b>AIDES FAMILIALES</b>			
HEURES FACTURÉES	113.552	114.918	109.774
NOMBRE DE DOSSIERS	735	691	719
NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES	262	167	245
<b>GARDES À DOMICILE</b>			
HEURES PRESTÉES	9.197	9.196	8.859
NOMBRE DE DOSSIERS	24	26	36
<b>INFIRMIERS</b>			
PRESTATIONS	28.806	32.276	35.145
BÉNÉFICIAIRES	201	225	294
<b>REPAS</b>			
NOMBRE DE REPAS FACTURÉS	145.908	155.137	163.920
NOMBRE DE DOSSIERS	1.006	1.501	1.124
<b>ESTHETICIENNE SOCIALE</b>			
NOMBRE DE PRESTATIONS	371	347	380
NOMBRE DE DOSSIERS	82	74	81
<b>CASE MANAGER</b>			
PRESTATIONS (X 1/2 HEURE)	378	2.159	1.741
BÉNÉFICIAIRES	11	40	55
<b>PSYCHOLOGUES</b>			
PRESTATIONS (X 1/2 HEURE)	2.940	2.287	3.142
BÉNÉFICIAIRES	78	104	151
<b>ERGOTHERAPEUTE</b>			
PRESTATIONS (X 1/2 HEURE)	304	298	874
BÉNÉFICIAIRES	30	32	57

En 2021, les activités de maintien à domicile évoluent diversement :

Le nombre de dossiers et le nombre de nouveaux bénéficiaires pour le service des aides-familiales augmentent. Cependant, le nombre d'heures facturées diminue de 4,47 %. Le nombre de dossier du service des gardes à domicile augmente mais le nombre d'heures prestées diminue de 3.66%. Les soins infirmiers continuent leur progression et enregistrent 35.145 prestations en 2021 (+8,9% par rapport à 2020). L'activité repas à domicile continue de progresser avec 163.920 repas facturés en 2021 (+ 5,7% par rapport à 2020). Après une année 2020 en diminution (2287 prestations), les prestations des psychologues augmentent de 37,4% (3.142 prestations). Les prestations de l'ergothérapeute passent de 298 en 2020 à 874 prestations en 2021.



La Province de Liège a été durement touchée par les inondations les 14-15-16 juillet 2021. La solidarité s'est vite organisée au sein d'ISO SL pour apporter l'aide nécessaire aux sinistrés. Au niveau du secteur C, les MRS (Le Tilleul d'Edouard, les Orchidées, La Plaine et Leonardo da Vinci) et le MAD ont participé activement à cet élan de solidarité envers les sinistrés comme suit :

- Accueil et hébergement temporaire de membres du personnel sinistrés au sein de nos MRS ;
- Accueil et hébergement temporaire de citoyens sinistrés au sein de nos MRS ;
- Accueil de résidents d'une MRS sinistrées « Le Domaine du Bel'Fays » située à Bilstain. Les 6 résidents sont arrivés le 16 juillet 2021 au sein de la MRS Leonardo da Vinci (ISO SL). Ils ont été pris en charge par notre personnel jusqu'au 7 mars 2022 date de réouverture du « Domaine du Bel'Fays ».
- Prise de contact par le service du MAD avec les bénéficiaires habitant en zone inondable pour les accompagner et leur fournir l'aide nécessaire en urgence ;
- Aide administrative assurée par le MAD pour les sinistrés (membre du personnel ou citoyen) ;
- Aide logistique des livreurs du MAD pour la livraison de repas confectionnés par le Valdor à destination des sinistrés ;

### HEBERGEMENT

En 2020-2021, le secteur C s'est principalement concentré sur la gestion de la crise. De ce fait, les projets prévus dans le plan stratégique 2020-2021 ont été retardés ou suspendus.

En effet, durant cette crise, les équipes se sont focalisées sur les aspects suivants :

Mise en place d'une campagne d'information à la vaccination en collaboration avec le SIPP, la médecine du travail et les MCC ; mise en place de la vaccination 1ère, 2ème et 3ème dose pour les résidents (MR/MRS, CAJ, RS) et pour les agents qui le souhaitent ; mise en place de différentes mesures de lutte contre la COVID-19 (contrôle CST dès le 1er novembre 2021, limitation des visites, maintien d'une période d'isolement pour les nouvelles admissions, fermetures temporaires aux visiteurs des MR/MRS et CAJ sur décision de l'AVIQ lorsque des cas covid étaient détectés (tant chez les résidents que chez les agents).

Le taux élevé de vaccination au sein de nos établissements a permis d'assouplir progressivement un certain nombre de mesures.

Tout en respectant les recommandations de l'AVIQ, les activités proposées aux résidents ont pu reprendre afin de rencontrer les demandes et les besoins des résidents.

Le projet de la liaison psychogériatrique s'est poursuivi pour tous les établissements d'hébergement du secteur.

Un coordinateur soins et qualité du secteur C a été désigné en octobre 2021 pour les établissements MR/MRS. Outre des missions relatives à la qualité des soins et la qualité de vie au sein de nos établissements, il a en charge la gestion de l'équipe mobile de remplacement immédiat (EMRI – 11 aides-soignantes), l'encadrement des infirmières en chef et l'encadrement d'une infirmière référente formation pour le secteur.

Le programme de formation du personnel a repris pour l'ensemble du personnel. En 2021, outre la formation des aides-soignantes (formation de 150 heures effectives relatives à l'exécution des cinq actes complémentaires) d'autres formations ont pu être données tant au personnel soignant que non-soignant.

### AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

En 2021, le MAD a poursuivi les rencontres avec les réseaux internes et externes dans le cadre du positionnement de notre service.

Les différentes mesures et restrictions liés à la lutte contre la COVID-19 ont progressivement été assouplies durant l'année 2021. Le service a pu reprendre et poursuivre sans interruptions ses missions et proposer une offre diversifiée aux bénéficiaires (repas à domicile, infirmières, aide-familiale, psychologue, esthéticienne sociale, ergothérapeute).

Le projet de « soins alternatifs et de soutien aux soins à des personnes fragilisées dans le cadre de la convention INAMI (Protocole 3) s'est poursuivi avec une nouvelle convention prolongée jusque fin 2022.

Un plan de formation de qualité en partenariat avec la cellule interne mais aussi avec les partenaires extérieurs a été mis en place. Après avoir été interrompu en raison de la crise en 2020, ce plan de formation a repris en 2021.

### INFRASTRUCTURES

- Le chantier de rénovation de la Résidence Les Orchidées débuté en 2018, interrompue en raison de la covid-19 en 2020, s'est achevé en 2021.
- Le dossier administratif concernant la construction de 10 logements en résidence service sociale sur le site de la Résidence Les Orchidées en partenariat avec la société de logements sociaux locale s'est poursuivi.
- Le projet de construction de la Résidence du Thier à Liège avance : l'AVIQ a marqué un accord de principe pour l'ouverture d'une Maison de repos de 105 lits (dont 15 lits de court séjour). Les travaux ont débuté en 2020 et se poursuivront jusqu'en fin d'année 2022.

L'objectif des prochaines années est de poursuivre les projets prévus au plan stratégique ainsi que le développement de prestations de qualité dans ces services en collaboration avec ceux d'ISO SL.

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 2021

Direction des Ressources Humaines 2020

Voici une synthèse des travaux et projets réalisés par le département RH au cours de l'année 2021.

### DÉPARTEMENT RH : PRINCIPALES DONNÉES CHIFFRÉES

En 2021, le volume de l'emploi en équivalents temps pleins rémunérés (hors étudiants et personnel mis à disposition) dans les différents secteurs d'ISoSL est réparti par catégorie et par statut selon le tableau ci-dessous :

EFFECTIFS RÉMUNÉRÉS 2021								
SECTEUR	EMPLOI	1. OUVRIERS	2. ADMINISTRATION	3. SOINS	4. TECHNIQUE	5. PERS AUTRE	TOTAL	TOTAL %
A	APE	8,40	0,42	14,02			22,84	1,97%
	Contractuels	115,49	52,57	385,20	20,23	8,98	582,46	50,36%
	CPE	2,11	5,46	15,51			23,08	2,00%
	FBI	16,89	3,71	14,34	1,00		35,94	3,11%
	Maribel	25,73	9,23	55,58	5,35		95,89	8,29%
	Statutaire	59,88	42,59	283,01	9,40	1,59	396,47	34,28%
<b>Total A</b>		<b>228,50</b>	<b>113,98</b>	<b>767,66</b>	<b>35,98</b>	<b>10,57</b>	<b>1156,68</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total A %</b>		<b>19,75%</b>	<b>9,85%</b>	<b>66,37%</b>	<b>3,11%</b>	<b>0,91%</b>	<b>100,00%</b>	
B	APE	21,47	3,58				25,05	3,23%
	Contractuels	52,67	35,87	281,03	11,35	4,37	385,28	49,66%
	CPE		0,41	12,91			13,32	1,72%
	FBI	25,19	7,35	14,73			47,27	6,09%
	Maribel	12,54	12,70	24,90	3,52		53,65	6,92%
	Statutaire	45,27	32,92	161,35	10,94	0,80	251,28	32,39%
<b>Total B</b>		<b>157,13</b>	<b>92,84</b>	<b>494,91</b>	<b>25,80</b>	<b>5,17</b>	<b>775,85</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total B %</b>		<b>20,25%</b>	<b>11,97%</b>	<b>63,79%</b>	<b>3,33%</b>	<b>0,67%</b>	<b>100,00%</b>	
C	APE	30,77	4,14	79,65	2,59		117,14	14,18%
	Contractuels	67,13	14,31	391,41	5,34		478,18	57,87%
	CPE	0,15		11,07			11,22	1,36%
	Maribel	25,16	4,33	33,06	1,54		64,08	7,76%
	Statutaire	30,71	13,50	108,68	2,80		155,68	18,84%
	<b>Total C</b>		<b>153,91</b>	<b>36,28</b>	<b>623,85</b>	<b>12,26</b>		<b>826,30</b>
<b>Total C %</b>		<b>18,63%</b>	<b>4,39%</b>	<b>75,50%</b>	<b>1,48%</b>		<b>100,00%</b>	
ISoSL	APE	60,63	8,15	93,66	2,59		165,03	5,98%
	Contractuels	235,29	102,75	1057,64	36,92	13,35	1445,93	52,41%
	CPE	2,26	5,87	39,48			47,62	1,73%
	FBI	42,08	11,06	29,07	1,00		83,21	3,02%
	Maribel	63,42	26,26	113,53	10,40		213,62	7,74%
	Statutaire	135,86	89,01	553,04	23,13	2,39	803,42	29,12%
<b>Total général</b>		<b>539,54</b>	<b>243,09</b>	<b>1886,42</b>	<b>74,03</b>	<b>15,74</b>	<b>2758,83</b>	<b>100,00%</b>

Pour l'année 2021, ISoSL occupait 3.838 agents dont 953 agents définitifs et 2885 agents contractuels. Les agents se répartissent en 3.134 femmes et 704 hommes.

RÉPARTITION DU VOLUME D'EMPLOI PAR SECTEUR AU SEIN D'ISoSL		
SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C
41,93%	28,12%	29,95%

En 2021, 369 étudiants ont travaillé selon la répartition suivante :

SECTEUR	NOMBRE D'ÉTUDIANTS	TOTAL ETP
ETUD EMP	59	5,15
ETUD OUV	79	4,63
<b>TOTAL A</b>	<b>138</b>	<b>9,78</b>
ETUD EMP	42	3,25
ETUD OUV	52	2,86
<b>TOTAL B</b>	<b>94</b>	<b>6,11</b>
ETUD EMP	67	6,29
ETUD OUV	70	4,74
<b>TOTAL C</b>	<b>137</b>	<b>11,03</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>379</b>	<b>26,92</b>

La crise Covid 2021 a eu, comme en 2020, un impact considérable sur la structure de l'emploi à ISoSL. Par exemple, nous avons été à nouveau contraints, afin de respecter les directives fédérales prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie, d'organiser le télétravail « Corona ». Voici quelques chiffres clés majeurs :

- 241 travailleurs ont effectué du télétravail pour un total de 7.716 jours de travail ;
- 243 travailleurs ont été placés en chômage temporaire ou en dispense de service dans le cadre des « mises en quarantaine » ; ce qui représente 1.868 jours.

Nous constatons également une augmentation de 12,64 ETP agents par rapport à 2020 liée aux renforts engagés dans le cadre de la crise Covid.

Par ailleurs, depuis quelques années, ISO SL a entrepris une démarche volontariste dans le cadre de la diversité et ce plus particulièrement concernant les agents qui éprouvent des difficultés de réintégration au travail suite à des problèmes médicaux :

- Dossiers AVIQ : 91 agents bénéficient d'une reconnaissance de leur handicap par l'AVIQ et bénéficient de mesures de soutien afin de faciliter leur retour au travail ;
- Trajet de réintégration : 25 agents ont bénéficié d'un trajet de réintégration dans le cadre d'une reprise de travail à la suite d'une absence pour maladie.

### PROJET LOGICIEL SIRH

En février 2020, le module « gestion des évaluations » intégré du SIRH a été installé sur le site de Lierneux, choisi comme site pilote. Il permet aux évaluateurs de disposer d'un formulaire électronique de l'évaluation pré complété avec les données de chaque travailleur, d'obtenir l'échéancier des évaluations à réaliser, en ce compris les évaluations intermédiaires, et d'avoir une vue sur les évaluations réalisées pour chacun de leurs collaborateurs.

En 2021, comme annoncé dans le rapport annuel 2020, le module de gestion d'évaluation a été déployé pour les secteurs hospitaliers. Il reste à l'implémenter dans le secteur A (hors département soins), dans le secteur C, dans les départements informatique et financier et à la direction générale. Cela devrait être réalisé en 2022.

Depuis juillet 2020, nous avons concrétisé le projet de fiche de paie électronique qui permet aux membres du personnel salarié de recevoir leur fiche de paie dans un environnement sécurisé : le coffre-fort électronique Doccle.

L'adhésion des membres présents au 1er juillet 2020 est volontaire. Parmi les 3.724 travailleurs que compte ISO SL, il y a actuellement 3.177 travailleurs qui ont opté pour la fiche de paie électronique (dont 2.308 activés).

En mars 2021, nous avons déployé le module WEB travailleur/Allyn GRH. Via l'Extranet, l'application Allyn GRH permet aux travailleurs d'ISO SL d'accéder à diverses informations. Elle est divisée en trois thématiques principales : dossier personnel (données personnelles, adresses, situation fiscale, ...), formation (historique des formations, calendrier, ...) et évaluation (historique des évaluations, évaluations à réaliser par les cadres, ...).

L'ensemble des membres du personnel a donc dorénavant un accès direct à l'ensemble de ces informations.

Le pavé « Dossier Personnel » permet de consulter certaines données du logiciel de paie, d'envoyer des demandes de modifications en ligne, de transmettre des documents et justificatifs au département RH ou encore de demander des attestations.

En 2021, l'analyse d'un premier circuit d'approbation (workflow) a été réalisée. Il s'agit des demandes de réduction de temps de travail. Les travailleurs pourront encoder des demandes via l'Extranet. Celles-ci suivront un circuit d'approbation informatisé, plus rapide et plus efficace. Ce premier workflow devrait être déployé en test en 2022. D'autres types de demandes suivront.

### **PROJET IFIC**

Il y a quelques années, le Ministre de la Santé Publique a souhaité harmoniser les barèmes entre tous les hôpitaux quel que soit le réseau de ces derniers ; l'objectif étant d'éviter la surenchère entre les hôpitaux et tenter ainsi de limiter les débauchages entre ceux-ci. Il y avait également une intention de valoriser la profession d'infirmier car la pandémie a considérablement accru la pénurie des diplômés en art infirmier.

Une ASBL a été créée (l'Institut de classification de fonctions) afin de définir, avec les partenaires sociaux et pour l'ensemble des institutions de soins, des monographies de fonction et une grille salariale subséquente.

Tous les hôpitaux privés sont passés au système de classification de fonction IFIC en juillet 2021.

Tous les hôpitaux publics devront passer à ce système pour septembre 2022 au plus tard s'ils veulent bénéficier du système de financement prévu par le SPF Santé Publique.

Les autres institutions de soins dépendant de l'AVIQ (MR-MRS, MSP, SSM, IHP, aide au maintien à domicile) devraient intégrer ce système de classification en 2023.

Le système de classification IFIC implique un changement fondamental de paradigme par rapport à notre système actuel de rémunération basé sur la RGB (Révision Générale des barèmes).

En effet, le socle de base de la RGB est le diplôme comme condition d'accès à une fonction et un barème. Le socle de base de l'IFIC est la fonction réellement exercée par le travailleur qui déterminera la grille salariale.

Deux groupes de travail ont été mis en place au sein du département RH :

- Le premier groupe intitulé « Groupe de travail descriptions de fonction » a été chargé de définir, en collaboration avec les directeurs concernés, les monographies de fonction IFIC à appliquer pour ISO SL. En 2021, ce groupe s'est réuni à raison d'une demi-journée par semaine depuis le mois d'avril afin de présenter au comité d'accompagnement d'ISO SL (regroupant les organisations syndicales et les représentants patronaux) 115 monographies de fonction (dont 76 sectorielles, 7 mixtes et 32 manquantes) ;
- Le second groupe intitulé « Groupe de travail simulation salariale » a été chargé de réaliser une comparaison entre le système de rémunération actuelle (RGB) et le système de rémunération IFIC pour chaque fonction retenue et chaque travailleur concerné. En 2021, ce groupe s'est réuni chaque semaine à partir du mois d'octobre et a réalisé 2.400 simulations salariales.

Tout ce travail préparatoire a été capital pour respecter les échéances prévues en 2022.

Le dossier WEB Travailleur devait également être mis à la disposition des travailleurs d'ISO SL. Ce projet a dû être reporté en 2021 en raison de la pandémie.

### **LA CELLULE RESSOURCES HUMAINES (FORMATIONS, PROJETS DE GRH ET DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL)**

Comme l'année 2020, l'année 2021 fut marquée par la crise sanitaire du COVID-19, mais dans une moindre mesure. Les formations ont repris dès février, avec un nombre restreint de participants par salle, donc par session, et ce en vue de respecter les distanciations sociales.

Nous avons malgré tout pu organiser en interne 130 formations (541 sessions) pour un total de 2.444 heures de formations. Le nombre d'heures de formations externes dépasse les 10.000 heures (crédit d'heures et formations de 150 heures pour les aides-soignantes). Ces chiffres confirment le plan stratégique 2020 – 2022 d'ISoSL : la formation occupe une place essentielle au sein de notre institution.

Par ailleurs, le Plan de Développement des Compétences de 2021 annonçait deux grands projets : **l'e-learning et le travail sur les compétences.**

**L'e-learning** s'est développé comme prévu et remporte un vif intérêt.

Le module « Risques chimiques » a été créé et testé grâce à un travail de qualité d'un membre de la cellule formation. Le programme est disponible. Il a été présenté en comité de concertation syndicale. Les directeurs de secteur des secteurs A et B ont demandé une présentation au sein de leur comité de direction respectif. Le programme sera diffusé dans le secteur C suivant un programme préétabli et incluant les chefs d'équipe entretien de ce secteur. Des permanences seront organisées pour le personnel des cuisines, de l'entretien et du technique des hôpitaux. Pour rappel, cet e-learning se termine par un test de validation des acquis. D'autres e-learning sont déjà prévus : théorie de ABC Réa, formation de base du PEP, formation d'accueil pour les nouveaux, ...

Concernant l'accueil des nouveaux, une journée était prévue fin novembre. Mais une nouvelle vague de la COVID a entraîné son annulation. C'est pourquoi nous avons décidé de développer un e-learning. Celui-ci permettra aux nouveaux collaborateurs de mieux connaître ISoSL. Une journée en présentiel annuelle pourrait permettre un aspect plus convivial de l'accueil et des rencontres entre les nouveaux, les responsables, les expérimentés....

**Le travail sur les compétences** se met progressivement en place également.

Les référentiels des compétences du cuisinier, de l'aide cuisinier ainsi que celui de la technicienne de surface ont été établis. S'en est suivie la réalisation de deux passeports formation : celui de l'équipe d'entretien et celui du cuisinier.

Ce travail prend plus de temps qu'imaginé. L'implication du terrain est primordiale et l'agencement des agendas pas toujours évident. Mais l'idée fait son chemin. Le secteur A se lance également dans le travail sur les compétences.

Nous avons aussi travaillé avec la Province de Liège à une révision de la formation « Evaluation » destinée aux cadres d'ISoSL. Cette formation se déploiera dorénavant en une formation hybride : la partie théorique en e-learning et la partie pratique en présentiel. Cette nouvelle organisation permettra aux nouveaux cadres d'être agréés plus rapidement en vue de réaliser les évaluations qui leur incombent.

## LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement représentent en 2020 un montant global de 5.276.454 € qui se répartissent comme suit :

<u>NATURE</u>	SECTEUR A LIERNEUX	SECTEUR A LIÈGE	SECTEUR B	SECTEUR C	TOTAUX
IMMEUBLES	6.556.529	2.598.277	5.868.470	-1.278.464	13.744.812
MATÉRIEL MÉDICAL	19.698	35.337	417.461	86.809	559.305
MATÉRIEL NON MÉDICAL	161.372	103.196	140.392	86.384	491.344
MOBILIER	55.625	48.953	200.375	247.273	552.226
MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES	74.957	67.815	114.471	28.280	285.523
<b>TOTAUX</b>	<b>6.868.181</b>	<b>2.853.578</b>	<b>6.741.169</b>	<b>-829.719</b>	<b>15.633.209</b>
INVESTISSEMENTS SUBVENTIONNÉS	6.379.992	599.382	4.961.341	48.340	11.989.055
INVESTISSEMENTS NON SUBVENTIONNÉS	488.189	2.254.196	1.779.828	-878.059	3.644.154

### SECTEUR A - LIERNEUX

Les travaux de reconditionnement et d'extension du pavillon du Doyard ont débuté début 2020. Ce dernier été mis en exploitation fin janvier 2022. Les factures y relatives sont reprises dans la rubrique des « immeubles » comme immobilisations en cours pour un montant total de 6.326.100 (avec les états d'avancement 2020, ce projet s'élève à 7.056.000 €).

Les investissements en immeubles sont complétés par des factures d'aménagement des abords et de réfection/entretien des voiries (123.100€) ainsi que l'étude de la programmation générale dans le cadre du projet du nouvel hôpital (38.600 €).

Les investissements en « matériel non-médical » comprennent principalement l'achat d'une voiture d'occasion et d'un minibus (47.300€), de matériel d'entretien (monobrosse, autolaveuse et accessoires) pour 20.100 € ainsi que deux lave-linges professionnels (16.400 €) pour la buanderie.

Les investissements subventionnés concernent le dossier d'extension et de reconditionnement du Doyard (voir rubrique « immeubles ») dont le financement est accordé depuis le 1er juillet 2021 via la facturation du forfait infrastructure prévu par l'AViQ.

### SECTEUR A - LIEGE

Début 2021, le secteur C a cédé au secteur A Liège le bâtiment « Les Hauteurs » car occupé en majeure partie à titre d'habitations protégées. Ce transfert apparaît dans les dépenses d'investissement pour la valeur d'acquisition, soit 1.937.962 € dans la rubrique immeuble et 52.964€ en matériel non médical. Le subside a aussi été transféré pour un montant de 599.382€.

En tenant compte des amortissements déjà actés par le secteur C, la valeur résiduelle était de 790.435€ en investissement et 233.763€ en subside.

Les autres investissements en immeuble concernent principalement des travaux réalisés par les équipes internes et valorisés au titre de productions immobilisées. Les équipes ont notamment œuvré aux Charmilles pour la rénovation de la tisanerie et la pose d'une cloison résistant au feu, ainsi qu'au

Petit Bourgogne, pour la rénovation du local de stomatologie. Les investissements en immeuble sont complétés par la pose d'une clôture au Petit Bourgogne ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures aux Cèdres.

Les investissements en matériel médical se composent principalement de l'achat de matériel de dentisterie.

Les investissements en matériel et logiciels informatiques concernent principalement la migration du programme de comptabilité vers une nouvelle version et l'achat de matériel informatique tel que des serveurs de backup et des ordinateurs.

Des sommes ont également été investies dans l'achat et le renouvellement de matériel et de mobilier ainsi que dans l'achat d'une nouvelle camionnette pour le Petit-Bourgogne.

### SECTEUR B

Les principaux investissements réalisés au secteur B se situent principalement au niveau des immeubles : la fin de la construction et l'ouverture en septembre 2021 du centre Cinétique pour un montant total de 6.100.000€ (dont 4.961.000€ en 2021), qui seront subventionnés au travers du forfait journalier.

Quant aux autres investissements, ils sont principalement consacrés aux :

- Matériel médical : robot-pharmacie sur le site du Valdor, échographe, armoires de stockage et séchage pour endoscopes.
- Mobilier : achat de lits électriques, tables de chevet et fauteuils gériatriques au Pèrî.
- Matériel roulant : acquisition de quatre camionnettes pour le transport des repas dans les écoles.
- Matériel informatique : solde dossier patient informatisé et migration du logiciel comptable vers une version supérieure.

**SECTEUR C**

Le montant négatif des dépenses d'investissement (-829.719 €) s'explique par le transfert du bâtiment et des biens de la résidence des Hauteurs vers le secteur A Liège (Habitations protégées) pour un montant de -1.990.926 €, la différence correspondant aux investissements réalisés (1.161.207 €).

Les investissements 2021 subsidiés sont repris dans la rubrique « Immeubles » et concernent la réception des dernières factures suite à la fin des travaux de construction de la résidence La Plaine (48.340 € sur un total de 24.817.241 €).

Les investissements non subventionnés (1.112.867 €) ont essentiellement trait à :

- La fin des travaux de rénovation de la résidence Les Orchidées (283.482 € sur un total de 1.674.917 €) ;
- La poursuite des travaux sur les ascenseurs pour les résidences Orchidées, Chemin de Loncin, Doux Séjour, Tilleul d'Edouard, Louis Demeuse et Trois Rois ;
- Des travaux d'aménagements, rénovations et entretiens :
  - Leonardo Da Vinci : terrasse extérieure, sortie de secours, peinture et sol (résidence-services) ;
  - Tilleul d'Edouard : éclairage des chambres de l'ancien bâtiment ;
  - Blés Dorés : remise en peinture de chambres ;
  - Orchidées : peinture de l'appartement ;
  - Doux Séjour : plafond des archives, terrasse et douche (résidence-services) ;
  - Saules ; placement de stores intérieurs (bureaux) et

d'une porte à la rotonde.

- Des travaux de mise en conformité pompiers (Orchidées, Blés Dorés, Tilleul d'Edouard et Doux Séjour) ;
- La fin des travaux dans le cadre de la sécurisation du site au Chemin de Loncin ;
- La remise en état des installations de ventilation au Doux Séjour et Trois Rois ;
- La réparation de tuyauteries de chauffage au Blés Dorés suite à une fuite d'eau ;
- La mise en conformité de la chaufferie et remplacement de pompes de relevage au Tilleul d'Edouard.

Les achats de matériel médical se composent principalement de matelas alternants, appareils de rééducation, lève-personnes et verticalisateurs, aspirateurs bronchiques, chariots à médicaments, élévateurs de bain et pèse-personnes.

Le matériel non médical reprend les achats du secteur hôtelier, entretien et cuisine, mais également le matériel roulant.

L'achat de mobilier concerne l'aménagement des chambres (fauteuils gériatriques, tablettes de repas, lits électriques, potences de lit et tables de chevet), des espaces de repos (fauteuils) et des bureaux (tables, chaises, armoires, meubles tiroirs et sièges à haut dossier).

Les investissements en matériel et logiciels informatiques portent sur l'achat de nouveaux serveurs (back-up), de tablettes et de batteries de secours pour UPS.

### LES RESULTATS FINANCIERS

Il est à noter que, sur le conseil de nos réviseurs, les états financiers sont présentés sous le format préconisé par la Loi sur les hôpitaux qui n'a pas été adaptée suite au nouveau modèle complet du formulaire de dépôt des comptes à la Banque Nationale Belge pour entreprises. Seuls les comptes d'ISoSL qui seront déposés à la Banque Nationale Belge, après approbation par l'Assemblée générale de juin, seront présentés sous un tel schéma.

Comme expliqué plus haut au niveau de chaque secteur, la crise sanitaire a continué à perturber l'année 2021 et, par la même occasion, les comptes annuels liés.

En effet, des frais supplémentaires ont été engendrés et des recettes n'ont pu être réalisées. Cependant, comme en 2020, au niveau des hôpitaux, des subventions particulières ont été octroyées tant au niveau Fédéral que Régional. Voici un bref résumé des différentes aides :

**INTERVENTION FINANCIÈRE FÉDÉRALE EXCEPTIONNELLE (IFFE)** a été octroyée par le versement d'avances provisoires. Elle couvrait principalement en 2020 :

- De manière forfaitaire, la préparation de l'hôpital au COVID (one shot), les soins aux patients COVID et les frais liés dans les unités de soins non intensifs et les frais supplémentaires dans les services non-COVID ;
- La garantie de la partie variable signifiée dans les BMF du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> semestre 2020 ;
- La compensation de la perte d'activité relative à l'hôpital de jour et aux conventions INAMI à hauteur de l'activité de l'année précédente ;
- Les pertes sur la part des honoraires revenant à l'hôpital afin de supporter ses frais de fonctionnement ;
- Un financement visant à couvrir les coûts liés à activités supplémentaires (formation one shot, hygiène, coordination et permanence médicale ...).

Seules les interventions visant à couvrir les coûts liés à la prise en charge des patients Covid et non-Covid ont été prolongées en 2021 et ce, jusqu'au 30 septembre 2021.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RÉGIONALE OCTROYÉE PAR L'AVIQ** du 18 mars 2020 au 30 juin 2021 et destinée à couvrir les coûts engendrés par la gestion de la crise COVID (montant forfaitaire par lit agréé).

**MAINTIEN DU FORFAIT INFRASTRUCTURE** : l'AVIQ a également mis en place un mécanisme de « journées fictives » permettant aux hôpitaux de facturer, à partir du mois de mars 2020, a minima, l'équivalent des journées moyennes facturées sur 2019 en douzième. Cette mesure a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2021.

**FONDS BLOUSES BLANCHES (2019-2020)** : un financement complémentaire visant à améliorer l'emploi et l'encadrement des praticiens de l'art infirmier ainsi que l'attractivité de ces professions a été accordé aux hôpitaux.

**CHÈQUES-CONSOMMATION** : 300€ par agent ont été octroyés via le fond Maribel.

**PRIME UNIQUE IF-IC** : 236€/agent financée dans le cadre de la non-implémentation 2019 de la classification des fonctions du secteur public hospitalier (IF-IC).

Au niveau des Maisons de soins psychiatriques, des petits établissements du secteur A Liège et des MRS, des enveloppes ont également été dégagées et seront commentées dans leur rubrique respective.

### SECTEUR A LIERNEUX

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	31.773.538	32.302.631	-529.094	-1,64%
PRODUCTIONS IMMOBILISÉES	23.321	0	23.321	100%
PRODUITS DIVERS	2.823.278	3.126.025	-302.747	-9,68%
PRODUITS FINANCIERS	141.348	143.763	-2.415	-1,68%
<b>PRODUITS</b>	<b>34.761.485</b>	<b>35.572.419</b>	<b>-810.934</b>	<b>-2,28%</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4.492.288	4.501.232	-8.944	-0,20%
RÉTRIBUTIONS MÉDECINS	1.960.968	1.962.367	-1.399	-0,07%
FRAIS DE PERSONNEL	26.622.047	26.672.609	-50.562	-0,19%
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1.069.033	575.885	493.148	85,63%
CHARGES DIVERSES	3.054	123	2.931	2381,90%
CHARGES FINANCIÈRES	118.843	127.156	-8.314	-6,54%
<b>CHARGES</b>	<b>34.266.233</b>	<b>33.839.373</b>	<b>426.860</b>	<b>1,26%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>495.252</b>	<b>1.733.046</b>	<b>-1.237.795</b>	

Le secteur A Lierneux affiche un bénéfice courant de 495.252€ en 2021 et est en baisse par rapport à 2020.

Le chiffre d'affaires est en diminution de -1,64% :

Par rapport à l'exercice 2020, les subventions particulières octroyées dans le cadre de la crise sanitaire ont un impact plus limité sur le chiffre d'affaires. L'intervention financière fédérale exceptionnelle (IFFE) n'est reconduite en 2021 que pour certains postes et uniquement pour les 9 premiers mois. Ce financement s'élève à 325.700 € en 2021 tandis que la mise à jour du calcul provisoire de 2020 donne un résultat de 1.784.800 €, soit un écart de -1.459.100 € entre les deux exercices.

En adéquation avec les charges enregistrées, le financement du Fonds Blouses Blanches compte pour 624.400 € dans le chiffre d'affaire 2021. Le solde du financement perçu a été reporté sur les exercices ultérieurs en vue de couvrir les dépenses à venir et à hauteur de 595.300 €.

Conformément au calendrier d'implémentation de l'IFIC, le surcoût éventuel de la mesure à partir du 1er juillet 2021 n'a pu être évalué puisque les nouvelles fonctions n'ont pas encore été activées ou soumises au choix des agents. Dans ce cadre, les financements perçus ont été intégralement reportés sur l'exercice 2022 pour 484.000 € et une somme de 119.400 € a été actée comme à restituer dans la mesure où ils seront récupérés et transférés dans les fonds Maribel.

À l'hôpital, on constate une diminution des journées facturées de -1,07% alors que 2020 enregistrait déjà une baisse significative de plus de 11% par rapport à 2019. Au placement familial, elle est de -4,44% alors que 2020 enregistrait déjà une baisse significative de plus de 10% par rapport à 2019.

Il en est de même pour les recettes de la pharmacie (-34.800 €) en lien avec la diminution de l'activité.

Cette diminution du chiffre d'affaires est toutefois atténuée par :

La progression de +244.000€ des honoraires facturés malgré la diminution des journées. Les honoraires de surveillance prévus pour le premier mois d'hospitalisation enregistrent une nette progression reflétant l'enregistrement de nouvelles hospitalisations tandis que la policlinique se développe également.

La MSP qui enregistre une hausse d'activité avec une progression de +2,11% des journées facturées.

L'intégration au 1er juillet 2021 du financement des travaux d'extension et de reconditionnement du pavillon « Doyard » dans le forfait journalier finançant l'infrastructure hospitalière. Le compte enregistre une augmentation de +222.800 €.

L'incidence limitée, dans le financement de l'hôpital, de l'indexation de 2% à partir du 1/09/2021 ainsi que l'indexation du prix d'hébergement en MSP et de la journée d'entretien en placement familial.

La forte diminution des « Produits divers » (-9,68%) s'explique principalement par les éléments suivants :

La rubrique reprenait en 2020 une partie (245.000 €) de la subvention exceptionnelle régionale octroyée en raison de la crise COVID dont le total s'élevait à 413.000 €. En 2021, des charges supplémentaires ont permis de justifier entièrement le solde de l'enveloppe pour 134.000 € en « produits divers » et 34.000 € en « produits exceptionnels ». Il en résulte un écart de -111.000 € sur ce poste entre les deux exercices.

La disparition du financement de la prime exceptionnelle d'encouragement du personnel (492.000 €) octroyée suite à la crise COVID pour l'hôpital et par l'AVIQ pour la MSP.

En l'absence de nomination, la fin de la subvention de statutarisation.

Elle est toutefois atténuée par :

Le financement des « chèque-consommation » et de la « prime unique IFIC » octroyés au membres du personnel (+228.200 €).

La part 2021 du financement du Fonds Blouse Blanche 2019 (+89.800 €).

Une augmentation des récupérations relative aux accidents du travail (+95.900 €).

La refacturation de quote-part du personnel commun du CHSA vers l'hôpital du Valdor (+94.600 €).

La diminution des produits financiers correspond à l'évolution des amortissements des subsides.

Quant aux charges, elles enregistrent globalement une augmentation de +1,26% :

Au niveau des frais de fonctionnement, la légère diminution (-0,20%) se situe principalement au niveau des achats de spécialités pharmaceutiques (-43.600 €), de la refacturation de la quote-part du personnel des services transversaux (-42.500 €), des contrats de maintenance des logiciels (-36.500 €), des frais de recrutement (-19.000 €) mais aussi une diminution globale par rapport à 2020 des achats spécifiques de fournitures liés à la crise COVID.

Parallèlement, des augmentations sont constatées sur certains postes comme le recours aux services médicaux extérieurs, le remboursement des frais de déplacement du personnel et le gasoil de chauffage.

Le poste « rétributions des médecins », qui totalise le coût du médecin mis à disposition de l'hôpital, des médecins salariés ISoSL et des médecins indépendants reste stable (-0,07%). La variation de la charge supplémentaire liée à l'augmentation du staff médical en 2021 est globalement annulée, d'une part par la variation négative des régularisations des estimations de rétrocession et, d'autre part, par l'effet non récurrent des montants 2020 prévus par l'Intervention Financière Fédéral Exceptionnelle (IFFE) au bénéfice du pool dans le cadre de la crise COVID.

Les charges de personnel diminuent de -0,19% :

Les équivalents temps plein payés ont diminué de 3,90 ETP (-0,99%) par rapport à 2020 pour atteindre 403,49 ETP (étudiants compris) avec un effectif présent en progression de 7,7%.

Les charges salariales de 2020 intégraient le paiement de la prime exceptionnelle d'encouragement du personnel octroyée suite à la crise COVID (492.000 €) qui n'a pas été reconduite en 2021. Par contre, en 2021, les agents ont bénéficié d'une « prime unique

IFIC » et de « chèques consommation » qui comptent pour 228.200 € dans les charges de personnel. Ces éléments entraînent une diminution de -0,99% de la masse salariales par rapport à l'exercice précédent. L'effet de l'indexation salariale intervenue en octobre 2021 engendre une augmentation de +0,99% des charges, auquel il y a lieu d'ajouter l'incidence des évolutions barémiques.

On constate que la rubrique « des amortissements et provisions » augmente fortement en 2021 (+493.000 €). Cet écart s'explique essentiellement par l'extourne dans les comptes de 2020 de la provision de 495.000 € comptabilisée initialement pour anticiper les charges inhérentes à l'infrastructure vieillissante de l'hôpital.

Le résultat courant du secteur A Lierneux se décompose comme suit :

	Résultat 2021	Résultat 2020	Écart
CHS l'Accueil	578.529	1.938.337	-1.359.808
MSP Le Hameau	-83.277	-205.291	122.014
	<b>495.252</b>	<b>1.733.046</b>	<b>-1.237.795</b>

### CHS L'ACCUEIL

Le bénéfice courant est de 578.529 € en 2021 contre un bénéfice de 1.938.337 € en 2020.

De l'analyse plus complète ci-dessus du secteur A Lierneux, les éléments qui influencent la variation du résultat de l'hôpital sont principalement :

#### Facteurs négatifs :

- La diminution de l'activité et des journées facturées de l'hôpital et du placement familial ;
- La reconduction partielle de l'intervention financière fédérale exceptionnelle (IFFE) pour certains postes uniquement et pour les 9 premiers mois ;
- L'extourne, en 2020, de la provision pour grosses réparations/entretiens comptabilisées en 2020 ;
- L'impact moins important que sur l'exercice précédent de la subvention exceptionnelle régionale (AViQ) visant à compenser les coûts liés à la crise COVID ;
- L'absence du financement de la statutarisation en 2021.

#### Comme facteurs positifs :

- L'augmentations des honoraires facturés ;
- L'intégration au 1<sup>er</sup> juillet 2021 du financement des travaux d'extension et de reconditionnement du pavillon « Doyard » ;
- La diminution des frais de fonctionnement et la diminution des charges de personnel.

### MSP – LE HAMEAU

La situation de la MSP s'est nettement améliorée en 2021 avec une perte courante de -83.300€ contre une perte de -205.300€ en 2020.

Le chiffre d'affaires présente une augmentation de 2,28% imputable d'une part, à l'indexation du prix d'hébergement et, d'autre part, à l'augmentation des journées facturées de 2,11%. Par ailleurs, le mécanisme mis en place par l'AViQ, en réponse à la crise COVID, qui permet de facturer partiellement un nombre de journées au moins équivalent à celui enregistré en 2019 a été reconduit jusqu'au 30 septembre 2021.

Au niveau des « produits divers », les augmentations constatées concernent la part de la subvention Maribel de la MSP (+48.900 €) et les récupérations des assurances dans le cadre des accidents du travail (+36.000 €). La diminution du financement visant à couvrir les dépenses exceptionnelles liées à la crise COVID est de 27.700 € par rapport à l'exercice précédent.

Les frais de fonctionnement, sont stables entre les deux exercices. Ceux-ci sont constitués à plus de 80% par la refacturation des charges initialement comptabilisées à l'hôpital mais communes à la MSP.

Les charges de personnel diminuent de près de 1%. Les emplois temps plein payés diminuent dans la même proportion. Par ailleurs, les charges salariales 2020 étaient impactées par le paiement de de la prime exceptionnelle d'encouragement du personnel octroyée suite à la crise COVID (+34.000 €) et du complément de la prime de fin d'année (13.800 €). En 2021, elles comprennent le paiement du complément de la prime de fin d'année des années 2020 et 2021 pour 28.200 €. Il en résulte un écart de 19.600 € entre les deux exercices soit -0,96% des charges salariales.

L'impact de cette diminution n'est pas marqué si l'on considère l'incidence de l'indexation intervenue en octobre 2021 de +0,99%.

SECTEUR A LIEGE

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	59.781.546	59.019.412	762.134	1,29
PRODUCTIONS IMMOBILISEES	311.397	225.614	85.783	38,02
PRODUITS DIVERS	10.825.134	10.707.792	117.342	1,10
PRODUITS FINANCIERS	740.200	751.378	-11.178	-1,49
<b>PRODUITS</b>	<b>71.658.277</b>	<b>70.704.196</b>	<b>954.081</b>	<b>1,35</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7.840.949	7.408.080	432.869	5,84
RETRIBUTIONS MEDECINS	4.824.243	3.911.094	913.149	23,35
FRAIS DE PERSONNEL	53.257.154	52.903.477	353.677	0,67
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3.062.641	2.903.666	158.975	5,47
CHARGES DIVERSES	20.443	2.681	17.762.	662,51
CHARGES FINANCIERES	532.431	554.622	-22.191	-4,00
<b>CHARGES</b>	<b>69.537.861</b>	<b>67.683.620</b>	<b>1.854.241</b>	<b>2,74</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2.120.416</b>	<b>3.020.575</b>	<b>-900.160</b>	

Au secteur A Liège, l'exercice 2021 se solde par un résultat positif courant de 2.120.416 € moindre qu'en 2020.

Les produits courants affichent une croissance de 1,35%.

Le chiffre d'affaires est en progression de 1,29% et ce, malgré une Intervention financière fédérale exceptionnelle réduite en 2021, 566.000 € contre 2.118.000 €. Les éléments ayant influencé favorablement ce poste sont principalement :

- Le financement des charges engagées dans le cadre du Fonds Blouses Blanches à raison de 645.000 € ;
- L'indexation du budget des moyens financiers de l'hôpital et des petites structures dépendant de l'Aviq en septembre ou octobre 2021 ;
- La forte augmentation des honoraires facturés pour la psychologie de première ligne pour 711.000 €, sans impact toutefois sur le résultat car ristournés entièrement aux prestataires ;
- La progression des honoraires de surveillance dans les services hospitaliers pour 265.000 €.

Par ailleurs, le financement reçu pour l'IFIC dans le budget des moyens financiers de l'hôpital au 1<sup>er</sup> juillet 2021 a été reporté sur 2022 pour un montant de 847.000 € puisqu'aucune charge n'a été supportée en 2021 et une somme de 204.000 € a été comptabilisée comme à restituer en vue de son transfert dans les fonds Maribel.

Au niveau des produits divers, plusieurs éléments sont à remarquer :

- La prime d'encouragement n'a pas été reconduite en 2021 (889.000 € en 2020) mais des « chèques-consommation » et une prime unique IF-IC ont été octroyés au personnel et financés pour un total de 396.000 € ;
- Les aides COVID accordées par l'Aviq s'élèvent à 372.000 € en 2021 contre 670.000 en 2020 : le forfait par lit hospitalier octroyé par l'Aviq n'a pas été renouvelé (440.000 € en 2020) mais le projet Get up Wallonia a été prolongé jusqu'en décembre 2021 et financé à hauteur de 277.000 € et diverses primes pour 95.000 € ont aidé les petites structures à faire face aux surcoûts engendrés par la crise sanitaire ;
- Une facturation en hausse des frais liés aux lits T d'Agora gérés par le secteur B et du personnel commun aux secteurs d'Isosl pour 364.000 € ;
- L'intégration dans les comptes d'Isosl de la gestion locative des immeubles des habitations protégées a engendré la perception de loyers pour 297.000 €.

En ce qui concerne les charges courantes, elles sont en progression de 2,74% par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les frais de fonctionnement, les postes qui ont le plus augmenté sont le gaz de chauffage qui a plus que doublé en passant de 206.000€ à 421.000 €, les achats de denrées alimentaires avec une hausse de 105.000 € et les contrats de maintenance et frais de réparations en croissance de 109.000 €. Les achats de médicaments enregistrent, quant à eux, une diminution de 113.000 €.

Le poste des rétributions des prestataires médicaux et paramédicaux augmente fortement suite au développement des consultations de psychologie de première ligne et ce, sans incidence sur le résultat puisque la ristourne est totale. Les rétributions des médecins hospitaliers ont progressé de 305.000 €.

La variation des charges salariales provient essentiellement des éléments suivants :

- L'impact sur une année complète de l'indexation intervenue en avril 2020 auquel il faut ajouter l'incidence sur la fin d'année 2021 de l'indexation d'octobre 2021 pour un total de 0,99% ;
- Les augmentations barémiques estimées à 0,85% ;
- La non-reconduction de la prime d'encouragement payée en 2020 dans le cadre de la crise Covid pour 897.000 € ;
- L'octroi en 2021 d'une prime unique IFIC et de chèques consommation pour 396.000 € ;
- L'augmentation de la cotisation de responsabilisation de 174.000 €.

Il est à remarquer aussi que l'effectif, étudiants compris, est resté stable au niveau du secteur (765 ETP en 2021 contre 764 ETP en 2020).

Le poste amortissements et provisions est en augmentation de 159.000 €, principalement suite à l'ajustement de la provision pour créances irrécupérables (98.000 €).

Avant d'examiner le résultat 2021 pour les différents établissements du secteur A Liège, il convient de préciser qu'il a été décidé de regrouper dans une nouvelle comptabilité toute l'activité des habitations protégées du Petit Bourgoigne et d'Agora :

- La facturation du prix de journée aux organismes assureurs et les charges salariales, précédemment comptabilisées dans l'hôpital ;
- La gestion des immeubles dont Isosl est propriétaire, précédemment comptabilisée dans l'hôpital sauf les Hauteurs qui appartenait au secteur C;
- Les loyers versés par les habitants et les charges locatives des maisons, précédemment enregistrés dans une comptabilité hors Isosl.

En 2021, le résultat du secteur A Liège se décompose comme suit par établissement :

	RESULTATS 2021	RESULTATS 2020	ÉVOLUTION
HOPITAL	3.071.151	3.541.780	-470.629
MSP LES CHARMILLES	-23.793	153.131	-176.924
MSP LES CEDRES	-161.133	-126.434	-34.699
START	-93.845	-98.680	4.835
MASS	-151.841	-189.644	37.803
CLEAN	-66.683	-100.017	33.334
SSM ACCOLADE	-106.151	-159.562	53.411
HABITATIONS PROTEGEES	-347.289	0	-347.289
	<b>2.120.416</b>	<b>3.020.574</b>	<b>-900.158</b>

Outre les éléments repris ci-dessus au niveau du secteur de Liège, on peut relever les points ci-dessous :

### HOPITAL

- Pour comparer les deux exercices, il faut tenir compte, pour certains postes, de la présence de l'activité des habitations protégées en 2020 et plus en 2021. Ainsi, l'effectif passe de 658 à 633 ETP, étudiants compris mais si on soustrait l'équipe dédiée aux habitations protégées en 2020, soit 20 ETP, la variation passe à 5 ETP.
- Au niveau hospitalier, le taux d'occupation est toujours impacté par la crise sanitaire et est pratiquement inchangé, 68% en 2021 contre 69% en 2020.
- La fourniture de repas aux crèches a pratiquement rattrapé le niveau d'avant Covid en atteignant les 633.000 € en 2021 contre 493.000€ en 2020 et 687.000€ en 2019.
- L'absence de nomination en 2021 n'a pas permis d'enregistrer une subvention de statutarisation qui comptait pour 218.000 € en 2020.

### MSP LES CHARMILLES

---

- La situation de la MSP Les Charmilles s'est dégradée en 2021 avec une perte courante de -23.793 € contre un bénéfice de 153.131 € en 2020, année qui avait enregistré un résultat exceptionnellement haut.
- Dans cet établissement, le taux d'occupation a baissé par rapport à 2020 (-3%). L'Aviq a prolongé jusqu'en septembre 2021, la possibilité de facturer à un prix partiel, à minima le nombre de journées enregistrées pour la même période en 2019, ce qui a permis d'avoir un taux d'occupation de 100% en 2021 contre 103% en 2020. Sans cette mesure le taux d'occupation aurait été de 98% en 2021.
- Une augmentation d'effectif de 1,40ETP est constatée passant de 24.45 ETP à 25.85 ETP.
- Comme en 2020, les Charmilles ont également reçu d'autres aides de l'AVIQ pour lutter contre la pandémie : un montant forfaitaire par lit pour faire face aux surcoûts et du personnel supplémentaire dans le cadre du plan Get up Wallonia pour la prise en charge des impacts psychologiques sur les résidents.
- Une diminution des subventions Maribel ainsi qu'une régularisation des fins de carrière ont fait fortement chuter le poste des aides à l'emploi.

### MSP LES CEDRES

---

- La MSP Les Cèdres accuse une perte supplémentaire de 34.999 € par rapport à 2020.
- Avec un taux d'occupation de 115% en 2021 contre 116% en 2020, Les Cèdres affichent une légère diminution du taux d'occupation, ce qui n'a pas d'impact sur le chiffre d'affaires grâce à l'indexation du prix de journée. Les Cèdres n'ont pas dû faire appel au mécanisme de facturation de journées fictives mis en place par l'AVIQ.
- Comme les Charmilles, les Cèdres ont bénéficié du forfait par lit et du plan Get up Wallonia.
- L'effectif est en augmentation de 1,31 ETP : 26,50 ETP en 2021 contre 25,19 ETP en 2020 ce qui cause une augmentation des charges de personnel dans la même proportion (5%).
- Les Cèdres ont bénéficié d'une subvention Maribel plus importante (+142%), ce qui ne compense qu'en partie l'augmentation des charges de personnel.

### START

---

- Le résultat de START reste stable.
- START est le seul établissement du secteur à ne bénéficier d'aucune aide financière pour faire face à la crise sanitaire.
- Il y a une légère augmentation d'effectif, 8,40 ETP contre 7,94 ETP.

### MASS

---

- La situation de MASS s'est améliorée en 2021 avec une perte courante de -151.841 € contre une perte de -189.644 € en 2020.
- Les centres de revalidation ont continué à bénéficier du mécanisme de facturation de journées fictives durant toute l'année 2021. Grâce à cela, les comptes enregistrent un taux d'occupation global de 85% alors que le taux réel est de 79%. Signalons la progression du taux d'occupation réel qui était de 59% en 2020.
- MASS a aussi reçu l'intervention pour la 5<sup>e</sup> vague Covid de 5.000 €.
- L'équipe est passée de 12,48 en 2020 à 11,91 ETP en 2021.

### CLEAN

---

- Le résultat de Clean s'est amélioré de 33.334 € par rapport à 2020.
- En 2021, la crise sanitaire a continué d'impacter le taux d'occupation réel de Clean mais moins fortement : 58% en 2020, 76% en 2021 contre 94% en 2019. La facturation de journées fictives qui a permis de porter le taux annuel à 93% et l'indexation du prix de journée en septembre 2021 donnent finalement un chiffre d'affaires en progression de 1%.
- L'établissement a également bénéficié de l'aide de l'Aviq via une intervention pour la 5<sup>e</sup> vague.
- L'effectif est en diminution de 0,66 ETP.

### SSM Accolade

---

- La perte courante est de -106.161 € en 2021 contre une perte de -159.562 € en 2020.
- Les honoraires facturés pour les consultations sont en augmentation de 136% par rapport à 2020. Cela est dû à une convention temporaire avec le CPAS de Liège pour la prise en charge de prestations et consultations psychologiques. En isolant ces prestations, nous avons une amélioration de 28% par rapport à 2020.
- Accolade a bénéficié des aides Covid via des interventions pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vagues, un forfait informatique et le plan Get up Wallonia pour toute l'année 2021.
- L'effectif est en augmentation de 1,79 ETP par rapport à 2020 et de 2,49 par rapport à 2019. Ceci est à mettre en lien avec le personnel supplémentaire financé pour toute l'année 2021 dans le cadre de Get up Wallonia.

### HABITATIONS PROTEGEES

---

- Première année d'exploitation pour cet établissement qui, comme expliqué ci-avant, regroupe toute l'activité des habitations protégées.
- Même si la comparaison avec une année antérieure ne peut se faire pour tous les postes, il est possible de donner les indicateurs d'activité principaux :
  - Le taux d'occupation enregistré en 2020 était de 91% y compris les journées fictives qui représentent 4%. En 2021, le taux d'occupation est de 84%, il aurait été de 79% sans la mesure d'immunisation qui a été prolongée jusqu'en septembre 2021.
  - L'équipe comporte 21,95 ETP en 2021 contre 20,11 ETP en 2020.

**SECTEUR B**

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	67.843.510	67.328.571	514.939	0,76%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	107.932	32.586	75.346	231,22%
PRODUITS DIVERS	10.592.426	11.085.264	-492.838	-4,45%
PRODUITS FINANCIERS	1.153.652	1.194.975	-41.323	-3,46%
<b>PRODUITS</b>	<b>79.697.520</b>	<b>79.641.396</b>	<b>56.124</b>	<b>0,07%</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13.575.921	12.236.709	1.339.212	10,94%
RÉTRIBUTIONS	7.991.970	7.412.340	579.630	7,82%
FRAIS DE PERSONNEL	50.545.851	49.514.598	1.031.253	2,08%
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5.026.952	5.179.379	-152.427	-2,94%
CHARGES DIVERSES	149.061	0	149.061	100%
CHARGES FINANCIÈRES	2.347.278	2.242.567	104.711	4,67%
<b>CHARGES</b>	<b>79.637.033</b>	<b>76.585.593</b>	<b>3.051.440</b>	<b>3,98%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>60.486</b>	<b>3.055.801</b>	<b>-2.995.316</b>	

Le secteur B affiche un bénéfice courant de 60.484€ en 2021 contre un bénéfice de 3.055.802€ en 2020.

Les charges courantes ont augmenté en 2021 alors que les produits, eux, sont restés stables.

Il convient de rappeler que le Centre Cinétique a intégré le secteur B au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Les chiffres y relatifs sont repris dans une comptabilité différente de celle des Cliniques Valdor-Pèri mais sont consolidés au niveau du secteur. Les deux sous-secteurs sont toutefois analysés séparément.

**CLINIQUES DE SOINS SPECIALISES**

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	66.914.392	66.502.748	411.644	0,62%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	94.031	32.586	61.445	188,56%
PRODUITS DIVERS	10.546.740	11.041.436	-494.696	-4,48%
PRODUITS FINANCIERS	1.153.652	1.194.975	-41.323	-3,46%
<b>PRODUITS</b>	<b>78.708.815</b>	<b>78.771.745</b>	<b>-62.930</b>	<b>-0,08%</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13.401.244	12.162.277	1.238.967	10,19%
RÉTRIBUTIONS	7.991.970	7.412.340	579.630	7,82%
FRAIS DE PERSONNEL	49.528.742	48.547.446	981.296	2,02%
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4.874.456	5.178.843	-304.387	-5,88%
CHARGES DIVERSES	149.061	0	149.061	100%
CHARGES FINANCIÈRES	2.347.279	2.242.567	104.712	4,67%
<b>CHARGES</b>	<b>78.292.752</b>	<b>75.543.473</b>	<b>2.749.279</b>	<b>3,64%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>416.064</b>	<b>3.228.272</b>	<b>-2.812.208</b>	

Les cliniques affichent cette année un bénéfice de 416.064€ contre un bénéfice de 3.228.272€ en 2020.

Cette diminution s'explique par une augmentation des charges alors que les produits sont en légère baisse.

En effet, les charges courantes ont augmenté de 3,64% par rapport à 2020 :

- Les frais de fonctionnement ont évolué de 10% suite aux achats de produits pharmaceutiques (+166.000€), au coût du gaz (+ 320.000€), aux prestations laboratoires du C.H.R. (+602.000€) ainsi qu'aux transports des patients (+95.000€).
- Les rétrocessions ont augmenté suite à la reprise de l'activité médicale, de la stomatologie et de la kinésithérapie en 2021
- Les frais de personnel ont été majoré :
  - De 10,20 ETP y compris les étudiants pour un montant de 580.000€.
  - D'un index de 2% en octobre 2021 (impact : 0,5% sur une année complète, soit 243.000€) mais subissent également l'impact, sur une année complète, de l'indexation intervenue en avril 2020 (+0,49%, soit 238.000€).
  - D'une prime unique de 236€/par agent financée dans le cadre de la non implémentation en 2019 de la classification des fonctions du secteur public hospitalier (IFIC) représentant 230.000€.

- De l'octroi en avril 2021 de chèques-consommation pour 224.000€ financés dans le cadre de la crise COVID et octroyé via le Fond Maribel.
- Par l'augmentation des cotisations de responsabilisation pour +/- 150.000€.
- Par les augmentations barémiques pour 0,85%, soit 412.653 €.

Ils ont cependant été réduits par la non-reconduction de la prime d'encouragement octroyée en 2020 dans le cadre de la crise COVID (-928.000€).

- À l'inverse, la rubrique « amortissements et provisions » a diminué suite au transfert en charges diverses de non valeurs actées par le comité de gestion (-134.000€) ainsi qu'à la baisse de la réduction de valeur sur créances (-170.000€).

Au niveau des produits courants, ils diminuent de 0,08%.

- Le chiffre d'affaires augmente très peu en 2021 (+0,76%). Cette légère amélioration s'explique par :
  - L'indexation du budget des moyens financiers (+2% en octobre 2021).
  - L'évolution des suppléments de chambre pour revenir presque à leur niveau de 2019 (+209.710 €).
  - La hausse du financement des charges engagées dans le cadre du Fonds Blouses Blanches à raison de 1.675.524€.
  - L'augmentation des honoraires de l'ordre de 1.900.000€ suite à la reprise de l'activité des kinésithérapeutes, dentistes et médecins (+1.350.000€) et des recettes liées au laboratoire (+541.000 €).Cette tendance a été, toutefois, contrebalancée par la diminution de :
  - L'intervention financière fédérale exceptionnelle dans le cadre de l'épidémie Covid 19 par rapport à 2020 (-4.000.000€). En effet elle n'a été reconduite que pour certains postes et que pour 9 mois.

Il est à noter que le financement reçu pour la mise en place des classifications de fonctions du secteur hospitalier octroyé dans le BMF de juillet 2021 a été reporté sur 2022 pour un montant de 1.018.960€ puisqu'aucune charge n'a été supportée en 2021.

- Les produits divers ont diminué suite à la baisse de la refacturation interne (-540.000€), à la fin de la statutarisation (-223.000€), à la non reconduction du financement liée à l'octroi exceptionnel en 2020 de 985€/agent (-928.000€). Cette réduction a cependant été atténuée par le financement de chèques consommation (+234.000€), de la prime unique (+233.000€), du Fonds Blouses Blanches 2019 (+ 228.631€) et par la légère augmentation des aides Covid attribuées par l'AVIQ (149.000€).
- L'activité de vente de repas scolaires et de repas au personnel dans nos mess est restée au même niveau qu'en 2020 et donc très largement inférieure aux années sans Covid.

**CENTRE CINETIQUE**

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	929.118	825.823	103.295	12,51%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	13.900	0	13.900	0%
PRODUITS DIVERS	45.686	43.828	1.858	4,24%
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0%
<b>PRODUITS</b>	<b>988.704</b>	<b>869.651</b>	<b>119.053</b>	<b>13,69%</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	174.677	74.432	100.245	134,68%
RÉTRIBUTIONS	0	0	0	0%
FRAIS DE PERSONNEL	1.017.109	967.152	49.957	5,17%
AMORTISSEMENTS ET PROVI- SIONS	152.496	536	151.960	0%
CHARGES DIVERSES	0	0	0	0%
CHARGES FINANCIÈRES	-1	0	-1	0%
<b>CHARGES</b>	<b>1.344.282</b>	<b>1.042.121</b>	<b>302.162</b>	<b>28,99%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-355.578</b>	<b>-172.470</b>	<b>-183.109</b>	

Le centre Cinétique affiche une perte de -355.578€ pour l'exercice courant de 2021 contre une perte de -172.470€ en 2020. Les produits courants ont augmenté de 13,69% :

Le chiffre d'affaires augmente de 12% car, comme l'an passé, dans le cadre de la crise COVID, l'AVIQ a garanti un nombre de forfaits égal à celui de 2019 mais à un prix supérieur ; cela représente, pour 2021, 627 forfaits et une majoration de +/- 120.000€.

De la production immobilisée apparaît dans le cadre du déménagement vers le nouveau bâtiment pour près de 14.000€. Les produits divers sont constitués de différentes primes liées au COVID ainsi que l'accord non marchand 2018-2020 couvrant l'octroi d'un complément à la prime de fin d'année.

Quant aux charges, elles ont augmenté de 29%. Les frais de fonctionnement progressent suite à l'occupation par le centre de la M.R.S. les Tournesols pendant une partie de la construction du nouveau bâtiment (45.000€), à l'augmentation des prestations médicales (+18.000€), des approvisionnements et fournitures pour 26.000€ ainsi que des heures ouvriers et charges liées au déménagement pour 11.000€.

Les frais de personnel sont majorés de l'indexation, d'un complément de prime de fin d'années financé (accord non marchand 2018-2020 pour 22.000€) et d'une augmentation des assurances accidents de travail pour 4.000€.

Enfin, une réduction de valeur a été constituée à concurrence de 150.000€ concernant des rejets de facturation de certains organismes assureurs de 2018 qui ne sont pas encore résolus.

**SECTEUR C**

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	39.867.449	39.842.552	24.897	0,06%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	177.619	176.579	1.040	0,59%
PRODUITS DIVERS	17.557.232	17.296.275	260.957	1,51%
PRODUITS FINANCIERS	1.395.868	1.349.089	46.779	3,47%
<b>PRODUITS</b>	<b>58.998.167</b>	<b>58.664.496</b>	<b>333.671</b>	<b>0,57%</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9.325.611	9.361.689	-36.078	-0,39%
FRAIS DE PERSONNEL	47.581.897	47.011.403	570.494	1,21%
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5.001.962	5.042.418	-40.456	-0,80%
CHARGES DIVERSES	3.048	160	2.888	1805%
CHARGES FINANCIÈRES	1.539.359	1.626.834	-87.475	-5,38%
<b>CHARGES</b>	<b>63.451.876</b>	<b>63.042.504</b>	<b>409.373</b>	<b>0,65%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-4.453.709</b>	<b>-4.378.009</b>	<b>-75.700</b>	

Le secteur C affiche une perte courante de - 4.453.709 € en 2021.

Il convient de rappeler que les services de Maintien à domicile sont repris dans une comptabilité différente de celle des structures d'hébergement et d'accueil mais sont consolidés dans le secteur. Les deux sous-secteurs sont toutefois analysés séparément.

**SECTEUR C - ACCUEIL ET HEBERGEMENT**

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	39.867.449	39.842.552	24.897	0,06%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	177.619	176.579	1.040	0,59%
PRODUITS DIVERS	10.018.405	9.713.081	305.324	3,14%
PRODUITS FINANCIERS	1.395.868	1.349.089	46.779	3,47%
<b>PRODUITS</b>	<b>51.459.340</b>	<b>51.081.301</b>	<b>378.039</b>	<b>0,74%</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8.209.880	8.327.653	-117.773	- 1,41%
FRAIS DE PERSONNEL	40.880.536	40.284.349	596.187	1,48%
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4.978.289	5.027.521	-49.232	-0,98%
CHARGES DIVERSES	2.510	0	2.510	
CHARGES FINANCIÈRES	1.539.307	1.626.779	-87.472	-5,38%
<b>CHARGES</b>	<b>55.610.522</b>	<b>55.266.302</b>	<b>344.220</b>	<b>0,62%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-4.151.181</b>	<b>-4.185.001</b>	<b>33.820</b>	

Le secteur C – Accueil et hébergement affiche une perte courante de – 4.151.181 € en 2021.

L'impact de la crise sanitaire, encore présente en 2021, n'a pas permis d'améliorer le résultat. Les établissements sont restés confrontés principalement à des difficultés pour occuper les lits en MR/MRS et les places en centre de jour. Les admissions n'ont pas pu se faire de manière régulière (fermeture de l'établissement exigée par l'AVIQ dès le 1<sup>er</sup> cas), des demandes moindres (par peur de l'isolement) et donc, des taux d'occupation qui ont continué à diminuer :

- Les lits MR/MRS ont été occupés à 86,26% (90,86% en 2020 et 95,98% en 2019) ;
- Les lits MR de court-séjour à 30,28% (33,08% en 2020 et 72,03% en 2019).

Pour soutenir financièrement le secteur, le Gouvernement wallon a prolongé les mesures prises en 2020. Pour rappel, la mesure d'immunisation, portant sur la facturation aux organismes assureurs, a été maintenue jusqu'au 30 septembre 2021. Elle permet de facturer les journées de séjour « perdues » en se basant sur la facturation de l'année 2019, permettant ainsi de ne pas avoir d'impact négatif sur une recette faisant partie du chiffre d'affaires.

La mesure sur le versement de subventions a également été prolongée. Pour rappel, les montants octroyés sont destinés à couvrir les surcoûts engendrés par la gestion de la crise sanitaire mais également à compenser partiellement la perte de la quote-part des résidents, liée au nombre de lits vides. Elles sont les suivantes :

- 400 € par lit agréé, couvrant la période jusqu'au 30 juin ;
- Une intervention additionnelle exceptionnelle de 50€ par journée, destinée à couvrir 50% de la perte estimée. Cette intervention couvre la période jusqu'au 30 mars.

Pour l'année 2021, ces subventions représentent un montant total de 678.000 €, inférieures par rapport à 2020.

Concernant les centres d'accueil et de soins de jour, la mesure d'immunisation portant sur la subvention a été prolongée jusqu'au 31 décembre.

En 2021, le Gouvernement wallon a pris une nouvelle mesure dans le cadre de la vaccination, en finançant pour un montant total de 47.000€, les prestations des médecins coordinateurs des MR/MRS vaccinant les résidents et celles de la médecine du travail, médecin et infirmier, vaccinant le personnel. Dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> dose de vaccin, seules les prestations des médecins coordinateurs ont été financées.

Consécutif à la crise sanitaire, une nouvelle aide financière a été octroyée dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord non-marchand wallon 2021-2024, permettant aux employeurs d'engager des travailleurs supplémentaires durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2021. L'objectif premier était de permettre aux travailleurs en place de pouvoir bénéficier de trois semaines de congés consécutives, tout particulièrement pendant la période estivale.

Pour le secteur, cette aide a permis :

- L'augmentation du temps de travail des personnes à temps partiel ;
- L'engagement d'étudiants dans les métiers en pénurie ;
- L'engagement à durée déterminée de nouveaux travailleurs.

Cette mesure a permis l'engagement de 15,10 ETP et le financement de 10,86 ETP étudiants-jobistes, pour un montant total de 978.000€.

Avant de faire l'analyse, il est à rappeler que la résidence des **Hauteurs** est occupée conjointement par le secteur A Liège (habitations protégées) et celui des personnes âgées, qui occupe encore 4 appartements. En 2021, il a été décidé que le bâtiment et sa gestion seraient transférés au secteur A Liège, ce qui a pour conséquence des variations un peu plus importantes sur certains postes.

Dans le cadre de l'analyse du résultat courant, on peut expliquer les variations suivantes :

- Le **chiffre d'affaires** n'a pas progressé, la crise sanitaire ayant encore impacté fortement le secteur. En effet, les taux d'occupation ont continué à baisser (-4,53%), seuls ceux des centres de jour, qui ont pu rouvrir ont augmenté quelque peu (+10,37%). Ainsi, les recettes générées par la facturation de l'hébergement et des frais accessoires ont diminué (-569.000€). Il est toutefois à préciser que les prix d'hébergement ont été indexés au 1<sup>er</sup> mars (+0,90%). Par contre, les autres recettes ont augmenté (+594.000€), conséquence, entre autres, de la fin de la limitation du quota de journées facturables à la résidence La Plaine (+568.000€). Pour les autres établissements, la fin au 30 septembre de la mesure d'immunisation portant sur la facturation aux organismes assureurs a entraîné une diminution des recettes (-129.000€). Il est à préciser que les forfaits journaliers ont été indexés au 1<sup>er</sup> septembre (+2,00%) et revalorisés au 1<sup>er</sup> octobre. La norme de personnel de réactivation a été augmentée (+0,084 ETP pour 30 résidents dans chaque catégorie de dépendance MR et MRS) et le financement du médecin coordinateur a été revu en raison de sa présence pour la partie MR également. Les financements AVIQ pour le personnel au-delà de la norme et pour le personnel détenant un titre ou une qualification particulière en gériatrie ont augmenté (+110.000€), ainsi que le financement INAMI des lits « Coma » aux Tournesols (+45.000€).
- Les **produits divers** ont, par contre, progressé suite aux variations suivantes :
  - Augmentation des subventions « RH » principalement liées au COVID (+750.000€) ainsi que des subventions dans le cadre des conventions INAMI « Huntington » et « SEP/SLA » (+75.000€).
  - À l'inverse, diminution des subsides d'exploitation, le CPAS d'Herstal n'intervenant plus financièrement dans la reprise par l'intercommunale de la résidence Louis Demeuse (-250.000€), des subventions versées pour couvrir les frais de fonctionnement liés à la crise sanitaire « Covid-19 » (-173.000€), des recettes pour la livraison de repas par la résidence Leonardo Da Vinci (-21.000€) qui sont maintenant produits par le Valdor, des loyers perçus par la résidence des Hauteurs (-90.000€) ainsi que de la récupération de frais facturés au secteur B par la résidence Les Tournesols (-9.000€).

- Quant aux **produits financiers**, l'évolution résulte de l'amortissement du subside relatif aux travaux d'extension et de reconditionnement pour la mise en conformité aux normes de la résidence Louis Demeuse (+71.000€). Par contre, la résidence des Hauteurs ayant été cédée au secteur A Liège, l'amortissement du subside a disparu (-18.000€).
- Au niveau des charges et plus particulièrement des **frais de fonctionnement**, ils sont en légère diminution. En effet, les frais occasionnés pour la gestion de la crise sanitaire ont été moindres (-289.000€) mais, par contre, les achats de combustibles, énergie et eau (+216.000€) ont presque contrebalancé cette tendance.
- L'augmentation des **frais de personnel** résulte de plusieurs facteurs :
  - L'engagement de 9 ETP dont 4,40 ETP pour le remplacement d'agents partis en « Formation600 ». En 2020, 11 ETP avaient été engagés en renfort pour une durée déterminée dans le cadre de la crise sanitaire. En 2021, l'accord non marchand wallon 2021-2024 a permis l'engagement de 15,10 ETP ;
  - D'un index de 2% en octobre 2021 (impact : 0,5% sur une année complète soit 198.000€), ainsi que l'impact sur une année complète de l'indexation intervenue en avril 2020 (+0,49%, soit 194.000€) ;
  - De l'augmentation des cotisations de responsabilisation (+88.000€) ;
  - Des augmentations barémiques pour 0,85%, soit 337.000€ ;
  - De l'augmentation des autres frais de personnel (+38.000€) ;
  - De la diminution des primes payées (-492.000€) ;
  - De la diminution des provisions salariales (-89.000€).
- Les **charges d'amortissements** ont diminué suite au transfert des biens d'investissements de la résidence Les Hauteurs vers le secteur A Liège (-64.000€).
- La diminution des **charges financières** résulte de la révision de taux. De plus, les intérêts d'emprunts de la résidence Les Hauteurs ne sont plus comptabilisés en charge (-7.000€).

Ci-dessous les résultats courants par entité.

	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2020	ÉCART
RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES	-360.207	-309.344	-50.863
RÉSIDENCE DU CHEMIN DE LONCIN	-32.273	-62.724	30.451
RÉSIDENCE LE DOUX SÉJOUR	-149.436	-202.137	52.701
RÉSIDENCE LES TROIS ROIS	-210.741	-31.251	-179.490
RÉSIDENCE LE TILLEUL D'ÉDOUARD	-631.249	-578.693	-52.556
DOMAINE DES BLÉS DORÉS	-432.776	-387.900	-44.876
RÉSIDENCE LES SAULES	-299.521	-409.209	109.688
RÉSIDENCE LES TOURNESOLS	-104.001	-24.114	-79.887
LES HAUTEURS	-328	6.961	-7.289
RÉSIDENCE LA PLAINE	-976.566	-1.264.113	287.547
RÉSIDENCE LEONARDO DA VINCI	-546.961	-491.205	-55.756
RÉSIDENCE DU THIER	0	0	0
RÉSIDENCE LOUIS DEMEUSE	-407.122	-431.271	24.149
<b>TOTAUX</b>	<b>-4.151.181</b>	<b>-4.185.001</b>	<b>33.820</b>

La résidence **Les Orchidées** accroît son déficit. Au niveau des dépenses, cela s'explique par des charges salariales supplémentaires (+166.000€), résultant d'une augmentation de l'effectif (+1,67etp dont 0,33etp en F600), de la cotisation en responsabilisation (+12.000€), de l'indexation et des évolutions barémiques estimées (+75.000€). Les charges d'amortissements sont également en hausse (+22.000€), suite à l'acquisition de nouveaux biens d'investissements et travaux effectués suite à des réparations importantes. Il est à préciser que le coût de la rénovation du bâtiment sera amorti pour la 1<sup>ère</sup> fois à partir de 2023, ce qui occasionnera une nouvelle augmentation. Les frais de fonctionnement sont quant à eux en diminution (-13.000€). En ce qui concerne le chiffre d'affaires, il est en diminution (-11.000€) malgré une légère remontée du taux d'occupation (+0,78%). Les autres produits d'exploitation sont, quant à eux, en progression (+141.000€) dont le subside octroyé dans le cadre de l'occupation des 5 lits conventionnés « SEP/SLA » (+70.000€) et les subventions « RH » (+90.000€), ce qui atténue quelque peu les charges. On note toutefois quelques diminutions dont les subsides « Covid-19 » (-14.000€) et les loyers perçus suite au départ du locataire (-4.000€). La production immobilisée est quant à elle en diminution (-6.000€).

La résidence du **Chemin de Loncin** diminue son déficit. Le chiffre d'affaires est en bonne progression (+168.000€), résultant de meilleurs taux d'occupation pour la maison de repos (+1,41%) et le centre de jour (+51,92%), ainsi que des financements AVIQ plus importants. Les autres produits d'exploitation sont également en augmentation, s'expliquant par les subsides « RH » (+80.000€), la subvention pour le centre de jour (+4.000€) et les recettes perçues pour la résidence-services (+3.000€) mais la diminution des subsides « Covid-19 » sont la tendance (-57.000€). La production immobilisée est également en diminution (-7.000€), ainsi que les

produits financiers (-2.000€). Plusieurs charges vont malheureusement limiter cette progression : En ce qui concerne les frais de fonctionnement (+50.000€), on note une augmentation importante suite à l'achat de combustibles (+56.000€), atténué toutefois par celui de l'électricité (-22.000€). Les frais de personnel « Intérimaire » et « Article 60 » ont quant à eux diminués (-16.000€). L'augmentation des charges salariales (+122.000€) peut s'expliquer par la hausse de l'effectif (+2,59ETP dont 1,83ETP en F600). Par contre, les charges d'amortissements et réductions de valeurs sur créances diminuent (-3.000€), ainsi que les charges financières (-10.000€).

La résidence **Le Doux Séjour** réduit également son déficit, malgré un chiffre d'affaires qui diminue à nouveau (-36.000€). Les taux d'occupation restent bas par rapport aux exercices avant la crise sanitaire, mais en progression tout de même (+0,91% pour la maison de repos et +7,21% pour le centre de jour). Ce sont les financements AVIQ qui impactent le chiffre d'affaires (-63.000€). Les autres produits d'exploitation sont quant à eux en augmentation (+124.000€), dont les subsides « RH » (+127.000€), ainsi que la subvention pour le centre d'accueil de jour (+3.000€) qui a bénéficié d'une mesure d'immunisation jusqu'au 31 décembre. Les recettes perçues pour la résidence-services progressent également (+5.000€). Les subsides « Covid-19 » sont par contre en diminution (-10.000€). Cependant, l'augmentation des charges n'aide pas. Pour les frais de fonctionnement, on note des augmentations dans plusieurs postes (+37.000€), dont les principales sont l'achat de combustibles et eau (+14.000€), les frais de personnel « Intérimaire » et « Article 60 » (+9.000€), ainsi que la rétribution du médecin coordinateur (+5.000€), ... Ces augmentations ont été atténuées par une diminution des frais « Covid-19 » (-27.000€). Les charges salariales progressent également (+26.000€) en raison, entre autre, d'une augmentation de l'effectif (+0,63ETP) pour le remplacement d'un agent nommé en maladie.

La résidence **Les Trois Rois** accroît de façon significative son déficit. Le chiffre d'affaires, en raison du taux d'occupation de la maison de repos qui se dégrade (-8,41%), diminue à nouveau (-131.000€), seule la refacturation de frais accessoires augmente (+35.000€) ainsi que celle pour les prestations de personnel paramédical indépendant (+3.000€). Les financements AVIQ sont également en diminution (-20.000€). Les autres produits d'exploitation atténuent quelque peu la perte de chiffre d'affaires. On note une augmentation des subsides « RH » (+69.000€) ainsi que celui dans le cadre de l'occupation des 5 lits conventionnés « Huntington » (+3.000€). De plus, les charges importantes vont accentuer encore ce déficit. Les charges salariales sont en progression (+111.000€), en raison d'une augmentation de l'effectif (+2,20 ETP dont 1,00 ETP en F600 et 0,30 ETP affecté à un nouveau projet pour l'accueil des personnes désorientées). Les frais de fonctionnement sont également en augmentation (+33.000€), dont les frais d'achats de combustibles, électricité et eau (+57.000€) ainsi que certaines avances faites au nom du résident (+27.000€). Ces augmentations ont toutefois été atténuées par une diminution des frais « Covid-19 » (-22.000€) et de l'achat de gaz médicaux (-28.000€) en raison d'un changement de méthode dans la distribution. Par contre, les charges d'amortissements et réductions de valeurs sur créances diminuent (-3.000€), ainsi que les charges financières (-4.000€).

La résidence **Le Tilleul d'Edouard** augmente encore son déficit, en raison de taux d'occupation qui continuent à baisser (-3,60%). Le chiffre d'affaires n'évolue que très peu (+2.000€), en raison de la diminution de recettes liées à la facturation de la quote-part des résidents (-42.000€) atténuée par des financements AVIQ plus importants (+44.000€). De plus, en ce qui concerne les autres produits d'exploitation, les subventions « RH » et celles dans le cadre de la crise « Covid-19 » diminuent (-51.000€). Seule la production immobilisée augmente (+76.000€). Malheureusement, l'augmentation des charges (+79.000€) va impacter un peu plus le résultat. On note une augmentation des charges salariales (+22.000€), en raison de l'indexation et de l'augmentation de la cotisation de responsabilisation (+43.000€) et ce, malgré une diminution de l'effectif (-0,57 ETP). Les frais de fonctionnement augmentent également en raison des travaux dans le cadre de la production immobilisée (+76.000€) et de l'achat de combustibles, énergie et eau (+14.000€). Par contre, les frais engendrés par la crise sont en diminution (-31.000€).

Le **Domaine des Blés Dorés** accroît son déficit, en raison d'une dégradation importante du taux d'occupation (-16,49%). Le chiffre d'affaires enregistre une diminution (-120.000€). La diminution de recettes liées à la facturation de la quote-part des résidents (-148.000€) et celle de prestations du personnel paramédical indépendant (-3.000€) a été quelque peu atténuée par des financements AVIQ plus importants (+31.000€). Les autres produits d'exploitation permettent quant à eux d'augmenter les recettes. Les subventions « RH » et celles dans le cadre de la crise « Covid-19 » augmentent (+49.000€) ainsi que les loyers perçus pour la résidence-services (+3.000€). On constate également une augmentation de la production immobilisée (+3.000€). Les dépenses ont quant à elles un peu diminué (-20.000€), résultant de certains frais de fonctionnement moins élevés en raison du taux d'occupation (-27.000€), des frais « Covid-19 » (-14.000€) et achats de combustibles, énergie et eau (-5.000€) en diminution. Les charges financières diminuent également (-2.000€). Par contre, les charges salariales augmentent (+30.000€). On note en effet une augmentation d'effectif (+0,73 ETP dont 0,50 ETP en F600), résultant du retour d'un agent absent non remplacé une partie de l'année précédente.

La résidence **Les Saules** réduit assez bien son déficit, en raison de recettes qui augmentent (+44.000€) et de charges qui diminuent (-66.000€). Le chiffre d'affaires progresse peu (+21.000€). Cette augmentation résulte principalement d'une facturation de produits accessoires plus importante (+26.000) et non pas d'une évolution favorable du taux d'occupation (-2,49%). Les subsides « RH » sont en progression (+75.000€), ainsi que l'octroi d'une nouvelle subvention pour la réalisation d'un projet au sein de la résidence (+5.000€). Par contre, la production immobilisée diminue (-57.000€). Au niveau des dépenses, les frais de fonctionnement diminuent (-34.000€). On peut mettre en évidence la diminution des achats et de la main-d'œuvre dans le cadre de la production immobilisée (-54.000€). Par contre, certaines **avances** faites au nom des résidents augmentent (+20.000€). On note également une diminution des charges salariales (-19.000€), du fait de la diminution de primes payées (-29.000€) et malgré une augmentation de l'effectif (+0,63ETP), des charges financières (-3.000€) ainsi que les réductions de valeurs sur créances (-10.000€).

La résidence **Les Tournesols** accroît son déficit, en raison du taux d'occupation qui n'évolue pas du tout favorablement, au contraire (-9,46%). Le chiffre d'affaires chute (-234.000€). Seul le financement fédéral des lits « Coma » augmente (+45.000€) en raison d'un meilleur taux d'occupation, ainsi que le financement AVIQ du personnel au-delà de la norme (+37.000€). Pour le reste, en raison des taux d'occupation, les recettes générées par les facturations diminuent (-314.000€). La subvention « Covid-19 » diminue également (-11.000€) ainsi que la récupération de frais facturés au secteur B (-9.000€). On observe toutefois une augmentation des subventions (+46.000€). La diminution des charges a limité l'impact négatif sur le résultat. En effet, en raison du taux d'occupation, les engagements de personnel ont été limité (-3,69ETP) entraînant une diminution de charges salariales (-185.000€), atténué par l'indexation, les augmentations barémiques et la cotisation de responsabilisation (+85.000€). On remarque également une diminution des charges d'amortissement (-17.000€) et financières (-36.000€). Les augmentations portent principalement sur l'achat des combustibles, électricité et eau (+25.000€).

Pour rappel, la résidence des **Hauteurs** est occupée conjointement par le secteur A Liège (habitations protégées) et celui des personnes âgées, qui occupe encore 4 appartements, et comme précisé ci-dessus, les comptes de charges et de produits ont été comptabilisés par le secteur A.

La résidence **La Plaine** réduit son déficit. Son chiffre d'affaires est en augmentation (+447.000€), non pas grâce à l'augmentation de ses taux d'occupation mais bien car, depuis cette année, l'établissement n'est plus pénalisé par la limitation de son quota de journées facturables, ce qui génère une recette supplémentaire (+568.000€). On peut également mettre en évidence une augmentation du financement du personnel au-delà de la norme (+5.000€). Mais, en raison de son taux d'occupation qui n'évolue pas (-7,17%), la quote-part des résidents diminue (-126.000€). Au niveau des autres produits d'exploitation, les subventions « RH » sont en progression (+105.000€), celles pour faire face au « Covid-19 » diminuent (-28.000€). On note également une diminution des produits financiers (-6.000€). En ce qui concerne les dépenses, elles n'ont pas permis de réaliser une progression plus importante du résultat.

En effet, les charges salariales sont en augmentation (+280.000€), résultant d'une augmentation de l'effectif (+4,97ETP dont 0,33 ETP en F600), de l'indexation et de la cotisation de responsabilisation (+34.000). Les charges d'amortissements le sont également (+4.000€). Les autres charges sont en diminution dont les frais de fonctionnement (-42.000€). On peut mettre en évidence une diminution des frais « Covid-19 » (-34.000€), des achats de denrées alimentaires et de repas (-40.000€) ainsi qu'une réduction de personnel mis à disposition (-13.000€). Toutefois, les achats de combustibles, énergie et eau augmentent (+17.000€) ainsi que la prise de nouveaux contrats d'entretien (+26.000€). Sont également en diminution les réductions de valeur sur créances (-7.000€) et les charges financières (-6.000€).

La résidence **Leonardo Da Vinci** accroît quelque peu son déficit. Le chiffre d'affaires diminue (-23.000€) en raison du taux d'occupation (-4,29%) mais aussi suite à l'accueil de sinistrés dû aux inondations. En effet, depuis le 16 juillet 2021, et jusqu'au 7 mars 2022, la résidence accueille 5 résidents d'un autre établissement au prix de celui-ci, qui est inférieur à celui appliqué à la résidence Leonardo Da Vinci. Toutefois, la diminution liée à la facturation de la quote-part des résidents (-48.000€) a été atténuée par la facturation de frais supplémentaires (+26.000€). Les autres produits d'exploitation augmentent faiblement (+13.000€). Les subventions « RH » sont en progression (+45.000€), celles pour faire face au « Covid-19 » diminuent (-14.000€). Suite aux inondations, les commandes de repas du CPAS de Limbourg ont été stoppées et la fin de la convention de collaboration avec le CPAS de BAELEN pour la livraison de repas pour les crèches entraînent une perte de recettes (-21.000€). Par contre, l'augmentation du taux d'occupation en résidence-services entraîne une petite augmentation des recettes (+3.000€). En ce qui concerne les dépenses, les charges salariales sont en augmentation (+44.000€), résultant entre autre d'une augmentation de la cotisation en responsabilisation, de l'indexation et du paiement d'une indemnité de licenciement assez importante (+60.000€). L'effectif est par contre en diminution (-0,32ETP). Les autres charges enregistrent également des variations mais qui au total ont peu d'impact (+2.000€).

Pour la résidence du **Thier à Liège**, il n'y pas eu d'écriture comptable pour cet exercice.

La résidence **Louis Demeuse** réduit quelque peu son déficit. En effet, la diminution des recettes (-180.000€) a été compensée par celle des dépenses (-205.000€). Par rapport aux recettes, on peut mettre en évidence la fin de la participation du CPAS d'Herstal dans la reprise de l'établissement (-250.000€). Par contre, l'enveloppe CRAC (Centre régional d'aide aux communes), d'un montant de 2.085.000€, octroyée dans le cadre des travaux d'extension et de reconditionnement pour la mise en conformité aux normes permet la comptabilisation de produits financiers (+71.000€). En ce qui concerne les dépenses, les charges salariales sont en diminution (-84.000€) en raison, en autres, d'un effectif moins élevé (-2,20ETP). Toutefois, les autres frais de personnel, provisions salariales et la cotisation de responsabilisation sont en augmentation (+31.000€). Les frais de fonctionnement diminuent également (-150.000€), suite à la fin des avances dans le paiement des médicaments des résidents (-62.000€), les frais « Covid-19 » diminuent (-77.000€) ainsi que le personnel mis à disposition (-11.000€). Par contre, les charges d'amortissements et réductions de valeurs sur créances sont en augmentation (+29.000€).

**MAINTIEN A DOMICILE**

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉVOLUTION	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	0	0	0	
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0	0	0	
PRODUITS DIVERS	7.538.827	7.583.194	-44.367	-0,59%
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	
<b>PRODUITS</b>	<b>7.538.827</b>	<b>7.583.194</b>	<b>-44.367</b>	<b>-0,59%</b>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1.115.731	1.034.036	81.695	7,90%
FRAIS DE PERSONNEL	6.701.361	6.727.053	-25.692	-0,38%
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	23.673	14.897	8.776	58,91%
CHARGES DIVERSES	538	160	378	236,25%
CHARGES FINANCIÈRES	52	55	-3	-4,85%
<b>CHARGES</b>	<b>7.841.355</b>	<b>7.776.201</b>	<b>65.154</b>	<b>0,84%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-302.528</b>	<b>-193.007</b>	<b>-109.521</b>	

Le secteur C – Maintien à domicile affiche une perte courante de – 302.528 € en 2021.

Avant d'entamer l'analyse de ce résultat, il nous semble intéressant également d'exposer les différentes mesures destinées à soutenir encore financièrement le secteur du Maintien à domicile.

Dans le cadre de la pandémie, les services d'aide aux familles et aux aînés (SAFA) avaient bénéficié d'aides de la part du Gouvernement wallon afin de garantir le maintien des financements malgré une baisse d'activités, résultant :

- D'une forte diminution des services à domicile (Aide-familiale et garde à domicile) vu la crainte de nombreux bénéficiaires d'être contaminés, mais également les décès et les hospitalisations de bénéficiaires plus âgés ou fragiles ;
- De la difficulté de récupérer de nouveaux bénéficiaires
- De la suppression des réunions de services et des formations continuées.

Le Gouvernement wallon a donc prolongé les mesures d'immunisation durant toute l'année 2021 (et jusqu'au 30 juin 2022). Cela signifie que les heures non prestées peuvent être renseignées et financées dans le cadre du contingent (heures finançables)

Le service a bénéficié du versement de nouvelles subventions exceptionnelles :

- Un montant de 5.000€ destiné à l'informatisation de leurs activités ;
- Un montant de 15.000€ destiné à couvrir les frais de fonctionnement et charges supplémentaires engendrées par la crise sanitaire, ainsi que la perte de recettes des bénéficiaires.

Consécutives à la crise sanitaire, une nouvelle aide financière a été octroyée dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord non-marchand wallon 2021-2024, afin d'apporter un support et des formations pour les services d'aide aux familles et aux aînés. L'objectif est d'apporter un accompagnement individuel afin de fournir des aides psychologiques pour le personnel qui a vécu des situations difficiles. Afin de mieux gérer des situations de stress ou de crise, cette nouvelle aide permet également de suivre des formations. Cette mesure s'étend du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 et l'aide financière s'élève à 80.000€ dont 5.000€ ont été affectés en fonction des besoins à l'exercice 2021.

Le secteur fédéral des soins à domicile avait autorisé à facturer un montant complémentaire à l'assurance soins de santé, afin de couvrir le coût de l'équipement de protection spécial et le temps supplémentaire nécessaire pour se protéger et protéger leurs patients contre l'infection. Cette mesure exceptionnelle a pris fin le 30 juin 2021. Les procédures administratives et informatiques avaient été allégées et le seront jusqu'en mai 2022. En 2021, ce même secteur a bénéficié d'une prime de solidarité sous forme d'un chèque-consommation, en reconnaissance des efforts déployés lors de la 1<sup>ère</sup> vague de la pandémie.

La convention de partenariat entre le CPAS de Liège et l'intercommunale ISoSL signée en vue d'octroyer une aide alimentaire aux personnes à faibles revenus les plus touchées par la pandémie a été prolongée jusqu'au 30 juin 2021.

Pour en revenir à l'analyse du résultat courant, on constate malheureusement une diminution des produits divers (-44.000€), résultant des variations suivantes :

- Les subsides d'exploitation restent stables (-4.000€), tout en mettant en évidence que :
  - Les subventions versées par le CPAS de Liège dans le cadre de la reprise diminuent (-30.000€), conformément à la convention ;
  - La subvention versée par la Province diminue également (-1.000€), et est appelée à disparaître car la Province souhaite affecter ses subventions à d'autres secteurs d'activité ;
  - Les subventions versées par l'AVIQ augmentent quelque peu (+18.000€) ;
  - Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds Spécial de l'Aide Sociale et reversées par le CPAS de Liège augmentent également (+9.000€).
  
- Les recettes dans le cadre de la récupération de frais diminuent (-160.000€), résultant des variations suivantes :
  - Les subventions « RH » diminuent (-56.000€). En effet, la prime unique d'encouragement n'a plus été versée (-154.000€) et la subvention APE diminue (-14.000€). Par contre, on note des augmentations pour la subvention MARIBEL (+18.000€), la récupération de frais dans le cadre des accidents de travail (+34.000€) et pour la subvention dans le cadre de l'accord non marchand wallon 2018-2020 (+58.000€) ;
  - La subvention pour le financement du passage au statut d'employé et la revalorisation des normes d'encadrement n'a plus été versée (-128.000€) car elle est comprise dans le financement structurel du service ;
  - Les subventions pour faire face à la crise sanitaire diminuent (-55.000€) ;

- Les recettes INAMI et subventions du service des soins à domicile diminuent (-9.000€).
  - Les recettes INAMI dans le cadre du Protocole 3 (service d'aide et de soutien psychologique) augmentent (+73.000€) en raison d'un accroissement de la demande ;
  - De nouvelles subventions ont été versées dans le cadre du financement :
    - Du chèque-consommation pour le personnel dépendant du fédéral (+4.000€).
    - D'une prime, suite à la non-implémentation de l'IFIC en 2019 (+4.000€).
    - De l'accord non marchand wallon 2021-2024 (+5.000€).
- Les produits d'exploitation sont en augmentation (+120.000€), résultant de la facturation des prestations des aides-familiales (+31.000€), des gardes à domicile (+5.000€) et de la livraison de repas à domicile (+84.000€).

Quant aux charges, elles progressent un peu plus que les produits suite à l'augmentation des **frais de fonctionnement** (+82.000€) :

- Les frais générés par la crise sanitaire (+6.000€) ;
- Le carburant des véhicules des services repas et soins à domicile (+7.000€) ;
- L'achat de repas suite à l'augmentation du nombre de repas commandés (+41.000€) ;
- Les frais de déplacement (+14.000€), en raison de l'engagement d'aides familiales se déplaçant en voiture plutôt qu'en bus ainsi que la reprise d'activités des psychologues, esthéticiennes sociales, ... ;
- Le remboursement des frais d'entretien des vêtements de travail (+4.000€) ;
- La refacturation par le secteur B de l'occupation des locaux et le personnel transversal (+7.000€) ;
- La formation du personnel (+3.000€).

Les **frais de personnel** sont, quant à eux, en baisse suite à :

- La diminution de l'effectif de 1 ETP ;
- L'application d'un index de 2% en octobre 2021 (impact : 0,5% sur une année complète soit 33.000€), ainsi que l'impact sur une année complète de l'indexation intervenue en avril 2020 (+0,49%, soit 32.000€).
- L'augmentation des cotisations de responsabilisation (+9.000€)
- Des augmentations barémiques pour 0,85%, soit 56.000€
- L'augmentation des autres frais de personnel (+8.000€)
- La diminution des primes payées (-97.000€)
- La diminution des provisions salariales (-34.000€)

L'augmentation des **charges d'amortissements et réductions de valeur sur créances** (+9.000€) est la conséquence d'une dotation plus importante sur le risque de créances irrécouvrables.

Le résultat courant réalisé par secteur d'activités est le suivant :

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	ÉCART
AIDE AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS	-30.355	14.459	-44.814
GARDES À DOMICILE	-322.774	-226.190	-96.584
REPAS À DOMICILE	418.443	386.385	32.058
SOINS À DOMICILE ET DISPENSAIRE DE SOINS	-366.166	-307.547	-58.619
AIDE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	-20.118	-44.144	24.026
ESTHÉTICIENNE SOCIALE	18.444	-15.970	34.414
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-302.528</b>	<b>-193.007</b>	<b>-109.521</b>

La diminution du résultat courant pour le **service d'aide aux familles et aux aînés** résulte d'une diminution des charges (-117.000€) mais également des recettes (-162.000€). Les charges salariales diminuent en raison, entre autres, d'un effectif payé moindre (-2,36 ETP). Par contre, les frais de fonctionnement augmentent en raison de la reprise plus régulière des prestations des aides-familiales (+25.000€).

La perte de recettes résulte d'une diminution des subventions versées. En effet, la subvention pour le financement du passage au statut d'employé et la revalorisation des normes d'encadrement n'a plus été versée (-115.000€) car elle est comprise dans le financement structurel du service. Les subventions « RH » diminuent également (-25.000€) ainsi que celles versées pour faire face à la crise (-52.000€). Par contre, les recettes résultant de la facturation des prestations augmentent (+31.000€).

Le résultat courant du service des **gardes à domicile** diminue suite à une augmentation des charges (+52.000€) dont les charges de personnel (+48.000€) pour un renfort d'encadrement et à une diminution des recettes (-45.000€), résultant d'une diminution des subventions versées dont les subsides « RH » (-38.000€), la subvention pour le financement du passage au statut d'employé et la revalorisation des normes d'encadrement (-14.000€) et celles versées pour faire face à la crise (-3.000€). Par contre, la subvention AVIQ augmente (+8.000€) ainsi que les recettes résultant de la facturation des prestations (+5.000€).

L'augmentation du résultat pour le **service des repas à domicile** résulte d'une augmentation des recettes nettes (+43.000€) suite à une demande de repas plus importante. En ce qui concerne les charges, on note la comptabilisation d'une dotation plus importante sur le risque de créances irrécouvrables (+14.000€) et une diminution des charges d'entretien et réparation des véhicules (-3.000€).

Pour le **service des soins à domicile**, on constate une dégradation du résultat courant en raison d'une augmentation des charges (+43.000€) et d'une diminution des produits (-16.000€). Les charges salariales augmentent (+31.000€) suite, entre autres, à de l'effectif supplémentaire (+0,49 ETP), en prévision de l'ajout d'une tournée. La cotisation en responsabilisation augmente également (+4.000€). On note aussi des dépenses supplémentaires pour la formation du personnel (+3.000€) et le carburant des véhicules pour les tournées (+5.000€). Au niveau des produits, on constate une diminution des recettes liées à l'activité (-14.000€), atténuée par un subside plus élevé (+12.000€). Les subventions « RH » sont également en diminution (-9.000€). On note également l'impact de la réduction de la subvention versée par le CPAS de Liège dans le cadre de la reprise (-3.000€).

Le secteur « **Aide et soutien psychologique** » enregistre un résultat courant positif en raison d'une augmentation des prestations (+24.000€).

Pour le secteur « **Esthéticienne sociale** », on constate également un résultat courant positif résultant d'une augmentation du subside Maribel (+14.000€) et d'une diminution de charges salariales, en raison du transfert d'un agent (-0,20 ETP) à la résidence La Plaine.

## ISoSL

Le résultat consolidé d'ISoSL pour l'exercice 2021 se traduit par une perte courant de -1.777.555 € et un résultat de l'exercice (après les charges et produits exceptionnels) de 3.358.096 €. Cette différence très importante entre le résultat courant et celui de l'exercice s'explique grâce à l'adaptation positive des provisions 2015 du Petit-Bourogne/Agora et très positive du Valdor/Pèrî suite à la réception des dépêches définitives des révisions 2015. Des corrections conséquentes en notre faveur relatives au subside IFFE 2020 ont également été comptabilisées au secteur B.

Il est important de noter que les cotisations de responsabilisation prises en charge en 2021 s'élèvent à 2.647.967€ pour tout ISoSL. Étant donné le résultat courant positif du secteur A Lierneux il n'y a pas eu d'intervention de la Province de Liège en 2021 au niveau de l'affectation du résultat.

L'affectation du résultat cumulé se présente comme suit :

- Bénéfice à affecter	:	+ 44.797.878 €
- Rémunération du capital privilégié	:	0 €
- Intervention de tiers dans la perte	:	0 €
- Affectation aux autres réserves	:	0 €
- Bénéfice à reporter	:	+ 44.797.878 €

Comme expliqué dans les rapports précédents, ISoSL a procédé en 2015 au remboursement de parts privilégiées détenues par Ectia Intercommunale dans le capital d'ISoSL pour un montant de 7.369.455,75 € et a donc versé un dividende prorata temporis. Pour ce faire, des emprunts à 10 ans ont été contractés. Cette opération a un impact sur les comptes 2016 et suivants qui ne rémunèrent plus ce capital privilégié lors de l'affectation mais qui supportent des charges financières complémentaires.

À fin 2021, l'Intercommunale présente un ratio de solvabilité égal à 32,46% et la liquidité au sens large s'élève à 1,03. Le cash-flow atteint près de 13.578.435 €.

ISoSL bénéficie de subsides dont le financement est assuré via le Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC). À fin 2021, quant aux montants d'ores et déjà prélevés, le solde de la dette globale Région wallonne/CRAC/Belfius s'élève à 24.816.931,28 €, totalement garanti par la Région wallonne, soit par secteur d'activités :

- Secteur A Liège :	1.688.211,17 €
- Secteur A Lierneux :	36.900,32 €
- Secteur B :	8.071.654,67 €
- Secteur C :	15.020.165,12 €

À noter également que :

- Des emprunts contractés pour la construction de la maison de repos La Résidence du Chemin de Loncin font l'objet d'une garantie de la commune d'Ans à concurrence de 6.700.000 € ;
- L'emprunt de 203.813,27 € repris du CPAS de Welkenraedt continue à être garanti par ce dernier ainsi que celui de 4.000.000 € réalisé dans le cadre des récentes extensions ;
- Les emprunts contractés pour le financement de la construction du nouvel hôpital sur le site Valdor font l'objet d'une garantie totale de la Ville de Liège pour un montant de 15.537.941,21 € ;
- L'entièreté des emprunts de Lierneux continuent à faire l'objet d'une garantie de la Province de Liège (5.612.838,93 €) ;
- L'entièreté des emprunts de la Résidence Louis Demeuse repris par ISoSL continue à faire l'objet d'une garantie du CPAS d'Herstal (379.421,07 €) ainsi que le nouvel emprunt « Build & Finance » de 2017 pour 5.429.477,91€ relatif à la rénovation et la mise en conformité de la MR-MRS ;
- La Ville de Liège s'est également portée garante pour des emprunts relatifs à :
  - L'extension de 37 lits de la Résidence Le Tilleul d'Edouard (1.500.000 €) ;
  - La construction des Tournesols (500.000 € et 17.000.000€ en 2017) ;
  - La construction de la Résidence La Plaine (16.000.000 € en 2018) ;
  - La rénovation de l'unité de soins des Coquelicots au Petit-Bourgogne (4.500.000 € en 2020) ;
  - La construction du CIMC devenu Cinétique (5.500.000 € en 2021).

## RISQUES ET INCERTITUDES

---

### SECTEUR A

Les résultats futurs pourraient être négativement influencés par l'élément suivant :

- Les révisions des années 2016 à 2018 n'étant pas encore finalisées, leurs influences sur le résultat ne peuvent pas encore être déterminées.

### SECTEUR B

Les résultats futurs pourraient être négativement influencés par l'élément suivant :

- Les révisions des années 2016 à 2018 n'étant pas encore réalisées, leurs influences sur le résultat ne peuvent pas encore être déterminées.

### SECTEUR C

Les résultats futurs pourraient être négativement influencés par le nombre de projets de construction en cours dont les amortissements et les charges financières pèseront sur les résultats futurs.

Da manière générale, l'évolution des cotisations de responsabilisation va grever de manière considérable les résultats futurs de l'institution.

## ÉVÉNEMENTS MAJEURS SURVENUS APRES LA CLOTURE

---

L'explosion des prix de l'énergie va impacter considérablement le résultat de l'année 2022. Sur les 3 premiers mois, nous pouvons constater que, pour ISoSL, le dépassement par rapport aux montants budgétés s'élève déjà à 1.410.338€ et par rapport à l'année 2021 écoulee à 1.593.000€. Il se répartit comme suit :

- Électricité : + 68,72% par rapport au budget et 130,30% par rapport à 2021
- Gaz : + 328,5% par rapport au budget et +287,87% par rapport à 2021

En outre, les demandes de révisions de prix de nos fournisseurs affluent en masse et vont engendrer une forte augmentation de nos prix d'achats. Il en est de même pour les coûts des matériaux dans le domaine de la construction.

La conjonction de ces facteurs nous annonce une année 2022 très difficile financièrement.

## PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Ci-dessous le plan financier pluriannuel présenté à l'Assemblée générale du 16 décembre 2020 (plan stratégique 2020-2022).  
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter les documents publiés sur notre site internet [www.isosl.be/organisation](http://www.isosl.be/organisation).

COMPTE DE RESULTATS		2019	2020	2021	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>222.617.922</b>	<b>235.906.152</b>	<b>236.546.051</b>	<b>233.835.454</b>	<b>238.442.150</b>	<b>251.907.900</b>
A. Chiffres d'affaires	70	189.529.240	198.493.167	199.266.043	195.541.561	198.624.750	209.996.320
Prix de la journée d'hospitalisation	700	142.519.167	146.735.218	149.723.608	145.683.932	145.903.200	73.876.152
Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-301.535	6.333.011	-968.131	-16.000	-11.700	11.900
Suppléments de chambre	702	762.937	449.138	671.042	996.400	990.000	990.000
Forfaits interventions INAMI	703	25.439.384	26.307.536	27.513.121	26.244.543	27.407.000	29.620.500
Produits accessoires	704	938.427	692.042	873.017	960.724	975.300	998.350
Produits pharmaceutiques et assimilés	705	3.547.823	3.474.525	3.356.486	3.570.335	3.577.850	3.659.000
Financement de l'entité fédérée	706	883.656	1.689.974	1.976.591	1.685.267	2.021.000	2.443.300
Honoraires	708/709	15.739.381	12.811.722	16.120.308	16.416.360	16.562.100	17.682.670
B. Production immobilisée	72	526.257	434.778	620.269	960.000	911.350	911.200
C. Autres produits d'exploitation	74	32.562.425	36.978.206	36.659.739	37.333.893	38.906.050	41.000.380
1. Subsidés d'exploitation	740	6.422.538	6.515.126	6.231.890	6.632.046	6.814.700	6.574.100
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741	662.683	23.218				
3. Autres	742/9	25.477.204	30.439.862	30.427.849	30.701.847	32.091.350	34.426.280
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>227.990.631</b>	<b>231.354.696</b>	<b>237.216.763</b>	<b>233.886.919</b>	<b>239.242.790</b>	<b>254.092.000</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	18.440.525	17.408.074	18.185.713	18.725.361	18.905.550	18.988.670
1. Achats	600/8	18.396.007	17.605.543	18.189.410	18.725.361	18.905.550	18.988.670
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	44.518	-197.469	-3.697			
B. Services et fournitures accessoires	61	25.184.103	23.982.834	26.534.903	32.134.543	32.820.850	35.678.060
C. Rémunérations et charges sociales	62	169.684.969	176.259.473	178.159.953	169.148.999	173.864.360	185.025.450
D. Amortissements et réd.valeur sur frais d'établ.,immobil. Incorp.& corporelles	630	14.018.466	13.693.933	13.694.435	13.830.516	13.436.530	14.189.820
E. Réduction de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	639.648	502.417	476.859		171.500	157.500
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, reprises -)	635/7	-11.105	-495.000	-10.705			
G. Autres charges d'exploitation	640/9	34.024	2.964	175.605	47.500	44.000	52.500
<b>III. BÉNÉFICE / PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>	<b>64/70</b>	<b>-5.372.709</b>	<b>4.551.457</b>	<b>-670.713</b>	<b>-51.465</b>	<b>-800.640</b>	<b>-2.184.100</b>
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>3.503.500</b>	<b>3.403.223</b>	<b>3.431.068</b>	<b>2.734.633</b>	<b>2.732.700</b>	<b>2.775.871</b>
A. Produits des immobilisations financières	750						
B. Produits des actifs circulants	751/2	18.365	24.102	3.392		10.000	13.800
C. Subsidés en capital et intérêts	753	3.480.493	3.379.112	3.427.654	2.734.533	2.722.600	2.762.071
D. Autres produits financiers	754/9	4.643	9	22	100	100	
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>4.742.039</b>	<b>4.523.266</b>	<b>4.537.910</b>	<b>4.015.739</b>	<b>3.930.250</b>	<b>3.852.303</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	4.659.736	4.461.039	4.511.737	3.956.039	3.866.700	3.803.703
B. Différences de change	654/5		2	188			
C. Charges des crédits à court terme	656	77.755	56.114	5.306	58.000	61.800	43.800
D. Autres charges financières	657/9	4.548	6.111	20.679	1.700	1.750	4.800
<b>VI. BÉNÉFICE / PERTE (-) COURANT</b>	<b>65/70</b>	<b>-6.611.249</b>	<b>3.431.413</b>	<b>-1.777.555</b>	<b>-1.332.571</b>	<b>-1.998.190</b>	<b>-3.260.532</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>2.973.709</b>	<b>2.432.358</b>	<b>7.699.724</b>			
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>2.145.637</b>	<b>1.927.012</b>	<b>2.564.073</b>			
<b>VI. BÉNÉFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>65/70</b>	<b>-5.783.177</b>	<b>3.936.759</b>	<b>3.358.096</b>	<b>-1.332.571</b>	<b>-1.998.190</b>	<b>-3.260.532</b>

## LITIGES

### SECTEUR A

Un litige est toujours en cours entre ISoSL et la propriétaire d'un immeuble dont l'intercommunale était locataire (Habitation protégée), cette dernière réclamant :

- Une indemnité de 4.895 € pour dégâts locatifs ;
- Une indemnité de 4.015 € pour inoccupation du bien ;
- Un montant de 1.338 € à titre d'arriérés de loyers.

Un jugement rendu le **10 juillet 2013** par le Juge de paix du 4ème Canton de Liège est favorable à ISoSL. La propriétaire de l'immeuble a cependant interjeté appel de ce jugement.

L'affaire, remise à plusieurs reprises à la demande de l'avocat de la propriétaire, est toujours pendante devant le Tribunal de Première Instance de Liège.

En date du **13 janvier 2021**, ISoSL a reçu une citation à comparaître le 28 janvier 2021 devant le Tribunal de Première Instance de Liège, division Verviers, à la requête d'un ancien patient du CHSA de Lierneux pour faute et négligences de l'institution et de ses préposés. L'avocat mandaté par ISoSL a représenté l'institution à cette audience et a demandé que la cause fasse l'objet d'un report pour lui permettre de prendre connaissance des pièces du dossier. Après dépôt des conclusions de synthèse et additionnelles des parties, l'audience a été fixée au 9 novembre 2021. En date du 7 décembre 2021, le Tribunal de Première Instance de Liège, division Verviers, a prononcé son jugement par lequel il constate que le plaignant n'établit pas de faute dans le chef d'ISoSL. Il a invité le plaignant à déposer un rapport rédigé par un médecin spécialiste étayant ses allégations au regard du dossier médical et fixé le calendrier de procédure. L'audience de plaidoiries se tiendra le 14 juin 2022.

En date du **11 mars 2021**, ISoSL ainsi qu'un médecin psychiatre indépendant qui y travaille ont reçu une citation à comparaître le 31 mars 2021 devant le Tribunal de Première Instance de Liège, division Liege, à la requête d'une ancienne patiente de l'hôpital du Petit-Bourgogne qui estime que l'hôpital et le médecin sont responsables de sa chute survenue le 27/03/2019 et qui demande une mesure d'expertise médicale judiciaire avec mission habituelle. L'affaire a été remise à l'audience du 4 mai 2021. L'avocat de la plaignante a sollicité une nouvelle remise de l'affaire en vue, d'une part, de compléter son dossier de pièces et d'autre part, de prendre position quant à une éventuelle demande d'expertise judiciaire complète c'est-à-dire portant à la fois sur la question de la responsabilité et subsidiairement du dommage. L'affaire a été remise au 15 juin 2021 puis au 7 septembre 2021. À l'audience du 7 septembre 2021, un calendrier de procédure a été acté. L'affaire est fixée pour plaidoiries à l'audience du 31 mai 2022.

## SECTEUR B

Un litige a été introduit **fin 2012** relatif aux problèmes d'étanchéité des toitures du nouvel hôpital. Nous avons assigné en justice les entrepreneurs, l'architecte et l'assureur tous risques chantier afin d'obtenir la désignation d'un expert qui a pour mission de déterminer les responsabilités et les conséquences financières.

L'expertise n'est toujours pas clôturée. Au début de la procédure, nous avons obtenu à l'amiable la prise en charge par l'assurance de la réparation des toitures dans le cadre de la police tous risques chantier. Des infiltrations nécessitant des réparations non relevées lors des premières constatations de l'expert sont apparues par la suite à plusieurs reprises et ont été intégrées à l'expertise. L'expert a dès lors considéré qu'il était nécessaire de procéder à des travaux plus importants de remplacement de la couverture d'un bâtiment. Un devis a été remis pour un montant de 126.788,40 €. Les travaux ont débuté ce mois d'avril 2022. L'expert a signalé profiter de ces travaux pour faire d'éventuels nouveaux constat quant à l'origine des infiltrations. L'assureur TRC devra à nouveau être sollicité. Reste également toujours en suspens la demande d'ISoSL de remboursement du préjudice indirect et la demande de remboursement des indemnités dues aux cotraitants en raison des perturbations de chantier générées par les infiltrations en toiture.

Par citation du **28 janvier 2019**, ISoSL et son assureur « dégâts des eaux », la compagnie d'assurance Ethias, ont assigné en référé devant le Tribunal de l'entreprise de Liège, les entreprises étant intervenues dans le cadre de la construction du bassin de revalidation du service de physiothérapie afin d'obtenir la désignation d'un expert judiciaire. En effet, le 21.01.19, un important sinistre dégâts des eaux s'est produit au niveau du local technique du bassin de revalidation ; un tuyau flexible d'alimentation d'un des trois adoucisseurs d'eau a rompu, provoquant l'inondation complète du local technique sur la hauteur totale du bassin. L'expert désigné par le Tribunal de l'entreprise a reçu pour mission de donner son avis quant aux mesures de remise en ordre à mettre en œuvre dans l'urgence, quant aux responsabilités et quant à l'évaluation du dommage subi par ISoSL. L'expertise est toujours en cours. Le bassin de revalidation a subi les réparations nécessaires et a été remis en service mais restent à déterminer les responsabilités et le montant du dommage. À noter que ce sinistre est pris en charge par l'assureur Ethias dans le cadre de sa couverture « dégâts des eaux » à l'exception du préjudice résultant de la perte d'exploitation.

## SECTEUR C

Il y a lieu de signaler **dans le cadre de la construction de la Résidence du Chemin de Loncin** que l'action intentée contre l'intercommunale par une entreprise adjudicataire qui conteste la prolongation du délai d'exécution du chantier et réclame des indemnités est toujours pendante. L'expertise est clôturée. Les parties ont échangé leurs conclusions, l'affaire a été plaidée à l'audience du 12 mars 2019. Pour rappel, des co-traitants sont intervenus à la cause pour réclamer à leur tour des indemnités. Le montant total des réclamations s'élève à 2.241.080 € en principal auquel doivent s'ajouter des intérêts de retard depuis 2008.

La procédure a fait l'objet d'un jugement rendu par le tribunal de première instance de Liège le 7 mai 2020 du Tribunal de première instance de Liège. Ledit jugement rejette les demandes de DELTA THERMIC qui chiffrait son prétendu préjudice à 1.035.337,16 euros et de COLLIGNON qui réclamait 376.090 euros. La demande de TRAGECO-TRAGECOBAT à l'encontre d'ISoSL est par contre déclarée fondée à concurrence de 106.089,50 euros (remise d'amendes de retard) et 18.832,82 euros (solde des travaux). DELTA THERMIC, TRAGECO-TRAGECOBAT et COLLIGNON ont interjeté appel dudit jugement. L'affaire est pendante devant la Cour d'appel de Liège, un calendrier de procédure a été fixé. L'affaire doit être plaidée aux audiences des 17 et 24 mai 2022. Pour rappel, vu les incertitudes dans ce dossier, notamment liées à des doutes quant à la solvabilité de l'association momentanée TRAGECO-TRAGECOBAT, désignée (pour grande partie) par l'expert comme responsable, il nous a paru prudent d'acter, à la clôture des comptes 2014, une provision égale à 50% du montant total qui pourrait être réclamé (intérêts inclus), soit une somme de 1.450.000 €.

La Sprl Gillard nous a assigné par citation du 16 mars 2018 afin de solliciter la désignation d'un expert et d'obtenir le remboursement des amendes de retard appliquées par ISoSL ainsi que l'indemnisation d'un préjudice. Ce dossier concerne le chantier relatif à la construction des résidences-services au Domaine des Blés Dorés. La Sprl Gillard est l'entrepreneur principal. L'affaire a fait l'objet d'un jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Liège ce 27 février 2020. Le jugement est favorable à ISoSL. La sprl Gillard réclamait un total de 505.229 euros. La demande est déclarée non fondée à l'exception d'un poste de réclamation d'un montant de 21.734,95 euros sur lequel il est réservé à statuer dans l'attente d'apport de preuve par la Sprl Gillard. La sprl Gillard a interjeté appel. L'affaire est pendante devant la cours d'appel de Liège, un calendrier de procédure a été fixé. L'affaire devait être plaidée à l'audience de ce 29 mars 2022 mais a été remise à l'audience du 18 octobre 2022 suite à une erreur dans le timing prévu pour les plaidoiries.

## **ISoSL consolidé (Bilan et compte de résultats)**

### **Synthèse des résultats des établissements (hors extournes)**

## **Secteur A – « Santé Mentale » consolidé (Bilan et compte de résultats)**

### **Secteur A « Lierneux » consolidé (Bilan et compte de résultats)**

Comptes de résultats des établissements A Lierneux

### **Secteur A « Liège » consolidé (Bilan et compte de résultats)**

Comptes de résultats des établissements A Liège

## **Secteur B – « Cliniques spécialisées » consolidé (Bilan et compte de résultats)**

### **Secteur B « Hôpital » (Bilan et compte de résultats)**

### **Secteur B « C.I.M.C. » (Bilan et compte de résultats)**

## **Secteur C – « Personnes âgées » consolidé (Bilan et compte de résultats)**

### **Secteur C « Hébergement/Accueil » consolidé (Bilan et compte de résultats)**

Comptes de résultats des établissements du secteur C « Hébergement/Accueil »

### **Secteur C « Maintien à domicile » (Bilan et compte de résultats)**

# CONSOLIDATION ISoSL

CONSOLIDATION ISoSL	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>20</b>	<b>1.080.050</b>	<b>1.348.667</b>
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>21</b>	<b>480.761</b>	<b>694.053</b>
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22/27</b>	<b>269.996.068</b>	<b>267.723.370</b>
A. Terrains et constructions	22	249.807.115	250.898.619
B. Matériel d'équipement médical	23	1.167.945	1.201.289
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	8.425.398	9.007.516
D. Location-financement et droits similaires	25	2.267.865	2.384.218
E. Autres immobilisations corporelles	26	21.737	21.737
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	8.306.009	4.209.992
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>28</b>	<b>919.348</b>	<b>912.371</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	<b>29</b>	<b>22.465.248</b>	<b>21.412.178</b>
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	22.465.248	21.412.178
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	<b>3</b>	<b>1.090.236</b>	<b>1.086.539</b>
A. Approvisionnements et fournitures	31	1.090.236	1.086.539
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	<b>40/41</b>	<b>53.321.907</b>	<b>55.842.682</b>
A. Créances pour prestations	40	45.242.781	47.444.350
1. Patients	400	4.924.520	4.792.912
2. Organismes assureurs	402	42.127.704	41.572.342
3. Le montant de rattrapage	403	0	1.248.442
4. Produits à recevoir	404	1.245.467	2.466.225
5. Autres créances	406/9	-3.054.910	-2.635.571
B. Autres créances	41	8.079.126	8.398.332
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	8.079.126	8.398.332
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>51/53</b>	<b>210.000</b>	<b>11.695</b>
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>54/58</b>	<b>26.928.389</b>	<b>22.332.548</b>
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>490/1</b>	<b>7.227.859</b>	<b>8.302.802</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>383.719.867</b>	<b>379.666.906</b>

CONSOLIDATION ISoSL	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	<b>10/15-18</b>	<b>124.570.785</b>	<b>121.876.997</b>
<b>I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL</b>	<b>10-11</b>	<b>13.806.410</b>	<b>13.806.410</b>
<b>II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION</b>	<b>12</b>	<b>406</b>	<b>406</b>
<b>III. RÉSERVES</b>	<b>13</b>	<b>8.900.802</b>	<b>8.900.802</b>
A. Réserve légale	130	1.803.503	1.803.503
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves disponibles	133	7.097.298	7.097.298
<b>IV. RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>14</b>	<b>44.797.878</b>	<b>41.439.782</b>
<b>V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15</b>	<b>57.059.775</b>	<b>57.722.675</b>
<b>VI. PRIMES DE FERMETURE</b>	<b>18</b>	<b>5.514</b>	<b>6.923</b>
<b>VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>16</b>	<b>1.470.357</b>	<b>2.087.880</b>
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	20.357	31.062
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169	1.450.000	2.056.818
<b>DETTES</b>			
	<b>17/49</b>	<b>257.678.725</b>	<b>255.702.029</b>
<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	<b>17</b>	<b>171.192.266</b>	<b>180.033.260</b>
A. Dettes financières	170/4	173.494.481	182.353.245
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	2.128.120	2.332.147
4. Etablissements de crédit	173	148.901.112	158.608.920
5. Autres emprunts	174	22.465.248	21.412.178
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175		
C. Avance SPF Santé publique	177	1.215.362	1.215.362
D. Cautionnements reçus en numéraire	178		
E. Dettes diverses	179	-3.517.576	-3.535.347
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	<b>42/48</b>	<b>80.086.499</b>	<b>73.476.159</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	15.758.666	15.290.979
B. Dettes financières	43	27.951.425	24.688.372
1. Etablissements de crédit	430/4	27.951.425	24.688.372
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	13.604.560	9.122.626
1. Fournisseurs	440/4	10.889.620	7.153.115
Effets à payer	441		
Montants de rattrapage	443	569.335	574.374
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445	2.145.605	1.395.137
3. Dettes courantes diverses	449		
D. Acomptes reçus	46	-30.818	41.516
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	14.024.933	15.297.532
1. Impôts	450/3	3.136.668	3.026.453
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	10.888.265	12.271.079
F. Autres dettes	47/48	8.777.733	9.035.133
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	160.529	113.919
3. Cautionnement	488	52.846	43.583
4. Autres dettes diverses	489	8.564.358	8.877.631
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>492/3</b>	<b>6.399.959</b>	<b>2.192.611</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>383.719.867</b>	<b>379.666.906</b>

CONSOLIDATION ISoSL		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>236.546.050</b>	<b>235.906.152</b>
A. Chiffre d'affaires		70	199.266.043	198.493.167
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	149.723.608	146.735.218
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701	-968.131	6.333.011
3. Suppléments de chambre		702	671.042	449.138
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	27.513.121	26.307.536
5. Produits accessoires		704	873.017	692.042
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705	3.356.486	3.474.525
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706	1.976.591	1.689.974
8. Montant global prospectif		707		
9. Honoraires		708/709	16.120.308	12.811.722
B. Production immobilisée		72	620.269	434.778
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	36.659.739	36.978.206
1. Subsidés d'exploitation		740	6.231.890	6.515.126
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		23.218
3. Autres		742/9	30.427.849	30.439.862
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>60/64</b>	<b>237.216.763</b>	<b>231.354.696</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	18.185.713	17.408.074
1. Achats		600/8	18.189.410	17.605.543
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	-3.697	-197.469
B. Services et fournitures accessoires		61	26.534.903	23.982.834
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	10.742.858	9.844.322
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution		617	1.081.364	975.292
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		618	120.615	118.228
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		619	14.590.066	13.044.993
C. Rémunérations et charges sociales		62	178.159.953	176.259.473
1. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.médical		6200	362.348	423.240
2. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.autre		620x	130.888.069	130.104.247
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical		6210	83.216	97.517
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre		621x	43.510.975	43.075.379
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical		6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre		622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical		6230	8.848	7.016
8. Autres frais de personnel du personnel autre		623x	2.773.004	2.005.736
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical		6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre		624x	116.205	83.536
11. Provisions salariales du personnel médical		625 0	2.453	3.517
12. Provisions salariales du personnel autre		625 x	414.836	459.285
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles		630	13.694.435	13.693.933
E. Autres réductions de valeur		631/4	476.859	502.417
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635	-10.705	
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques		636/637		-495.000
G. Autres charges d'exploitation		64	175.605	2.964
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	44.678	283
2. Autres charges d'exploitation		642/8	130.928	2.681
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	(+)	<b>70/64</b>		<b>4.551.457</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>64/70</b>	<b>670.713</b>	

CONSOLIDATION ISoSL		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>3.431.068</b>	<b>3.403.223</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751	3.392	24.102
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	3.427.654	3.379.112
D. Autres produits financiers		754/9	22	9
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	(-)	<b>65</b>	<b>4.537.910</b>	<b>4.523.266</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	4.511.737	4.461.039
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants		6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants		6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5	188	2
E. Charges des crédits à court terme		656	5.306	56.114
F. Autres charges financières		657/9	20.679	6.111
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	(+)	<b>70/65</b>		<b>3.431.413</b>
<b>PERTE COURANTE</b>	(-)	<b>65/70</b>	<b>1.777.555</b>	
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>7.699.724</b>	<b>2.432.358</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	52.492	157.613
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	606.818	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		2.535
E. Autres produits exceptionnels		764/8	407.692	927
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	6.632.723	2.271.283
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(-)	<b>66</b>	<b>2.564.073</b>	<b>1.927.012</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	146.714	28.118
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8	2.829	11.229
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	2.414.530	1.887.665
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	(+)	<b>70/66</b>	<b>3.358.096</b>	<b>3.936.759</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	(-)	<b>66/70</b>		
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69	44.797.878	45.369.782
Perte à affecter	(-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66	3.358.096	3.936.759
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790	41.439.782	41.433.022
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		3.930.000
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		3.930.000
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693	44.797.878	41.439.782
2. Perte à reporter	(+)	793		
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

# SYNTHESE DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS

2021 / 2020	Produits d'exploitation	Charges d'exploitation	Résultat d'exploitation	Produits Financiers	Charges financières	Résultat courant	Produits exception.	Charges exception.	Résultat de l'exercice
L'ACCUEIL (Hôpital Liernoux)	32.348.262 33.223.708	31.726.927 31.237.976	621.335 1.985.732	51.260 53.676	94.066 101.071	578.529 1.938.337	1.020.838 1.255.745	480.039 486.675	1.119.327 2.707.407
LE HAMEAU (MSP Liernoux)	3.318.990 3.209.398	3.467.579 3.478.690	-148.589 -269.293	90.088 90.088	24.776 26.086	-83.277 -205.291	-1.714 -20.724	54.415 4.237	-139.407 -230.253
<b>A - LIERNEUX</b>	<b>34.620.137 35.428.656</b>	<b>34.147.391 33.712.217</b>	<b>472.746 1.716.439</b>	<b>141.348 143.763</b>	<b>118.843 127.156</b>	<b>495.252 1.733.046</b>	<b>1.008.050 1.235.020</b>	<b>523.381 490.912</b>	<b>979.920 2.477.154</b>
HOPITAL PSYCHIATRIQUE Liège	60.341.677 61.347.490	57.427.296 57.984.061	2.914.381 3.363.429	679.792 708.951	523.021 530.601	3.071.151 3.541.780	1.094.895 239.801	534.388 317.968	3.631.659 3.463.613
CHARMILLES (MSP Liège)	2.696.253 2.745.249	2.733.025 2.605.098	-36.772 140.151	12.979 12.979	0 0	-23.793 153.131	8.161 35.881	2.354 8.873	-17.986 180.139
CEDRES (MSP Liège)	2.639.430 2.589.033	2.827.504 2.742.408	-188.074 -153.375	26.941 26.941	0 0	-161.132 -126.434	26.657 -7.783	1.589 21.307	-136.065 -155.524
START	459.061 445.164	555.412 546.249	-96.351 -101.086	2.506 2.506	0 100	-93.845 -98.680	189 0	978 132	-94.634 -98.812
MASS	1.138.885 1.043.066	1.289.748 1.224.679	-150.863 -181.613	0 0	978 8.031	-151.841 -189.644	283 1.699	18.121 1.843	-169.679 -189.788
CLEAN	1.348.238 1.358.090	1.412.462 1.442.217	-64.225 -84.126	0 0	2.459 15.891	-66.683 -100.017	0 -30.852	11.835 5.015	-78.519 -135.885
SSM (Services de Santé Mentale)	1.823.511 1.643.813	1.929.662 1.803.374	-106.151 -159.562	0 0	0 0	-106.151 -159.562	70.528 11.346	1.769 2.883	-37.392 -151.098
HP (Habitations Protégées)	1.792.286 0	2.151.584 0	-359.298 0	17.982 0	5.973 0	-347.289 0	200.789 0	2.920 0	-149.419 0
<b>A - LIEGE</b>	<b>70.918.077 69.952.818</b>	<b>69.005.430 67.129.000</b>	<b>1.912.647 2.823.819</b>	<b>740.200 751.378</b>	<b>532.431 554.622</b>	<b>2.120.416 3.020.575</b>	<b>1.401.502 250.092</b>	<b>573.954 358.022</b>	<b>2.947.964 2.912.645</b>
<b>SECTEUR A - SANTE MENTALE</b>	<b>105.024.038 104.938.336</b>	<b>102.638.645 100.398.078</b>	<b>2.385.393 4.540.258</b>	<b>881.548 895.141</b>	<b>651.273 681.778</b>	<b>2.615.668 4.753.621</b>	<b>2.409.551 1.485.113</b>	<b>1.097.335 848.934</b>	<b>3.927.884 5.389.799</b>
<b>Cliniques Spécialisées</b>	<b>77.555.164 77.576.771</b>	<b>75.945.473 73.300.906</b>	<b>1.609.691 4.275.864</b>	<b>1.153.652 1.194.974</b>	<b>2.347.279 2.242.567</b>	<b>416.064 3.228.272</b>	<b>3.872.162 296.446</b>	<b>1.036.235 344.358</b>	<b>3.251.991 3.180.360</b>
<b>CIMC</b>	<b>988.704 869.651</b>	<b>1.344.282 1.042.121</b>	<b>-355.579 -172.470</b>	<b>0 0</b>	<b>-1 0</b>	<b>-355.578 -172.470</b>	<b>-17.006 42.348</b>	<b>12.955 8.401</b>	<b>-385.539 -138.524</b>
<b>SECTEUR B - CLINIQUES SPECIALISEES</b>	<b>78.543.868 78.446.421</b>	<b>77.289.755 74.343.027</b>	<b>1.254.112 4.103.394</b>	<b>1.153.652 1.194.974</b>	<b>2.347.278 2.242.567</b>	<b>60.486 3.055.801</b>	<b>3.855.156 338.794</b>	<b>1.049.190 352.760</b>	<b>2.866.452 3.041.836</b>

## SYNTHESE DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS

2021 / 2020	Produits d'exploitation	Charges d'exploitation	Résultat d'exploitation	Produits Financiers	Charges financières	Résultat courant	Produits exception.	Charges exception.	Résultat de l'exercice
Résidence LES ORCHIDEES	4.904.694	5.300.811	-396.118	57.679	21.769	-360.207	46.009	14.569	-328.767
	4.780.118	5.124.554	-344.436	57.679	22.587	-309.344	33.411	24.311	-300.243
Résidence du CHEMIN DE LONCIN	6.396.239	6.446.896	-50.657	203.638	185.253	-32.273	164	63.292	-95.401
	6.205.865	6.278.178	-72.313	205.273	195.684	-62.724	56.114	76.290	-82.900
Résidence le DOUX SEJOUR	3.911.630	4.092.053	-180.423	65.942	34.955	-149.436	34.299	17.604	-132.741
	3.824.003	4.056.238	-232.235	65.961	35.864	-202.137	50.240	6.230	-158.127
Résidence les TOURNESOLS	5.645.652	5.825.563	-179.912	218.023	142.440	-104.329	682.035	17.287	560.420
	5.942.036	6.008.426	-66.390	235.107	185.870	-17.153	40.976	59.520	-35.697
Résidence LE TILLEUL D'EDOUARD	3.783.819	4.400.147	-616.329	134.401	149.321	-631.249	116.728	22.411	-536.932
	3.759.127	4.317.360	-558.233	132.852	153.312	-578.693	63.146	6.045	-521.593
Domaine des BLES DORES	2.784.598	3.106.005	-321.406	35.128	146.497	-432.776	26.923	13.334	-419.186
	2.848.872	3.123.674	-274.802	35.838	148.937	-387.900	7.594	17.512	-397.818
Résidence LES SAULES	2.983.456	3.252.037	-268.581	23.072	54.011	-299.521	54.096	25.627	-271.052
	2.939.771	3.315.489	-375.718	23.072	56.563	-409.209	43.543	14.643	-380.309
Résidence LA PLAINE	3.844.153	4.696.139	-851.986	314.461	439.042	-976.566	3.671	35.953	-1.008.849
	3.321.339	4.460.888	-1.139.549	320.730	445.294	-1.264.113	45.162	110.940	-1.329.892
Résidence LEONARDO DA VINCI	4.024.967	4.602.609	-577.642	213.169	182.488	-546.961	31.756	32.258	-547.463
	4.036.824	4.544.538	-507.714	211.638	195.129	-491.205	20.380	50.610	-521.436
Résidence LOUIS DEMEUSE	6.678.212	7.052.893	-374.681	70.664	103.106	-407.122	350.390	31.947	-88.680
	6.929.236	7.257.688	-328.452	0	102.818	-431.271	92.349	230.771	-569.693
Résidence LES TROIS ROIS	5.106.053	5.296.060	-190.007	59.691	80.424	-210.741	57.022	25.565	-179.284
	5.145.022	5.152.491	-7.469	60.938	84.720	-31.251	30.630	50.042	-50.663
C - Hébergement / Accueil	50.063.472	54.071.215	-4.007.743	1.395.868	1.539.307	-4.151.181	1.403.093	299.848	-3.047.936
	49.732.212	53.639.523	-3.907.311	1.349.089	1.626.779	-4.185.001	483.544	646.914	-4.348.371
C - Maintien à domicile	7.538.827	7.841.303	-302.475	0	52	-302.528	31.924	117.700	-388.304
	7.583.194	7.776.146	-192.952	0	55	-193.008	124.908	78.405	-146.505
SECTEUR C - Personnes Agées	57.602.299	61.912.518	-4.310.218	1.395.868	1.539.359	-4.453.709	1.435.017	417.548	-3.436.240
	57.315.405	61.415.669	-4.100.264	1.349.089	1.626.834	-4.378.009	608.452	725.319	-4.494.876
CONSOLIDATION ISoSL	236.546.050	237.216.763	-670.713	3.431.068	4.537.910	-1.777.555	7.699.724	2.564.073	3.358.096
	235.906.152	231.354.696	4.551.457	3.403.223	4.523.266	3.431.413	2.432.358	1.927.012	3.936.759

# SECTEUR A - SANTE MENTALE

SECTEUR A - SANTE MENTALE			
	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20	3.496	16.620
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21	273.786	363.862
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	64.784.802	59.930.004
A. Terrains et constructions	22	54.427.689	56.021.826
B. Matériel d'équipement médical	23	88.237	52.545
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	2.685.936	2.822.921
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	21.737	21.737
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	7.561.203	1.010.976
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	28	414.219	409.742
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	29	1.454.816	1.672.029
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	1.454.816	1.672.029
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3	564.543	516.376
A. Approvisionnements et fournitures	31	564.543	516.376
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	40/41	51.367.760	49.502.610
A. Créances pour prestations	40	19.582.047	15.732.846
1. Patients	400	2.454.109	2.523.692
2. Organismes assureurs	402	17.972.507	17.537.510
3. Le montant de rattrapage	403	286.849	-4.929.481
4. Produits à recevoir	404	401.776	1.799.245
5. Autres créances	406/9	-1.533.194	-1.198.120
B. Autres créances	41	31.785.713	33.769.764
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	31.785.713	33.769.764
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	51/53	210.000	11.695
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	16.135.208	10.873.464
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	490/1	1.899.343	1.508.641
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>137.107.974</b>	<b>124.805.044</b>

SECTEUR A - SANTE MENTALE			
	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	10/15-18	76.801.116	73.458.620
I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL	10-11	9.806.265	9.806.265
II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	12	406	406
III. RÉSERVES	13	3.939.922	3.939.922
A. Réserve légale	130	1.048.213	1.048.213
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves disponibles	133	2.891.709	2.891.709
IV. RÉSULTAT REPORTÉ	14	50.980.777	47.052.893
V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT	15	12.066.563	12.650.543
VI. PRIMES DE FERMETURE	18	7.182	8.592
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
	16	20.357	31.062
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	20.357	31.062
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169		
<b>DETTES</b>			
	17/49	60.286.501	51.315.361
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	17	22.285.584	24.985.687
A. Dettes financières	170/4	23.710.503	25.385.812
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	22.255.687	23.713.783
5. Autres emprunts	174	1.454.816	1.672.029
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175		
C. Avance SPF Santé publique	177	626.796	626.796
D. Cautionnements reçus en numéraire	178		
E. Dettes diverses	179	-2.051.715	-1.026.922
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	42/48	34.265.751	25.563.563
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	2.093.143	1.982.182
B. Dettes financières	43	6.342.062	6.335.000
1. Etablissements de crédit	430/4	6.342.062	6.335.000
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	11.032.285	3.839.848
1. Fournisseurs	440/4	4.598.152	3.153.078
Effets à payer	441		
Montants de rattrapage	443	5.568.898	21.748
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445	865.235	665.022
3. Dettes courantes diverses	449		
D. Acomptes reçus	46	-43.196	18.410
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	7.001.621	6.724.124
1. Impôts	450/3	3.053.155	2.983.163
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	3.948.467	3.740.961
F. Autres dettes	47/48	7.839.836	6.663.999
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	148.227	106.555
3. Cautionnement	488	14.332	13.619
4. Autres dettes diverses	489	7.677.276	6.543.825
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	492/3	3.735.166	766.111
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>137.107.974</b>	<b>124.805.044</b>

SECTEUR A - SANTE MENTALE	Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>			
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>			
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>105.024.038</b>	<b>104.938.336</b>
A. Chiffre d'affaires	70	91.555.083	91.322.043
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	79.406.515	77.694.996
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-433.027	2.684.587
3. Suppléments de chambre	702	49.952	37.758
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	2.229.823	2.125.728
5. Produits accessoires	704	154.402	146.224
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	1.874.301	1.986.238
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706	1.261.078	1.018.964
8. Montant global prospectif	707		
9. Honoraires	708/709	7.012.041	5.627.548
B. Production immobilisée	72	334.719	225.614
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	13.134.236	13.390.678
1. Subsidés d'exploitation	740	2.030.306	2.079.515
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		23.218
3. Autres	742/9	11.103.930	11.287.946
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>(-) 60/64</b>	<b>102.638.645</b>	<b>100.398.078</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	7.088.949	6.844.784
1. Achats	600/8	7.137.116	6.864.989
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	-48.166	-20.206
B. Services et fournitures accessoires	61	11.362.319	10.337.464
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	4.614.741	4.544.888
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution	617	313.993	282.021
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	59.054	59.114
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical	619	6.374.531	5.451.440
C. Rémunérations et charges sociales	62	80.032.205	79.733.473
1. Rémunéré.et avantages sociaux directs du pers.médical	6200	346.101	423.240
2. Rémunéré.et avantages sociaux directs du pers.autre	620x	57.843.662	57.907.018
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical	6210	82.310	97.517
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre	621x	20.244.983	20.218.570
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical	6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre	622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical	6230	8.471	7.016
8. Autres frais de personnel du personnel autre	623x	1.327.303	911.101
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical	6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre	624x	19.865	20.440
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	10	3.375
12. Provisions salariales du personnel autre	625 x	159.500	145.195
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles	630	3.767.799	3.712.503
E. Autres réductions de valeur	631/4	374.581	262.050
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635	-10.705	
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques	636/637		-495.000
G. Autres charges d'exploitation	64	23.497	2.804
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	21.929	123
2. Autres charges d'exploitation	642/8	1.567	2.681
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>(+) 70/64</b>	<b>2.385.393</b>	<b>4.540.258</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	<b>(-) 64/70</b>		

SECTEUR A - SANTE MENTALE	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>881.548</b>	<b>895.141</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751	3.392	24.102
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	878.136	871.033
D. Autres produits financiers	754/9	20	7
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(-) 65</b>	<b>651.273</b>	<b>681.778</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	628.977	639.717
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants	6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		
E. Charges des crédits à court terme	656	4.177	38.631
F. Autres charges financières	657/9	18.120	3.430
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	<b>(+) 70/65</b>	<b>2.615.668</b>	<b>4.753.621</b>
<b>PERTE COURANTE</b>	<b>(-) 65/70</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>2.409.551</b>	<b>1.485.113</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		1
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8	198.291	
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	2.211.261	1.485.112
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(-) 66</b>	<b>1.097.335</b>	<b>848.934</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		1.363
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	1.097.335	847.571
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>(+) 70/66</b>	<b>3.927.884</b>	<b>5.389.799</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>(-) 66/70</b>		
<b>Affectations et prélèvements</b>			
A. Bénéfice à affecter	(+) 70/69	50.980.777	49.410.893
Perte à affecter	(-) 69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+) 70/66	3.927.884	5.389.799
Perte de l'exercice à affecter	(-) 66/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+) 790	47.052.893	44.021.094
Perte reportée de l'exercice précédent	(-) 690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. Prélèvement sur le capital	791		
2. Prélèvement sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-) 691/2		2.358.000
1. Au capital hors réserves	691		
2. A la réserve légale	6920		
3. Aux autres réserves	6921		2.358.000
D. Résultat à reporter :			
1. Bénéfice à reporter	(-) 693	50.980.777	47.052.893
2. Perte à reporter	(+) 793		
E. Intervention de tiers dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer	(-) 694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

# A - LIERNEUX

A - LIERNEUX	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20		
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21	135.443	155.941
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	20.330.833	14.472.798
A. Terrains et constructions	22	12.027.686	12.597.758
B. Matériel d'équipement médical	23	39.270	32.721
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	1.134.669	1.077.809
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	7.129.209	764.509
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	28	137.846	137.846
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	29	33.716	36.900
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	33.716	36.900
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3	367.185	298.558
A. Approvisionnements et fournitures	31	367.185	298.558
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	40/41	8.514.570	3.391.486
A. Créances pour prestations	40	6.744.303	855.578
1. Patients	400	857.878	725.398
2. Organismes assureurs	402	5.918.248	5.050.597
3. Le montant de rattrapage	403	189.841	-5.091.195
4. Produits à recevoir	404	167.633	514.908
5. Autres créances	406/9	-389.297	-344.130
B. Autres créances	41	1.770.267	2.535.908
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	1.770.267	2.535.908
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	51/53		
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	1.708.686	5.632.196
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	490/1	309.786	208.624
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>31.538.065</b>	<b>24.334.349</b>

A - LIERNEUX	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL	10/15-18	10.607.854	9.768.294
II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	10-11	3.308.215	3.308.215
III. RÉSERVES	12		
A. Réserve légale	13	786.000	786.000
B. Réserves indisponibles	130		
C. Réserves disponibles	131		
IV. RÉSULTAT REPORTÉ	133	786.000	786.000
V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT	14	4.550.692	3.570.772
VI. PRIMES DE FERMETURE	15	1.962.947	2.103.306
18			
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16		
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160		
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169		
<b>DETTES</b>			
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	17/49	20.930.211	14.566.055
A. Dettes financières	17	3.575.370	4.429.152
1. Emprunts subordonnés	170/4	4.534.955	5.086.316
2. Emprunts obligataires non subordonnés	170		
3. Dettes de location-financement et assimilées	171		
4. Etablissements de crédit	172		
5. Autres emprunts	173	4.501.239	5.049.415
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	174	33.716	36.900
C. Avance SPF Santé publique	175		
D. Cautionnements reçus en numéraire	177	142.068	142.068
E. Dettes diverses	178		
F. Dettes diverses	179	-1.101.653	-799.231
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	42/48	16.113.892	9.975.812
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	551.361	566.559
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/4		
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	8.045.499	2.063.306
1. Fournisseurs	440/4	2.747.817	1.824.431
Effets à payer	441		
Montants de rattrapage	443	5.099.592	
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445	198.090	238.875
3. Dettes courantes diverses	449		
D. Acomptes reçus	46	1.115	1.330
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	1.345.875	1.296.451
1. Impôts	450/3		19.659
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	1.345.875	1.276.792
F. Autres dettes	47/48	6.170.042	6.048.166
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	97.859	106.555
3. Cautionnement	488	-1.460	-1.720
4. Autres dettes diverses	489	6.073.642	5.943.331
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	492/3	1.240.949	161.092
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>31.538.065</b>	<b>24.334.349</b>

A - LIERNEUX		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>34.620.137</b>	<b>35.428.656</b>
A. Chiffre d'affaires		70	31.773.538	32.302.631
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	28.953.124	28.316.891
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701	-428.116	1.218.129
3. Suppléments de chambre		702	3.960	5.148
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703		
5. Produits accessoires		704	20.318	14.357
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705	561.863	596.695
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706	550.560	327.718
8. Montant global prospectif		707		
9. Honoraires		708/709	2.111.828	1.823.692
B. Production immobilisée		72	23.321	
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	2.823.278	3.126.025
1. Subsidés d'exploitation		740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		23.218
3. Autres		742/9	2.823.278	3.102.807
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>60/64</b>	<b>34.147.391</b>	<b>33.712.217</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	2.254.394	2.285.904
1. Achats		600/8	2.323.022	2.288.308
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	-68.627	-2.404
B. Services et fournitures accessoires		61	4.045.858	4.020.309
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	2.214.273	2.191.683
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution		617	257.675	264.634
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		618	23.621	23.646
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		619	1.550.289	1.540.346
C. Rémunérations et charges sociales		62	26.775.052	26.829.996
1. Rémunéré.et avantages sociaux directs du pers.médical		6200	201.191	209.617
2. Rémunéré.et avantages sociaux directs du pers.autre		620x	19.369.078	19.487.774
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical		6210	55.614	58.154
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre		621x	6.640.540	6.678.960
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical		6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre		622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical		6230	4.778	3.675
8. Autres frais de personnel du personnel autre		623x	444.977	339.471
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical		6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre		624x	2.556	2.556
11. Provisions salariales du personnel médical		625 0	10	-20
12. Provisions salariales du personnel autre		625 x	56.307	49.810
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles		630	1.028.775	1.045.005
E. Autres réductions de valeur		631/4	40.259	25.881
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques		636/637		-495.000
G. Autres charges d'exploitation		64	3.054	123
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	3.042	123
2. Autres charges d'exploitation		642/8	12	0
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	(+)	<b>70/64</b>	<b>472.746</b>	<b>1.716.439</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>64/70</b>		

A - LIERNEUX		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>141.348</b>	<b>143.763</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	141.348	143.763
D. Autres produits financiers		754/9	0	
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	(-)	<b>65</b>	<b>118.843</b>	<b>127.156</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	118.568	127.125
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants		6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants		6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	274	32
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	(+)	<b>70/65</b>	<b>495.252</b>	<b>1.733.046</b>
<b>PERTE COURANTE</b>	(-)	<b>65/70</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>1.008.050</b>	<b>1.235.020</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	1.008.050	1.235.020
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(-)	<b>66</b>	<b>523.381</b>	<b>490.912</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	523.381	490.912
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	(+)	<b>70/66</b>	<b>979.920</b>	<b>2.477.154</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	(-)	<b>66/70</b>		
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69	4.550.692	4.356.772
Perte à affecter	(-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66	979.920	2.477.154
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790	3.570.772	1.879.618
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		786.000
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		786.000
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693	4.550.692	3.570.772
2. Perte à reporter	(+)	793		
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

# L'ACCUEIL (Hôpital Lierneux)

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>32.348.262</b>	<b>33.223.708</b>
A. Chiffre d'affaires		70	28.795.000	29.386.646
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	26.244.495	25.702.792
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701	-514.659	1.099.484
3. Suppléments de chambre		702	3.960	5.148
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703		
5. Produits accessoires		704	16.574	12.274
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705	431.098	463.005
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706	550.560	327.718
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709	2.062.971	1.776.225
B. Production immobilisée		72	23.321	
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	3.529.941	3.837.063
1. Subsidés d'exploitation		740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		23.218
3. Autres		742/9	3.529.941	3.813.845
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>31.726.927</b>	<b>31.237.976</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	2.093.034	2.112.677
1. Achats		600/8	2.161.661	2.115.081
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	-68.627	-2.404
B. Services et fournitures accessoires		61	4.027.937	3.970.469
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	2.196.352	2.141.844
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617	257.675	264.634
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618	23.621	23.646
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	1.550.289	1.540.346
C. Rémunérations et charges sociales		62	24.739.881	24.780.889
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	18.045.360	18.211.939
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	6.201.236	6.211.067
5/6. Primes patron.pour assur.extralégaux du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	429.637	319.229
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624	2.556	2.556
11/12. Provisions salariales du personnel		625	61.092	36.098
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	826.716	842.247
E. Autres réductions de valeur		631/4	36.305	26.570
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		-495.000
G. Autres charges d'exploitation		64	3.054	123
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	3.042	123
2. Autres charges d'exploitation		642/8	12	0
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>	<b>621.335</b>	<b>1.985.732</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>		

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>51.260</b>	<b>53.676</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	51.260	53.676
D. Autres produits financiers		754/9	0	
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>94.066</b>	<b>101.071</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	93.792	101.039
B. 1. Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	274	32
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>	<b>578.529</b>	<b>1.938.337</b>
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>1.020.838</b>	<b>1.255.745</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	1.020.838	1.255.745
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>480.039</b>	<b>486.675</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	480.039	486.675
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>	<b>1.119.327</b>	<b>2.707.407</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>		

# LE HAMEAU (MSP Lierneux)

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>3.318.990</b>	<b>3.209.398</b>
A. Chiffre d'affaires	70	2.978.538	2.915.985
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	2.708.629	2.614.099
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	86.543	118.645
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703		
5. Produits accessoires	704	3.743	2.083
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	130.765	133.691
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	48.858	47.468
B. Production immobilisée	72		
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	340.453	293.412
1. Subsidés d'exploitation	740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	340.453	293.412
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>3.467.579</b>	<b>3.478.690</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	171.765	183.211
1. Achats	600/8	171.765	183.211
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609		
B. Services et fournitures accessoires	61	1.054.631	1.044.305
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	1.054.631	1.044.305
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617		
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619		
C. Rémunérations et charges sociales	62	2.035.170	2.049.107
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	1.524.909	1.485.452
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	494.918	526.046
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	20.118	23.917
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624		
11/12. Provisions salariales du personnel	625	-4.775	13.692
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	202.059	202.757
E. Autres réductions de valeur	631/4	3.954	-689
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640		
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>148.589</b>	<b>269.293</b>

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>90.088</b>	<b>90.088</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	90.088	90.088
D. Autres produits financiers	754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>24.776</b>	<b>26.086</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	24.776	26.086
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>83.277</b>	<b>205.291</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>-1.714</b>	<b>-20.724</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	-1.714	-20.724
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>54.415</b>	<b>4.237</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	54.415	4.237
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>139.407</b>	<b>230.253</b>

# A - LIEGE

A - LIEGE	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20	3.496	16.620
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21	138.344	207.921
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	44.453.969	45.457.206
A. Terrains et constructions	22	42.400.004	43.424.068
B. Matériel d'équipement médical	23	48.967	19.824
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	1.551.267	1.745.111
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	21.737	21.737
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	431.995	246.466
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	28	276.373	271.896
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	29	1.421.100	1.635.129
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	1.421.100	1.635.129
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3	197.357	217.818
A. Approvisionnements et fournitures	31	197.357	217.818
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	40/41	43.853.155	47.113.926
A. Créances pour prestations	40	12.837.744	14.877.268
1. Patients	400	1.596.231	1.798.295
2. Organismes assureurs	402	12.054.259	12.486.912
3. Le montant de rattrapage	403	97.008	161.714
4. Produits à recevoir	404	234.142	1.284.338
5. Autres créances	406/9	-1.143.896	-853.990
B. Autres créances	41	31.015.410	32.236.658
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	31.015.410	32.236.658
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	51/53	210.000	11.695
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	14.426.522	5.241.268
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	490/1	1.589.557	1.300.017
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>106.569.873</b>	<b>101.473.497</b>

A - LIEGE	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
10/15-18		66.193.261	63.690.327
I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL	10-11	6.498.050	6.498.050
II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	12	406	406
III. RÉSERVES	13	3.153.922	3.153.922
A. Réserve légale	130	1.048.213	1.048.213
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves disponibles	133	2.105.709	2.105.709
IV. RÉSULTAT REPORTÉ	14	46.430.085	43.482.121
V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT	15	10.103.616	10.547.236
VI. PRIMES DE FERMETURE	18	7.182	8.592
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	20.357	31.062
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	20.357	31.062
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169		
<b>DETTES</b>			
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	17/49	40.356.255	37.752.108
A. Dettes financières	17	18.710.214	20.556.535
170/4		19.175.548	20.299.497
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	17.754.447	18.664.368
5. Autres emprunts	174	1.421.100	1.635.129
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175		
C. Avance SPF Santé publique	177	484.729	484.729
D. Cautionnements reçus en numéraire	178		
E. Dettes diverses	179	-950.062	-227.690
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	42/48	19.151.823	16.590.554
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1.541.782	1.415.623
B. Dettes financières	43	6.342.062	6.335.000
430/4		6.342.062	6.335.000
1. Etablissements de crédit	430/4		
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	3.005.667	1.851.540
440/4		1.869.217	1.403.646
1. Fournisseurs	441		
Effets à payer	443	469.306	21.748
Montants de rattrapage	445	667.144	426.146
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	449		
3. Dettes courantes diverses	46	-44.311	17.080
D. Acomptes reçus	45	5.655.746	5.427.673
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	450/3	3.053.155	2.963.504
1. Impôts	454/9	2.602.591	2.464.169
2. Rémunérations et charges sociales	47/48	2.650.877	1.543.637
F. Autres dettes	47		
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	481	50.368	
2. Dépôts patients reçus en numéraire	488	15.792	15.339
3. Cautionnement	489	2.584.716	1.528.298
4. Autres dettes diverses	492/3	2.494.217	605.019
X. COMPTES DE RÉGULARISATION			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>106.569.873</b>	<b>101.473.497</b>

A - LIEGE		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>70.918.077</b>	<b>69.952.818</b>
A. Chiffre d'affaires		70	59.781.546	59.019.412
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	50.453.391	49.378.105
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701	-4.911	1.466.458
3. Suppléments de chambre		702	45.992	32.610
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	2.229.823	2.125.728
5. Produits accessoires		704	134.084	131.866
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705	1.312.438	1.389.543
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706	710.517	691.246
8. Montant global prospectif		707		
9. Honoraires		708/709	4.900.212	3.803.856
B. Production immobilisée		72	311.397	225.614
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	10.825.134	10.707.792
1. Subsidés d'exploitation		740	2.030.306	2.079.515
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	8.794.828	8.628.277
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>60/64</b>	<b>69.005.430</b>	<b>67.129.000</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	4.834.555	4.558.880
1. Achats		600/8	4.814.094	4.576.681
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	20.461	-17.801
B. Services et fournitures accessoires		61	7.830.636	6.760.294
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	2.914.643	2.796.344
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution		617	56.318	17.388
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		618	35.432	35.468
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		619	4.824.243	3.911.094
C. Rémunérations et charges sociales		62	53.257.154	52.903.477
1. Rémunéré.et avantages sociaux directs du pers.médical		6200	144.911	213.623
2. Rémunéré.et avantages sociaux directs du pers.autre		620x	38.474.584	38.419.244
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical		6210	26.696	39.364
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre		621x	13.604.443	13.539.610
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical		6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre		622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical		6230	3.693	3.341
8. Autres frais de personnel du personnel autre		623x	882.326	571.631
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical		6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre		624x	17.309	17.883
11. Provisions salariales du personnel médical		625 0		3.396
12. Provisions salariales du personnel autre		625 x	103.193	95.386
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles		630	2.739.024	2.667.498
E. Autres réductions de valeur		631/4	334.323	236.169
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635	-10.705	
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	20.443	2.681
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	18.888	
2. Autres charges d'exploitation		642/8	1.555	2.681
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	(+)	<b>70/64</b>	<b>1.912.647</b>	<b>2.823.819</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>64/70</b>		

A - LIEGE		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>740.200</b>	<b>751.378</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751	3.392	24.102
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	736.788	727.270
D. Autres produits financiers		754/9	20	7
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	(-)	<b>65</b>	<b>532.431</b>	<b>554.622</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	510.409	512.593
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants		6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants		6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656	4.177	38.631
F. Autres charges financières		657/9	17.845	3.399
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	(+)	<b>70/65</b>	<b>2.120.416</b>	<b>3.020.575</b>
<b>PERTE COURANTE</b>	(-)	<b>65/70</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>1.401.502</b>	<b>250.092</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		1
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8	198.291	
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	1.203.211	250.091
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(-)	<b>66</b>	<b>573.954</b>	<b>358.022</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		1.363
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	573.954	356.659
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	(+)	<b>70/66</b>	<b>2.947.964</b>	<b>2.912.645</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	(-)	<b>66/70</b>		
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69	46.430.085	45.054.121
Perte à affecter	(-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66	2.947.964	2.912.645
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790	43.482.121	42.141.476
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		1.572.000
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		1.572.000
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693	46.430.085	43.482.121
2. Perte à reporter	(+)	793		
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

# HOPITAL PSYCHIATRIQUE Liège

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>60.341.677</b>	<b>61.347.490</b>
A. Chiffre d'affaires	70	51.479.690	52.122.822
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	45.164.710	45.052.308
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-274.701	1.465.667
3. Suppléments de chambre	702	45.992	32.610
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703		2.274
5. Produits accessoires	704	40.756	58.041
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	1.100.520	1.140.117
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706	710.517	691.246
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	4.691.895	3.680.559
B. Production immobilisée	72	90.570	155.901
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	8.771.417	9.068.768
1. Subsidés d'exploitation	740		122.835
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	8.771.417	8.945.933
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>57.427.296</b>	<b>57.984.061</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	4.227.121	4.036.419
1. Achats	600/8	4.206.660	4.054.227
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	20.461	-17.809
B. Services et fournitures accessoires	61	6.872.319	6.059.728
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	2.290.530	2.408.782
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	54.898	17.388
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618	35.432	35.468
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	4.491.459	3.598.090
C. Rémunérations et charges sociales	62	43.660.587	45.229.606
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	31.619.089	33.014.633
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	11.165.817	11.625.645
5/6. Primes patron.pour assur.extralégaux du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	773.658	490.940
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624	15.906	16.481
11/12. Provisions salariales du personnel	625	86.118	81.908
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	2.401.823	2.464.295
E. Autres réductions de valeur	631/4	255.870	191.332
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635	-10.705	
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64	20.282	2.681
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	18.820	
2. Autres charges d'exploitation	642/8	1.463	2.681
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>	<b>2.914.381</b>	<b>3.363.429</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>		

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>679.792</b>	<b>708.951</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751	3.392	24.102
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	676.380	684.843
D. Autres produits financiers	754/9	20	7
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>523.021</b>	<b>530.601</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	504.436	512.593
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		
E. Charges des crédits à court terme	656	785	14.712
F. Autres charges financières	657/9	17.800	3.296
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>	<b>3.071.151</b>	<b>3.541.780</b>
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>1.094.895</b>	<b>239.801</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	1.094.895	239.801
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>534.388</b>	<b>317.968</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		1.363
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	534.388	316.605
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>	<b>3.631.659</b>	<b>3.463.613</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>		

# CHARMILLES (MSP Liège)

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>2.696.253</b>	<b>2.745.249</b>
A. Chiffre d'affaires	70	2.337.574	2.401.385
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	2.149.605	2.201.264
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-4.228	-7.328
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703		
5. Produits accessoires	704	45.876	37.614
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	104.672	130.724
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	41.650	39.111
B. Production immobilisée	72	148.808	738
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	209.872	343.125
1. Subsidés d'exploitation	740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	209.872	343.125
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>2.733.025</b>	<b>2.605.098</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	219.926	196.576
1. Achats	600/8	219.926	196.576
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609		
B. Services et fournitures accessoires	61	743.094	670.813
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	740.911	670.813
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	1.420	
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	763	
C. Rémunérations et charges sociales	62	1.704.003	1.686.843
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	1.258.664	1.229.473
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	421.864	432.808
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	18.708	21.235
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624	1.402	1.402
11/12. Provisions salariales du personnel	625	3.365	1.924
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	49.294	46.301
E. Autres réductions de valeur	631/4	16.708	4.564
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640		
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		<b>140.151</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>36.772</b>	

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>12.979</b>	<b>12.979</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	12.979	12.979
D. Autres produits financiers	754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>		
A. Charges des emprunts d'investissement	650		
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>		<b>153.131</b>
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>23.793</b>	
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>8.161</b>	<b>35.881</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		1
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	8.161	35.880
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>2.354</b>	<b>8.873</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	2.354	8.873
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>		<b>180.139</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>17.986</b>	

# CEDRES (MSP Liège)

COMPTE DE RESULTATS	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>2.639.430</b>	<b>2.589.033</b>
A. Chiffre d'affaires	70	2.331.630	2.321.296
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	2.127.927	2.124.532
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	13.975	8.119
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703		
5. Produits accessoires	704	47.093	35.788
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	102.834	112.349
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	39.801	40.509
B. Production immobilisée	72	66.546	62.911
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	241.254	204.826
1. Subsidés d'exploitation	740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	241.254	204.826
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>2.827.504</b>	<b>2.742.408</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	206.339	203.243
1. Achats	600/8	206.339	203.243
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609		
B. Services et fournitures accessoires	61	640.086	652.353
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	639.323	652.353
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617		
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	763	
C. Rémunérations et charges sociales	62	1.841.909	1.760.067
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	1.371.537	1.304.215
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	449.011	424.519
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	24.944	21.386
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624		
11/12. Provisions salariales du personnel	625	-3.582	9.947
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	106.335	102.365
E. Autres réductions de valeur	631/4	32.835	24.380
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640		
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>	<b></b>	<b></b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>188.074</b>	<b>153.375</b>

COMPTE DE RESULTATS	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>26.941</b>	<b>26.941</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	26.941	26.941
D. Autres produits financiers	754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b></b>	<b></b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650		
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>	<b></b>	<b></b>
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>161.133</b>	<b>126.434</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>26.657</b>	<b>-7.783</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	26.657	-7.783
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>1.589</b>	<b>21.307</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	1.589	21.307
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>	<b></b>	<b></b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>136.065</b>	<b>155.524</b>

# START

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>459.061</b>	<b>445.164</b>
A. Chiffre d'affaires		70		2.747
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700		
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703		
5. Produits accessoires		704		
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		2.747
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709		
B. Production immobilisée		72		622
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	459.061	441.794
1. Subsidés d'exploitation		740	374.315	374.315
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	84.746	67.479
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>555.412</b>	<b>546.249</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	39.626	43.548
1. Achats		600/8	39.626	43.548
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609		
B. Services et fournitures accessoires		61	31.538	34.100
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	31.538	34.100
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617		
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619		
C. Rémunérations et charges sociales		62	466.910	450.855
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	381.394	364.932
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	75.835	80.454
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	7.785	5.716
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	1.896	-247
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	17.338	17.746
E. Autres réductions de valeur		631/4		
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640		
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>96.351</b>	<b>101.086</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>2.506</b>	<b>2.506</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	2.506	2.506
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>		<b>100</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650		
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9		100
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>93.845</b>	<b>98.680</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>189</b>	
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	189	
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>978</b>	<b>132</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	978	132
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>94.634</b>	<b>98.812</b>

# MASS

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>1.138.885</b>	<b>1.043.066</b>
A. Chiffre d'affaires		70	952.173	861.139
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700		
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	952.173	861.139
5. Produits accessoires		704		
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709		
B. Production immobilisée		72		
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	186.712	181.926
1. Subsidés d'exploitation		740	141.850	141.850
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	44.862	40.076
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>1.289.748</b>	<b>1.224.679</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	3.852	3.284
1. Achats		600/8	3.852	3.284
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609		
B. Services et fournitures accessoires		61	222.985	205.744
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	46.776	47.804
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617		
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	176.208	157.940
C. Rémunérations et charges sociales		62	1.044.580	1.008.295
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	753.055	725.636
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	280.863	269.320
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	10.760	9.266
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	-98	4.073
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	4.541	4.666
E. Autres réductions de valeur		631/4	13.790	2.689
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640		
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>150.863</b>	<b>181.613</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>		
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753		
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>978</b>	<b>8.031</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650		
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656	935	8.031
F. Autres charges financières		657/9	43	
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>151.841</b>	<b>189.644</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>283</b>	<b>1.699</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	283	1.699
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>18.121</b>	<b>1.843</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	18.121	1.843
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>169.679</b>	<b>189.788</b>

# CLEAN

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>1.348.238</b>	<b>1.358.090</b>
A. Chiffre d'affaires		70	1.282.421	1.266.344
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700		
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	1.277.649	1.262.315
5. Produits accessoires		704	359	424
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705	4.412	3.606
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709		
B. Production immobilisée		72	5.474	5.442
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	60.343	86.304
1. Subsidés d'exploitation		740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	60.343	86.304
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>1.412.462</b>	<b>1.442.217</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	51.725	51.528
1. Achats		600/8	51.725	51.520
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609		7
B. Services et fournitures accessoires		61	112.177	108.427
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	60.286	58.566
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617		
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	51.892	49.861
C. Rémunérations et charges sociales		62	1.204.340	1.243.267
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	838.114	876.207
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	350.944	359.634
5/6. Primes patron.pour assur.extralégaux du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	11.242	12.485
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	4.040	-5.059
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	30.033	28.627
E. Autres réductions de valeur		631/4	14.187	10.368
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640		
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>64.225</b>	<b>84.126</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>		
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753		
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>2.459</b>	<b>15.891</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650		
B. 1. Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656	2.456	15.888
F. Autres charges financières		657/9	3	3
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>66.683</b>	<b>100.017</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>		<b>-30.852</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769		-30.852
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>11.835</b>	<b>5.015</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	11.835	5.015
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>78.519</b>	<b>135.885</b>

# SSM (Services de Santé Mentale)

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>1.823.511</b>	<b>1.643.813</b>
A. Chiffre d'affaires	70	103.156	43.678
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700		
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703		
5. Produits accessoires	704		
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	103.156	43.678
B. Production immobilisée	72		
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	1.720.355	1.600.135
1. Subsidés d'exploitation	740	1.514.141	1.440.515
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	206.213	159.620
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>1.929.662</b>	<b>1.803.374</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	29.297	24.282
1. Achats	600/8	29.297	24.282
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609		
B. Services et fournitures accessoires	61	242.583	248.215
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	69.900	73.537
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617		
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	172.683	174.679
C. Rémunérations et charges sociales	62	1.652.664	1.524.544
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	1.212.134	1.117.771
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	417.838	386.595
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	18.664	13.944
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624		
11/12. Provisions salariales du personnel	625	4.029	6.235
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	4.185	3.497
E. Autres réductions de valeur	631/4	933	2.835
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640		
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>106.151</b>	<b>159.562</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>		
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753		
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>		
A. Charges des emprunts d'investissement		650		
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>106.151</b>	<b>159.562</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>70.528</b>	<b>11.346</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	70.528	11.346
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>1.769</b>	<b>2.883</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	1.769	2.883
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>37.392</b>	<b>151.098</b>

# HP (Habitations Protégées)

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>1.792.286</b>	
A. Chiffre d'affaires		70	1.294.902	
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	1.011.149	
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701	260.043	
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703		
5. Produits accessoires		704		
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709	23.710	
B. Production immobilisée		72		
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	497.384	
1. Subsidés d'exploitation		740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	497.384	
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>2.151.584</b>	
A. Approvisionnements et fournitures		60	91.239	
1. Achats		600/8	91.239	
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609		
B. Services et fournitures accessoires		61	252.550	
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	251.907	
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617		
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618		
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	643	
C. Rémunérations et charges sociales		62	1.682.159	
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	1.185.508	
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	468.968	
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	20.257	
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	7.426	
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	125.475	
E. Autres réductions de valeur		631/4		
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	161	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	68	
2. Autres charges d'exploitation		642/8	93	
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>359.298</b>	

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>17.982</b>	
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	17.982	
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>5.973</b>	
A. Charges des emprunts d'investissement		650	5.973	
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>347.289</b>	
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>200.789</b>	
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8	198.291	
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	2.499	
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>2.920</b>	
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	2.920	
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>149.419</b>	

## SECTEUR B - CLINIQUES SPECIALISEES

SECTEUR B - CLINIQUES SPECIALISEES	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20	1.035.992	1.312.209
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21	152.875	214.386
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	100.474.381	98.495.257
A. Terrains et constructions	22	97.123.730	93.960.774
B. Matériel d'équipement médical	23	691.326	680.834
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	2.349.404	2.536.606
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	309.922	1.317.043
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	28	281.247	278.747
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	29	7.262.520	6.988.722
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	7.262.520	6.988.722
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3	425.726	458.545
A. Approvisionnements et fournitures	31	425.726	458.545
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	40/41	53.272.493	53.693.830
A. Créances pour prestations	40	28.106.219	27.997.209
1. Patients	400	1.399.059	1.356.465
2. Organismes assureurs	402	21.073.275	20.862.151
3. Le montant de rattrapage	403	5.905.996	6.177.265
4. Produits à recevoir	404	805.051	627.152
5. Autres créances	406/9	-1.077.162	-1.025.825
B. Autres créances	41	25.166.274	25.696.621
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	25.166.274	25.696.621
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	51/53		
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	10.394.529	11.053.845
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	490/1	3.583.393	3.851.675
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>176.883.155</b>	<b>176.347.215</b>

SECTEUR B - CLINIQUES SPECIALISEES	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL	10/15-18	48.622.535	46.427.299
II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	10-11	2.539.164	2.539.164
III. RÉSERVES	12		
13	13	4.960.879	4.960.879
A. Réserve légale	130	755.290	755.290
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves disponibles	133	4.205.590	4.205.590
IV. RÉSULTAT REPORTÉ	14	21.085.361	18.218.909
V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT	15	20.037.130	20.708.347
VI. PRIMES DE FERMETURE	18		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
VII.	16		
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160		
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169		
<b>DETTES</b>			
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	17/49	128.260.620	129.919.915
A. Dettes financières	17	71.100.324	73.382.894
170/4	170/4	71.977.619	75.302.754
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	64.715.099	68.314.033
5. Autres emprunts	174	7.262.520	6.988.722
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175		
C. Avance SPF Santé publique	177	588.565	588.565
D. Cautionnements reçus en numéraire	178		
E. Dettes diverses	179	-1.465.861	-2.508.426
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	42/48	55.167.183	56.111.724
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	8.075.307	7.900.929
B. Dettes financières	43	28.364.390	26.322.754
430/4	430/4	28.364.390	26.322.754
1. Etablissements de crédit	435/9		
2. Autres emprunts	44	7.373.320	4.368.747
C. Dettes courantes	440/4	4.913.343	3.097.164
441	441		
1. Fournisseurs	443	1.194.280	552.626
Effets à payer	445	1.265.697	718.957
Montants de rattrapage	449		
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	46	25.397	33.448
3. Dettes courantes diverses	45	4.329.156	6.143.576
D. Acomptes reçus	450/3	31.609	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	454/9	4.297.547	6.143.576
1. Impôts	47/48	6.999.613	11.342.269
2. Rémunérations et charges sociales	47		
F. Autres dettes	481	12.302	7.364
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	488	18.714	11.539
2. Dépôts patients reçus en numéraire	489	6.968.597	11.323.367
3. Cautionnement	492/3	1.993.114	425.297
4. Autres dettes diverses			
X. COMPTES DE RÉGULARISATION			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>176.883.155</b>	<b>176.347.215</b>

SECTEUR B - CLINIQUES SPECIALISEES		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>78.543.868</b>	<b>78.446.421</b>
A. Chiffre d'affaires		70	67.843.510	67.328.572
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	54.848.009	52.929.664
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701	-535.104	3.648.424
3. Suppléments de chambre		702	621.090	411.380
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	1.337.585	829.916
5. Produits accessoires		704	307.962	198.566
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705	1.482.185	1.488.287
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706	715.514	671.011
8. Montant global prospectif		707		
9. Honoraires		708/709	9.066.269	7.151.323
B. Production immobilisée		72	107.931	32.586
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	10.592.426	11.085.264
1. Subsidés d'exploitation		740	70.000	70.000
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	10.522.426	11.015.264
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>60/64</b>	<b>77.289.755</b>	<b>74.343.027</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	6.978.441	6.400.946
1. Achats		600/8	6.945.622	6.565.589
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	32.819	-164.642
B. Services et fournitures accessoires		61	14.589.450	13.248.104
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	6.231.972	5.569.073
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution		617	327.568	231.222
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		618	37.940	35.468
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		619	7.991.970	7.412.340
C. Rémunérations et charges sociales		62	50.545.851	49.514.597
1. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.médical		6200	16.246	
2. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.autre		620x	36.714.510	36.336.980
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical		6210	906	
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre		621x	12.733.322	12.502.032
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical		6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre		622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical		6230	377	
8. Autres frais de personnel du personnel autre		623x	843.358	538.573
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical		6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre		624x	80.715	47.570
11. Provisions salariales du personnel médical		625 0	2.443	142
12. Provisions salariales du personnel autre		625 x	153.975	89.301
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles		630	4.957.602	4.964.332
E. Autres réductions de valeur		631/4	69.349	215.047
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	149.061	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	19.391	
2. Autres charges d'exploitation		642/8	129.670	
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	(+)	<b>70/64</b>	<b>1.254.112</b>	<b>4.103.394</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>64/70</b>		

SECTEUR B - CLINIQUES SPECIALISEES		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>1.153.652</b>	<b>1.194.974</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	1.153.651	1.194.974
D. Autres produits financiers		754/9	1	1
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	(-)	<b>65</b>	<b>2.347.278</b>	<b>2.242.567</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	2.343.558	2.222.517
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants		6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants		6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5	154	
E. Charges des crédits à court terme		656	1.129	17.483
F. Autres charges financières		657/9	2.437	2.567
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	(+)	<b>70/65</b>	<b>60.486</b>	<b>3.055.801</b>
<b>PERTE COURANTE</b>	(-)	<b>65/70</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>3.855.156</b>	<b>338.794</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	52.492	155.191
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		2.535
E. Autres produits exceptionnels		764/8	415	927
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	3.802.249	180.141
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(-)	<b>66</b>	<b>1.049.190</b>	<b>352.760</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	142.771	764
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8	524	2.818
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	905.895	349.177
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	(+)	<b>70/66</b>	<b>2.866.452</b>	<b>3.041.836</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	(-)	<b>66/70</b>		
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69	21.085.361	19.790.909
Perte à affecter	(-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66	2.866.452	3.041.836
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790	18.218.909	16.749.073
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		1.572.000
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		1.572.000
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693	21.085.361	18.218.909
2. Perte à reporter	(+)	793		
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

# B - HOPITAL

B - HOPITAL			
	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
	20/28	95.734.055	99.149.654
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	20	999.519	1.312.209
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	21	152.875	214.386
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	22/27	94.300.414	97.344.313
A. Terrains et constructions	22	91.022.852	93.960.774
B. Matériel d'équipement médical	23	666.562	671.035
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	2.301.079	2.534.998
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	309.922	177.506
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	28	281.247	278.747
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
	29/58	75.243.268	76.154.143
<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	29	7.262.520	6.988.722
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	7.262.520	6.988.722
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	3	425.726	458.545
A. Approvisionnements et fournitures	31	425.726	458.545
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	40/41	53.585.682	53.827.561
A. Créances pour prestations	40	27.601.066	27.168.698
1. Patients	400	1.399.059	1.356.465
2. Organismes assureurs	402	20.652.881	20.263.403
3. Le montant de rattrapage	403	5.905.996	6.177.265
4. Produits à recevoir	404	570.291	397.390
5. Autres créances	406/9	-927.162	-1.025.825
B. Autres créances	41	25.984.616	26.658.862
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	25.984.616	26.658.862
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	51/53		
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	54/58	10.394.207	11.053.734
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	490/1	3.575.133	3.825.582
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	20/58	170.977.323	175.303.797

B - HOPITAL			
	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	10/15-18	49.416.221	46.835.446
<b>I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL</b>	10-11	2.539.164	2.539.164
<b>II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION</b>	12		
<b>III. RÉSERVES</b>	13	4.960.879	4.960.879
A. Réserve légale	130	755.290	755.290
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves disponibles	133	4.205.590	4.205.590
<b>IV. RÉSULTAT REPORTÉ</b>	14	21.879.047	18.627.056
<b>V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT</b>	15	20.037.130	20.708.347
<b>VI. PRIMES DE FERMETURE</b>	18		
<b>VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	16		
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160		
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169		
<b>DETTES</b>	17/49	121.561.102	128.468.351
<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	17	71.100.324	73.382.894
A. Dettes financières	170/4	71.977.619	75.302.754
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	64.715.099	68.314.033
5. Autres emprunts	174	7.262.520	6.988.722
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175		
C. Avance SPF Santé publique	177	588.565	588.565
D. Cautionnements reçus en numéraire	178		
E. Dettes diverses	179	-1.465.861	-2.508.426
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	42/48	48.467.665	54.660.159
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	8.075.307	7.900.929
B. Dettes financières	43	21.925.000	25.392.000
1. Etablissements de crédit	430/4	21.925.000	25.392.000
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	7.215.809	3.892.416
1. Fournisseurs	440/4	4.755.832	2.620.832
Effets à payer	441		
Montants de rattrapage	443	1.194.280	552.626
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445	1.265.697	718.957
3. Dettes courantes diverses	449		
D. Acomptes reçus	46	25.397	33.448
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	4.274.520	6.099.097
1. Impôts	450/3	31.609	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	4.242.912	6.099.097
F. Autres dettes	47/48	6.951.631	11.342.269
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	12.302	7.364
3. Cautionnement	488	18.714	11.539
4. Autres dettes diverses	489	6.920.615	11.323.367
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	492/3	1.993.114	425.297
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	10/49	170.977.323	175.303.797

B - HOPITAL		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>		<b>77.555.164</b>	<b>77.576.771</b>
A. Chiffre d'affaires	70		66.914.392	66.502.748
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700		54.848.009	52.929.664
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		-535.104	3.648.424
3. Suppléments de chambre	702		621.090	411.380
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703		408.467	4.093
5. Produits accessoires	704		307.962	198.566
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		1.482.185	1.488.287
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		715.514	671.011
8. Montant global prospectif	707			
9. Honoraires	708/709		9.066.269	7.151.323
B. Production immobilisée	72		94.031	32.586
C. Cotisations, dons, legs	73			
D. Autres produits d'exploitation	74		10.546.740	11.041.436
1. Subsidés d'exploitation	740		70.000	70.000
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741			
3. Autres	742/9		10.476.740	10.971.436
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>(-)</b> <b>60/64</b>		<b>75.945.473</b>	<b>73.300.906</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60		6.942.903	6.391.670
1. Achats	600/8		6.910.084	6.556.313
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609		32.819	-164.642
B. Services et fournitures accessoires	61		14.450.310	13.182.947
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616		6.163.032	5.556.214
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution	617		257.368	178.924
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618		37.940	35.468
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical	619		7.991.970	7.412.340
C. Rémunérations et charges sociales	62		49.528.742	48.547.446
1. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.médical	6200		16.246	
2. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.autre	620x		35.940.317	35.599.331
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical	6210		906	
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre	621x		12.502.278	12.280.086
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical	6220			
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre	622x			
7. Autres frais de personnel du personnel médical	6230		377	
8. Autres frais de personnel du personnel autre	623x		833.045	532.395
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical	6240			
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre	624x		80.715	47.570
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0		1.041	-1.237
12. Provisions salariales du personnel autre	625 x		153.817	89.301
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles	630		4.955.106	4.963.796
E. Autres réductions de valeur	631/4		-80.651	215.047
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635			
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques	636/637			
G. Autres charges d'exploitation	64		149.061	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640		19.391	
2. Autres charges d'exploitation	642/8		129.670	
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649			
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>(+)</b> <b>70/64</b>		<b>1.609.691</b>	<b>4.275.864</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	<b>(-)</b> <b>64/70</b>			

B - HOPITAL		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>		<b>1.153.652</b>	<b>1.194.974</b>
A. Produits des immobilisations financières	750			
B. 1. Produits des actifs circulants	751			
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752			
C. Subsidés en capital et intérêts	753		1.153.651	1.194.974
D. Autres produits financiers	754/9		1	1
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(-)</b> <b>65</b>		<b>2.347.279</b>	<b>2.242.567</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650		2.343.558	2.222.517
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510			
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants	6511			
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652			
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		154	
E. Charges des crédits à court terme	656		1.129	17.483
F. Autres charges financières	657/9		2.438	2.567
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	<b>(+)</b> <b>70/65</b>		<b>416.064</b>	<b>3.228.272</b>
<b>PERTE COURANTE</b>	<b>(-)</b> <b>65/70</b>			
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>		<b>3.872.162</b>	<b>296.446</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		52.492	155.191
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières	761			
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762			
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763			2.535
E. Autres produits exceptionnels	764/8		415	927
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769		3.819.255	137.793
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(-)</b> <b>66</b>		<b>1.036.235</b>	<b>344.358</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		142.771	764
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661			
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662			
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663			
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		524	2.818
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669		892.940	340.776
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>(+)</b> <b>70/66</b>		<b>3.251.991</b>	<b>3.180.360</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>(-)</b> <b>66/70</b>			
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69	21.879.047	20.199.056
Perte à affecter	(-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66	3.251.991	3.180.360
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790	18.627.056	17.018.697
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		1.572.000
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		1.572.000
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693	21.879.047	18.627.056
2. Perte à reporter	(+)	793		
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

## B - Cinétique (CIMC)

B - Cinétique (CIMC)	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20	36.473	
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	6.173.967	1.150.944
A. Terrains et constructions	22	6.100.878	
B. Matériel d'équipement médical	23	24.764	9.799
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	48.325	1.608
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		1.139.537
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	28		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	29		
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291		
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3		
A. Approvisionnements et fournitures	31		
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	40/41	699.983	894.416
A. Créances pour prestations	40	505.154	828.511
1. Patients	400		
2. Organismes assureurs	402	420.394	598.748
3. Le montant de rattrapage	403		
4. Produits à recevoir	404	234.760	229.763
5. Autres créances	406/9	-150.000	
B. Autres créances	41	194.829	65.905
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	194.829	65.905
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	51/53		
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	322	111
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	490/1	8.260	26.093
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>6.919.004</b>	<b>2.071.563</b>

B - Cinétique (CIMC)	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL	10/15-18	-793.686	-408.147
II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	10-11		
III. RÉSERVES	12		
A. Réserve légale	13		
B. Réserves indisponibles	130		
C. Réserves disponibles	131		
IV. RÉSULTAT REPORTÉ	133		
V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT	14	-793.686	-408.147
VI. PRIMES DE FERMETURE	15		
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16		
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160		
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169		
<b>DETTES</b>			
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	17/49	7.712.690	2.479.711
A. Dettes financières	17		
1. Emprunts subordonnés	170/4		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	170		
3. Dettes de location-financement et assimilées	171		
4. Etablissements de crédit	172		
5. Autres emprunts	173		
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	174		
C. Avance SPF Santé publique	175		
D. Cautionnements reçus en numéraire	177		
E. Dettes diverses	178		
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	179		
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42/48	7.712.690	2.479.711
B. Dettes financières	42		
1. Etablissements de crédit	43	7.330.590	1.821.454
2. Autres emprunts	430/4	7.330.590	1.821.454
C. Dettes courantes	435/9		
1. Fournisseurs	44	167.703	477.690
Effets à payer	440/4	167.703	477.690
Montants de rattrapage	441		
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	443		
3. Dettes courantes diverses	445		
D. Acomptes reçus	449		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	46		
1. Impôts	45	54.635	44.479
2. Rémunérations et charges sociales	450/3		
3. Cautionnement	454/9	54.635	44.479
F. Autres dettes	47/48	159.761	136.088
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481		
3. Cautionnement	488		
4. Autres dettes diverses	489	159.761	136.088
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>6.919.004</b>	<b>2.071.563</b>

B - Cinétique (CIMC)	Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>			
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>			
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>988.704</b>	<b>869.651</b>
A. Chiffre d'affaires	70	929.118	825.823
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700		
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	929.118	825.823
5. Produits accessoires	704		
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
9. Honoraires	708/709		
B. Production immobilisée	72	13.900	
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	45.685	43.827
1. Subsidés d'exploitation	740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	45.685	43.827
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>(-) 60/64</b>	<b>1.344.282</b>	<b>1.042.121</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	35.537	9.276
1. Achats	600/8	35.537	9.276
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609		
B. Services et fournitures accessoires	61	139.140	65.157
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	68.940	12.859
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution	617	70.200	52.298
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618		
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical	619		
C. Rémunérations et charges sociales	62	1.017.109	967.152
1. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.médical	6200		
2. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.autre	620x	774.193	737.649
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical	6210		
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre	621x	231.044	221.946
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical	6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre	622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical	6230		
8. Autres frais de personnel du personnel autre	623x	10.313	6.178
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical	6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre	624x		
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	1.401	1.379
12. Provisions salariales du personnel autre	625 x	158	
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles	630	2.496	536
E. Autres réductions de valeur	631/4	150.000	
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64		
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640		
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>(+) 70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	<b>(-) 64/70</b>	<b>355.579</b>	<b>172.470</b>

B - Cinétique (CIMC)	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>		
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753		
D. Autres produits financiers	754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(-) 65</b>	<b>-1</b>	
A. Charges des emprunts d'investissement	650		
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants	6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9	-1	
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	<b>(+) 70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE</b>	<b>(-) 65/70</b>	<b>355.578</b>	<b>172.470</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>-17.006</b>	<b>42.348</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	-17.006	42.348
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(-) 66</b>	<b>12.955</b>	<b>8.401</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	12.955	8.401
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>(+) 70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>(-) 66/70</b>	<b>385.539</b>	<b>138.524</b>
<b>Affectations et prélèvements</b>			
A. Bénéfice à affecter	(+) 70/69		
Perte à affecter	(-) 69/70	793.686	408.147
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+) 70/66		
Perte de l'exercice à affecter	(-) 66/70	385.539	138.524
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+) 790		
Perte reportée de l'exercice précédent	(-) 690	408.147	269.623
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. Prélèvement sur le capital	791		
2. Prélèvement sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-) 691/2		
1. Au capital hors réserves	691		
2. A la réserve légale	6920		
3. Aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter :			
1. Bénéfice à reporter	(-) 693		
2. Perte à reporter	(+) 793	793.686	408.147
E. Intervention de tiers dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer	(-) 694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

## SECTEUR C - PERSONNES AGEES

SECTEUR C - PERSONNES AGEES	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20	40.562	19.838
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21	54.100	115.806
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	104.736.885	109.298.109
A. Terrains et constructions	22	98.255.696	100.916.019
B. Matériel d'équipement médical	23	388.383	467.910
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	3.390.058	3.647.990
D. Location-financement et droits similaires	25	2.267.865	2.384.218
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	434.884	1.881.973
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	28	223.881	223.881
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	29	13.747.912	12.751.427
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	13.747.912	12.751.427
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3	99.968	111.618
A. Approvisionnements et fournitures	31	99.968	111.618
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	40/41	14.619.600	12.682.328
A. Créances pour prestations	40	3.748.357	3.714.295
1. Patients	400	1.071.352	912.755
2. Organismes assureurs	402	3.081.922	3.172.681
3. Le montant de rattrapage	403	998	658
4. Produits à recevoir	404	38.640	39.828
5. Autres créances	406/9	-444.555	-411.627
B. Autres créances	41	10.871.243	8.968.033
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	10.871.243	8.968.033
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	51/53		
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	398.652	405.239
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	490/1	1.745.123	2.942.486
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>135.666.684</b>	<b>138.550.733</b>

SECTEUR C - PERSONNES AGEES	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL	10/15-18	-852.865	1.991.078
II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	10-11	1.460.981	1.460.981
III. RÉSERVES	12		
A. Réserve légale	13		
B. Réserves indisponibles	130		
C. Réserves disponibles	131		
IV. RÉSULTAT REPORTÉ	133		
V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT	14	-27.268.260	-23.832.020
VI. PRIMES DE FERMETURE	15	24.956.082	24.363.785
	18	-1.668	-1.668
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	1.450.000	2.056.818
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160		
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169	1.450.000	2.056.818
<b>DETTES</b>			
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	17/49	135.069.550	134.502.838
A. Dettes financières	17	77.806.358	81.664.678
1. Emprunts subordonnés	170/4	77.806.358	81.664.678
2. Emprunts obligataires non subordonnés	170		
3. Dettes de location-financement et assimilées	171		
4. Etablissements de crédit	172	2.128.120	2.332.147
5. Autres emprunts	173	61.930.326	66.581.104
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	174	13.747.912	12.751.427
C. Avance SPF Santé publique	175		
D. Cautionnements reçus en numéraire	177		
E. Dettes diverses	178		
F. Dettes diverses	179		
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	42/48	56.591.512	51.836.957
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	5.590.216	5.407.868
B. Dettes financières	43	40.783.060	39.563.556
1. Etablissements de crédit	430/4	40.783.060	39.563.556
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	2.457.318	2.209.645
1. Fournisseurs	440/4	2.442.644	2.198.487
Effets à payer	441		
Montants de rattrapage	443		
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445	14.674	11.158
3. Dettes courantes diverses	449		
D. Acomptes reçus	46	-13.019	-10.342
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2.694.156	2.429.832
1. Impôts	450/3	51.905	43.290
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	2.642.251	2.386.542
F. Autres dettes	47/48	5.079.781	2.236.398
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481		
3. Cautionnement	488	19.800	18.425
4. Autres dettes diverses	489	5.059.980	2.217.973
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	492/3	671.680	1.001.202
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>135.666.684</b>	<b>138.550.733</b>

SECTEUR C - PERSONNES AGEES		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>57.602.299</b>	<b>57.315.405</b>
A. Chiffre d'affaires		70	39.867.449	39.842.552
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	15.469.084	16.110.558
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	23.945.713	23.351.892
5. Produits accessoires		704	410.653	347.252
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
9. Honoraires		708/709	41.998	32.851
B. Production immobilisée		72	177.619	176.579
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	17.557.232	17.296.275
1. Subsidés d'exploitation		740	4.131.584	4.365.612
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	13.425.648	12.930.663
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>60/64</b>	<b>61.912.518</b>	<b>61.415.669</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	4.118.323	4.301.718
1. Achats		600/8	4.106.672	4.314.339
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	11.651	-12.621
B. Services et fournitures accessoires		61	5.207.288	5.059.971
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	4.520.300	4.393.065
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution		617	439.803	462.048
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		618	23.621	23.646
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		619	223.564	181.212
C. Rémunérations et charges sociales		62	47.581.897	47.011.403
1. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.médical		6200		
2. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.autre		620x	36.329.897	35.860.249
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical		6210		
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre		621x	10.532.670	10.354.777
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical		6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre		622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical		6230		
8. Autres frais de personnel du personnel autre		623x	602.343	556.062
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical		6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre		624x	15.625	15.526
11. Provisions salariales du personnel médical		625 0		
12. Provisions salariales du personnel autre		625 x	101.362	224.788
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles		630	4.969.034	5.017.098
E. Autres réductions de valeur		631/4	32.928	25.320
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	3.048	160
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	3.357	160
2. Autres charges d'exploitation		642/8	-309	
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	(+)	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>64/70</b>	<b>4.310.218</b>	<b>4.100.264</b>

SECTEUR C - PERSONNES AGEES		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>1.395.868</b>	<b>1.349.089</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	1.395.868	1.349.087
D. Autres produits financiers		754/9	0	2
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	(-)	<b>65</b>	<b>1.539.359</b>	<b>1.626.834</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	1.539.202	1.626.718
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants		6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants		6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5	34	2
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	123	114
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	(+)	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE</b>	(-)	<b>65/70</b>	<b>4.453.709</b>	<b>4.378.009</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>1.435.017</b>	<b>608.452</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		2.421
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	606.818	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8	208.986	
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	619.214	606.030
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(-)	<b>66</b>	<b>417.548</b>	<b>725.319</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	3.943	25.992
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8	2.306	8.410
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	411.299	690.917
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	(+)	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	(-)	<b>66/70</b>	<b>3.436.240</b>	<b>4.494.876</b>
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69		
Perte à affecter	(-)	69/70	27.268.260	23.832.020
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66		
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70	3.436.240	4.494.876
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790		
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690	23.832.020	19.337.144
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693		
2. Perte à reporter	(+)	793	27.268.260	23.832.020
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

## C - HEBERGEMENT / ACCUEIL

C - HEBERGEMENT / ACCUEIL	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
20/28		<b>104.982.825</b>	<b>109.568.645</b>
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>20</b>	<b>40.562</b>	<b>19.838</b>
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>21</b>	<b>53.502</b>	<b>108.452</b>
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22/27</b>	<b>104.699.291</b>	<b>109.250.885</b>
A. Terrains et constructions	22	98.250.508	100.916.019
B. Matériel d'équipement médical	23	388.383	467.910
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	3.357.652	3.600.766
D. Location-financement et droits similaires	25	2.267.865	2.384.218
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	434.884	1.881.973
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>28</b>	<b>189.470</b>	<b>189.470</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
29/58		<b>29.521.189</b>	<b>27.686.347</b>
<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	<b>29</b>	<b>13.747.912</b>	<b>12.751.427</b>
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291	13.747.912	12.751.427
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	<b>3</b>	<b>99.968</b>	<b>111.618</b>
A. Approvisionnements et fournitures	31	99.968	111.618
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	<b>40/41</b>	<b>14.288.833</b>	<b>12.611.590</b>
A. Créances pour prestations	40	3.372.598	3.366.811
1. Patients	400	738.080	559.129
2. Organismes assureurs	402	2.966.181	3.108.044
3. Le montant de rattrapage	403	998	658
4. Produits à recevoir	404	38.640	39.452
5. Autres créances	406/9	-371.301	-340.473
B. Autres créances	41	10.916.236	9.244.778
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	10.916.236	9.244.778
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>51/53</b>		
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>54/58</b>	<b>398.582</b>	<b>404.666</b>
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>490/1</b>	<b>985.893</b>	<b>1.807.046</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>134.504.014</b>	<b>137.254.992</b>

C - HEBERGEMENT / ACCUEIL	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
10/15-18		<b>1.653.198</b>	<b>4.108.837</b>
<b>I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL</b>	<b>10-11</b>	<b>1.460.981</b>	<b>1.460.981</b>
<b>II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION</b>	<b>12</b>		
<b>III. RÉSERVES</b>	<b>13</b>		
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves disponibles	133		
<b>IV. RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>14</b>	<b>-24.762.197</b>	<b>-21.714.261</b>
<b>V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15</b>	<b>24.956.082</b>	<b>24.363.785</b>
<b>VI. PRIMES DE FERMETURE</b>	<b>18</b>	<b>-1.668</b>	<b>-1.668</b>
<b>VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
16		<b>1.450.000</b>	<b>2.056.818</b>
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160		
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169	1.450.000	2.056.818
<b>DETTES</b>			
17/49		<b>131.400.815</b>	<b>131.089.337</b>
<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	<b>17</b>	<b>77.806.358</b>	<b>81.664.678</b>
A. Dettes financières	170/4	77.806.358	81.664.678
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	2.128.120	2.332.147
4. Etablissements de crédit	173	61.930.326	66.581.104
5. Autres emprunts	174	13.747.912	12.751.427
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175		
C. Avance SPF Santé publique	177		
D. Cautionnements reçus en numéraire	178		
E. Dettes diverses	179		
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	<b>42/48</b>	<b>53.004.603</b>	<b>48.483.310</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	5.590.216	5.407.868
B. Dettes financières	43	38.380.563	37.712.058
1. Etablissements de crédit	430/4	38.380.563	37.712.058
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	2.160.368	2.007.317
1. Fournisseurs	440/4	2.145.695	1.996.158
Effets à payer	441		
Montants de rattrapage	443		
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445	14.674	11.158
3. Dettes courantes diverses	449		
D. Acomptes reçus	46	-13.019	-10.342
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2.309.629	2.098.182
1. Impôts	450/3	51.905	42.758
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	2.257.725	2.055.425
F. Autres dettes	47/48	4.576.846	1.268.227
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481		
3. Cautionnement	488	19.800	18.425
4. Autres dettes diverses	489	4.557.046	1.249.802
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>492/3</b>	<b>589.854</b>	<b>941.349</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>134.504.014</b>	<b>137.254.992</b>

C - HEBERGEMENT / ACCUEIL		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>50.063.472</b>	<b>49.732.212</b>
A. Chiffre d'affaires		70	39.867.449	39.842.552
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	15.469.084	16.110.558
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	23.945.713	23.351.892
5. Produits accessoires		704	410.653	347.252
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
9. Honoraires		708/709	41.998	32.851
B. Production immobilisée		72	177.619	176.579
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	10.018.405	9.713.081
1. Subsidés d'exploitation		740	60.889	290.854
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	9.957.516	9.422.227
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>60/64</b>	<b>54.071.215</b>	<b>53.639.523</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	4.044.712	4.241.010
1. Achats		600/8	4.033.061	4.253.631
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	11.651	-12.621
B. Services et fournitures accessoires		61	4.165.169	4.086.643
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	3.481.463	3.423.024
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution		617	439.803	462.048
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		618	20.338	20.359
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		619	223.564	181.212
C. Rémunérations et charges sociales		62	40.880.536	40.284.349
1. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.médical		6200		
2. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.autre		620x	31.145.465	30.670.101
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical		6210		
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre		621x	9.117.567	8.946.036
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical		6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre		622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical		6230		
8. Autres frais de personnel du personnel autre		623x	512.478	473.986
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical		6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre		624x	15.625	15.526
11. Provisions salariales du personnel médical		625 0		
12. Provisions salariales du personnel autre		625 x	89.401	178.699
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles		630	4.947.461	4.994.883
E. Autres réductions de valeur		631/4	30.828	32.637
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	2.510	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	2.819	
2. Autres charges d'exploitation		642/8	-309	
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	(+)	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>64/70</b>	<b>4.007.743</b>	<b>3.907.311</b>

C - HEBERGEMENT / ACCUEIL		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>1.395.868</b>	<b>1.349.089</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	1.395.868	1.349.087
D. Autres produits financiers		754/9	0	2
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	(-)	<b>65</b>	<b>1.539.307</b>	<b>1.626.779</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	1.539.202	1.626.718
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants		6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants		6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5	34	2
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	71	59
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	(+)	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE</b>	(-)	<b>65/70</b>	<b>4.151.181</b>	<b>4.185.001</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>1.403.093</b>	<b>483.544</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		2.421
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	606.818	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8	208.500	
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	587.775	481.122
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(-)	<b>66</b>	<b>299.848</b>	<b>646.914</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	3.943	25.992
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8	2.220	8.327
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	293.684	612.595
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	(+)	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	(-)	<b>66/70</b>	<b>3.047.936</b>	<b>4.348.371</b>
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69		
Perte à affecter	(-)	69/70	24.762.197	21.714.261
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66		
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70	3.047.936	4.348.371
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790		
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690	21.714.261	17.365.890
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693		
2. Perte à reporter	(+)	793	24.762.197	21.714.261
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

# Résidence LES ORCHIDEES

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>4.904.694</b>	<b>4.780.118</b>
A. Chiffre d'affaires	70	3.884.302	3.894.936
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	1.400.053	1.389.275
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	2.481.127	2.498.993
5. Produits accessoires	704	3.121	6.669
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709		
B. Production immobilisée	72	25.585	31.757
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	994.807	853.425
1. Subsidés d'exploitation	740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	994.807	853.425
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>5.300.811</b>	<b>5.124.554</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	359.035	345.689
1. Achats	600/8	357.290	345.387
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	1.745	302
B. Services et fournitures accessoires	61	405.206	431.211
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	357.276	386.172
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	24.979	27.317
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618	2.004	2.116
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	20.948	15.606
C. Rémunérations et charges sociales	62	4.330.507	4.164.847
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	3.297.524	3.191.273
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	967.284	907.754
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	54.489	50.845
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624		
11/12. Provisions salariales du personnel	625	11.210	14.976
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	202.917	180.920
E. Autres réductions de valeur	631/4	3.129	1.887
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64	17	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	17	
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>396.118</b>	<b>344.436</b>

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>57.679</b>	<b>57.679</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	57.678	57.678
D. Autres produits financiers	754/9	0	0
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>21.769</b>	<b>22.587</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	21.768	22.587
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5	0	0
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>360.207</b>	<b>309.344</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>46.009</b>	<b>33.411</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		1.043
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	46.009	32.369
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>14.569</b>	<b>24.311</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		9.845
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	14.569	14.466
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>328.767</b>	<b>300.243</b>

# Résidence du CHEMIN DE LONCIN

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>6.396.239</b>	<b>6.205.865</b>
A. Chiffre d'affaires	70	5.209.358	5.041.532
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	2.071.923	2.000.573
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	3.063.993	2.983.761
5. Produits accessoires	704	73.442	57.198
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709		
B. Production immobilisée	72	3.877	11.031
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	1.183.004	1.153.301
1. Subsidés d'exploitation	740	13.738	9.355
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	1.169.266	1.143.946
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>6.446.896</b>	<b>6.278.178</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	600.258	556.732
1. Achats	600/8	599.728	553.435
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	530	3.297
B. Services et fournitures accessoires	61	398.043	391.198
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	356.174	336.326
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	18.872	35.266
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618	2.569	2.641
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	20.428	16.964
C. Rémunérations et charges sociales	62	4.890.797	4.769.204
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	3.738.674	3.631.008
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	1.071.227	1.075.744
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	60.539	54.495
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624		
11/12. Provisions salariales du personnel	625	20.357	7.957
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	551.824	546.356
E. Autres réductions de valeur	631/4	5.953	14.689
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64	22	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	22	
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>50.657</b>	<b>72.313</b>

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>203.638</b>	<b>205.273</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	203.638	205.273
D. Autres produits financiers	754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>185.253</b>	<b>195.684</b>
A. Charges des émissions d'investissement	650	185.241	195.673
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		0
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9	12	11
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>32.273</b>	<b>62.724</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>164</b>	<b>56.114</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	164	56.114
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>63.292</b>	<b>76.290</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		37
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8	794	1.206
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	62.499	75.047
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>95.401</b>	<b>82.900</b>

# Résidence le DOUX SEJOUR

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>3.911.630</b>	<b>3.824.003</b>
A. Chiffre d'affaires	70	3.132.384	3.168.340
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	1.126.942	1.101.643
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	1.977.408	2.040.240
5. Produits accessoires	704	18.497	17.276
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	9.538	9.181
B. Production immobilisée	72	11.049	11.769
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	768.196	643.894
1. Subsidés d'exploitation	740	12.420	9.455
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	755.776	634.439
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>4.092.053</b>	<b>4.056.238</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	250.834	248.082
1. Achats	600/8	249.309	249.078
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	1.526	-997
B. Services et fournitures accessoires	61	356.352	349.565
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	300.877	307.434
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	38.027	29.444
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618	1.619	1.639
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	15.829	11.048
C. Rémunérations et charges sociales	62	3.231.015	3.204.788
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	2.432.081	2.397.900
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	753.682	749.575
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	38.987	36.902
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624	4.339	4.339
11/12. Provisions salariales du personnel	625	1.927	16.073
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	252.968	253.240
E. Autres réductions de valeur	631/4	1.180	563
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64	-296	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	14	
2. Autres charges d'exploitation	642/8	-309	
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>180.423</b>	<b>232.235</b>

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>65.942</b>	<b>65.961</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	65.942	65.960
D. Autres produits financiers	754/9	0	1
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>34.955</b>	<b>35.864</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	34.921	35.862
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5	33	2
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9	0	
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>149.436</b>	<b>202.137</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>34.299</b>	<b>50.240</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	34.299	50.240
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>17.604</b>	<b>6.230</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		23
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	17.604	6.208
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>132.741</b>	<b>158.127</b>

# Résidence Les Tournesols

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>5.645.652</b>	<b>5.942.036</b>
A. Chiffre d'affaires		70	4.253.109	4.486.853
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	1.533.855	1.705.074
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	2.723.576	2.793.140
5. Produits accessoires		704	-4.322	-11.362
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709	0	
B. Production immobilisée		72	2.836	
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	1.389.707	1.455.183
1. Subsidés d'exploitation		740	14.509	11.010
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	1.375.198	1.444.173
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>5.825.563</b>	<b>6.008.426</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	285.488	271.524
1. Achats		600/8	286.238	275.931
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	-750	-4.407
B. Services et fournitures accessoires		61	493.855	512.568
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	422.938	468.168
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617	47.903	22.980
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618	2.318	2.267
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	20.696	19.152
C. Rémunérations et charges sociales		62	4.079.176	4.180.087
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	3.118.011	3.198.281
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	900.546	903.675
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	50.449	46.833
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	10.170	31.299
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	965.596	1.046.826
E. Autres réductions de valeur		631/4	1.429	-2.579
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	20	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	20	
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>179.912</b>	<b>66.390</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>218.023</b>	<b>235.107</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	218.023	235.107
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>142.440</b>	<b>185.870</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	142.440	185.870
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>104.329</b>	<b>17.153</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>682.035</b>	<b>40.976</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	606.818	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	75.218	40.976
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>17.287</b>	<b>59.520</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		32
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	17.287	59.488
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>	<b>560.420</b>	
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>		<b>35.697</b>

# Résidence LE TILLEUL D'EDOUARD

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>3.783.819</b>	<b>3.759.127</b>
A. Chiffre d'affaires		70	3.091.613	3.089.641
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	1.232.606	1.280.483
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	1.836.931	1.792.212
5. Produits accessoires		704	18.138	12.705
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709	3.937	4.241
B. Production immobilisée		72	106.137	30.634
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	586.068	638.851
1. Subsidés d'exploitation		740		
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	586.068	638.851
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>4.400.147</b>	<b>4.317.360</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	373.679	350.715
1. Achats		600/8	373.224	352.148
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	456	-1.433
B. Services et fournitures accessoires		61	292.657	257.145
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	264.659	220.192
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617	9.053	23.137
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618	1.584	1.756
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	17.361	12.060
C. Rémunérations et charges sociales		62	3.333.249	3.311.633
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	2.499.776	2.481.523
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	786.165	770.160
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	42.920	39.817
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624	1.318	1.318
11/12. Provisions salariales du personnel		625	3.070	18.814
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	399.604	399.363
E. Autres réductions de valeur		631/4	945	-1.496
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	14	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	14	
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>616.329</b>	<b>558.233</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>134.401</b>	<b>132.852</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	134.401	132.852
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>149.321</b>	<b>153.312</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	149.301	153.291
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	20	21
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>631.249</b>	<b>578.693</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>116.728</b>	<b>63.146</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		1.140
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	116.728	62.006
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>22.411</b>	<b>6.045</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		240
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	22.411	5.805
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>536.932</b>	<b>521.593</b>

## Domaine des BLES DORES

COMPTE DE RESULTATS	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>2.784.598</b>	<b>2.848.872</b>
A. Chiffre d'affaires	70	2.193.600	2.313.615
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	769.508	917.789
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	1.403.716	1.372.672
5. Produits accessoires	704	20.359	20.524
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	17	2.630
B. Production immobilisée	72	3.516	679
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	587.483	534.578
1. Subsidés d'exploitation	740	337	
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	587.146	534.578
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>3.106.005</b>	<b>3.123.674</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	181.938	215.446
1. Achats	600/8	180.756	216.770
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	1.182	-1.324
B. Services et fournitures accessoires	61	264.220	276.868
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	233.232	250.843
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	21.907	12.682
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618	1.180	1.204
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	7.900	12.139
C. Rémunérations et charges sociales	62	2.338.020	2.308.171
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	1.764.023	1.733.305
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	542.509	530.207
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	30.585	28.570
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624		
11/12. Provisions salariales du personnel	625	902	16.089
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	322.435	322.860
E. Autres réductions de valeur	631/4	-618	329
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64	10	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	10	
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>	<b></b>	<b></b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>321.406</b>	<b>274.802</b>

COMPTE DE RESULTATS	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>35.128</b>	<b>35.838</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	35.128	35.838
D. Autres produits financiers	754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>146.497</b>	<b>148.937</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	146.497	148.937
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		0
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>	<b></b>	<b></b>
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>432.776</b>	<b>387.900</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>26.923</b>	<b>7.594</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	26.923	7.594
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>13.334</b>	<b>17.512</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660	553	17
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8	609	4.150
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	12.172	13.345
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>	<b></b>	<b></b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>419.186</b>	<b>397.818</b>

# Résidence LES SAULES

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>2.983.456</b>	<b>2.939.771</b>
A. Chiffre d'affaires		70	2.520.142	2.498.952
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	938.740	954.283
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	1.508.160	1.495.739
5. Produits accessoires		704	71.525	45.404
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709	1.717	3.526
B. Production immobilisée		72	5.336	62.045
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	457.978	378.774
1. Subsidés d'exploitation		740	5.000	
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	452.978	378.774
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>3.252.037</b>	<b>3.315.489</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	198.495	264.803
1. Achats		600/8	200.360	267.309
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	-1.866	-2.506
B. Services et fournitures accessoires		61	307.189	275.232
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	258.884	223.296
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617	6.992	12.241
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618	1.263	1.322
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	40.050	38.372
C. Rémunérations et charges sociales		62	2.548.086	2.566.982
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	1.942.062	1.959.240
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	562.424	576.774
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	31.698	32.479
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	11.903	-1.511
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	204.186	202.471
E. Autres réductions de valeur		631/4	-5.929	6.002
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	11	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	11	
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>268.581</b>	<b>375.718</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>23.072</b>	<b>23.072</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	23.072	23.072
D. Autres produits financiers		754/9	0	0
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>54.011</b>	<b>56.563</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	54.005	56.556
B. 1. Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5	0	0
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	6	7
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>299.521</b>	<b>409.209</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>54.096</b>	<b>43.543</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		239
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	54.096	43.305
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>25.627</b>	<b>14.643</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		19
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		2.972
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	25.627	11.653
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>271.052</b>	<b>380.309</b>

# Résidence LA PLAINE

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>3.844.153</b>	<b>3.321.339</b>
A. Chiffre d'affaires		70	3.357.519	2.910.857
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	1.785.268	1.917.475
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	1.543.681	970.535
5. Produits accessoires		704	21.145	18.452
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709	7.425	4.395
B. Production immobilisée		72		
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	486.634	410.482
1. Subsidés d'exploitation		740	1.538	1.170
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	485.097	409.312
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>4.696.139</b>	<b>4.460.888</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	364.878	412.961
1. Achats		600/8	361.168	413.596
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	3.710	-636
B. Services et fournitures accessoires		61	362.096	356.026
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	311.980	298.374
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617	38.011	50.738
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618	1.488	906
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	10.617	6.008
C. Rémunérations et charges sociales		62	3.031.049	2.750.681
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	2.350.213	2.128.293
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	643.262	562.803
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	33.932	25.157
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	3.642	34.429
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	937.595	934.085
E. Autres réductions de valeur		631/4	508	7.135
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	13	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	13	
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>851.986</b>	<b>1.139.549</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>314.461</b>	<b>320.730</b>
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	314.461	320.730
D. Autres produits financiers		754/9		0
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>439.042</b>	<b>445.294</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	439.023	445.291
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	19	2
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>976.566</b>	<b>1.264.113</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>3.671</b>	<b>45.162</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	3.671	45.162
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>35.953</b>	<b>110.940</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660	3.390	15.691
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	32.564	95.249
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>1.008.849</b>	<b>1.329.892</b>

# Résidence LEONARDO DA VINCI

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>4.024.967</b>	<b>4.036.824</b>
A. Chiffre d'affaires	70	3.109.044	3.131.834
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	1.316.425	1.363.479
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	1.733.663	1.744.006
5. Produits accessoires	704	50.212	24.350
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	8.744	
B. Production immobilisée	72	19.282	21.499
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	896.641	883.490
1. Subsidés d'exploitation	740	3.467	2.570
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	893.174	880.920
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>4.602.609</b>	<b>4.544.538</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	396.478	420.840
1. Achats	600/8	395.214	421.374
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	1.265	-535
B. Services et fournitures accessoires	61	450.184	404.773
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	320.784	283.557
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	105.384	109.587
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618	1.602	1.542
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	22.415	10.087
C. Rémunérations et charges sociales	62	3.220.889	3.176.977
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	2.432.267	2.398.944
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	732.947	712.560
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	43.457	41.093
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624	9.968	9.870
11/12. Provisions salariales du personnel	625	2.250	14.511
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	535.005	537.021
E. Autres réductions de valeur	631/4	38	4.926
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64	14	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	14	
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>577.642</b>	<b>507.714</b>

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>213.169</b>	<b>211.638</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	213.169	211.638
D. Autres produits financiers	754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>182.488</b>	<b>195.129</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	182.488	195.129
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9		
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>546.961</b>	<b>491.205</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>31.756</b>	<b>20.380</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	31.756	20.380
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>32.258</b>	<b>50.610</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		21
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8	818	
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	31.440	50.589
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>547.463</b>	<b>521.436</b>

# Résidence LOUIS DEMEUSE

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>6.678.212</b>	<b>6.929.236</b>
A. Chiffre d'affaires		70	5.319.900	5.399.128
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700	1.866.136	1.924.063
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703	3.360.075	3.327.146
5. Produits accessoires		704	95.372	147.918
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
7. Honoraires		708/709	-1.684	1
B. Production immobilisée		72		6.610
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	1.358.313	1.523.498
1. Subsidés d'exploitation		740		250.094
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	1.358.313	1.273.403
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>60/64</b>	<b>7.052.893</b>	<b>7.257.688</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	638.179	777.553
1. Achats		600/8	638.962	780.245
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609	-783	-2.691
B. Services et fournitures accessoires		61	435.166	445.930
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	284.429	286.405
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution		617	127.567	138.384
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...		618	2.706	2.853
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...		619	20.464	18.288
C. Rémunérations et charges sociales		62	5.630.694	5.714.535
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel		620	4.370.156	4.455.524
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel		621	1.164.419	1.185.475
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel		622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel		623	75.110	71.216
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel		624		
11/12. Provisions salariales du personnel		625	21.009	2.320
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...		630	325.858	318.680
E. Autres réductions de valeur		631/4	22.973	990
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	23	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	23	
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>		<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>		<b>64/70</b>	<b>374.681</b>	<b>328.452</b>

COMPTE DE RESULTATS		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>	<b>70.664</b>	
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753	70.664	
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>		<b>65</b>	<b>103.106</b>	<b>102.818</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650	103.096	102.806
B. 1. Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants		651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	10	13
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>		<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>		<b>65/70</b>	<b>407.122</b>	<b>431.271</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>350.390</b>	<b>92.349</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8	208.500	
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	141.890	92.349
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>66</b>	<b>31.947</b>	<b>230.771</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...		660		39
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	31.947	230.732
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>		<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>		<b>66/70</b>	<b>88.680</b>	<b>569.693</b>

# Résidence LES TROIS ROIS

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70/74</b>	<b>5.106.053</b>	<b>5.145.022</b>
A. Chiffre d'affaires	70	3.796.480	3.906.864
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents	700	1.427.629	1.556.421
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701		
3. Suppléments de chambre	702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI	703	2.313.383	2.333.446
5. Produits accessoires	704	43.164	8.119
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706		
8. Montant global prospectif	707		
7. Honoraires	708/709	12.304	8.877
B. Production immobilisée	72		553
C. Cotisations, dons, legs	73		
D. Autres produits d'exploitation	74	1.309.574	1.237.605
1. Subsidés d'exploitation	740	9.879	7.200
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741		
3. Autres	742/9	1.299.694	1.230.405
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>5.296.060</b>	<b>5.152.491</b>
A. Approvisionnements et fournitures	60	395.449	376.666
1. Achats	600/8	390.813	378.358
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)	609	4.636	-1.692
B. Services et fournitures accessoires	61	400.202	386.128
1. Autres services et fournitures accessoires	610/616	370.231	362.256
2. Personnel intérimaire & pers.mis à dispo. de l'institution	617	1.109	272
3. Rémunérations, primes, pensions administrateurs...	618	2.005	2.113
4. Rétributions des médecins, dentistes, paramédical...	619	26.857	21.488
C. Rémunérations et charges sociales	62	4.247.053	4.136.444
1/2. Rémunér.et avantages sociaux directs du personnel	620	3.200.678	3.094.812
3/4. Cotisations patronales d'assur.sociales du personnel	621	993.101	971.310
5/6. Primes patron.pour assur.extralégales du personnel	622		
7/8. Autres frais de personnel du personnel	623	50.312	46.580
9/10. Pensions de retraite et de survie du personnel	624		
11/12. Provisions salariales du personnel	625	2.962	23.743
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations...	630	249.474	253.062
E. Autres réductions de valeur	631/4	1.221	191
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires	635		
2. Provisions grosses réparat., gros entretiens & autres risques	636/637		
G. Autres charges d'exploitation	64	2.662	
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	2.662	
2. Autres charges d'exploitation	642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif pour restructuration	649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>	<b>190.007</b>	<b>7.469</b>

COMPTE DE RESULTATS			
	Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>59.691</b>	<b>60.938</b>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. 1. Produits des actifs circulants	751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et intérêts	753	59.691	60.938
D. Autres produits financiers	754/9		0
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES (-)</b>	<b>65</b>	<b>80.424</b>	<b>84.720</b>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	80.421	84.715
B. 1.Dotations/ 2.Reprises réduction de valeur sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises	654/5		0
E. Charges des crédits à court terme	656		
F. Autres charges financières	657/9	4	4
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>	<b>210.741</b>	<b>31.251</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>57.022</b>	<b>30.630</b>
A. Reprises d'amortissem.& de réductions valeur sur immobilis...	760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels	764/8		
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	57.022	30.630
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)</b>	<b>66</b>	<b>25.565</b>	<b>50.042</b>
A. Amortissem.& réductions valeur exceptionnels sur immobilis...	660		29
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8		
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	25.565	50.013
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>	<b>179.284</b>	<b>50.663</b>

# C - MAINTIEN A DOMICILE

C - MAINTIEN A DOMICILE			
	Codes	2021	2020
<b>Section 1.</b>			
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
	20/28	72.604	88.990
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	20		
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	21	598	7.354
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	22/27	37.594	47.224
A. Terrains et constructions	22	5.187	
B. Matériel d'équipement médical	23		
C. Matériel d'équipement non médical et mobilier	24	32.407	47.224
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	28	34.412	34.412
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
	29/58	3.216.555	3.330.354
<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	29		
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291		
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	3		
A. Approvisionnements et fournitures	31		
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36		
C. Commandes en cours d'exécution	37		
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	40/41	2.457.255	2.194.340
A. Créances pour prestations	40	375.760	347.484
1. Patients	400	333.273	353.626
2. Organismes assureurs	402	115.741	64.637
3. Le montant de rattrapage	403		
4. Produits à recevoir	404		375
5. Autres créances	406/9	-73.254	-71.154
B. Autres créances	41	2.081.495	1.846.856
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415		
2. Autres	41x	2.081.495	1.846.856
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	51/53		
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	54/58	70	574
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	490/1	759.230	1.135.440
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	20/58	3.289.159	3.419.344

C - MAINTIEN A DOMICILE			
	Codes	2021	2020
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	10/15-18	-2.506.064	-2.117.760
<b>I. DOTATIONS, APPORTS ET DON EN CAPITAL</b>	10-11		
<b>II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION</b>	12		
<b>III. RÉSERVES</b>	13		
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves disponibles	133		
<b>IV. RÉSULTAT REPORTÉ</b>	14	-2.506.064	-2.117.760
<b>V. SUBSIDES D'INVESTISSEMENT</b>	15		
<b>VI. PRIMES DE FERMETURE</b>	18		
<b>VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	16		
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	160		
2. Provisions pour gros travaux d'entretien	162		
3. Provisions pour arriérés de rémunérations	163		
4. Provisions pour autres risques et charges	164/169		
<b>DETTES</b>	17/49	5.795.222	5.537.103
<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175		
C. Avance SPF Santé publique	177		
D. Cautionnements reçus en numéraire	178		
E. Dettes diverses	179		
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	42/48	5.713.397	5.477.250
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43	4.502.498	3.951.498
1. Etablissements de crédit	430/4	4.502.498	3.951.498
2. Autres emprunts	435/9		
C. Dettes courantes	44	296.949	205.378
1. Fournisseurs	440/4	296.949	205.378
Effets à payer	441		
Montants de rattrapage	443		
2. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445		
3. Dettes courantes diverses	449		
D. Acomptes reçus	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	384.527	331.650
1. Impôts	450/3		533
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	384.527	331.117
F. Autres dettes	47/48	529.423	988.725
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47		
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481		
3. Cautionnement	488		
4. Autres dettes diverses	489	529.423	988.725
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	492/3	81.826	59.854
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	10/49	3.289.159	3.419.344

C - MAINTIEN A DOMICILE		Codes	2021	2020
<b>Section 2.</b>				
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>70/74</b>	<b>7.538.827</b>	<b>7.583.194</b>
A. Chiffre d'affaires		70		
1. Prix de la journée d'hospitalisation / Intervent.résidents		700		
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours		701		
3. Suppléments de chambre		702		
4. Forfaits conventions INAMI / Forfaits INAMI		703		
5. Produits accessoires		704		
6. Produits pharmaceutiques et assimilés		705		
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement		706		
8. Montant global prospectif		707		
9. Honoraires		708/709		
B. Production immobilisée		72		
C. Cotisations, dons, legs		73		
D. Autres produits d'exploitation		74	7.538.827	7.583.194
1. Subsidés d'exploitation		740	4.070.695	4.074.757
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée		741		
3. Autres		742/9	3.468.132	3.508.436
<b>II. COÛTS DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>60/64</b>	<b>7.841.303</b>	<b>7.776.146</b>
A. Approvisionnements et fournitures		60	73.611	60.708
1. Achats		600/8	73.611	60.708
2. Variation des stocks (augmentation +, réduction -)		609		
B. Services et fournitures accessoires		61	1.042.120	973.327
1. Autres services et fournitures accessoires		610/616	1.038.836	970.041
2. Personnel intérimaire et pers.mis à disposition de l'institution		617		
3. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants d'entreprise qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail		618	3.283	3.287
4. Rémunérations des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		619		
C. Rémunérations et charges sociales		62	6.701.361	6.727.053
1. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.médical		6200		
2. Rémunér.et avantages sociaux directs du pers.autre		620x	5.184.432	5.190.147
3. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.médical		6210		
4. Cotisations patronales d'assur.sociales du pers.autre		621x	1.415.103	1.408.741
5. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.médical		6220		
6. Primes patron.pour assur.extralégales du pers.autre		622x		
7. Autres frais de personnel du personnel médical		6230		
8. Autres frais de personnel du personnel autre		623x	89.865	82.076
9. Pensions de retraite et de survie du pers.médical		6240		
10. Pensions de retraite et de survie du pers.autre		624x		
11. Provisions salariales du personnel médical		625 0		
12. Provisions salariales du personnel autre		625 x	11.961	46.089
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles		630	21.573	22.215
E. Autres réductions de valeur		631/4	2.100	-7.318
F. 1. Provisions pour pensions et obligations similaires		635		
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens et autres risques		636/637		
G. Autres charges d'exploitation		64	538	160
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation		640	538	160
2. Autres charges d'exploitation		642/8		
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	(+)	<b>70/64</b>		
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>	(-)	<b>64/70</b>	<b>302.475</b>	<b>192.952</b>

C - MAINTIEN A DOMICILE		Codes	2021	2020
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>75</b>		
A. Produits des immobilisations financières		750		
B. 1. Produits des actifs circulants		751		
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants		752		
C. Subsidés en capital et intérêts		753		
D. Autres produits financiers		754/9		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	(-)	<b>65</b>	<b>52</b>	<b>55</b>
A. Charges des emprunts d'investissement		650		
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants		6510		
2. Reprises de réduction de valeur sur actifs circulants		6511		
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants		652		
D. Différences de change, écarts de conversion des devises		654/5		
E. Charges des crédits à court terme		656		
F. Autres charges financières		657/9	52	55
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT</b>	(+)	<b>70/65</b>		
<b>PERTE COURANTE</b>	(-)	<b>65/70</b>	<b>302.528</b>	<b>193.008</b>
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>76</b>	<b>31.924</b>	<b>124.908</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
B. Reprises de réductions de valeurs sur immobilis.financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels		764/8	486	
F. Produits afférents aux exercices antérieurs		769	31.438	124.908
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(-)	<b>66</b>	<b>117.700</b>	<b>78.405</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établ., sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice		664/8	85	83
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs		669	117.615	78.322
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	(+)	<b>70/66</b>		
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	(-)	<b>66/70</b>	<b>388.304</b>	<b>146.505</b>
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter	(+)	70/69		
Perte à affecter	(-)	69/70	2.506.064	2.117.760
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	70/66		
Perte de l'exercice à affecter	(-)	66/70	388.304	146.505
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	790		
Perte reportée de l'exercice précédent	(-)	690	2.117.760	1.971.255
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. Prélèvement sur le capital		791		
2. Prélèvement sur les réserves		792		
C. Affectations aux capitaux propres hors réserves et aux réserves	(-)	691/2		
1. Au capital hors réserves		691		
2. A la réserve légale		6920		
3. Aux autres réserves		6921		
D. Résultat à reporter :				
1. Bénéfice à reporter	(-)	693		
2. Perte à reporter	(+)	793	2.506.064	2.117.760
E. Intervention de tiers dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer	(-)	694/6		
1. Rémunération du capital		694		
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Autres allocataires		696		

Annexes aux états financiers

Bilan social

Liste des adjudicataires des marchés

Rapport sur les prises de participation

Rapport de rémunération

Rapport du Comité de rémunération

### Section III : Annexes

#### I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIERES

##### Frais d'établissement (rubrique 20 de l'actif)

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	1.679.569,18	105.320,16	1.784.889,34	4.814.498,02	715.957,59	7.315.344,95
Mutations de l'exercice (+)				52.186,32	33.608,21	85.794,53
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>1.679.569,18</b>	<b>105.320,16</b>	<b>1.784.889,34</b>	<b>4.866.684,34</b>	<b>749.565,80</b>	<b>7.401.139,48</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent	1.662.949,30	105.320,16	1.768.269,46	3.502.289,28	696.119,41	5.966.678,15
Mutations de l'exercice (+)	13.123,43		13.123,43	328.403,37	12.884,18	354.410,98
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>1.676.072,73</b>	<b>105.320,16</b>	<b>1.781.392,89</b>	<b>3.830.692,65</b>	<b>709.003,59</b>	<b>6.321.089,13</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>3.496,45</b>	<b>-</b>	<b>3.496,45</b>	<b>1.035.991,69</b>	<b>40.562,21</b>	<b>1.080.050,35</b>

##### Immobilisations incorporelles (Rubrique 21 de l'actif)

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	1.967.415,24	324.430,59	2.291.845,83	2.233.570,17	1.438.846,08	5.964.262,08
Mutations de l'exercice (+)	11.414,16	33.079,99	44.494,15	55.175,36	8.474,58	108.144,09
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>1.978.829,40</b>	<b>357.510,58</b>	<b>2.336.339,98</b>	<b>2.288.745,53</b>	<b>1.447.320,66</b>	<b>6.072.406,17</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent	1.759.494,53	168.489,33	1.927.983,86	2.019.184,63	1.323.040,29	5.270.208,78
Mutations de l'exercice (+)	80.991,35	53.578,54	134.569,89	116.685,94	70.180,29	321.436,12
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>1.840.485,88</b>	<b>222.067,87</b>	<b>2.062.553,75</b>	<b>2.135.870,57</b>	<b>1.393.220,58</b>	<b>5.591.644,90</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>138.343,52</b>	<b>135.442,71</b>	<b>273.786,23</b>	<b>152.874,96</b>	<b>54.100,08</b>	<b>480.761,27</b>

**Immobilisations financières (Rubrique 28 de l'actif)**

	<b>A Liège</b>	<b>A Lierneux</b>	<b>Secteur A</b>	<b>Secteur B</b>	<b>Secteur C</b>	<b>TOTAL</b>
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	271.895,78	137.846,40	409.742,18	278.746,96	223.881,39	912.370,53
Mutations de l'exercice (+)	4.477,00		4.477,00	2.500,00		6.977,00
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>276.372,78</b>	<b>137.846,40</b>	<b>414.219,18</b>	<b>281.246,96</b>	<b>223.881,39</b>	<b>919.347,53</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>276.372,78</b>	<b>137.846,40</b>	<b>414.219,18</b>	<b>281.246,96</b>	<b>223.881,39</b>	<b>919.347,53</b>

## II. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### 1. Terrains et constructions (Rubrique 22 de l'actif)

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	92.552.336,19	30.147.024,35	122.699.360,54	138.202.493,57	136.493.580,68	397.395.434,79
Mutations de l'exercice (+)	2.412.748,75	191.829,34	2.604.578,09	6.823.464,58	135.016,95	9.563.059,62
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>94.965.084,94</b>	<b>30.338.853,69</b>	<b>125.303.938,63</b>	<b>145.025.958,15</b>	<b>136.628.597,63</b>	<b>406.958.494,41</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent	49.128.268,27	17.549.266,16	66.677.534,43	44.241.719,92	35.577.561,57	146.496.815,92
Mutations de l'exercice (+)	3.436.812,94	761.901,88	4.198.714,82	3.660.508,50	3.951.242,37	11.810.465,69
Mutations de l'exercice (-)					1.155.902,11	1.155.902,11
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>52.565.081,21</b>	<b>18.311.168,04</b>	<b>70.876.249,25</b>	<b>47.902.228,42</b>	<b>38.372.901,83</b>	<b>157.151.379,50</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>42.400.003,73</b>	<b>12.027.685,65</b>	<b>54.427.689,38</b>	<b>97.123.729,73</b>	<b>98.255.695,80</b>	<b>249.807.114,91</b>

### 2. Matériel d'équipement médical (Rubrique 23 de l'actif)

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	775.339,88	376.772,60	1.152.112,48	8.167.130,12	1.705.287,02	11.024.529,62
Mutations de l'exercice (+)	35.337,23	19.698,05	55.035,28	417.461,05	86.808,52	559.304,85
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>810.677,11</b>	<b>396.470,65</b>	<b>1.207.147,76</b>	<b>8.584.591,17</b>	<b>1.792.095,54</b>	<b>11.583.834,47</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent	755.515,58	344.051,63	1.099.567,21	7.486.296,30	1.237.377,26	9.823.240,77
Mutations de l'exercice (+)	6.194,35	13.149,43	19.343,78	406.969,19	166.335,75	592.648,72
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>761.709,93</b>	<b>357.201,06</b>	<b>1.118.910,99</b>	<b>7.893.265,49</b>	<b>1.403.713,01</b>	<b>10.415.889,49</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>48.967,18</b>	<b>39.269,59</b>	<b>88.236,77</b>	<b>691.325,68</b>	<b>388.382,53</b>	<b>1.167.944,98</b>

### 3. Matériel d'équipement non médical et mobilier (Rubrique 24 de l'actif)

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	15.025.702,77	7.410.402,59	22.436.105,36	16.487.715,53	10.555.924,22	49.479.745,11
Mutations de l'exercice (+)	208.549,16	256.945,49	465.494,65	400.003,42	353.462,07	1.218.960,14
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>15.234.251,93</b>	<b>7.667.348,08</b>	<b>22.901.600,01</b>	<b>16.887.718,95</b>	<b>10.909.386,29</b>	<b>50.698.705,25</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent	13.280.591,67	6.332.593,18	19.613.184,85	13.951.109,34	6.907.934,67	40.472.228,86
Mutations de l'exercice (+)	402.393,15	200.085,87	602.479,02	587.206,05	655.982,12	1.845.667,19
Mutations de l'exercice (-)					44.588,89	44.588,89
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>13.682.984,82</b>	<b>6.532.679,05</b>	<b>20.215.663,87</b>	<b>14.538.315,39</b>	<b>7.519.327,90</b>	<b>42.273.307,16</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>1.551.267,11</b>	<b>1.134.669,03</b>	<b>2.685.936,14</b>	<b>2.349.403,56</b>	<b>3.390.058,39</b>	<b>8.425.398,09</b>

### 4. Location-financement et droits similaires (Rubrique 25 de l'actif)

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent					3.441.731,92	3.441.731,92
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>					<b>3.441.731,92</b>	<b>3.441.731,92</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent					1.057.514,35	1.057.514,35
Mutations de l'exercice (+)					116.352,79	116.352,79
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>					<b>1.173.867,14</b>	<b>1.173.867,14</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>					<b>2.267.864,78</b>	<b>2.267.864,78</b>

**5. Autres immobilisations corporelles (Rubrique 26)**

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	21.736,58		21.736,58			21.736,58
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						<b>21.736,58</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>						<b>21.736,58</b>

**6. Immobilisations en cours et acomptes (Rubrique 27 de l'actif)**

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>a) Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	246.466,44	764.509,35	1.010.975,79	1.317.043,36	1.881.972,91	4.209.992,06
Mutations de l'exercice (+)	346.719,35	6.364.699,18	6.711.418,53	169.222,11	527.236,33	7.407.876,97
Mutations de l'exercice (-)	161.190,92		161.190,92	1.176.343,35	1.974.325,67	3.311.859,94
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>431.994,87</b>	<b>7.129.208,53</b>	<b>7.561.203,40</b>	<b>309.922,12</b>	<b>434.883,57</b>	<b>8.306.009,09</b>
<b>b) Plus-values</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>c) Amortissements et réductions de valeurs</b>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice (+)						
Mutations de l'exercice (-)						
<b>Au terme de l'exercice</b>						
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>431.994,87</b>	<b>7.129.208,53</b>	<b>7.561.203,40</b>	<b>309.922,12</b>	<b>434.883,57</b>	<b>8.306.009,09</b>

### III. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
Dettes financières						
1. Etablissements de crédit	4.275.000,00	5.049.415,75	9.324.415,75	12.178.073,67	42.300.976,10	63.803.465,52
2. Autres emprunts	1.688.211,17	36.900,32	1.725.111,49	8.071.654,67	15.020.165,12	24.816.931,28
Autres dettes						
<b>Total</b>	<b>5.963.211,17</b>	<b>5.086.316,07</b>	<b>11.049.527,24</b>	<b>20.249.728,34</b>	<b>57.321.141,22</b>	<b>88.620.396,80</b>

### IV. DETTES FISCALES SALARIALES ET SOCIALES

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>1. Impôts</b>						
a) dettes fiscales échues						
b) dettes fiscales non échues	3.053.154,71		3.053.154,71	31.608,86	51.904,79	3.136.668,36
c) dettes fiscales estimées						
<b>2. Rémunérations et charges sociales</b> (rubrique 454/9 du passif)						
a) dettes échues envers l'ONSSAPL				487.212,73		487.212,73
b) dettes non échues envers l'ONSSAPL						
<b>3. Autres dettes salariales et sociales</b>	2.602.591,40	1.345.875,13	3.948.466,53	3.810.334,26	2.642.251,28	10.401.052,07

### V. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

	A Liège	A Lierneux	Secteur A	Secteur B	Secteur C	TOTAL
<b>1. Effectif moyen du personnel</b>	765,16	403,49	1.168,65	781,76	837,25	<b>2.787,66</b>
<b>2. Frais de personnel (rubriques 62 + 6692)</b>						
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	38.793.958,99	19.653.167,20	58.447.126,19	36.930.596,24	36.519.583,68	<b>131.897.306,11</b>
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	13.693.232,61	6.723.655,29	20.416.887,90	12.811.674,55	10.587.347,99	<b>43.815.910,44</b>
c) Autres frais de personnel	886.018,93	449.754,99	1.335.773,92	843.934,76	602.924,40	<b>2.782.633,08</b>
d) Pensions	17.308,66	2.556,48	19.865,14	80.715,15	15.624,60	<b>116.204,89</b>

CS1			1 EUR	CS1/1
NAT.	Date de la réception par la BNB	N°	Page	U D

**BILAN SOCIAL établi selon le MODELE COMPLET  
MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS**

Dénomination : ISoSL

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse : rue Basse-Wez

N° : 145

Bte :

Code postal : 4020

Commune : LIEGE

Numéro d'entreprise :

250610881

Description de l'activité principale de l'entreprise : SOINS DE SANTE

---

**Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021**

---

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom : E. FIEVEZ

Téléphone : 04/341.76.83

Téléfax : 04/341.77.59

Adresse e-mail : e.fievez@isosl.be

Signature pour l'entreprise :

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend

**ETAT DES PERSONNES OCCUPEES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice		Codes	Total Site	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nbre moyen de travailleurs</b>					
Temps plein		1001	2603,510	638,820	1964,690
Temps partiel		1002	1204,490	195,900	1008,590
Total en équivalent temps plein (ETP)		1003	3386,069	767,575	2618,494
<b>Nbre d'heures effectivement prestées</b>					
Temps plein		1011	3069929,990	856519,660	2213410,330
Temps partiel		1012	1050140,140	189746,080	860394,060
Total		1013	4120070,130	1046265,740	3073804,390
<b>Frais de personnel</b>					
Temps plein		1021	134702000,000	36147000,000	98555000,000
Temps partiel		1022	37587000,000	6177000,000	31410000,000
Total		1023	172289000,000	42324000,000	129965000,000
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033	31969,730	9624,040	22345,690

Au cours de l'exercice précédent		Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP		1003	3233,200	744,826	2488,374
Nombre d'heures effectivement prestées		1013	4085927,120	1035078,440	3050848,680
Frais de personnel		1023	171006000,000	41991000,000	129015000,000
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033	31495,070	8809,860	22685,210

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (suite)**

A la date de clôture de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel</b>	<b>105</b>	<b>2548,000</b>	<b>1216,000</b>	<b>3410,833</b>
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	2142,200	962,020	2824,664
Contrat à durée déterminée	111	288,550	205,220	439,619
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0,000	0,000	0,000
Contrat de remplacement	113	117,250	48,750	146,550
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
<b>Hommes</b>	<b>120</b>	<b>624,000</b>	<b>198,000</b>	<b>768,307</b>
de niveau primaire	1200	75,000	38,000	107,427
de niveau secondaire	1201	349,000	74,000	406,148
de niveau supérieur non universitaire	1202	157,000	62,000	198,432
de niveau universitaire	1203	43,000	24,000	56,300
<b>Femmes</b>	<b>121</b>	<b>1924,000</b>	<b>1017,000</b>	<b>2642,526</b>
de niveau primaire	1210	117,000	85,000	182,572
de niveau secondaire	1211	1126,000	556,000	1525,765
de niveau supérieur non universitaire	1212	586,000	293,000	788,805
de niveau universitaire	1213	93,000	83,000	145,383
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	22,000	3,000	23,800
Employés	134	1565,000	925,000	2602,688
Ouvriers	132	961,000	288,000	784,345
Autres	133	0,000	0,000	0,000

**PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

Au cours de l'exercice

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	8,221	75,177
Nombre effectif d'heures prestées	151	14599,430	114188,960
Frais pour l'entreprise	152	402913,240	678450,890

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTREES

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	240,000	198,000	379,631
210	51,000	5,000	54,050
211	127,000	152,050	238,951
212	0,000	0,000	0,000
213	62,000	40,950	86,620

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Prépension

Licenciement

Autre motif

Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	204,000	142,000	303,961
310	131,000	27,000	146,849
311	49,000	91,230	119,857
312	0,000	0,000	0,000
313	24,000	23,770	37,254
340	63,000	8,000	68,000
341	0,000	0,000	0,000
342	10,000	3,000	12,100
343	131,000	131,000	223,861
350	0,000	0,000	0,000

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle  
continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour l'entreprise  
   dont coût brut directement lié aux formations  
   dont cotisations payées et versements à des  
   fonds collectifs  
   dont subventions et autres avantages financiers  
   reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	315,000	5811	948,000
5802	4634,180	5812	10073,490
5803	309720,880	5813	630535,737
58031	309720,880	58131	630535,737
58032	0,000	58132	0,000
58033	0,000	58133	0,000
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
5821	100,000	5831	450,000
5822	1057,380	5832	6232,820
5823	66927,752	5833	341421,933
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
5841	0,000	5851	0,000
5842	0,000	5852	0,000
5843	0,000	5853	0,000

## LISTE DES ADJUDICATAIRES DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES EN 2021

DATE	ORGANES DE GESTION	OBJET DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	ADJUDICATAIRES	PRIX DU MARCHÉ EN EUROS HTVA
<b>SECTEUR A</b>					
26 – 01 – 2021	Comité de gestion secteur A	Service relatif à la mission d'un programmiste dans le cadre de la construction du nouvel hôpital psychiatrique de 160 lits du CHSA de Lierneux	Procédure négociée sans publication préalable	AMIRATO S.A. SEMACO PM SRL	31 875,00 €
23 – 02 – 2021	Comité de gestion secteur A	Travaux relatifs à la pose de clôtures sur les sites Petit Bourgogne et Cèdres	Procédure négociée sans publication préalable	ALLISON GROUP	31.565,00 €
27 – 04 – 2021	Comité de gestion secteur A	Travaux relatifs à l'installation de portes RF pour les chambres des Ormes, CHSA de Lierneux	Procédure négociée sans publication préalable	COLLIGNON ET FILS	26.663,00 €
18 – 05 – 2021	Comité de gestion secteur A	Travaux relatifs au remplacement du groupe électrogène de secours et travaux connexes site Petit Bourgogne	Procédure négociée directe avec publication préalable	PUTMAN	164.967,43 €
26 – 10 – 2021	Comité de gestion secteur A	Travaux relatifs à la réfection d'une partie des voiries du CHSA de Lierneux	Procédure négociée sans publication préalable	ROBERTY	53.150,00 €
26 – 10 – 2021	Comité de gestion secteur A	Conclusion d'emprunts à concurrence de 8.000.000€ pour le financement des travaux de reconditionnement et d'extension des « Doyards » sur le site de Lierneux – Lot 1 (400.000€ sur 10ans)	Procédure sui generis	ING Belgique S.A.	Taux fixe 10 ans ( taux IRS ASK duration + 68 points )

26 – 10 – 2021	Comité de gestion secteur A	Conclusion d'emprunts à concurrence de 8.000.000€ pour le financement des travaux de reconditionnement et d'extension des « Doyards » sur le site de Lierneux – Lot 2 (7.600.000€ sur 20 ans	Procédure sui generis	ING Belgique S.A.	Taux fixe 20 ans ( taux IRS ASK duration + 78 points )
<b>SECTEUR B</b>					
26 – 01 – 2021	Comité de gestion secteur B	Fourniture de tentures et de séparations	Procédure négociée sans publication préalable	À LA VILLE DE VERVIERS	12. 986,56 €
22 – 06 – 2021	Comité de gestion secteur B	Fourniture de fauteuils gériatriques avec roues	Procédure ouverte européenne	ACTIMED SC	212.985,50 €
22 – 06 – 2021	Comité de gestion secteur B	Fourniture de matériel d'urologie	Procédure négociée sans publication préalable	OLYMPUS BELGIUM	40.170,80 €
26 – 10 – 2021	Comité de gestion secteur B	Conclusion d'emprunts à concurrence de 5.500.00 euros pour le financement des travaux de construction du CIMC	Procédure sui generis	ING Belgique S.A.	Taux fixe 20 ans ( taux IRS ASK duration + 78 points )
<b>SECTEUR C</b>					
<b>NÉANT</b>					
<b>ISoSL</b>					
27 – 01 – 2021	Conseil d'administration	Service relatif au contrôle périodique des ascenseurs	Procédure négociée sans publication préalable	SOCOTEC	31.356,48 €
24 – 02 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture deposable cuisine du 1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023, Lot 1 – Cuisineposable	Procédure ouverte européenne	KING BELGIUM	73.663,56 €
24 – 02 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture deposable cuisine du 1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2021, Lot 2 – Vaisselleposable respectueuse de l'environnement	Procédure ouverte européenne	MAISON GILSON	123.763,00 €
24 – 02 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture deposable cuisine du 1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023, Lot 3 – Raviers en cellulose et films	Procédure ouverte européenne	RESCASET	122.100,00 €

<b>24 – 02 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture deposable cuisine du 1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023, Lot 5 – Ravers compartimentés en PP et films	Procédure ouverte européenne	RESCASET	58.555,00 €
<b>24 – 02 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture deposable cuisine du 1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023, Lot 6 – Serviettes, nappes et sets de tablesposable,	Procédure ouverte européenne	MAISON GILSON	19.289,00 €
<b>17 – 03 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de biscuits diététiques, du 1 <sup>er</sup> mai 2021 au 31 janvier 2023	Procédure ouverte européenne	SOLUCIOUS	24.046,38 €
<b>17 – 03 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de mobilier de bureau	Procédure négociée directe avec publication préalable	MENTOR S.P.R.L.	132.487,50 €
<b>17 – 03 – 2021</b>	Conseil d'administration	Service relatif à l'entretien des espaces verts et abords – Lot 1 – Zone géographique LIEGE – Rive gauche 1	Procédure négociée sans publication préalable	COF ASBL	6.843,40 €
<b>17 – 03 – 2021</b>	Conseil d'administration	Service relatif à l'entretien des espaces verts et abords – Lot 2 – Zone géographique LIEGE – Rive gauche 2	Procédure négociée sans publication préalable	ALFA JARDINS	30.100,00 € (Hors option 3) 31.100,00 € (Option 3 comprise)
<b>17 – 03 – 2021</b>	Conseil d'administration	Service relatif à l'entretien des espaces verts et abords – Lot 3 – Zone géographique LIEGE – Rive droite	Procédure négociée sans publication préalable	ALFA JARDINS	22.400,00 € (hors option 4) 30.900,00 € (option 4 comprise)
<b>17 – 03 – 2021</b>	Conseil d'administration	Service relatif à l'entretien des espaces verts et abords – Lot 4 – Zone géographique secteur C - 1	Procédure négociée sans publication préalable	VILLAGE LIEGEOIS MARIE REINE PRIGNON	23.787,00 €
<b>17 – 03 – 2021</b>	Conseil d'administration	Service relatif à l'entretien des espaces verts et abords – Lot 5 – Zone géographique secteur C - 2	Procédure négociée sans publication préalable	LARDINOIS ET FILS	43.926,00 €
<b>11 – 05 – 2021</b>	Décision prise en urgence par le Directeur général ratifiée en CA du 19/05/2021	Fourniture, installation et configuration de systèmes de backups de données informatiques primaires et secondaires – Lot 1 – Fourniture de serveurs de backup et de licence Windows Server	Procédure négociée sans publication préalable	TECHNIBLUE	42.701,49 €

<b>11 – 05 – 2021</b>	Décision prise en urgence par le Directeur général ratifiée en CA du 19/05/2021	Fourniture, installation et configuration de systèmes de backups de données informatiques primaires et secondaires – Lot 2 – Installation et configuration du système de backup	Procédure négociée sans publication préalable	TECHNIBLUE	15.300,00 €
<b>19 – 05 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de papier hygiénique pour une durée de 4 ans	Procédure négociée directe avec publication préalable	VERPA BENELUX	110.582,50 €
<b>19 – 05 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de matériel d'incontinence et gants de toilette « disposable » pour une durée de 2 ans reconductible pour un an	Procédure ouverte européenne	ONTEX BV	844.107,60 €
<b>25 – 06 – 2021</b>	Décision prise en urgence par le Directeur général ratifiée en CA du 30/06/2021	Fourniture relative à l'acquisition (location) de licences et maintenance Microsoft pour une durée de trois ans	Procédure négociée sans publication préalable	INETUM REALDOLMEN	121.676,27 €
<b>30 – 06 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de véhicules – Lot 1 – Véhicules utilitaire isotherme	Procédure négociée sans publication préalable	ETS FELIX SPIRLET FILS SPRL	29.647,44 €
<b>30 – 06 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de véhicules – Lot 2 - Minibus	Procédure négociée sans publication préalable	ETS FELIX SPIRLET FILS SPRL	18.179,24 €
<b>30 – 06 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de papier-mains et de savons pour une durée de 4 ans	Procédure ouverte européenne	ÉTABLISSEMENTS GLORIEUX	366.601,73 €
<b>01 – 09 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture et installation de matériel du buanderie	Procédure négociée sans publication préalable	LDL EQUIPMENT S.A.	61.327,00 €
<b>01 – 09 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits et de matériel de nutrition – Lot 1 - Alimentation entérale et mise à disposition de pompes pour une durée de 4 ans	Procédure ouverte européenne	FRESENIUS KABI	132.811,50 €
<b>01 – 09 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits et de matériel de nutrition – Lot 2 – Compléments oraux pour une durée de 4 ans	Procédure ouverte européenne	NUTRICIA BELGIQUE	423.010,00 €

01 – 09 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture de produits et de matériel de nutrition – Lot 3 – Compléments oraux pour personnes souffrant d'escarres pour une durée de 4 ans	Procédure ouverte européenne	NESTLE HEALTH SCIENCE	16.500,00 €
01 – 09 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture de produits et de matériel de nutrition – Lot 4 – Compléments oraux pour personnes souffrant d'insuffisance hépatique pour une durée de 4 ans	Procédure ouverte européenne	FRESENIUS KABI	8.130,00 €
01 – 09 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture de produits et de matériel de nutrition – Lot 5 – Céréales pour une durée de 4 ans	Procédure ouverte européenne	NESTLE HEALTH SCIENCE	27.930,00 €
01 – 09 – 2021	Conseil d'administration	Service relatif à l'analyse organisationnelle et fonctionnelle de la fonction « Ressources humaines » d'ISoSL	Procédure négociée sans publication préalable	IMPACT PUBLIC SECTOR ADVISOR S.R.L.	48.960,00 €
27 – 10 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture de produits laitiers, du 1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 décembre 2022	Procédure négociée directe avec publication préalable	REAL S.A.	203.009,75 €
27 – 10 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture et installation de fours mixtes	Procédure négociée sans publication préalable	BRUYERE S.A.	112.078,00 €
27 – 10 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture de produits de crèmerie durables destinés à la confection de repas pour les crèches et les écoles du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 – Lot 1 - Laits	Procédure négociée sans publication préalable	CAMAL S.A.	16.143,00 €
27 – 10 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture de produits de crèmerie durables destinés à la confection de repas pour les crèches et les écoles du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 – Lot 2 – Fromages en tranches et au poids	Procédure négociée sans publication préalable	CAMAL S.A.	15.574,50 €
27 – 10 – 2021	Conseil d'administration	Fourniture de produits de crèmerie durables destinés à la confection de repas pour les crèches et les écoles du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 – Lot 3 – Œufs	Procédure négociée sans publication préalable	CAMAL S.A.	4.142,75 €

<b>27 – 10 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits de fruits frais, de saison et durables destinés à la confection de repas pour les crèches et les écoles par ISoSL, du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 – Lot 1 – Pommes, poires, cerises et fraises issus de l'agriculture biologique	Procédure négociée sans publication préalable	THE FOOD HUB	37.610,00 €
<b>27 – 10 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits de fruits frais, de saison et durables destinés à la confection de repas pour les crèches et les écoles par ISoSL, du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 – Lot 2 – Agrumes, prunes, reine-claude, abricots, melons, pastèques, raisins, pêches, nectarines, kiwis et mangues issus de l'agriculture biologique	Procédure négociée sans publication préalable	THE FOOD HUB	52.125,75 €
<b>27 – 10 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits de la mer durables du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 – Lot 1 – Poissons frais et/ou surgelés	Procédure ouverte européenne	MOWI BELGIUM S.A.	294.812,50 €
<b>27 – 10 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits de la mer durables du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 – Lot 2 – Poissons fumés et au vinaigre	Procédure ouverte européenne	MOWI BELGIUM S.A.	14.553,25 €
<b>27 – 10 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de chaussures de travail – Lot 1 : Chaussures de travail pour le personnel de cuisine, d'entretien et technique	Procédure négociée sans publication préalable	ETS MAURICE CRESPIEN	27.171,90 €
<b>27 – 10 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de chaussures de travail – Lot 2 – Chaussures de travail pour le personnel de sécurité	Procédure négociée sans publication préalable	ETS MAURICE CRESPIEN	2.516,60 €
<b>30 – 11 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de fromages du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022	Procédure ouverte européenne	CAMAL S.A.	362.688,40 €
<b>30 – 11 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits de boulangerie et de pâtisserie du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023	Procédure ouverte européenne	PANIBEL S.A.	684.620,00 €

<b>30 – 11 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de produits de boulangerie durables destinés aux crèches et aux écoles du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022	Procédure négociée sans publication préalable	BOULANGERIE BENOIT SEGONDS	31.175.00 €
<b>30 – 11 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture (location) d'un système visant à améliorer le filtrage et les protections existantes avec réponse en temps réel aux incidents de sécurité informatiques et services associés à cette fourniture pour une durée de 3 ans	Procédure négociée sans publication préalable	ABNETWORK	116.800,00 €
<b>30 – 11 – 2021</b>	Conseil d'administration	Fourniture de médicaments « IPP(inhibiteurs de la pompe à protons) » pour une durée de 48 mois prenant cours le 1 <sup>er</sup> janvier 2022 – Lot 1 : pantoprazole 20 mg et 40 mg	Procédure négociée sans publication préalable	AREGA PHARMA	36.069,00 €

## **RAPPORT SPECIFIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PRISES DE PARTICIPATION**

---

CONFORMEMENT A L'ARTICLE L1512-5 DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION, LES PRISES DE PARTICIPATION D'ISO SL S'ETABLISSENT COMME SUIVANT EN 2021 :

- **500** PARTS DANS LE CAPITAL DU CHR DE LA CITADELLE POUR UN MONTANT DE 18.618,66€.
- **8** PARTS DANS LE CAPITAL DE LA FILIALE IMMOBILIERE PUBLIQUE DE LIÈGE POUR UN MONTANT DE 8.000,00 €
- **99** PARTS DANS LE CAPITAL DE LA SCRL ETHIAS & Co POUR UN MONTANT DE 851.687,10 €
- **1** PART DANS LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ELIPSE POUR UN MONTANT DE 2.500 €

SOIT, UN TOTAL DE **880.805 ,76 €**

## **Rapport de Rémunération du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2021**

En application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le principal organe de gestion établit un rapport annuel de rémunération qui est mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> semestre et est annexé au rapport de gestion du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration d'ISoSL s'est réuni ce 24 mai 2022 pour arrêter le présent rapport.

Ledit rapport est dressé sur le tableau figurant ci-joint conformément au modèle fixé par l'arrêté ministériel du 14 juin 2018 et contient les informations individuelles et nominatives visées à l'article L6421-1 alinéa 2.

Ce tableau comporte en annexe un relevé des montants perçus par chaque administrateur en 2021 en sa qualité soit de Président, de vice-président, d'administrateur, d'administrateur membre d'un Comité de gestion, d'administrateur membre du Comité d'audit. Ce relevé mentionne également la présence ou l'absence de chacun aux réunions et leur taux de présence.

Numéro d'identification (BCE)	0250610881
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Intercommunale de soins spécialisés de Liège
Période de reporting	2021
	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	9
Bureau exécutif	Comité de gestion A : 11 Comité de gestion B : 11 Comité de gestion C : 11
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit	2
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	Néant

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Présidente	Yerna Maggy	Voir le tableau en annexe	Indemnité annuelle payée en douzième, chaque douzième étant le cas échéant, diminué en cas d'absence au prorata du nombre de réunions manquées au cours du mois écoulé	Indemnité pour la fonction de Président selon les Décisions de l'Assemblée générale du 27 juin 2018 et 30 juin 2020 : rémunération annuelle correspondant au plafond applicable tel que prévu à l'annexe I du CDLD, soit 17.140,41 euros bruts non indexé (plafond 5).	Administrateur de la société coopérative du réseau hospitalier clinique locorégional en province de Liège : « Elipse, Réseau hospitalier universitaire » : Mandat non rémunéré	Voir le tableau en annexe
Vice-président	Neuprez Audrey	Voir le tableau en annexe	Indemnité annuelle payée en douzième, chaque douzième étant le cas échéant, diminué en cas d'absence au prorata du nombre de réunions manquées au cours du mois écoulé	Indemnité pour la fonction de Vice-Président selon les décisions de l'Assemblée générale du 27 juin 2018 et 30 juin 2020 : rémunération annuelle correspondant à 75 % de la rémunération annuelle du président, soit 12.855,30 euros bruts non indexés	Administrateur de la société coopérative du réseau hospitalier clinique locorégional en province de Liège : « Elipse, Réseau hospitalier universitaire » : Mandat non rémunéré	Voir le tableau en annexe

Administrateurs membre d'un Comité de gestion	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe	Jetons de présence sauf pour le Président et vice-Président (indemnité annuelle)			
Administrateurs membre du Comité d'Audit	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe	Jetons de présence sauf pour le Président et vice-Président (indemnité annuelle)			
Administrateurs	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe	Jetons de présence sauf pour le Président et vice-Président (indemnité annuelle)		Un mandat dérivé pour l'administrateur Roland Léonard : Administrateur de la Filiale immobilière publique de Liège : mandat non rémunéré	Voir le tableau en annexe
<b>Total général</b>	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe	Voir le tableau en annexe

*Titulaires de fonction de direction*

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local (Directeur général)	Fiévez Eric	147.918,43	Sommes en espèces et chèques consommation prime corona (détail dans le tableau joint)	Membre du Comité de gestion de la société coopérative du réseau hospitalier clinique locorégional en province de Liège : « Elipse, Réseau hospitalier universitaire » : Mandat non rémunéré  Administrateur de Santhéa ASBL Mandat non rémunéré
Directeur général adjoint	Duckers Martine	105.818,89	Sommes en espèces et chèques consommation prime Corona (détail dans le tableau joint)	Administrateur de la fondation TADAM Mandat non rémunéré
<b>Total rémunérations</b>		<b>253.737,32</b>		

*Commentaires éventuels*

Avantages en nature Fonctionnaire dirigeant local et Directeur général adjoint : Véhicule et GSM+abonnement  
Pas de plan de pension complémentaire.



## Rapport du Comité de Rémunération 2021

En application de l'article L1523-17, §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport qui est transmis au Conseil d'administration et est annexé au rapport de gestion du Conseil d'administration.

Le Comité de rémunération s'est donc réuni ce 24 mai 2022 pour arrêter son rapport.

### 1) Rémunération et autres avantages perçus en 2021

Figure en annexe et fait partie intégrante du présent rapport, un relevé nominatif des montants perçus par chaque administrateur en 2021 en sa qualité soit de Président, de vice-président, d'administrateur, d'administrateur membre d'un Comité de gestion, d'administrateur membre du Comité d'audit.

Le Président, le Vice-Président, les administrateurs, les administrateurs membres des Comités de gestion et les administrateurs membres du Comité d'audit ont perçu en 2021 les émoluments suivants conformément aux décisions de l'Assemblée générale des 27 juin 2018 et 30 juin 2020 prise sur recommandations du Comité de rémunération des 23 mai 2018 et 27 novembre 2019:

Président : Dans les limites fixées à l'article L5311-1 du CDLD, une rémunération annuelle correspondant au plafond applicable tel que prévu à l'annexe I du CDLD, soit 17.140,41 euros bruts non indexé (plafond 5) au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Vice - Président: Dans les limites fixées à l'article L5311-1 du CDLD, une rémunération annuelle correspondant à 75 % de la rémunération annuelle du président, soit 12.855,30 euros bruts non indexés au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Administrateurs : Dans les limites fixées à l'article L5311-1 du CDLD, un jeton de présence pour chaque séance du conseil d'administration à laquelle il assiste d'un montant correspondant au plafond applicable tel que prévu à l'article L5311-1 §2 du CDLD, soit 125 euros non indexé au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Administrateurs membre d'un Comité de gestion : Dans les limites fixées à l'article L5311-1 du CDLD, un jeton de présence pour chaque séance du Comité de gestion à laquelle il assiste d'un montant correspondant au plafond applicable tel que prévu à l'article L5311-1 §2 du CDLD, soit 125 euros non indexé au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Administrateurs membre du Comité d'audit : Dans les limites fixées à l'article L5311-1 du CDLD, un jeton de présence pour chaque séance du Comité d'Audit à laquelle il assiste d'un montant correspondant au plafond applicable tel que prévu à l'article L5311-1 §2 du CDLD, soit 125 euros non indexé au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

2°) Les avantages pécuniaires octroyés en 2021 aux titulaires des emplois de Directeur général et de Directeur général adjoint ont été les suivants :

- Directeur général (fonctionnaire dirigeant local), Monsieur Eric Fiévez :
  - traitement accordé selon l'échelle des directeurs généraux de CPAS de plus de 80.001 habitants (décision du Conseil d'administration du 26 septembre 2018 prise sur recommandation du Comité de rémunération en sa séance du 23 mai 2018) et autres dispositions le concernant dans le statut pécuniaire du personnel.
  - véhicule de société de niveau égal ou inférieur à 11 CV fiscaux
  - carte carburant de type belge
  - GSM et abonnement
  
- Directeur général adjoint, Madame Martine Duckers :
  - traitement accordé selon l'échelle A7 (RGB pouvoirs locaux wallons) des barèmes en vigueur à ISoSL et autres dispositions le concernant dans le statut pécuniaire du personnel
  - véhicule de société de niveau égal ou inférieur à 11 CV fiscaux
  - carte carburant de type belge
  - GSM et abonnement.

La rémunération annuelle brute pour la fonction de Directeur général (fonctionnaire dirigeant local) s'est élevée en 2021 à un montant total de 147.918,43 euros.

La rémunération annuelle brute pour la fonction de Directeur général adjoint s'est élevée en 2021 à un montant total de 105.818,89 euros.

Pour plus de détails, le Comité de rémunération renvoie au tableau figurant en annexe et faisant partie intégrale du présent rapport.

## 2) Pertinence des rémunérations et autres avantages perçus en 2021

Le Comité de rémunération constate que les rémunérations, indemnités et avantages ci-avant décrits accordés au cours de l'exercice 2021 sont pertinentes ; en effet, elles sont conformes aux décisions légalement prises en la matière en 2018 et 2020 (voir ci-dessous) :

- Les indemnités du Président et du Vice-Président ainsi que les jetons de présence perçus par les administrateurs, les administrateurs membres des Comités de gestion et les administrateurs membres du Comité d'Audit perçus sont conformes aux décisions de l'Assemblée générale des 27 juin 2018 et 30 juin 2020 prise sur recommandations des Comité de rémunération des 23 mai 2018 et 27 novembre 2019 et ne dépassent pas les plafonds applicables à ISoSL (plafond 5).
- La rémunération et autres avantages perçus par le directeur général titulaire de la fonction dirigeante locale sont conformes au barème en vigueur à ISoSL et autres dispositions le concernant dans le statut pécuniaire du personnel (échelle des directeurs généraux de CPAS de plus de 80.001 habitants)
- La rémunération et autres avantages perçus par la directrice générale adjointe sont conformes au barème en vigueur à ISoSL et autres dispositions le concernant dans le statut pécuniaire du personnel (échelle A7 RGB pouvoirs locaux wallons)

### 3) Justification proposée au Conseil d'administration

Le Comité de rémunération propose au Conseil d'administration la justification suivante concernant les rémunérations autres que les simples jetons de présence :

Les indemnités annuelles du Président et du Vice-président telles que perçues sont conformes aux décisions de l'Assemblée générale des 27 juin 2018 et 30 juin 2020 prise sur recommandations des Comité de rémunération des 23 mai 2018 et 27 novembre 2019 et ne dépassent pas les plafonds applicables à ISoSL (plafond 5)

### 4) Recommandations

Le Comité de rémunération recommande d'analyser les niveaux de rémunération des postes de direction « hors IFIC » et, le cas échéant, de fixer de nouveaux barèmes qui tiendraient compte des missions et responsabilités attachées à ces fonctions en proportion des missions et responsabilité incombant aux catégories supérieures 19 et 20 de cette nouvelle classification fédérale et régionale.

- Annexes : - Relevé nominatif des montants perçus par chaque administrateur
- Détail de la rémunération du Directeur général (fonctionnaire dirigeant local) et du Directeur général adjoint.



**DIRECTION GENERALE**

	Brut	Charge Totale
Remunération	123.681,93	123.681,93
Pécule de vacances	9.435,13	9.435,13
Allocation fin d'année	3.942,86	3.942,86
Congés complémentaires	9.763,20	9.763,20
Prime attractivité	846,31	846,31
Chèque conso prime Corona	249,00	249,00
<b>Total</b>	<b>147.918,43</b>	<b>147.918,43</b>

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE**

Motif	Brut	Charge Totale
Remunération	94.555,53	94.555,53
Pécule de vacances	7.213,21	7.213,21
Allocation fin d'année	3.203,84	3.203,84
Congés complémentaires	0,00	0,00
Prime attractivité	846,31	846,31
Chèque conso prime Corona	300,00	300,00
<b>Total</b>	<b>105.818,89</b>	<b>105.818,89</b>

<b>Total général</b>	<b>253.737,32</b>	<b>253.737,32</b>
----------------------	-------------------	-------------------

Rapport du commissaire-réviseur

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'INTERCOMMUNALE DE SOINS SPECIALISES DE LIEGE POUR  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'INTERCOMMUNALE DE SOINS SPECIALISES DE LIEGE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'INTERCOMMUNALE DE SOINS SPECIALISES DE LIEGE durant 3 exercices consécutifs.

### **Rapport sur les comptes annuels**

#### ***Opinion avec réserves***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 383.719.867 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 3.358.096 €.

À notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### ***Fondement de l'opinion avec réserves***

Les rattrapages relatifs au budget des moyens financiers ont été estimés sur la base des informations les plus récentes reçues du SPF Santé Publique. Néanmoins, les révisions définitives des budgets des exercices 2016 à 2021 risquent de diverger des estimations faites et de générer des impacts positifs ou négatifs sur les comptes de résultats futurs de la société. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant à l'impact de celles-ci sur les comptes annuels.

En globalité, les soldes à rétrocéder (code 443 du passif) pour l'exercice et les exercices antérieurs non encore révisés, s'élèvent à un montant de 1,8 million d'€. Le rattrapage estimé de l'exercice s'élève à - 1,6 million d'€.



Signalons que le financement du Budget des moyens financiers obtenu en 2021 pour 2,9 millions d'€ dans le cadre de l'IFIC a été entièrement reporté via les comptes de rattrapages et de régularisation du passif sur l'exercice 2022 afin de faire correspondre le produit avec la charge. En effet, les barèmes IFIC sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 mais l'institution n'a pas été en mesure de calculer et de provisionner les charges de personnel supplémentaires liées à cette mise en application.

Suite à l'arrêté royal du 30 octobre 2020 fixant les modalités d'octroi d'une intervention financière fédérale exceptionnelle aux hôpitaux dans le cadre de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'hôpital a estimé, sur la base des informations reçues, une indemnisation de 2,3 millions d'€ pour l'exercice 2021 et une indemnisation complémentaire de 1,2 million d'€ pour l'exercice 2020. Ces indemnisations, tout comme celles actées en 2020, ont été prises en résultat mais feront l'objet d'une révision en 2023 et 2024. Cette révision risque de diverger des estimations faites et de générer des impacts positifs ou négatifs sur les comptes de résultats futurs de l'hôpital. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant à l'impact de celle-ci sur les comptes annuels. Compte tenu des avances reçues en 2020 et 2021, le montant estimé à récupérer pour les 2 exercices concernés s'élève à 3,5 millions d'€ (code 1793 du passif mais reclassé en code 173 dans les comptes annuels compte tenu du solde débiteur).

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

#### ***Paragraphe d'observation – Crise du COVID-19***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-app 6.20 des comptes annuels, qui fait état des effets constatés de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'exercice clôturé.

#### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;



- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### ***Aspects relatifs au rapport de gestion***

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, et à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.



Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, et à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

#### ***Mention relative au bilan social***

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1<sup>er</sup>, 8<sup>o</sup> du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

#### ***Mention relative à l'indépendance***

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

#### ***Autres mentions***

- Le Conseil d'administration applique comme référentiel comptable l'Arrêté royal du 19 juin 2007 relatif aux comptes annuels des hôpitaux, alors que celui-ci ne peut être considéré comme totalement équivalent à l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations. Pour le reste, sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments repris dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- Notre section « Fondement de l'opinion avec réserves » décrit les circonstances qui constituent un cas éventuel de non-respect du référentiel comptable applicable en Belgique. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations ;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Liège, le 24 mai 2022

Hélène REUCHAMPS  
Réviseur d'entreprises

SRL 3R, LEBOUTTE & CO  
Commissaire  
Représentée par

Stéphane RATY  
Réviseur d'entreprises